L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

Capitol THEATRE
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
Behind OFFICE DOORS
Commençant Dimanche :
"DIRIGIBLE"

64ième ANNEE No 297 — QUEBEC VENDREDI 15 MAI 1931 — Tirage en Avril : 26,296 — VINGT-QUATRE PAGES

UNE NOUVELLE POLITIQUE A L'EGARD DES DIRIGEABLES

L'ÉVENEMENT
D'un matin à l'autre

Propos

Mettons le blâme sur l'eau de Seltz.

Le don des langues opère toujours.

La grippe espagnole se calme un instant.

Après le pyjama, ce ne sera jamais pis.

Dès que l'enfant parait la maman triomphe.

Doumergue ou Doumer, ce n'est pas Briand.

De nos jours on passe des lois pour limiter l'initiative.

Le superflu d'une femme n'entre pas dans le nécessaire.

Constatons le recul de la "Marche du Général Boulanger".

L'estomac est une usine qui consomme beaucoup d'essence.

Il y a progrès lorsqu'on fait plus de commerce avec moins d'argent.

Apprécions les petites joies et n'ambitionnons pas les grands bonheurs.

Diogène

M. Perrault

Chaque fois qu'un ministre s'absente, c'est à M. Perrault qu'il incombe de le remplacer. Comme le ministre de la Voirie n'a jamais refusé l'effort, on est sûr de son endurance.

Un trait

Miss Walsh, secrétaire de l'union des institutrices anglaises, est d'avis que la femme député n'est pas un succès à Londres. Elle lui reproche d'être trop empressée d'épouser "des causes" plus populaires que bonnes. On épouse ce qu'on peut, et la faute est souvent aux circonstances.

Modernisme

Au moment que Gandhi annonce qu'il portera des pantalons pour voyager en Angleterre, les princesses sortent sans voile aux Indes. N'est-ce pas le moment de signaler que la mode hindoue témoigne bien que la pudeur ne tient pas toute au costume ?

M. Briand

Immédiatement après son échec à l'élection de Versailles, M. Aristide Briand est passé en Suisse. Mais ce n'était pas pour fuir son ingrate patrie ! Si ce candidat défait a du dépit, il le cache bien en continuant de servir la France dans une position aussi délicate, sinon plus, que celle de Président de la République.

Souvenir

L'élection de M. Doumer à l'Elysée rappelle l'odyssée du Général Boulanger, que l'homme du jour battit autrefois dans une division parisienne. Beaucoup de gens ignorent tout du Général Boulanger, hormis la marche militaire composée en son honneur et qui fut autrefois très populaire à Québec. Mais c'est au tour de M. Doumer de voir à "complimenter l'armée française".

A CHACUN SON JARDIN

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, Man., 15. — Le conseil de ville a devant lui une suggestion recommandant de distribuer gratuitement des graines de semence à tous les hommes mariés sans travail afin de leur permettre de cultiver un petit jardin et pourvoir leur famille de divers produits agricoles qu'ils n'auront pas besoin d'acheter.

UNIVERSITE EN FEU

(Serv. de la Presse Canadienne)

Santiago, Chili, 15. — Un incendie dont l'origine n'est pas établie a endommagé, hier, l'Université catholique de cette ville. Les dommages atteignent $500,000. La police cherche à établir l'exactitude de divers rapports d'après lesquels ce feu serait l'oeuvre d'incendiaires.

TEMPERATURE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 15. — Une dépression modérée couvre la vallée du Saint-Laurent et les Maritimes. La pression est élevée dans le nord du continent. La température a été pluvieuse dans les Maritimes, et belle dans le reste du pays.

	Min.	Max.
Dawson	28	50
Victoria	48	72
Vancouver	48	70
Calgary	48	68
Letnbridge	45	68
Edmonton	52	68
Moose Jaw	51	96
Regina	50	95
Brandon	54	93
Winnipeg	56	90
London	40	68
Toronto	42	70
Kingston	46	66
Ottawa	44	70
Montréal	48	60
Québec	46	62
St-John	42	46
Halifax	40	50
Charl'town	40	46

PRONOSTICS:

Vallee de l'Outaouais et Haut St-Laurent : — Vents d'ouest, beau et chaud.

Bas St-Laurent : — Vents modérés, nuageux, quelques averses probables, même température.

Golfe et Côte Nord : — Vents modérés, incertain, avec averses locales.

Maritimes : — Vents modérés, nuageux, averses locales et brouillard.

UNE TORNADE S'EST ABATTUE HIER SUR LA SASKATCHEWAN

(Serv. de la Presse Canadienne)

Saskatoon, Sask., 15. — Un message du correspondant de la Presse Canadienne à Régina annonce hier soir qu'un coup de vent avait abattu quatre tours supportant des fils de haute tension, près de la centrale de Régina et que comme conséquence cette ville avait été privée d'énergie électrique, hier après-midi. Vers minuit, le service électrique n'avait pas encore été rétabli.

Plusieurs automobiles ont été écrasées sous des poteaux de télégraphe et de téléphone, mais on ne croit pas qu'il y ait eu des victimes.

DEUX SEANCES A OTTAWA LE JOUR DE L'ASCENSION

LE COMTE JELLICOE EN ROUTE POUR LE CANADA

(Serv. de la Presse Canadienne

Montréal, 15. — L'amiral comte Jellicoe, accompagné de Lady Jellicoe, et de leurs deux filles, s'embarqueront à Liverpool le 15 août, sur le Duchess of York, pour venir en Canada et inaugurer l'Exposition canadienne Nationale de Toronto.

M. Vincent Dupuis propose que la Chambre prenne congé mais le président Black le rappelle à l'ordre. — Le vote est alors demandé. — Conservateurs et libéraux canadiens-français s'unissent mais la motion est défaite. — MM. Bennett, King et Gardiner pour la séance du jeudi. — Encore les estimés.

PIQUANT INCIDENT

(PAR EDMOND CHASSE)

Ottawa, 15. — La Chambre des Communes a siégé hier, fête de l'Ascension, et cela a provoqué un incident très intéressant. A peine le Président avait-il fait ouvrir les portes que M. Vincent Dupuis (libéral, Laprairie-Napierville) était debout. M. Dupuis souleva une question de privilège. Il déclara que l'Ascension était observée comme un dimanche par les catholiques et que la Chambre ne devait pas tenir de séance ce jour-là.

Le Président Black bondit, rappela le député de Laprairie à l'ordre et décida que la séance était parfaitement régulière.

M. Dupuis se leva de nouveau, cette fois sur un point d'ordre, mais le Président le rappela une seconde fois à l'ordre et l'invita à se rasseoir.

M. Vincent DUPUIS.—"M. le Président, je veux proposer l'ajournement."

VOIX à droite.—"Il est trop tard."

M. DUPUIS.—"J'ai l'honneur de proposer l'ajournement de la Chambre."

Le Dr Denis (Montréal-St-Denis) seconde la motion.

Le député de Laprairie-Napierville voulut prendre la parole pour expliquer sa proposition. Mais M. l'Orateur l'empêcha de parler.

Le Président BLACK.—"La motion n'est pas discutable."

M. DUPUIS.—"Alors, je demande le vote."

Une vingtaine de députés de la gauche se levèrent (cinq auraient suffi) pour réclamer le vote, qui causa des surprises inattendues.

Tous les députés canadiens-français des diverses provinces, qui étaient présents votèrent pour la motion Dupuis en faveur de l'ajournement de la Chambre à l'occasion de la fête de l'Ascension. Tous firent bloc à l'exception de l'hon. M. Alfred Duranleau et de l'hon. M Maurice Dupré qui votèrent contre L'hon. M. Arthur Sauvé était absent.

Onze députés conservateurs canadiens-français s'unirent avec leurs compatriotes libéraux avec quelques députés anglais de la gauche, entre autres M. M.-F. Hepburn, chef libéral de l'Ontario, et M. S.-W. Jacobs, pour voter en faveur de la proposition de M. Dupuis. Il y eut 49 votes pour l'ajournement et 107 contre.

Les trois chefs des partis, M. Bennett, M. King et M. Gardiner, votèrent contre. M. Henri Bourassa, comme l'hon. M. Sauvé, était absent. M. Armand LaVergne était aussi absent. Dans le passé, la fête de l'Ascension était observée au Parlement, mais l'an dernier la Chambre siégea ce jour-là. Le gouvernement Bennett a prétendu que la règle établie en 1930 par le gouvernement King devait être observée cette année. Voilà pourquoi la majorité fut de 58 voix contre l'ajournement. C'est la première fois depuis le nouveau régime et depuis longtemps que des députés cana-

(Suite à la page 16)

DEMISSION DE M. BRIAND

Le ministre des Affaires Etrangères remet son portefeuille puis part pour Genève.

TOUT S'ARRANGERA

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 15. — Les chances que M. Aristide Briand reste à son poste de ministre des Affaires Etrangères en depit de sa défaite aux élections présidentielles semblent s'améliorer du fait qu'il a accepté d'aller à Genève pour y rencontrer le comité de la fédération pan-européenne.

Le vote d'avant-hier est généralement consideré comme n'étant pas hostile à M. Briand en tant que ministre des Affaires Etrangères, et l'on croit en bien des milieux qu'il sera, à son arrivée à Genève, l'objet d'une réception qui l'induira à revenir sur sa décision de démissionner. M. Briand a remis sa démission au conseil des ministres, hier, mais ce dernier a refusé de l'accepter.

Bien que M. Briand n'ait pas indiqué ses intentions futures, ses amis prétendent que s'il reste à Genève pour l'ouverture de la session du comité pan-européen et s'il représente la France à l'assemblée du Conseil de la Société des Nations, il finira par retirer sa démission.

M. Briand est parti pour Genève hier soir.

A LA LIGUE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Genève, 15. — Battu dans son propre pays aux élections présidentielles, M. Aristide Briand, ministre des Affaires Etrangères de France, va reprendre aujourd'hui ses efforts pour amener les hommes d'E-

(Suite à la page 16)

EXECUTION CE MATIN

Vincent sera pendu aujourd'hui à Sherbrooke.

(Service de la Presse Canadienne)

Sherbrooke, 15. — Résigné à son sort, ayant perdu tout espoir de voir les autorités commuer sa sentence, Albert Vincent, un bûcheron de Roxton Falls Qué., âgé de 28 ans, se préparait, hier soir, à monter sur l'échafaud ce matin, au lever du jour. Vincent fut trouvé coupable par la cour du banc du roi d'avoir tué Edmond Trudeau, cultivateur de Flodden, Qué.

Les gardes de la prison ont déclaré que le condamné avait passé une journée paisible, hier, causant et riant avec les membres de sa famille qui lui firent leur visite d'adieu.

MORT DE D. BELASCO

(Service de la Presse Canadienne)

New - York, 15. — David Belasco est décédé hier, après avoir consacré plus de cinquante années de sa vie au théâtre. Le défunt, qui a succombé à une syncope de coeur, aurait eu 77 ans dans deux mois. Il avait 14 ans lorsqu'il écrivit et produisit "The Regulator's Revenge", et il poursuivit infatigablement son oeuvre jusqu'à sa mort.

PAUL DOUMER DEFAIT BRIAND ET SUCCEDERA A DOUMERGUE

Le président du sénat est élu à la tête de la république française au second tour de scrutin. — Le premier vote donne 442 à Doumer, 401 à Briand et 14 à Hennessy. — Les partisans de ce dernier annoncent qu'ils se rallieront à Doumer et le ministre des Affaires Etrangères retire sa candidature en faveur de Pierre Marraud, qui est défait par 504 contre 334. — Une séance mémorable à Versailles.

ARISTIDE SUPPORTE VAILLAMMENT SON ECHEC

(Serv. de la Presse Canadienne)

Versailles, 14. — M. Paul Doumer, président du sénat français, a été élu président de la république, mercredi, battant M. Aristide Briand, ministre des Affaires Etrangères, qui était cependant le favori.

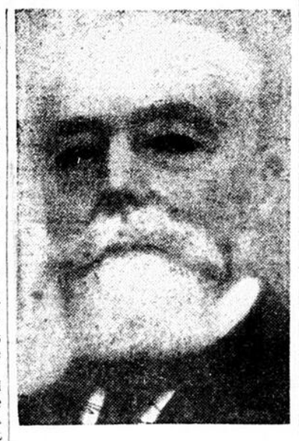
M. Doumer a remporté la victoire au second tour de scrutin par 504 votes contre 334 en faveur de Pierre Marraud, sénateur, un candidat de la onzième heure. Toutefois cette victoire s'était annoncée comme certaine au premier tour de scrutin, qui lui avait valu 442 votes contre 401 en faveur de M. Briand.

Répudié par quelques-uns de ceux dont il avait escompté l'appui, M. Briand se retira après le premier tour, et le vote socialiste se reporta sur M. Marraud, mais il ne fut pas suffisant pour lui permettre de vaincre le président du sénat.

Le premier ministre Pierre Laval notifia officiellement M. Doumer de son élection comme président de la république, et le nouvel élu, qui est âgé de 74 ans, répondit par une brève allocution dans laquelle il loua la politique étrangère de M. Briand et exprima l'espoir de voir le ministre des Affaires Etrangères rester à son poste et poursuivre son oeuvre.

La défaite de M. Briand au premier tour de scrutin fut une surprise générale pour la majorité des experts politiques, qui avaient escompté pour une majorité qui aurait répeté celle que lui avait accordée la Chambre des Députés quelques jours auparavant, après avoir discute sa politique étrangère.

L'élection de M. Doumer à la présidence de la France couronne une longue carrière dans le service du gouvernement. Le président-élu servit en Indo-Chine et il occupa plusieurs postes ministériels. De plus



M. PAUL DOUMER, président de la République Française.

la France n'oublie pas qu'il a perdu quatre fils dans la Grande Guerre.

M. Doumer fut chaudement félicité par les membres du gouvernement réunis à Versailles, ainsi que par les sénateurs et députés. Une réception impromptue eut lieu dans le salon Marengo. Immédiatement après le premier tour de scrutin, M. Briand décida de rentrer dans Paris. Il serra la main de son adversaire en lui déclarant que les événements de la journée n'altéreraient aucunement leur vieille amitié.

Le nouveau président avait été battu aux elections présidentielles de 1905, alors qu'il s'était présenté contre "papa" Fallières.

(Suite à la page 16)

APPEL DES LIBERAUX ANGLAIS EN FAVEUR DU DESARMEMENT

Une conférence du parti invite les gouvernements à se donner la main pour faire un succès de la conférence de 1932. — L'échec de Briand à l'élection présidentielle de Versailles et les armements français inquiètent Sir Charles Hobhouse.—Un discours de Miss Lloyd George.

L'ALLEMAGNE IMPATIENTE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Buxton, Derbyshire, Ang., 15. (Par George Hambleton, correspondant de la Presse Canadienne). — Le grondement des machines de guerre a eu son écho, hier, à la conférence libérale nationale. Cette conférence a adopté une résolution rattachant les énormes dépenses pour les armements aux tarifs élevés comme étant les principales causes de la crise mondiale actuelle. Elle a aussi invité tous les gouvernements à se donner la main pour faire de la conférence du désarmement de 1932 un monument dans l'histoire en aidant "à réduire au minimum les dépenses militaires qui, en tout temps, ont précipité la guerre au lieu de la prévenir".

Sir Charles Hobhouse, ministre des Postes dans le gouvernement Asquith, déclara en proposant cette résolution que jamais depuis la guerre la paix mondiale n'avait été plus menacée que maintenant. Il considéra avec alarme la défaite de M. Aristide Briand comme candidat à la présidence de la France, avant hier. "M. Briand, ce Français éminent qui a défendu avec tant d'ardeur et de constance la cause et la pratique de la paix, a essuyé une rebuffade aux mains de ses propres compatriotes", dit-il.

Miss Megan Lloyd George, fille du chef libéral, parlant à son tour contre les armements, demanda: "A quoi sert d'édifier une nouvelle structure sociale, si vous devez emplir les caves de dynamite?"

"La France", poursuivit-elle, "est plus complètement armée que ne l'était l'Allemagne en 1914. La France

(Suite à la page 16)

NOTRE COMMERCE AU MOIS D'AVRIL

(Serv. de la Presse Canadienne

Montréal, 15. — Le commerce canadien pour le mois d'avril, le premier de la présente année fiscale,a diminué de $39,-037,699, par rapport au mois d'avril 1930. suivant un rapport fourni hier par le département des Finances du gouvernement fédéral.

M. HENRY A QUEBEC

Le ministre de France au Canada sera ici le 18 courant.

(Service de la Presse Canadienne)

Montréal, 15. —L'honorable Charles-Arsène Henry, ministre de France au Canada, fera la semaine prochaine sa première visite officielle à la province de Québec. Il arrivera d'Ottawa à Montréal le 17 mai, en automobile, et après avoir passé quelques heures ici, il repartira pour Québec, où il sera le 18. A ce dernier endroit, il, rendra visite à des dignitaires de l'Eglise et à des représentants de l'Etat, et reviendra dans la Métropole le 21 mai. Le lendemain une réception sera donnée en son honneur par la Chambre de Commerce Française du Canada.

AS MALCHANCEUX

L'aviateur japonais Yoshihara brise son avion en amerrissant.

Tokio, 15.—Seiji Yoshihara, aviateur japonais qui tente une envolée de Tokio à San Francisco, a endommagé son hydravion, hier, et son entreprise sera de ce fait considérablement retardée. Le brouillard qui lui cachait les pics volcaniques des îles Kurile et rendait la navigation aérienne dangereuse, le força à amerrir, et pendant quatre heures son hydravion dériva sur l'océan, jusqu'au moment où il fut recueilli par le vapeur Hakuko Maru.

ON MANGE BIEN
au
CHATEAU CHAMPLAIN
Au Grill : Table d'hôte et à la carte

L'HEROISME DES ORPHELINS SAUVE UN COUVENT ESPAGNOL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Madrid, 15. — L'héroïsme de jeunes orphelins a remporté une victoire contre la violence de la foule, dans la petite ville de Molina, dans le sud-est de l'Espagne. Des dépêches annoncent que des émeutiers qui tentaient d'envahir le couvent et de l'incendier, se trouvèrent en présence d'une centaine d'orphelins qui essayèrent de les repousser avec ds bâtons, des pierres et de leurs faibles poings. Le courage de ces jeunes enfants émut tellement la foule excitée, que celle-ci se retira sans endommager le couvent.

SUCCES COMPLET POUR L'EMPRUNT DIT BENNETT

Le Premier Ministre, dans un message au peuple canadien, annonce que le total des applications signées hier matin s'élevait déjà à $300,000. — Ce magnifique record de trois jours, ajoute M. Bennett, démontre la confiance de la population dans l'avenir du Dominion. — Discours au radio.

REMERCIEMENTS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 15. — Le nouvel emprunt de conversion de $250,000,000 est un succès sans pareil. Dans un message par radio au peuple canadien, le T. H. M. R.-B. Bennett, premier ministre du Canada, et ministre des Finances, a annoncé que le total des applications signées hier matin atteignait un chiffre au-delà de $300,-000,000.

"Ce magnifique record pour trois jours de travail", dit le premier ministre démontre la confiance des Canadiens dans l'avenir de notre Dominion et ne peut que contribuer à promouvoir notre crédit dans toutes les parties du monde. Le succès de cet emprunt a dépassé nos espérances".

Le premier ministre a remercié le comité général et les sous-comités de l'emprunt pour leurs efforts. Etant donné le fait que les réponses à l'invitation à échanger les obligations déjà détenues sont si nombreuses, que les petits porteurs de titres du pays ne font que commencer à envoyer leurs applications et que des câbles sont reçues de l'étranger, il a été décidé qu'il n'est que juste de fournir à chaque personne l'opportunité raisonnable de convertir ses obligations et par conséquent la date fixée pour la fermeture de l'emprunt de conversion, c'est-à-dire le 23 mai, ne sera pas changé pour le moment, a ajouté le premier ministre.

Terminant son message, M. Bennett déclara: "Pour ce que vous avez fait, je vous remercie sincèrement. Ce qui va se produire d'ici à quelques jours témoignera de l'active coopération de mes compatriotes et en ceci comme dans toutes les opérations financières futures, je promets que le gouvernement du Canada ne servira que les meilleurs intérêts des contribuables du Dominion".

CONVENTIONS A L'HORIZON

Les libéraux les tiendront dans les comtés actuellement sans représentation à la Législature. — Et les élections?

CHEZ LES CONSERVATEURS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 15. — On s'attend à ce que des conventions libérales soient tenues prochainement dans les comtés de la province de Québec qui sont actuellement sans représentant à la Législature. Une telle convention a eu lieu lundi dernier dans le comté de Brome, où le col. R.-F. Stockwell, C.R., a été choisi comme candidat libéral. Les autres sièges vacants sont: Montcalm, Lévis et Dorchester. Les conservateurs n'ont pas encore annoncé leurs plans.

On ignore encore si la province aura des élections générales cette année. Plusieurs observateurs croient à un appel au peuple cet automne, bien que la Législature puisse encore tenir une autre session si le premier ministre Taschereau et son cabinet en décident ainsi. Dans un tel cas, des élections partielles seront probablement tenues.

Tout laisse prévoir que le chef de l'opposition conservatrice, le maire Houde, de Montréal, entreprendra une tournée provinciale cet été, mais aucun plan définitif n'a été annoncé cependant. L'organisation se poursuit dans Montréal, principalement sous le rapport de la formation d'associations de la jeunesse conservatrice.

M. HERBERT MARLER ARRIVE A VANCOUVER

(Serv. de la Presse Canadienne)

Vancouver, C.A., 15.— L'honorable M. Herbert Marler, ministre canadien au Japon, est arrivé ici et prendra bientôt le train pour Ottawa où il fera rapport au gouvernement sur les possibilités de développement du commerce canadien en Orient.

LA SITUATION EN ESPAGNE

La journée d'hier a été calme.—Les foules remplissent les églises pour l'Ascension.

FIN DES DESORDRES?

(Service de la Presse Canadienne)

Madrid, 15 — Bien que surmené déjà, le cabinet républicain s'est réuni pour une longue séance, hier soir, afin d'aviser aux moyens à prendre pour prévenir la répétition de désordres et d'incendiats comme ceux qui ont terrorisé l'Espagne depuis quatre jours, et aux châtiments à imposer aux coupables.

Les actes de violence semblent avoir diminué. Les catholiques sont retournés à leurs temples, hier, pour les offices de la fête de l'Ascension et partout les affaires et l'industrie ont suspendu leurs activités.

Toutes les grandes églises furent remplies et les prêtres purent accomplirent les devoirs de leur ministère sans encombre.

Pour la première fois le gouvernement a la confiance de la marine et de l'armée. Si une partie de l'armée avait voulu se révolter, elle aurait eu amplement l'opportunité de le faire cette semaine, mais au lieu de cela, toutes les forces militaires ont obéi aux ordres du gouvernement républicain.

Des cas isolés de pillage et de destruction de biens religieux se sont produits hier, mais à part cela, l'ordre a été assez bien respecté, grâce à la loi martiale. Le gouvernement a procédé à plusieurs autres arrestations, hier parmi les monarchistes, les communistes et autres éléments agités.

Un grand nombre, sinon la majorité des quelques 5,000 couvents d'Espagne ont été désertés par les moines et les religieuses qui se sont refugiés dans des résidences privées. Beaucoup ont refusé de rentrer dans leurs monastères, même après que le gouvernement leur eut garanti la sécurité.

Dans chacun de ces cas, le gouvernement a fait poser les scellés sur les portes des couvents, placé des gardes, et prié les gens de ne pas endommager ces propriétés.

Le président Alcala, dans une déclaration à la presse, hier, a attribué ces troubles à une "coincidence" entre les royalistes et les socialistes, desireux de jeter du discrédit sur la république. Lorsqu'on lui demanda pour quelle raison les autorités n'avaient pas prévenu les incendies, il répondit : — "Nous fûmes d'abord pris par surprise, et ensuite il nous aurait fallu une armée pour protéger tous les couvents et toutes les églises".

Ce n'est pas la première fois dans l'histoire espagnole que les édifices religieux sont dévastés. En 1835, des centaines de personnes perdirent la vie dans des émeutes semblables et plusieurs maisons religieuses furent incendiées. En 1910, dix personnes et plus furent tuées à Barcelone, dans une grève générale, et quelques couvents furent détruits.

Southport, Ang., 15. — Horton Smith, des Etats-Unis, et Mario Churio, de l'Argentine, sont en tête de liste dans le tournoi local de golf avec 146 chacun.

Le Premier Ministre Mac-Donald annonce que les activités de l'Angleterre, dans ce domaine, seront désormais limitées aux recherches scientifiques. — Le R-100 sera conservé pour fins expérimentales. — Le maintien du mat de St-Hubert sujet à l'approbation du gouvernement canadien.

DEBAT A WESTMINSTER

(Service de la Presse Canadienne)

Londres 15. — Formulant sa déclaration depuis longtemps attendue sur la politique future de la Grande - Bretagne à l'égard des dirigeables, le premier ministre Mac-Donald a laissé entendre, hier, à la Chambre des Communes, que les activités de l'Angleterre dans ce domaine seront principalement limitées aux recherches scientifiques. Le R-100 sera conservé sans altérations comme navire aérien pour fins expérimentales, et la base de Cardington sera maintenue comme base de recherches.

Les mats d'ancrage établis à l'aéroport de St-Hubert, près de Montréal, à Ismailia, en Egypte, et à Karachi, Inde, seront aussi conservés. Toutefois le maintien du mât de St-Hubert sera sujet à l'approbation du gouvernement canadien. M. MacDonald a déploré de n'avoir pas encore reçu de reponse du gouvernement canadien aux communications du gouvernement anglais sollicitant son opinion.

"Nous croyons qu'avec la coopération du gouvernement canadien sur la même base que celle qui nous fut accordée pour la construction du mât, ce dernier devrait être maintenu aussi longtemps que le nouveau plan sera en opération", dit le premier ministre.

Sir John Simon, libéral, interrompit M. MacDonald pour dire qu'il était sous l'impression que le mât d'ancrage de St-Hubert avait été érigé aux frais du gouvernement canadien, et que celui de Karachi avait été édifié aux dépens du gouvernement de l'Inde.

Le premier ministre répondit que ces deux mâts avaient été construits aux frais de la Grande-Bretagne.

Plusieurs orateurs ont suggéré au gouvernement anglais de recommander au gouvernement canadien d'intensifier la production de l'hélium. M. F. Montagu, sous-secrétaire de l'Air, répondit qu'étant donné le programme désormais limité du R-100, il n'était pas nécessaire de considérer la substitution de l'hélium au gaz hydrogène. Il ajouta qu'il fallait aussi tenir compte du coût, qu'une usine en Angleterre couterait $500,000 pour sa construction, et $100,000 par année dans la suite. Il mentionna aussi que la plus grande legérete de l'hydrogène était chose à considérer. Cette explication termina le débat.

GANDHI SE REND CHEZ WILLINGDON

Le chef hindou aura une entrevue avec le vice-roi aujourd'hui. — Lord Willingdon prépare la seconde conférence.

CHOIX D'UNE DATE

(Service de la Presse Canadienne)

Simla, Inde, 15 — Le vice-roi de l'Inde, le comte de Willingdon, répondant à la demande du premier ministre MacDonald le priant de mettre fin à l'incertitude qui règne toujours dans les affaires hindoues, a convoqué hier une conférence de la Table Ronde en miniature qui a provisoirement convenu d'une date, au début de novembre, pour réunir la seconde conférence de la Table Ronde sur les affaires hindoues à Londres.

Il est probable que le comité de la structure fédérale se réunira à Londres en septembre, après la vacance parlementaire. Plusieurs délégues ont prévenu le gouvernement hier, que tout retard à formuler les derniers plans de la conférence de Londres ne fera qu'accroitre la tension qui règne dans l'Inde actuellement.

Mahatma Gandhi n'a pas pris part à la reunion d'hier, parce que Lord Willingdon désire le consulter ainsi que quelques-uns de ses associés privément, aujourd'hui, au sujet de la participation nationaliste à la conférence de Londres.

LES OUVRIERS A ROME

Ils ont une assemblée générale au Vatican, hier après-midi.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Cité Vaticane, 15. — Une assemblée générale des délégués ouvriers a eu lieu hier après-midi dans la cour de la chancelerie papale. Ce matin, Sa Sainteté a célébré la messe dans la cathédrale de St-Pierre devant une grande foule.

Boston, 15. — Avec deux "flying tackles", en 14.07 et 1.21, après avoir perdu une chute, Sonnenberg a dé-Zarynoff, n pr-sence de 10,000 personnes, hier soir, à Boston.

Londres 15. — Sir Thomas Lipton a été élu hier membre du Royal Yacht Squadron.

LA NAVIGATION

QUATRE CENTS INVITES ONT PRIS LE LUNCH HIER MIDI A BORD DE L'EMPRESS OF BRITAIN

Ilé étaient les hôtes du Pacifique Canadien à bord du nouveau paquebot de la compagnie actuellement dans le port de Londres. — Sir George McLaren Brown présidait ces agapes qui furent des mieux réussies. — Une nouvelle fête aura lieu sur le paquebot le 20 mai prochain et S. A. R. le prince George a promis d'y assister.

UN TOURNOI DE TENNIS ET DE "SQUASH"

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 15. — Le spacieux "Empress of Britain", du Pacifique Canadien a été le théâtre d'une réception officielle hier midi quand la grande compagnie canadienne a offert un lunch à plus de 400 invités dans la salle à diner du vaisseau. Sir George McLaren Brown qui présidait ce lunch après avoir souhaité la bienvenue aux visiteurs au nom du président de la compagnie, M. E.-W. Beatty, et de tous les directeurs déclara que le nouveau paquebot se classerait facilement dans la catégorie des transatlantiques qui parcourent la distance entre les deux continents en l'espace de 5 jours.

Faisant allusion au dernier record de l'"Empress of Japan" pour la traversée de l'Atlantique, l'orateur fit remarquer qu'avec l'entrée en service de l'"Empress of Britain" l'extrême Orient ne serait plus qu'à 17 jours de Londres. Sir George ajouta en terminant que le geste de Son Altesse Royale le Prince de Galles en présidant la cérémonie du lancement devait nous encourager à développer nos relations commerciales le plus possible et à nous lancer dans une ère de prospérité sans précédent.

Lord Moynhan, président du Collège Royal des Médecins, répondit au nom des invités. "Le Pacifique Canadien en investissant plus de 22 millions de livres Sterling depuis la dernière guerre nous a donné une splendide évidence du courage de la race canadienne comme aussi la foi que ce peuple a en l'avenir", dit-il. "Cette compagnie a détenu et détient encore un record d'efficacité qui peut être cité en exemple au monde entier".

Tous les invités ont visité le paquebot de la proue à la poupe, au cours de l'après-midi. La réception a été un succès complet. Le 20 mai prochain, lady Louis Mountbatten présidera un lunch et une dance qui seront donnés à bord au profit des pauvres. Cette organisation charitable qui a nom "Les amis des pauvres", a comme présidente lady Mountbatten et comme patronne la Reine Marie d'Angleterre. Son Altesse Royale le prince George assistera à cette réception qui doit réunir l'élite de la société anglaise. A cette occasion, des exhibitions de tennis et de "squash" seront données sur les "courts" réglementaires dont le vaisseau est pourvu. L'"Empress of Britain" est le seul paquebot au monde possédant un "court" de tennis et une salle de squash où des parties de championnat peuvent être disputées.

Les joueurs de renommée internationale prendront part à ces tournois d'exhibition le 20 mai prochain. On remarque entre autres: le docteur J. C. Gregory, O. G. N. Turnbull, le lieutenant-colonel A. R. P. Kingscote, M. C., sir Leonard Lyle, tous des joueurs de renommée mondiale; le capitaine V. A. Cazalet, M. P., champion amateur d'Angleterre au "squash" et F. M. Strawson.

L'ARRIVEE DU "BRITAIN"

Plusieurs personnages de marque ont promis leur distingué patronage aux fêtes qui marqueront l'arrivée, dans le port de Québec, du nouveau paquebot de 42,500 tonnes du Pacifique Canadien, l'"Empress of Britain". Outre Leurs Excellences, Lord et Lady Bessborough, on remarque les noms du lieutenant-gouverneur et de Mme Carroll, de l'hon. L.-A. Taschereau, Premier Ministre de la province de Québec et de Mme Taschereau, de Son Honneur le maire H.-E. Lavigueur de Québec et Mme Lavigueur. Le programme des fêtes a été élaboré par le chapitre municipal de l'Ordre des Filles de l'Empire, les autorités du Pacifique Canadien ayant mis le puissant paquebot à leur disposition pour les dates des 2, 3 et 4 juin prochain. Les cérémonies qui marqueront la première visite de ce navire à Québec promettent d'éclipser celles qui se déroulèrent l'an dernier lorsque l'"Empress of Japan" vint dans la vieille capitale.

UN RECORD DU "CANADA"

Vancouver, 15. — L'"Empress of Japan" qui détient le "blue ribbon", du Pacifique, aura un record à abaisser lors de son prochain voyage. En effet, l'"Empress of Canada" qui s'est présenté au large de la station de la Quarantaine à 9 heures 30 hier matin venait d'abaisser de 30 heures la durée du voyage entre Honolulu et Victoria. La distance de 2419 milles entre les deux ports a été parcouru en 4 jours, 12 heures et 36 minutes, ce que jamais un vaisseau n'a pu accomplir à date. On croit toutefois que l'"Empress of Japan" qui détient toujours le record pour le voyage direct entre le Canada et le Japon pourra apporter une diminution de 6 autres heures à ce temps.

DES PERSONNES DE MARQUE ASSISTERONT AU LANCEMENT

Plusieurs invitations ont été transmises pour la cérémonie de lancement du SS. "Charlottetown" qui doit prendre la mer mercredi prochain aux chantiers Davie. — Quelques détails sur ce vaisseau d'une construction tout à fait spéciale. — Les passagers auront des locaux spacieux à leur disposition.

ESSAIS PRELIMINAIRES SUR LE FLEUVE

Le SS. "Charlottetown" qui glissera dans les eaux du St-Laurent mercredi prochain, aux chantiers de la Compagnie Davie, subira toute une série d'essais en face de la ville et non loin de La Malbaie où des ingénieurs ont déjà installé sur la barge des points de repaire pour calculer la vitesse que peut maintenir le vaisseau en luttant contre les vents ou les courants de même que sa vitesse maximum lorsqu'il peut profiter de ces deux conditions.

Le détroit entre l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme étant bien souvent rempli de glace durant l'hiver, les constructeurs ont pourvu le "Charlottetown" d'une proue absolument solide qui lui permettra de naviguer en tout temps de l'année. Il y aura place à bord pour 16 convois de chemin de fer, une quarantaine d'automobiles et 750 personnes y compris l'équipage. L'espace réservé aux passagers sera considérable. Cinq grandes salles publiques, une salle à diner, un salon et un fumoir seront à leur disposition sur le pont supérieur.

D'une longueur de 324 pieds par 59 de large, le SS. "Charlottetown" dont les plans ont été exécutés par la maison Lambert & Cameron, architectes navals, sera du dernier modèle. Toute la machinerie sera installée à bord le jour du lancement et il ne restera plus aux ouvriers qu'à faire la décoration des salles avant que ne soit donné le signal du départ pour l'Ile du Prince Edouard.

Parmi les invités à la cérémonie du lancement, on remarque Son Excellence le lieutenant-gouverneur de la Province, l'honorable H.-G. Carroll et madame Carroll; Son Excellence l'honorable M. Charles Dalton, lieutenant-gouverneur de l'Ile du Prince-Edouard et madame Dalton, qui sera la marraine du nouveau vaisseau; l'honorable M. L.-A. Taschereau, Premier Ministre de la Province et madame Taschereau; l'honorable M. W.-M. Lea, Premier Ministre de l'Ile du Prince Edouard et madame Lea; l'honorable M. R. J. Manion, ministre des Chemins de Fer du Canada; l'honorable M. Alfred Duranleau, ministre de la Marine; l'honorable M. H.-A. Stewart, ministre des Travaux Publics, sir Henry Thornton, président des Chemins de Fer Nationaux du Canada et lady Thornton; W.-H. Coverdale, président de la Canada Steamship Lines, M. T.-R. Enderby, gérant-général de cette même compagnie, etc.

On croit que la plupart de ces personnages répondront à l'invitation qui leur a été faite d'assister au lancement de cette unité.

VOYAGE REMIS

Le voyage que le R. M. S. "Ausonia" devait faire sur le St-Laurent cette semaine a été contremandé. Le vaisseau n'effectuera son prochain départ vers nos ports qu'à la fin de la présente semaine.

SUR LE DUCHESS OF YORK

Il est tout probable que M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien s'embarquera ce matin sur le "Duchess of York" pour un court voyage en Angleterre. Sir Herbert Holt, un des directeurs de la compagnie, M. William Baird, gérant du trafic voyageur (division maritime) ainsi que M. J. Harry Smith, gérant de la publicité du C. P. R. partiraient aussi pour l'Europe sur le vaisseau. Ce groupe d'officiels nous reviendrait le 2 juin à bord de l'"Empress of Britain" qui terminera à cette date son "maiden trip" sur l'Atlantique.

La marée sera haute aujourd'hui à 4 heures 47 a. m. et 5 heures 09 p. m.

Le "Foundation Franklin", un remorqueur de sauvetage habituellement stationné à Rimouski, passera devant la ville à bonne heure ce matin trainant une drague à sa remorque. Le "Foundation Franklin" se rendra jusqu'à Sorel avec cette drague puis se dirigera ensuite vers Rimouski.

Un Auto fait du 59 milles à l'heure avec un gallon de gazoline

Les ingénieurs en automobiles, qui travaillaient depuis des années à diminuer la consommation de la gazoline, ont trouvé la solution dans une merveilleuse invention qui s'adapte à tous les automobiles. Un essai fait par l'un des ingénieurs a démontré qu'avec cet appareil on pouvait faire 59 milles au gallon de gazoline. Des milliers d'automobilistes ont déjà installé cette nouvelle invention. Non seulement ils ont constaté d'étonnantes économies de gazoline, mais ont été aussi agréablement surpris de voir que l'accélération était plus rapide, le démarrage instantané, le fonctionnement du moteur plus doux et la force motrice augmentée. The Whirlwind Mfg. Co., 616-5, Station C, Milwaukee, Wisc., offre gratuitement, pour un temps limité un appareil à ceux qui voudront l'introduire. Il a aussi besoin d'hommes de tous les endroits, désirant faire $100. par semaine dans leur propre territoire, en se chargeant du commerce local. Ecrivez-lui tout de suite pour lui demander un échantillon gratuit et des détails sur son avantageuse proposition.

Ann.

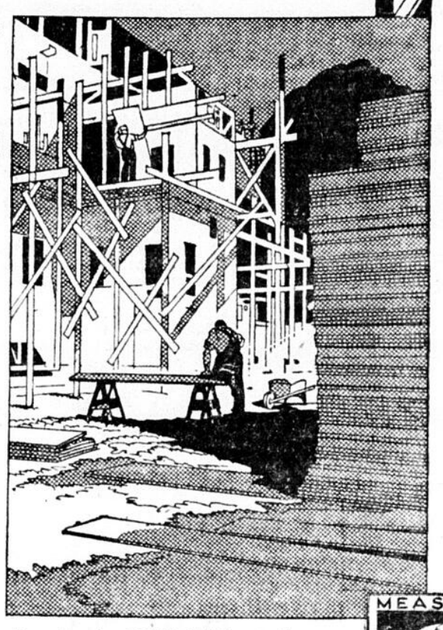
HOTEL LA SALLE
à MONTREAL
Chambre, bain et déjeuner spécial
Chambre simple, $3.00, $4.00 et $5.00 par jour
Chambre double, $4.00, $5.00 et $6.00 par jour
Suites de luxe — $8.00 à $10.00
Taux spéciaux à la semaine et au mois
Demandez notre pamphlet illustré
Coin des rues Drummond et Ste-Catherine

DORION & DORION
AVOCATS
Immeuble "Québec Power"
Tél.: 8121 — 8122
Chs-Nap. Dorion, C.R., M.P.
Fréd. Dorion, B.A., LL.L.
Noël Dorion, B.A. LL. L.

NEW YORK
PHILADELPHIE
BALTIMORE
WASHINGTON
Le WASHINGTONIAN
Départ quotidien de la Gare du Palais à 3.45 P. M. (Heure de l'Est)
Somptueux service direct pour Hartford, New Haven, New-York (Gare Pennsylvanie), Philadelphie, Baltimore et Washington. Correspondance commode à New-York pour Atlantic City. Pas de correspondance entre les gares.
Wagons-compartiments-salons et "chambrettes", wagon-restaurant, wagons de premières.
Renseignements aux Bureaux des Billets en Ville, 10, rue Ste-Anne et Hôtel St-Roch. Tél. 2-8200.
CANADIEN NATIONAL

Riche en Vitamines Reconstituantes


FROMAGE KRAFT
Fait au Canada par les fabricants du Velveeta et de la Sauce à Salades Kraft

Les hommes qui connaissent bien la construction sont très en faveur DE LA TEN/TEST

LES architectes, les entrepreneurs et les techniciens en chauffage — les hommes qui connaissent bien tout ce qui concerne la construction — sont les plus chauds partisans de la TEN-TEST.
La planche isolatrice TEN-TEST est plus forte que celle de bois, et beaucoup plus économique. Elle est faite pleine, en épaisseurs variant de un demi à deux pouces, ce qui vous permet d'obtenir un plus haut degré de protection contre les extrêmes froids d'hiver et chaleurs d'été.
Parce qu'elle est très facile à travailler, il n'y a presque pas de déchets, et son usage dans vos planchers, vos murs et vos plafonds diminuera vos frais de construction. A cause de son exceptionnelle propriété isolante, elle diminue aussi les frais de chauffage, pendant l'hiver.
La planche TEN-TEST appliquée aux poutres, à l'intérieur de la toiture, vous procurera un plus grand confort et une pièce agréable à habiter, au lieu d'un grenier froid, nu et bon tout au plus à contenir des objets hors d'usage.
Informez-vous au sujet du TEN-TEST.
MEASURED INSULATION
"La Pionnière des Planches Isolatrices"
TEN-TEST
PLANCHE ISOLATRICE A CONSTRUCTION
PRUNEAU & CIE, Ltée, 112, rue St-Pierre, Tél.: 2-1230, QUEBEC
LEBOEUF & HOUDE, Ltée, 56, Laliberté, Tél.: 6718, QUEBEC
INTERNATIONAL FIBRE BOARD LIMITED, OTTAWA, ONTARIO.


EDWIN THOMPSON, lord-maire de Liverpool, Angleterre et lady Thompson qui visitent actuellement les Etats-Unis sous les auspices du maire Walker, de New-York, dont ils sont les hôtes. Ils ont fait la traversée sur le "Britannic".

CAFÉ RENO
le bon café, toujours frais

FEUILLETON

"LA FEE PRINTEMPS"

PAR

Jules MARY

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres.

No 47

—Mon Dieu, nous ne méritons pourtant pas cela!

Et la vieille sortit tout en pleurant sans savoir pourquoi.

Marie-Rose attend.

Il n'y a pas une minute que Martine est absente, lorsque l'on sonne.

C'est lui, c'est Laurent.

D'un pas chancelant, elle va ouvrir.

En passant devant une glace, elle y jette un coup d'oeil.

Comme elle est pâle et défaillante!... Laurent va se douter du premier coup que quelque chose de grave l'a changée depuis sa dernière visite.

Elle ouvre.

Laurent s'élance vers elle, les bras tendus, mais il s'arrête en la voyant, interdit.

—Marie! dit-il, qu'est-ce donc?

Elle dissimule. Elle cache son trouble sous un sourire. Il faut qu'elle soit prudente si elle veut tenir sa promesse. Heurter de front l'amour du jeune homme, c'est vouloir provoquer ses soupçons, éveiller sa défiance. Cet amour, — elle vient de penser à cela tout de suite, en voyant combien il est ému, — il faut qu'elle le détruise peu à peu, pour ainsi dire morceau par morceau. Il faut qu'elle fasse naître en Laurent des doutes, des craintes, jusqu'au jour où, lui déclarant qu'elle ne l'aime plus, ces doutes et ces craintes deviendront une poignante certitude.

—Quoi, mon Laurent? D'où vient votre frayeur?

—Vous n'êtes pas souffrante, Marie?

—Non . . . un peu de migraine peut-être.

Il l'embrasse tendrement et lui prend les mains.

—Vous avez les mains brûlantes . . . Voulez-vous que j'aille appeler un médecin?

—Non, ne vous préoccupez pas de moi, je vous en prit.

Et elle évite ses regards. Elle ne pourrait les supporter.

Ils sont assis l'un auprès de l'autre.

Laurent lui raconte ce qui s'est passé depuis deux jours qu'il ne l'a point vue. Il dit quelles sont ses espérances, dans l'enquête énergique qu'il poursuit avec Gaume.

Elle écoute, elle voudrait répondre, dire quelque chose, elle ne trouve rien.

Par fois, quand il prononce son nom, elle tressaille. On dirait que brusquement il vient de la réveiller.

Il est frappé, enfin de son étrange attitude. Il se tait. Inquiet, il se rapproche d'elle. Il lui enlace les épaules, retient les deux mains de la jeune fille dans son autre main et va l'embrasser au front.

Elle s'y refuse. Machinalement elle retire la tête. Elle repousse cette caresse.

Il se lève brusquement.

Et d'une voix altérée.

—Mon Dieu, Marie qu'avez-vous? . . . Je ne vous retrouve plus la même . . . Non, non, ne mentez pas . . . Vous essayez de vous éloigner de moi! vous n'osez me regarder . . . Vous êtes fâchée? . . . On a essayé de me nuire dans votre esprit? . . . Répondez-moi Marie, vous ne pouvez pas ainsi me laisser dans l'inquiétude . . .

—Je vous assure, Laurent.

—Regardez-moi donc et osez me dire qu'il ne s'est rien passé ici d'extraordinaire?

Elle s'efforce de relever les yeux. Mais le regard de Laurent est si douloureux qu'elle n'y résiste pas. Des larmes lui viennent.

Et lui la presse en couvrant ses mains d'ardents baisers.

—Vous le voyez bien, Marie, vous ne pouvez mentir . . . Parlez, parlez!

Elle se dégage.

—Non, non, dit-elle . . . Je ne vous ai pas menti . . . Je suis malade, nerveuse . . . prête à pleurer sans raison . . . Il n'y a rien de plus! . . . je vous l'affirme. Laurent, je . . . vous le jure! . . .

Il secoua la tête.

Il était facile de voir qu'il ne la croyait pas.

Elle souffrait cruellement. Mais le dur sacrifice était commencé. Elle irait jusqu'au bout.

—Laurent, dit-elle, je veux vous demander quelque chose qui vous coûtera beaucoup.

—Dites, Marie.

—Je désire,— fit-elle en tremblant bien fort,— que vos visites chez moi deviennent plus rares . . .

—Plus rares! et pour quel motif, ma chère Marie? . . .

—Le monde est méchant. Je vis seule. La calomnie est facile. Il ne faut pas lui donner de prétexte.

Il l'observait attentivement.

Etait-ce vrai, ce qu'elle disait? Ou n'était-ce qu'une histoire inventée, sur-le-champ, pour cacher les raisons de son changement, de son attitude étrange?

Il vint se mettre à genoux devant elle.

—Ainsi, Marie, cela est bien vrai?

—Oui, fit-elle à voix basse.

—On vous calomnie!

—N'est-ce pas facile à comprendre? Sait-on comment vous . . . m'aimez? . . . Sait-on . . . que je dois . . . être . . . votre femme?

—Mais Martine est toujours présente à nos rendez-vous.

—Martine est une domestique.

—Elle vous a servi de mère.

—Ne peut-on dire qu'elle est faible ou complaisante?

—Oh! Marie, Marie, dit-il attristé, qu'exigez-vous de moi?

Sa tristesse la désespérait.

—Si nous nous voyons moins, dit-elle, nous pouvons nous écrire plus souvent . . . Rien ne sera changé . . .

—Rien, vous le croyez? dit-il.

Il la considérait toujours. Il ne la quittait pas des yeux. Il essayait de descendre dans l'âme de la jeune fille pour y pénétrer le secret qu'il y devinait.

Et il dit tout à coup.

— Je crois, Marie, que vous ne m'aimez plus! . . .

Mais le regard de Marie, le regard de ses beaux yeux noyés de larmes, lui parut si navré qu'il s'écria aussitôt.

— Pardon, Marie, pardon!

Et ils restèrent silencieux.

Marie souffrait. C'était une torture trop grande. S'il restait plus longtemps, elle se trahirait.

Il se leva pour sortir.

— Je vais vous laisser, Marie.

Il s'attendait sans doute à ce qu'elle le retiendrait.

Elle ne prononça pas un mot.

Il reprit avec amertume:

— Je vous demande pardon d'être venu, Marie, car je vois bien que je vous gêne et que vous attendez mon départ avec impatience . . .

— Oh! Laurent! Laurent!

Elle se retient; avec un effort suprême elle renfonce ses larmes.

Elle étouffait.

— Pardon! Marie, pardon! dit-il. Mais que voulez-vous? Est-ce ma faute si je vous parle durement? . . . Hier vous m'aimiez encore, j'en suis sûr, tout le criait en vous, vos yeux, vos soupirs, vos tendres caresses, comme vos douces paroles et aujourd'hui, je ne sais pourquoi, il me semble que vous ne m'aimez plus . . . on dirait qu'entre ma dernière visite et celle d'aujourd'hui, des ruines se sont élevées entre nous! . . . Pourquoi? . . . Je ne vous retrouve pas, Marie, lorsque vous faites allusion à je ne sais quelles calomnies répandues sur vous et sur moi. Vous êtes au-dessus de ces petitesses. Et du reste, Marie, le jour où vous serez ma femme vous pourrez relever la tête et faire taire ces calomnies . . . Non, non, ce n'est pas cela . . . soyez franche . . . Marie, vous qui m'avez toujours laissé libre dans votre âme, vous qui avez toujours eu le mensonge et la dissimulez-vous et me mentez-vous?

Elle dit, répondant à sa pensée intime, mais sachant bien qu'il se méprendrait sur ses paroles:

— L'avenir vous apprendra sans doute, Laurent, que je n'ai pas démérité vis-à-vis de vous!

Il fit un geste de découragement.

Il y avait en son regard, non seulement de la douleur, mais une sorte de colère contre elle.

— Adieu donc, Marie, puisque vous me renvoyez . . .

— Oh! mon Laurent, dit-elle désolée . . . Ai-je dit que je vous chasse, et pourquoi êtes-vous si dur pour moi?

— Je vous écrirai tous les jours que je vous aime, Marie, et tous les jours je vous dirai combien vous n'avez fait de la peine aujourd'hui. Mais je ne me représenterai plus devant vous . . . Non, non . . . j'attendrai que vous vous repentiez de votre froideur . . . que vous vouliez bien me rappeler . . . alors seulement je reviendrai, Marie . . . adieu . . .

Elle fit un vague geste.

Elle n'avait plus la force de parler.

Et il sortit, violemment ému, sans comprendre cet accueil.

A peine avait-il disparu que Marie éclatait en sanglots et roulait sur le parquet, en proie à une effrayante crise de nerfs.

Lorsqu'elle fut plus calme et qu'elle put réfléchir, elle murmura:

—Mieux vaut que cela se soit passé ainsi.

Martine ne se douta pas du drame de ce coeur; en rentrant elle trouva sa maîtresse plus pâle, plus fatiguée, plus abattue, mais elle ne fut pas inquiète.

Marie lui avait caché la visite de la marquise de Soulaimes et de Michel; Martine avait bien vu les visiteurs mais ne connaissait pas leurs noms. Marie-Rose voulait que la servante ignorât leur démarche, car elle prévoyait que Laurent interrogerait peut-être la vieille, et une indiscrétion de celle-ci eût rendu inutile son héroique et douloureux mensonge.

Elle écrivit le soir même à la marquise:

"Madame, j'ai vu Laurent. Et déjà il se doute qu'un grand changement est survenu en moi... Je lui ai fait beaucoup de peine. Yuant à moi, madame, je ne vous dis pas ce que je souffre."

Ce fut le marquis, en l'absence de Gilberte, qui lut cette lettre à l'aveugle.

—Pauvre enfant, dit l'infirme, j'ai presque du remords de l'obliger à ce mensonge, comme d'une faute commise.

—Et moi, mère, dit Michel tristement, j'ai peur que le sacrifice consommé: Laurent, marie, cette jeune fille, dans son désespoir, ne songe à mourir...

—Et pourtant nous ne pouvons agir autrement!

Le marquis ne répondit pas.

Tous deux, la mère et le fils, se sentaient acculés à une impasse, poussés contre un abîme, sans se douter que celui-là même qui les menaçait et les torturait ainsi était Bertignolles, l'homme qui offrait de les sauver!

Le mariage seul pouvait les tirer de là!

Le lendemain de cette journée, au moment où elle allaait sortir pour ses leçons habituelles, Marie-Rose reçut une lettre de Laurent.

Comme elle tremblait en brisant l'enveloppe!

Elle s'attendait à des reproches.

Mais non. On eût dit que la scène si navrante de la veille n'avait pas eu lieu, — que c'était un mauvais rêve. — Laurent n'y faisait même pas allusion.

Sa lettre était pleine de tendresse, comme toujours... pleine de confiance... emploie de projets d'avenir...

Elle lisait cela dans la rue, en marchant.

Et ses yeux se brouillaient de larmes.

Elle avait pensé avec raison qu'une trop brusque rupture éveillerait les soupçons du jeune homme et que par conséquent cela rendrait impossible le dévouement qu'elle avait accepté.

Elle devait donc répondre à quelques-unes de ces lettres, qu'elle reçut tous les matins, et dont aucune, jamais, ne contint le moindre reproche. Elle n'était plus livrer son âme.

Et elle pleurait en les relisant.

—Comme cela doit lui briser le coeur! murmurait-elle, chaque fois.

En effet, Laurent était effrayé. Qu'avait-il fait pour perdre l'amour auquel il tenait plus qu'à la vie?... Certes, quand il l'avait aimée, cette jeune fille, il était indigne d'elle! Et ses coupables faiblesses, plus tard, auraient pu lui séparer à jamais!... Cela, il le savait!... Mais il savait aussi qu'elle avait pardonné... Elle l'avait réconforté!... il n'avait accepté la vie que parce qu'il y marcherait appuyé sur Marie-Rose, réchauffé par son amour!...

Et c'était elle qui l'abandonnait!

Pourquoi donc ne l'aimait-elle plus?

Et déjà la jalousie pénétrait en son âme.

Aurait-il donc un rival?

Et lequel?

Cette pensée lui parut odieuse et offensante pour Marie, ridicule même.

(à suivre)

Administration
TELEPHONE 2-7700
ECHANGE PRIVE
30-32, rue de la Fabrique

L'ÉVÉNEMENT

64ième ANNEE No 297 — QUEBEC VENDREDI 15 MAI 1931 — DEUX SOUS LE NUMERO

LES BAS PRIX ANNONCES SONT ENCORE PLUS HAUTS QUE LES NOTRES
Livraison de 5 minutes dans toutes les parties de la ville
W. BRUNET & Cie
Pharmacien. Tél. 8141, 139, ST-JOSEPH

La voix du Pape au radio ce midi.-Discours français

UNE ENTENTE DEFINITIVE (?) EST CONCLUE

Le comité administratif décide d'ériger une bâtisse absolument neuve.

PLACE MONTCALM

Dépense de $210,063.85 mais il faudra y revenir plus tard.

LE MAIRE VOTE

Le comité administratif en est venu enfin à une entente, mercredi après-midi au sujet des travaux de la Place Montcalm. Il a décidé la construction d'une bâtisse entière - quent neuve, dans laquelle n'entrent pas les murs latéraux de l'ancienne halle. Seulement, le comité a cru bon de fixer à $410,063.85 le montant qui devra être dépensé tout de suite pour ces travaux. Une somme de plus de $57,000 a été retranchée, ce qui veut dire que l'intérieur de l'édifice ne sera pas parachevé immediatement. Ce sera l'affaire des mois à venir.

Cette décision n'a pas été unanime, cependant. Trois des membres du comité, MM. Bédard, Lépine et Drolet ont approuvé ce projet, tandis que les trois autres, MM. Bouchard, Dinan et Tremblay, ont voté contre. Usant de son droit de vote prépondérant, le maire a appuyé le projet.

Le comité se trouve à autoriser divers chaigements aux contrats. Il appert que les contracteurs ont consenti à ces changements. Différents item ont été retranchés dans la construction de l'édifice, comme la pose du plâtre, de la tuile, des électroliers, d'un bruleur à huile pour la fournaise, d'un filtre pour le bain, etc... Ce parachevement interieur, nous l'avons dit plus haut, pourra se faire un peu plus tard, à mesure que la ville trouvera de l'argent. La construction de l'édifice lui coutera, dans ces conditions $210,063.85 et elle a à sa disposition $210,000.00. Les divers item retranchés représentent une somme totale de $57,146.25.

Construit de la sorte, l'edifice sera complètement fini à l'exterieur. Il ne manquera que la grande marquise au-dessus des portes d'entrée. A l'intérieur, il pourra, même dans ces conditions, être utilisable. La salle de concerts, par exemple, quoique non finie, pourra être occupée.

La décision du comité administratif devra être ratifiée par le conseil ce soir, et on prévoit un débat.

Le comité mercredi, a commencé par recevoir une delegation de Notre-Dame du Chemin, qui demandait l'élargissement de la rue Marquette près de la nouvelle église paroissiale. Cette délegation se composait du curé, M. l'abbe Horace Gagnon, de MM. Jos. Cote, Emile Renaud et J.-A. Brissette. Ce dernier est propriétaire du terrain que la ville doit acheter pour faire cet élargissement. M. Brissette demande $7,000 pour son terrain. Le maire informa la délegation que le comité avait décidé d'aller en expropriation pour acquérir ce terrain, ajoutant que si la ville peut en venir à une entente dans l'intervalle, elle en sera heureuse. Notre premier magistrat assura le curé de Notre-Dame du Chemin du bon vouloir de la ville de faire l'amélioration demandée.

Le comité approuve ensuite un rapport de l'ingenieur de la cité, communiquant la liste des maisons à qui il recommande d'accorder les contrats pour la fourniture annuelle des materiaux au département des travaux publics.

L'échevin Emond proteste contre la lenteur des travaux sur la partie de la rue Saint-Vallier qui doit

(Suite à la page 4)

SUR LE "MONTCLARE"

Une trentaine de voyageurs qui font partie d'un pelerinage organisé par les RR. Pères Franciscains sont partis de Montréal hier matin à bord du "Montclare". Les RR. PP. Charles Lebel et B. Bourassa, o. f. m., ont la direction de ce groupe qui assistera dans quelques semaines aux grandes fêtes devant marquer le septième anniversaire de la mort de St-Antoine de Padoue ainsi qu'à la célébration du cinquième anniversaire de la mort de Sainte Jeanne d'Arc. Les principales villes que les pèlerins visiteront en Europe sont: Rome, Padoue, Rouen, Lourdes, Assise, le Mont Alverne, Dreve, Lisieux, Paray le Monial, Ars et Paris.

M. et madame A.-P. Doddridge, de Québec, mademoiselle Doris Doddridge ainsi que madame L.-F. Bahler sont aussi partis pour l'Europe hier soir à bord de ce paquebot. A bord du vaisseau passeur qui a conduit les passagers de la région de Québec à bord du "Montclare" se trouvaient aussi douze institutrices anglaises qui ont terminé ici un voyage de plusieurs semaines en Canada. Ces passagères étaient débarquées dans le port de St-Jean à la fin du mois de mars.

Le "Montclare" s'arrêtera au Havre pour laisser débarquer les passagers qui se rendent en France.

LES NOCES D'OR D'UNE RELIGIEUSE

La Rév. Soeur Ste-Gertrude, supérieure de l'hôpital Laval, a célébré hier le 5e anniversaire de son entrée en religion.

FETE MAGNIFIQUE

Les cinquante années de profession religieuse de la R. S. Ste-Gertrude, Supérieure de l'Hôpital Laval, ont été fêtées hier. Une grand'messe a été chantée à 10 heures dans la Chapelle de l'Hôpital par Mgr Philéas-J. Fillion, P.A., Recteur de l'Université Laval, pendant que le chant était rendu par la chorale Déziel, de Lévis.

Une magnifique allocution de circonstance a été prononcée au cours de la messe par M. l'abbé Arthur Lapointe, aumônier du Refuge Dom Bosco. M. l'abbé Lapointe présenta d'abord à la vénérable jubilaire ses meilleurs souhaits, puis rappela l'oeuvre accomplie par cette éminente religieuse depuis sa profession, appuyant surtout sur le temps qu'elle avait passé jusqu'ici comme Supérieure de l'Hôpital Laval. Il termina en lui souhaitant de pouvoir ajouter plusieurs années fructueuses encore à sa carrière déjà si bien remplie.

Parmi ceux qui ont assisté à cette messe, nommons M. le Dr Arthur Rousseau, Doyen de la Faculté de Médecine, et Mme Rousseau, M. le Magistrat en Chef Ferdinand Roy, et Mme Roy, M. J.-A. LaRue et Mme LaRue, M. A.-J. Panichelli, Mme Panichelli et Mlles Panichelli, Mlle Simone Rousseau, M. le Dr Louis Rousseau, M. le Dr R. Desmeules, Mme Turgeon, M. le Dr D'Auteuil, etc., et tout le personnel de l'Hôpital. On remarquait également la R. S. Provinciale et plusieurs religieuses de la Maison-Mère. Mgr Z. Marois, curé de Ste-Foy, et M. l'abbé Dufresne, aumônier de l'Hôpital, avaient pris place au choeur.

A la suite des cérémonies religieuses, les invités présentèrent leurs meilleurs voeux à la distinguée jubilaire.

Au cours de la soirée, la chorale Déziel donna un magnifique concert en l'honneur du jubilé d'or de la R. S. Ste-Gertrude.

UN PELERINAGE A N.-D. DES VICTOIRES

Les congréganistes de Saint-Coeur de Marie se rendent hier au pieux sanctuaire. — L'historique de nos congregations.

BELLE ALLOCUTION

Le pèlerinage annuel des Congréganistes de la Sainte Vierge de la paroisse de St-Coeur de Marie, a eu lieu hier matin à la chapelle Notre-Dame des Victoires. Un fort groupe de pelerins s'est rendu pieusement à l'eglise historique, sous la direction des officiers de la Congregation. La récitation de l'office de la Ste Vierge a été faite à 8 heures moins quart immediatement après l'arrivée des Congreganistes. La messe a été célébrée ensuite par le révérend Père Georges de la Cotardière, curé de St-Coeur de Marie, qui a donné aussi l'instruction.

Le Père de la Cotardière avait choisi pour sujet l'histoire de la Congrégation de la Sainte Vierge. Il rappela tout d'abord qu'à St-Coeur de Marie les Congréganistes se divisent en trois classes: ceux qui appartenaient à la Congrégation avant la fondation de la paroisse, ceux qui sont membres de la Congrégation depuis la fondation de la paroisse et enfin les nombreux jeunes gens qui forment les nouvelles recrues. Passant alors à l'origine des Congréganistes de la Sainte-Vierge, le prédicateur rappela que le mouvement fut lancé par un professeur du collège Romain il y a près de cinq cents ans. Ce jeune Jésuite qui voulait stimuler la piété de ses élèves et lui assurer une base solide imagina de grouper les meilleurs éléments, de temps à autre, pour leur parler de la Sainte Vierge. Cette initiative fut couronnée d'un succès complet. Elle fut imitée presque tout de suite après par les professeurs d'autres collèges et quelques années plus tard, on décidait de former une association des congrégations de la Sainte Vierge. C'était consacrer l'hommage des fidèles à la position élevée de la Reine du Ciel et partout, les mettre sous la protection de la Mère de Dieu.

Le Révérend Père de la Cotardière rappela alors les gloires des Congréganistes de la Sainte Vierge: Saint Louis de Gonzague, Saint Jean Berchmans, le Bienheureux Jean Eudes, Saint François de Sales, etc. Après avoir énuméré les différents avantages des congréganistes et leurs devoirs, il termina son instruction en citant de nouveau les paroles d'un grand saint qui disait que sa plus grande joie était de faire partie de la Congrégation de la Sainte Vierge. "Etre inscrit dans la Congrégation de Marie, c'est être inscrit sur le livre de Vie".

PERMIS DE $13,000

Un permis de construction de $13,000, vient d'être accordé à la Caisse d'Economie, rue St-Jean, pour l'agrandissement de son immeuble. Les autres permis délivrés sont d'une valeur inférieure à trois cent piastres et ont trait à des travaux de réparations ou de démolition.

DISPARITION DE L'INTERDIT SUR NOTRE EAU

Le maire annonce l'heureuse nouvelle mercredi au comité administratif.

UN BON RAPPORT

Le ministère de la Santé permet aux navires de s'approvisionner ici.

LA CHLORATION

Le maire Lavigueur avait une nouvelle intéressante à communiquer à ses collègues, mercredi dernier. Il leur soumit un rapport du service provincial d'hygiène, démontrant que la ville de Québec est classée parmi les villes ou les municipalités dont l'eau est considérée très bonne. Il y a un an avant la chloration de l'eau, par conséquent, la ville de Québec occupait l'avant-dernière place sur cette même liste et son eau était jugée très mauvaise. Le maire Lavigueur apprit en même temps à ses collègues que le ministère fédéral de la santé avait levé l'interdiction placée sur le port de Québec comme lieu d'approvisionnement pour les bateaux, l'an dernier, et autorisait les compagnies maritimes à s'approvisionner d'eau ici, à l'avenir. Les échevins ne purent s'empêcher d'applaudir ces deux faits intéressants.

Le département provincial d'hygiène soumet à des examens pour la recherche du coli-bacille des échantillons d'eau quotidiens prélevés dans un certain nombre de villes et de municipalités. La liste qui vient d'être communiquée au maire contient les noms de 67 grandes villes ou municipalités dont l'eau a été soumise à cette analyse, dernièrement. En ce qui concerne la ville de Québec, des analyses ont été faites sur des échantillons d'eau prélevés dans le quarante, le trente et le dix-huit pouces. L'eau du quarante pouces a été jugée "bonne" et celle des deux autres tuyaux, "très bonne". Québec se trouve donc à figurer aux premiers rangs des villes, sous le rapport de la qualité de l'eau, tandis que l'an dernier, sa place était l'avant-dernière sur cette même liste de 67 villes ou municipalités.

Ce résultat permet donc au ministère fédéral de la santé d'autoriser les navires à s'approvisionner d'eau dans le port de Québec, chose qui avait été défendue l'an dernier. Et c'est là une affaire importante pour la réputation de Québec.

UN ECHANGE DE CONSTRUCTIONS

Le gouvernement cède l'édifice de la Commission des Accidents du Travail à la Commission Scolaire Protestante de Québec.

SEANCE DU CABINET

Lors de la séance du cabinet qui a eu lieu mercredi, à l'hôtel du Gouvernement, l'hon. M. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, a été choisi comme secrétaire provincial intérimaire durant l'absence de l'hon. M. Athanase David. Le Secrétaire de la province part aujourd'hui pour l'Europe, en compagnie de madame David. Ils s'embarqueront sur l'"Ile de France", à New-York.

Seulement quatre membres du cabinet, soit les honorables MM. Taschereau, Perrault, LaFerté et Francoeur, étaient présents à la réunion de mercredi qui s'est terminée à midi.

On s'est occupé de la nouvelle annexe au Parlement. Il aurait été décidé d'échanger l'édifice occupé par la Commission des Accidents du travail, sur la Grande-Allée, avec la construction de la Commission scolaire protestante, sur la rue St-Augustin.

Une nouvelle réunion des ministres a été convoquée pour mercredi prochain.

FEU MLLE R. LABBE

Un deuil cruel vient de frapper la famille de M. J.-E. Paradis, gérant de la maison Alex. Bastien, par la mort de Mlle Rachel Labbé, décédée à bonne heure mercredi matin, à âge de 76 ans. Mademoiselle Labbé était la tante de M. Paradis, chez qui elle demeurait depuis de nombreuses années. Les funérailles auront lieu à 9 heures ce matin en l'église de Notre-Dame du Chemin. Le convoi funèbre quittera la maison mortuaire, no 322 rue St-Cyrille, à 8 heures 45. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

A M. Paradis et à sa famille éprouvée, L'Evénement offre ses plus vives sympathies.

NOTRE PAGE LITTERAIRE

On trouvera en page 10 la vie littéraire dans laquelle parait un article sur les écrivains d'aujourd'hui, un poème de Paul Verlaine, etc.

Pour la seconde fois cette année, l'Amérique aura l'avantage d'entendre le Souverain Pontife. — Le Pape s'adressera aux ouvriers venus à Rome pour la commémoration du 40ième anniversaire de la publication de l'encyclique Rerum Novarum. — Discours en italien, en français et en allemand avec traduction anglaise. — Le poste CKAC relié à la chaine Columbia pour cette importante irradiation.

DE MIDI ET DEMI A UNE HEURE ET DEMIE



Sa Sainteté le Pape Pie XI que les Québecois pourront entendre au radio ce midi.

Pour la seconde fois cette année, —on se rappelle encore l'émotion du 12 février— la voix de Sa Sainteté le Pape Pie XI se fera entendre aujourd'hui, en terre d'Amérique et dans le monde entier. Sa Sainteté prononcera un discours devant au moins 10,000 auditeurs visibles, les représentants ouvriers qui se sont rendus à Rome pour commémorer le 40e anniversaire de l'Encyclique "Rerum Novarum" de Léon XIII.

Disons tout de suite que le discours du Pape sera irradié dans notre province par le poste radiophonique C K A C, à Montréal. M. Dupont, annonceur à ce poste, nous déclarait hier soir en effet, au cours d'une conversation téwléphonique: "Nous avons conclu à 7 heures 30, des arrangements avec la chaine Columbia. Nous serons reliés avec le poste du Vatican de midi et demi à 1 heure et demie".

Cette nouvelle a d'ailleurs été annoncée au radio. Tous nos lecteurs qui n'en étaient pas encore au courant l'apprendront avec plaisir, car nous avons reçu nombre d'appels à ce sujet.

Montréal. M. Dupont annon- d'une conversation téléphoni-

Le Souverain Pontife parlera en trois langues, en italien, en français et en allemand. Mgr Farncis Spellman, de Whritman, Mass., donnera une traduction anglaise du discours papal.

L'allocution que le Pape prononcera aujourd'hui nous intérese particulièrement puisque pour la première fois nous entendrons Sa Sainteté dans notre propre langue. Elle nous intéresse de plus parce que plusieurs des nôtres sont à Rome actuellement et qu'ils assisteront "de visu" à la grandiose démonstration dont nous n'aurons que les échos.

Sa Sainteté parlera environ dix minutes dans chaque langue. On croit qu'elle fera allusion à sa prochaine encyclique sur le travail.

La station radiophonique vaticane commencera à irradier à 5 heures p.m., à Québec, midi (heure avancée) pour transmettre les acclamations des milliers de pèlerins. A 12 h. 30, les trompettes en même temps que la fanfare des Gardes Palatines annonceront l'arrivée du Souverain Pontife.

C'est la chaine Columbia qui permettra au poste CKAC de nous faire entendre la voix papale à midi et demi aujourd'hui (heure avancée).

L'irradiation du Vatican se fera sur ondes courtes (19.84); mais les postes américains transformeront ces dernières en ondes longues.

PAS DE VOTATION A SAINT-RAYMOND

Le premier magistrat de la paroisse et les trois conseillers sortant de charge sont réélus par acclamation.

BEAU TEMOIGNAGE

(Spécial à L'Evénement)

Saint - Raymond, 15. — Les élections municipales ont eu lieu dans la paroisse de Saint-Raymond, comté de Portneuf. Le maire et les trois conseillers sortant de charge ont été réélus par acclamation.

M. Johnny Linteau qui a été réélu à la mairie à l'unanimité, commence son second terme de premier magistrat. Au siège No 1, M. Robert Lemay, marchand, pro-maire, a aussi été réélu par acclamation. Il en a été de même pour M. Xavier Voyer au siège numéro 2. Il y a deux ans, M. Voyer avait été élu par acclamation également.

Au siège numéro 3, M. Hubert Drolet commence son troisième terme. C'est la seconde fois qu'il est choisi à l'unanimité des contribuables.

M. Arthur Paquet, secrétaire trésorier de la municipalité agissait comme président d'élect • et c'est lui qui a proclamé élus les heureux candidats.

M. le maire Linteau ainsi que MM. Lemay, Voyer et Drolet, ses collègues sortant de charge, méritaient le beau témoignage que leurs concitoyens viennent de leur décerner en leur donnant une élection à l'unanimité. Nos félicitations.

DOUBLE ARRESTATION

Le détective Scallen a arrêté mercredi soir dernier sur la rue St-Jean, avec le constable Sylvio Roy, deux individus qui s'étaient enfuis du Château Frontenac sans payer leur chambre et leur pension. Le compte de chacun des deux prévenus s'élevait à $50. Ces derniers ont été amenés au poste de la police à l'hôtel de ville et ce matin ils comparaîtront en Cour de Police.

UNE TRAGEDIE DANS L'ABITIBI

A la suite d'un explosion une pierre brise la fenêtre d'un camp et un jeune homme du nom d'Antonio Dion, est tué.

MORT INSTANTANEE

(Spécial à L'Evénement)

Une pénible tragédie est survenue dans la région de l'Abitibi, mercredi soir, quand une pierre lancée par une violente explosion de dynamite est venue frapper à la tête un jeune ouvrier de 22 ans, causant sa mort instantanée.

La victime est M. Antonio Dion à l'emploi de la Northern Logging Contracting Company depuis quelques mois. L'accident est survenu sur les bords de la rivière Quinn, dans les limites à bois de la Canada Power & Paper Company. La rivière Quinn se déverse dans la rivière Flamand et celle-ci dans le St-Maurice.

La Northern Logging Contracting Company s'occupe présentement du flottage du bois dans cette section de la province. Suivant les informations qui nous ont été communiquées, le jeune Dion, avec deux compagnons, avait été chargé de faire sauter un amas de billots qui empêchait la descente facile du bois sur la rivière Quinn.

Il pouvait être six heures, à ce moment, mercredi soir. La charge de dynamite fut préparée et placée à l'endroit voulu et les trois ouvriers coururent se mettre à l'abri dans un camp situé à quelques pieds de là. Dion s'avisa de regarder par l'une des fenêtres quel effet aurait la charge. Au même moment, une lourde pierre faisait voler le carreau de vitre en éclats et atteignait le malheureux ouvrier au front. Dion s'affaissa sur le parquet avec, au front, une large entaille. Ses compagnons s'empressèrent autour de lui pendant qu'on allait chercher un médecin. Toute précaution était cependant inutile car la victime avait cessé de vivre. La mort fut instantanée.

Les directeurs de la Northern Logging Company mis au courant de la tragédie ne purent cependant informer la famille de la victime qui leur est tout à fait inconnue. On croit, toutefois, que la victime était originaire de Rivière-du-Loup. Le coroner Toussignant, de La Tuque, a tenu une enquête hier après-midi et un verdict de mort accidentelle a été rendu.

LES PRIX A LA FACULTE DE MEDECINE

L'Université annonce les noms de cinq vainqueurs de deux concours.

LE PRIX MORRIN

En 4ième année, M. L.-M. Larochelle décroche cet intéressant trophée.

LE PRIX LEMIEUX

A la faculté de médecine de l'Université Laval on vient de faire connaitre les noms des cinq vainqueurs des concours Morrin et Lemieux pour l'obtention de ceux des prix dont la détermination est faite à date.

M. Louis-Napoléon Larochelle, externe à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, décroche brillamment le seul prix Morrin qui ait été accordé aux candidats de quatrième année cependant que M. Raphaël Beaudry obtient le 1er prix de la même fondation, en 2e année, et que MM. A. Landry et Jules Talbot remportent respectivement la 1ère et la 2e bourse en 1ère année.

M. Jean-Paul Dugal, de son côté, remporte, en seconde année, le prix Lemieux pour le concours d'anatomie tenu la semaine dernière à la faculté de médecine.

Le résultat pour les autres années n'a pas encore été annoncé.

Le succès obtenu par nos jeunes concitoyens est une juste récompense de leurs mérites.

Originaire de Scott, comté de Dorchester, M. Louis-Napoléon Larochelle a fait ses études classiques au Séminaire de Québec ou il a gradué avec grande distinction. A l'Université Laval, ses nombreux succès l'ont déjà signalé à maintes reprises au public québecois. Il remporte pour la troisième fois le prix du Dr Joseph Morrin.

S'étant classé aux premiers rangs au baccalauréat de médecine, en 1929, M. Larochelle occupe, depuis, un externat dans les services de clinique de l'Université et poursuit ses études présentement à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang.

M. Raphaël Beaudry, MM. Landry, Talbot et Dugal ne sont pas de moins brillants candidats. Ils ont obtenu les premières places dans les examens qu'ils ont subis antérieurement à la faculté et doivent à leur assiduité au travail comme à la science bien développée de leurs connaissances universitaires la décision du jury de correction des concours.

Le prix Morrin a été fondé par le docteur Joseph Morrin qui a légué à l'Université une somme de $2,000 dont la rente doit être employée en prix pour les élèves en médecine.

Cette rente est partagée en huit parts: quatre parts d'un sixième chacune, pour former quatre premiers prix; quatre parts d'un douzième chacune, pour former quatre seconds prix.

Un premier et un second prix sont offerts chaque année au concours de tous les élèves et étudiants en médecine de l'Université de chacune des quatre premières années.

Madame veuve Dr C.-E. Lemieux a bien voulu fonder le prix Lemieux, à la mémoire de son mari, ex-doyen de la faculté de médecine. C'est un prix d'anatomie de vingt piastres, attribué chaque année à celui des élèves de première et de seconde année qui a fait la meilleure composition écrite dans un concours spécial sur l'anatomie, qui peut durer six heures.

Ne sont admis à ce concours que les élèves qui ont subi leurs examens de terme sur toutes les matières aux époques voulues par les réglements et y ont obtenu les notes "bien" ou "très bien".

ACCIDENTS D'AUTOS

Un Franklin a été frappé par un Paige dans la paroisse de St-Sacrement, hier soir, subissant des dommages pour une centaine de piastres. L'un des quatre occupants de la machine a reçu quelques blessures par suite de la violence du choc.

Un char electrique a également frappé un Ford Coupé, sur la rue Ste-Anne, samedi midi, mettant l'automobile hors de marche.

Le garage Berthelot, remorqueur officiel du Club Automobile, a remorqué ces machines à ses ateliers de reparations.

Le même garage a aussi été appelé pour des pannes de moteurs à Donnacona, à St-Augustin et dans le bois Gomin, au cours de l'après-midi d'hier.

Voyez nos lots à bâtir dans la paroisse du Saint-Sacrement avant de prendre une décision au sujet de la construction que vous projetez. Plan et renseignements sur demande. Montcalm Land Co.

FETE DES ARBRES A LA REINE, ABITIBI

L'hon. M. Honoré Mercier, M. Joseph Samson, M. Hector Authier, M. G.-C. Piché, M. J.-A. Roy, etc., y assistent.

BELLE CEREMONIE

(Dép. spéc. à L'Evénement)

La Reine, Abitibi, 15. — Mardi, notre paroisse a de nouveau été témoin d'une magnifique fête des arbres. Celle-ci s'est déroulée devant plusieurs personnalités et en présence de la majorité de la population. Aux tout premiers rangs on remarquait l'honorable M. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, M. Joseph Samson, député de Québec-Centre, M. Hector Authier, représentant le comté de l'Abitibi à l'Assemblée Législative, M. G.-C. Piché, chef du service forestier, M. J.-A. Roy, inspecteur général du reboisement, M. Joseph Martel, chef du district, etc.

La démonstration s'est déroulée sur les terrains du couvent, sous la présidence conjointe de messieurs les maires Joseph Dessureault et Joseph Perrault. Il y eut d'abord bénédiction des arbres par M. l'abbé Meunier, curé de La Reine, puis allocution par ce dernier. MM. Dessureault, Perrault, Authier et Samson adressèrent successivement la parole. Ce fut ensuite le tour de l'honorable M. Mercier de dire quelques mots. Le ministre des Terres et Forêts expliqua, avec son habileté habituelle, le but de la fête. Il indiqua les diverses industries forestières et donna une explication pour chacune. L'hon. M. Mercier prêcha, en terminant, la conservation de nos forêts et la nécessité du reboisement.

L'orateur suivant fut G.-C. Piché qui traita spécialement du reboisement.

Les arbres furent ensuite plantés par les personnes suivantes: l'hon. M. Mercier, pour la province; M. l'abbé J.-A. Meunier, pour le clergé; MM. Hector Authier et Joseph Samson, au nom de la Législature; MM. Jos. Dessureault et Jos. Perrault, respectivement pour le village et la paroisse de La Reine; M. G.-C. Piché, pour le ministère des Terres et Forêts; la révérende Mère supérieure du couvent, pour les maisons enseignantes; M. l'abbé J.-A. Fugère, curé de Dupuy, MM. Alexandre-J. Rioux, agronome, le Dr A. Saint-Martin, Wilfrid Laliberté, Frank Foley, J.-B. Rhéault, Réal Blais, J.-A. Bourget, au nom des pionniers; Edouard Godbout, Georges Audy, Joseph Martel, le Dr Balthazar, Jules Lavigne, N. P., Barthelemy Grignon, Joseph Desrochers, Philippe Dessureault, et Mlle Gertrude Laforest, au nom des jeunes.

LES ANNONCES DE LA VILLE

Le contrat pour les annonces officielles de la ville a été accordé par le comité administratif, mercredi après-midi, à notre confrere de la rue Sainte-Anne, l'"Action Catholique", qui avait envoyé une soumission de $2,500. Le comité a suivi la politique traditionnelle en accordant le contrat au plus bas soumissionnaire. Le "Chronicle-Telegraph" avait la plus haute soumission, $4,500, mais comme il est le seul journal anglais de la ville et que les annonces de la cité doivent être publiées simultanément dans un journal français et anglais, le contrat lui a été octroyé séance tenante.

LA POLICE EN CONGRES LES 9 10 ET 11 JUIN

Le congrès annuel de l'Association des Chefs de Police sera tenu ici.

200 DELEGUES

Le chef Trudel nous expose les avantages qu'en retirera la ville.

BELLE PUBLICITE

Le congrès annuel de l'Association des chefs de Police du Canada aura lieu à Québec, comme nous l'avons déjà annoncé, les 9, 10 et 11 juin prochain.

Le Capitaine Emile Trudel, chef de la police municipale, et le Capitaine A.-S. Bigaouette, sous-chef, sont actuellement à préparer le programme des fêtes qui marqueront cette 27ème convention de l'Association dans la vieille cité de Champlain. C'est la troisième fois que les chefs de Police du Canada tiendront leurs assises dans notre ville. La première réception avait eu lieu en 1908, et la seconde en 1918. Les membres de l'Association des Chefs de Police du Canada ont, chaque fois, été enchantés de leur séjour à Québec.

Cette année, le programme de la convention ne sera pas moins intéressant que celui des congrès précédents. Le chef Trudel et le sous-chef Bigaouette sont détreux de faire aux chefs de police des autres cités la plus cordiale réception et de leur assurer tout le confort et le bien-être qu'ils peuvent espérer. Le Capitaine Trudel nous disait mercredi qu'il attendait au moins deux cents personnes à ce congrès annuel. Les chefs de police de toutes les villes seront présents avec plusieurs de leurs invités. Au nombre des congressistes, on remarquera l'honorable M. Martin Kavanagh, juge de la Cour Supérieure de Cook County, Illinois, M. W.-R. Rutledge, vice-président de l'Association Internationale de la Police et ancien chef de police de Détroit, M. R.-B. Graham, magistrat de police de Winnipeg, le chef de police Dufresne, de Montréal.

Le Capitaine Emile Trudel, qui fait partie de l'Association depuis

(Suite à la page 4)

A LA JEUNESSE LIBERALE

Les jeunes libéraux sont cordialement invités à une grande assemblée qui aura lieu ce soir à 8 heures 30, à la salle de la Jeunesse Libérale, 960 rue Saint-Vallier.

MM. Antonio Laplante, avocat, président de la Jeunesse Libérale, Jean-Paul Gallpeault, avocat, Frédéric Hecker, avocat, Eugène Marquis, avocat, et autres orateurs distingués adresseront la parole.

Venez dès maintenant examiner

Le Refrigérateur Electrique

"Kelvinator"

Vous en serez émerveillés

SOURCE D'HYGIENE

et de

SATISFACTION SANS EGALE

Conditions faciles accordées

Robitaille Ltée

320, rue St-Joseph - Tél. 8167

LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"

J.-H. FORTIER, Président. J.-E. BARNARD, Directeur

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

Publié par la Cie de L'EVENEMENT

30-32, Rue de la FABRIQUE, Québec.

QUEBEC, 15 MAI

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE

A 74 ans, après une carrière ardue, M. Paul Doumer est élu président de la République française. Il a triomphé contre la candidature populaire de M. Aristide Briand. Mais M. Briand s'est empressé, après un premier tour de scrutin défavorable, de marquer, en retirant sa candidature, qu'il ne désapprouvait point entièrement le choix de son heureux rival. Et celui-ci a préparé une explication officielle de l'insuccès de son grand ami, en déclarant que sa présence au Ministère des Affaires étrangères restait impérieusement nécessaire à la patrie. Cette mise en scène et ces beaux gestes n'empêcheront pas, cependant, la presse conservatrice de profiter de cet événement pour affaiblir le prestige d'un des plus prestigieux acteurs de la tribune politique française. Cette presse partage, pour des motifs difficiles à analyser, la suspicion et la haine que feu M. Clemenceau avait vouées à M. Briand. Quant au prochain hôte de l'Elysée, M. Doumer, c'est le prototype de l'ancien républicain radical que l'expérience de la vie publique mue lentement en politique modéré. D'ancien pion qu'il était dans un modeste lycée, il est devenu l'un des économistes les plus en vue. Labeur incessant, invincible énergie, patience et souplesse, le tout étayé sur des qualités de fonds, voilà brièvement résumée l'explication de ce brillant épilogue au roman politique d'un jeune homme pauvre. Quant à M. Briand, il continuera de servir la France et l'Europe, à Paris comme à Genève, et nous entendrons encore parler de lui.

UN CONFLIT INDUSTRIEL PROCHAIN

Le conseil exécutif de la Fédération Américaine du Travail lance ce que l'on pourrait appeler un ultimatum aux grands industriels des Etats-Unis. Cette déclaration d'hostilité est provoquée, explique-t-on, par l'intention marquée des grandes administrations industrielles de réduire le taux des gages payés à leurs ouvriers. Toute réduction des salaires sera considérée comme une violation d'un engagement public souscrit par devant le Président Hoover par les chefs des principales industries. Au début de la crise, prétendent les chefs du travail syndiqué, les patrons avaient promis de maintenir, autant que possible, et le nombre et les gages de leurs employés. De cette promesse conditionnelle on veut faire aujourd'hui un contrat. Non seulement ne s'emploiera-t-elle plus à pacifier les ouvriers mécontents, mais la Fédération Américaine du Travail conseille la résistance des classes ouvrières contre toute tentative de réduire les habitudes de vie de la classe la plus nombreuse de la nation. Cet ultimatum est peut être une manoeuvre d'intimidation, pour empêcher que l'exemple des réductions de gages donné par certaines compagnies ne se généralise. Il n'en reclame pas moins une protestation de principe des gens qui croient que l'intérêt public doit passer avant l'intérêt d'une classe si nombreuse soit-elle. Car, en somme, le conflit dont on menace l'industrie américaine n'aiderait aucunement les Etats-Unis à reprendre son équilibre économique. Sans doute, le gouvernement doit il intervenir pour empêcher une querelle aussi grave en un pareil moment. Mais, si les industries américaines ne peuvent plus opérer avec profit dans les conditions actuelles, elles ne pourront longtemps opérer à perte. Et la politique intransigeante de la Fédération du Travail ne saurait aider à l'amélioration de conditions critiques. Heureusement mieux placé que les Etats-Unis, le Canada espère bien traverser la crise actuelle sans autre aggravation de son problème économique. La nation canadienne n'en est que mieux placée pour tirer une leçon pratique des événements qui se préparent dans le pays voisin. La morale de cette leçon sera certainement que l'égoisme des patrons ou la tyranie du nombre nuit au bien public.

TRAVAIL ET SALAIRE FEMININS

Dans un récent article du "Times" (New-York) l'on tente de répondre à la critique des magazines féminins qui prétendent que, au point de vue salaire, la femme est injustement traitée aux Etats-Unis. Cette étude ne tient pas compte de l'ouvrière américaine, car tout le monde semble convenir que l'infériorité des gages payés aux femmes s'explique par le rendement moyen inférieur à celui de l'ouvrier. Dans les affaires, les charges administratives, les professions libérales, la femme américaine parvient rarement, même après des années d'assiduité, à l'amélioration sensible de sa position. Une statistique citée dit que plus de 75 pour cent des femmes de bureaux ne dépassent jamais le salaire moyen. Parmi les femmes américaines qui travaillent, il en est naturellement une forte proportion dans l'enseignement. Celles-là savent d'avance, en entrant dans cette ingrate profession, que le traitement à recevoir sera toujours relativement modique. Mais il y a la compensation d'heures de travail limitées à quatre ou cinq heures par jour, avec deux congés par semaine, et trois mois de vacances par année. L'auteur de l'article du "Times" semble convenir qu'il existe un réel préjugé chez les patrons contre le travail féminin. Ce sentiment s'explique au début d'une carrière féminine, parce qu'on peut présumer que la plupart des femmes industrieuses n'attendent que l'occasion de remplir le voeu de leur nature maternelle. Mais, lorsqu'une femme est longtemps restée au service d'un patron, il est injuste autant que peu chevaleresque que l'homme profite de son travail sans le récompenser convenablement. Cependant, sur ce point, il est un **argument que le "Times" n'a pas signalé: ce**lui de l'injustice des femmes pour les femmes. Près de la moitié de la fortune privée aux Etats-Unis profite à des femmes douairières ou héritières. Or, il est à noter et à commenter que les femmes riches confient volontiers l'administration de leurs biens aux hommes. **Elles sont les premières à entretenir l'idée pré**conçue que l'intelligence et les aptitudes de la **femmes sont inférieures à celles de l'homme.** Ce défaitisme cause probablement un préjudice plus grave aux femmes qui travaillent que l'égoïsme ou le préjugé des patrons.

LE NOUVEAU CAPITALISME

Il y a trois ans, Paul-M. Mazur, un banquier de Wall Street qui n'a peut-être pas encore atteint la quarantaine, exprimait ses doutes sur la solidité du système industriel américain. Il formulait dès lors l'opinion que l'industrie americaine évoluait dans un cercle vicieux et qu'elle se dirigeait en droite ligne vers une crise. Cette crise éclaterait le jour où feraient défaut les marchés où écouler la surproduction.

La production intensive pour se faire à un coût minimum exige de substituer la machine à l'homme. D'où chômage. Que faire de ces chômeurs? Créer de nouvelles industries pour les absorber, répondait-on. Très bien. Ainsi, poursuivait-on, l'on maintiendra la clientèle. Substituer la machine à l'homme, faire naitre de nouvelles industries pour donner du travail aux chômeurs, produire intensivement, voilà, disait-on, la solution. Oui, répondait M. Mazur, mais à la condition que se développent parallèlement à cette croissance de l'industrie des marchés capables d'absorber sa production. Or cela est impossible, soutenait-il. Nous finirons par atteindre le point de saturation.

Le banquier Mazur a-t-il raison?

Commentant une grande enquête de la "Revue Economique Internationale" qui a fait parler neuf chefs de l'industrie et du commerce aux Etats-Unis, M. Antoine de Tarle, économiste français, ne peut s'empêcher de souligner que tous sont déçus du capitalisme nouveau, tel que conçu et traduit dans la pratique par les Américains. Nul ne s'exprime plus fortement en ce sens que M. Harry-W. Saidler, directeur exécutif de la Ligue pour la démocratie industrielle aux Etats-Unis. D'après le résumé que M. Antoine de Tarlé fait de son étude sur la crise: "Il reconnait au capitalisme nouveau un grand inconvénient: le manque croissant de sécurité, non seulement pour le travailleur, mais pour le travailleur en "faux col", comme les Américains appellent l'employé. Cette insécurité lui apparait comme la tragédie la plus poignante de la vie moderne.

"Il voit aussi dans ce régime un acheminement vers le socialisme. Les progrès des achats à crédit (sur ce point M. Saidler trouvera bien des contradicteurs) aboutissent à cect, qu'au lieu d'acheter ce qui lui est nécessaire, le consommateur le prend en location; il écarte la charge de la possession pour se contenter de l'usage, si bien que lorsque cette tendance et certaines autres se seront développées, nous n'aurons plus qu'à constater que le "redoutable visiteur auquel nous avons barré la porte est entre par la fenêtre".

"Une autre manière, ajoute-t-il, dont le nouveau régime nous achemine vers le socialisme est la concentration de plus en plus forte des entreprises entre les mains de quelques personnes qui, par le moyen des trusts de placement et des cartels de production et de vente, arrivent à contrôler d'énormes affaires et tout un ensemble de sociétés. De plus, les financiers qui dirigent ces affaires s'éloignent chaque jour davantage des industriels et des techniciens, en l'espèce les vrais professionnels. Ces derniers ne disposent plus d'aucun pouvoir et ne sont que des instruments entre les mains des hommes qui se trouvent au sommet de la combinaison. Quant à la masse des actionnaires dispersés, qui sont pourtant propriétaires de l'entreprise, on n'en tient aucun compte."

D'autres font entendre un son moins pessimiste. Ils admettent la faillite partielle du système américain, mais croient possible de l'améliorer. L'erreur commise, selon un économiste américain, a été de vouloir faire de la production en masse sans se préoccuper en même temps d'assurer la consommation en masse de ce que l'on produisait.

Les enquête se multiplieront sur le capitalisme nouveau. Les éclaircissements qu'elles apporteront ne nous feront pas retourner au vieil ordre de choses, mais elles permettront d'apporter d'importants correctifs au système, d'en éliminer les éléments dangereux et de le poser sur une base solide.

La crise est l'épreuve qui va permettre de se rendre compte de ce qu'il y a de défectueux.

(Le Nouvelliste)

Bon vieux temps

(De **L'Evénement**, 13 mai 1871)

EXPOSITION PROVINCIALE DE QUEBEC

Une réunion des membres de la société pour l'encouragement des manufactures et de l'industrie locale, aura lieu lundi prochain, le quinze mai courant, à trois heures de l'après-midi, à la Chambre du Bureau de Commerce, bâtisses Victoria, au coin des rues St-Pierre et St-Paul, pour prendre les mesures nécessaires afin que toutes les industries de Québec et des environs soient dignement représentées à l'Exposition Agricole et Industrielle de la Province de Québec, qui aura lieu à Québec dans le mois de septembre prochain. Tous ceux qui prennent intérêt aux progrès de l'industrie sont priés de se trouver à cette réunion.

CONSEIL-DE-VILLE

Son Honneur le Maire au fauteuil.

Lawrence Gorman et autres, employés de l'Aqueduc, demandent une augmentation de gages.

M. T. Hudon, marchand, rue de la Couronne St-Roch, offre au conseil de louer la partie supérieure de la Halle du marché Jacques-Cartier à raison de $40 par mois, pendant tout le temps que dureront certaines réparations qu'il fait faire à son magasin. Renvoyé au comité des marchés.

Son Honneur le Maire soumet au conseil la réponse du commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics au sujet des prétendues violations des reglements de la Quarantaine. Son Honneur dit que instructions ont été données par le gouvernement à tous les navires océaniques à vapeur, d'arreter à l'entrée de la Rivière St-Charles, dans le cas où il y aurait maladie à bord, afin de subir la visite du medecin du port.

Certains résidants du quartier Montcalm demandent l'introduction de l'eau dans la rue Scott.

L'échevin Chambers a présenté le rapport du comité spécial nommé pour élire des membres des divers comités pour l'année courante. Les comités sont composés comme suit:

Comité des finances: Les échevins Hunt, Norris, Scott, Rinfret; les conseillers Blais, Gibb, Mailloux, Valin.

Comité du feu: Les échevins Côté, Hearn, Hunt; les conseillers Gibb, Hearn, Hebert, LaFrance, Mailloux.

Comité des chemins: Les échevins Chambers, Côté, Gingras; les conseillers Bossé, Gagnon, Hearn, Giblin, LaFrance.

Comité de l'aqueduc: Les conseillers Blais, Hébert, Home, Julien, Nolan, Peachy, Roy, Taschereau.

Comité des Marchés: Les échevins Gingras, Morris; les conseillers Giblin, Home, Roy, Taschereau, Valin et Peachy.

Comité de la Traverse: Les échevins Chambers, Hearn, Norris, Rinfret, Scotté les conseillers Bosse, Gibb et Julien.

Comité des reglements: L'échevin Chambers, les conseillers Bosse, Blais, Hébert, Nolan, LaFrance, Taschereau et Valin.

Comité de sante: Les échevins Côté, Rinfret, Scott; les conseillers Gagnon, Giblin, Home, Nolan et Roy.

Un reglement forçant tous les boulangers de la ville à prendre des permis et des numéros, a subi sa première lecture. Le nouveau reglement demande aussi que chaque berline à pain porte l'inscription: "Boulanger patenté". Le but de ce règlement, serait, paraît-il, de forcer les boulangers résidant en dehors de la ville de contribuer au revenu municipal.

Le contrat des annonces est donné au *Mercury* à raison de 8 cts la ligne pour la première insertion et de 2cts. la ligne pour chaque insertion subsequente avec 65 d'escompte, et à MM. A. Côté & Cie.

Le contrat des impressions est donné à M. Delisle.

Le rapport du comité des finances recommandant le loyer de la propriété de M. Thomas, au coin des rues St-Jean et Ste-Genevieve, pour une station de police, à raison de $ 80 par année, est présenté; et le rapport du comité des marchés recommandant l'acceptation de la soumission de M. P. Côté, pour l'entretien des marchés, à raison de $142 par mois pour le service d'hiver, et $120 par mois pour le service d'été, sont renvoyés tous deux à leurs comités respectifs pour reconsidération.

M. l'échevin Hearn propose, secondé par M. l'échevin Scott, et il est

Résolu: Que le département des chemins, sont requis d'offrir le contrat de la construction de l'escalier projeté entre les quartiers Champlain et Montcalm, à M. André Gingras, comme étant le soumissionnaire le plus bas, et que dans le cas où il refuserait d'exécuter la soumission, de nouvelles soumissions soient demandées et que l'ouvrage soit fait aussi promptement que possible.

Le conseil s'ajourne, il est 12.40 heures a. m., à vendredi prochain.

LA POLICE EN CONGRES LES 9 10 ET 11 JUIN

(Suite de la page 3)

sa fondation, il y a 27 ans, et en a été le président en 1909-10, nous a fait remarquer mercredi tous les avantages que retirerait notre ville au point de vue publicité par cette convention. Après le congrès, de retour dans leur cité respective, les chefs de police font rapport à leurs journaux de la convention qui vient d'être tenue. Cette année, toutes les villes du Canada, à partir de Victoria et Vancouver jusqu'à Halifax, seront représentées. Ce sera alors le maximum de publicité qu'une ville puisse souhaiter.

Au cours de la convention, dont les assises auront lieu à l'Hôtel-de-Ville, Son Excellence l'honorable M. H.-G. Carroll, lieutenant-gouverneur de la province, l'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre, l'honorable M. Maurice Dupré, solliciteur général du Canada, Sir Charles Fitzpatrick, ancien juge en chef de la Cour Suprême et lieutenant gouverneur de la province, Son Honneur le Maire H.-E. Lavigueur, l'honorable juge Art. Fitzpatrick, l'honorable juge H. Fortier, Son Honneur le Recorder DesRivieres adresseront la parole.

UNE ENTENTE DEFINITIVE(?) EST CONCLUE

(Suite de la page 3)

être élargie entre les rues de la Couronne et Dorchester, du côté de l'édifice du "Soleil". Il fait remarquer que le déblaiement n'est pas encore terminé, et demande comment il se fait que cette rue est encore dans cet état, que l'élargissement n'en est pas commence. Le maire l'invite à voir les ingénieurs pour savoir quelle est la cause de ces retards, ajoutant que de nouvelles instructions vont être données au département des travaux publics pour qu'il termine tout de suite le déblaiement des ruines des maisons démolies.

L'échevin Emond demande aussi que le département de l'aqueduc voit tout de suite s'il y a des travaux de drainage à faire sur le boulevard Charest, afin que le pavage ne soit pas retardé quand on sera prêt à le commencer.

Le comité passe ensuite aux travaux de la place Montcalm. Le maire dit qu'on pourrait retrancher du montant total de $267,210.10, pour un édifice neuf complètement fini divers montants se chiffrant à $57,146.25 Le total serait alors baissé à $210,063.85. Mais dans ce cas-là, l'édifice ne serait pas complètement terminé; on laisserait inachevées certaines parties de l'edifice, comme la salle de concerts, par exemple. Avec ce montant de $210,063.85, une bâtisse neuve serait construite, et tout l'extérieur serait terminé. On remettrait à plus tard, cependant, la construction de la marquise au-dessus des portes d'entrée. Dans ces conditions, dès que la ville pourrait disposer d'un montant d'argent, elle l'affecterait au parachèvement d'une partie ou l'autre de l'édifice.

L'échevin Tremblay pose une objection: "Ceux qui ont eu des contrats pour l'intérieur vont vouloir executer tout leur contrat", dit-il. "On ne pourra pas légalement les empêcher de le faire".

Le maire répond que les contrats ne seront pas changes, mais que la ville pourra dire à ces contracteurs qu'elle mettra un délai à la complete exécution de leurs travaux.

L'échevin Bédard propose que ce nouveau projet soit adopté et que la ville fasse faire les travaux jusqu'à concurrence de $210,063.85. Les différents item qui seront laissés de côté, dans le moment et qui formeront le montant de $57,146.25, sont: $36,000., pour le plâtre, la tuile des planchers, ls électroliers, etc.; $2,600 pour un brûleur à l'huile pour la fournaise, $3,400 pour un filtre pour le bain; $15,146.20 pour différents autres item non compris dans les autres contrats. La salle de concerts sera affectée comme d'autres parties de l'édifice par les item laissés de côté.

En réponse à l'échevin Lacroix, M. Pinsonnault déclare que les contracteurs ont consenti aux changements qu'on veut faire aux contrats. L'échevin Tremblay dit qu'il s'est opposé, au début, à ce projet d'un monument national non pas parce qu'il était opposé au principe de cet embellissement pour Québec mais pour la raison qu'il prevoyait une dépense de $300,000 et plus. Il prétend que les prévisions actuelles lui donnent raison, et qu'il n'a pas changé d'idée. Les échevins Dinan, Bertrand et Coulombe trouvent aussi le projet trop dispendieux, aujourd'hui.

A la fin, l'on prend le vote sur la proposition de l'échevin Bédard, a l'effet d'accepter le nouveau projet suivant les estimés de $210,000, avec le résultat suivant: pour la proposition: les échevins Bédard, Lépine et Drolet; contre: les échevins Bouchard, Dinan et Tremblay. Comme le comité se divise également, le maire est obligé de voter, et il vote pour la proposition.

M. Pinsonnault va se charger d'obtenir, pour le conseil, le consentement écrit de tous les contracteurs à ce changement. Plusieurs des contracteurs se trouveront dans l'obligation de changer leur contrat.

NOMINATIONS RELIGIEUSES

Par décision de Son Eminence le Cardinal Rouleau, O. P., archevêque de Québec;

M. l'abbé Antonio Arsenault, de Beauceville est nommé vicaire à St-Ferdinand.

M. l'abbé Arthur Poirier, de Charn, est nommé vicaire à Beauceville.

M. l'abbé Gérard Jacques, de St-Ferdinand, est nommé vicaire à Charny.

M. l'abbé Léger Carrier, vicaire à Ste-Germaine, est nommé vicaire à Charny.

LA BENEDICTION DES AUTOS A COURVILLE

(Suite de la page 13)

y eut récitation de la prière quotidienne à St-Christophe, audition de pièces sacrées par la chorale de Courville, avec accompagnement à l'orgue par Mlle Rolande Drolet, et vénération de la relique de St-Christophe.

La paroisse de St-Louis de Courville a tout dernièrement reçu, en effet, l'insigne privilège de conserver ces reliques dont la vénération sera permise à tous les visiteurs de l'église.

Du seuil de l'église, Mgr Fillion récita ensuite les prières de la bénédiction devant le monument de pierre et l'immense rassemblement des machines pendant que deux prêtres, MM. les abbés Léonidas Castonguay et Albert Hamel, du Séminaire de Québec, bénissaient successivement chacune des automobiles sur le terrain.

Les cadets de Beauport, venus fanfare en tête, montèrent la garde d'honneur durant la démonstration et le club automobile qui a pris part à l'organisation de la manifestation avec M. le curé de Courville était représenté par plusieurs de ses directeurs et de ses membres.

Au cours de l'allocution qu'il a prononcé, hier, M. l'abbé Turcotte exposa ainsi les motifs qui ont engagé Son Eminence le Cardinal Rouleau, à ériger une confrérie de St-Christophe, à Courville, la seule confrérie de St-Christophe au Canana affiliée à l'Archiconfrérie universelle de France.

"Le but de la confrérie", dit-il, est de raviver une dévotion autrefois très populaire, en mettant sous la protection spéciale de St-Christophe tous les voyageurs: automobilistes, aviateurs et même piétons; ces derniers sont souvent les plus exposés aux accidents.

"L'Oeuvre de St-Christophe, établie à Courville depuis quelques années, a déjà fait beaucoup pour propager cette dévotion.

La Confrérie de St-Christophe vient compléter l'Oeuvre de St Christophe, en lui apportant de très grandes faveurs spirituelles. La Confrérie attirera un plus grand nombre de membres, et protégera ainsi un plus grand nombre de personnes contre les accidents.

"L'Oeuvre a déjà reçu des centaines et des centaines de lettres de ses membres qui attestent une protection spéciale de leur Patron.

"Ce que St Christophe a fait pour d'autres, il le fera pour vous et pour votre famille si, à la dévotion à St Christophe vous ajoutez la prudence et la modération.

Tous, automobilistes et piétons, peuvent devenir membres de la Confrérie de St-Christophe.

"Les avantages qu'elle présente sont entre autres, d'accorder:

"1—Une indulgence plénière le jour de l'inscription dans le régistre de la Confrérie.

"2—Une indulgence plénière à l'heure de la mort.

"3—Une indulgence plénière pour ceux qui visitent le Sanctuaire de Saint-Christophe, à Courville, le jour de la fête de St Christophe, le 25 juillet, ou un des jours de l'octave.

"4—Une indulgence de 7 ans et 7 quarantaine, quatre fois l'an.

"5—Une indulgence de 100 jours pour chaque acte de piété ou de charité.

"6—La célébration de la sainte messe dans le sanctuaire aux intentions des associés.

"7—La récitation de prières, de neuvaines, etc."

M. le curé de Courville ajouta quelques mots en terminant sur l'efficacité de la dévotion envers St Christophe, engageant ainsi fortement l'automobiliste à se placer sous la protection de ce saint patron.

EMILIEN PAQUET PERD SA CAUSE

La cour d'Appel maintient le jugement de l'hon. M. Reeves Hall, refusant l'habeas corpus réclamé par le prévenu.

LES RAISONS

En rendant jugement dans la cause d'Emilien Paquet, mardi, la Cour d'Appel s'est prononcé une dernière fois sur la validité des causes entendues aux Assises Criminelles d'octobre, alors que le président du Grand Jury était M. John Smith, un sujet non britannique.

Presque toutes les causes entendues à ce terme avaient été portées en appel. Celle d'Alphonse Bureau fut la première. Le tribunal maintint cet appel. La principale raison invoquée était que la défense, dans ce cas, avait protesté au procès même. Dans le cas d'Henri Bussières, il n'y avait eu aucune objection de faite au procès. Cet appel, aussi, avait-il été rejeté.

Le cas d'Emilien Paquet était différent. Celui-ci avait laissé expirer les délais d'appel. Plus tard, il prit un Habeas Corpus, lequel fut rejeté par l'hon. Juges Reeves Hall. C'est de ce jugement qu'il y avait appel. Le tribunal décide qu'un Habeas Corpus n'est pas destiné à reviser un procès, mais à voir si un condamné est détenu illégalement ou non. L'Habeas Corpus n'a donc rien à voir avec le Grand Jury.

Paquet, d'abord accusé de tentative de meurtre sur la personne de Lauréat Frenette, avait été trouvé coupable d'assaut grave et condamné à trois ans de pénitencier. Il devra donc purger cette sentence.

Dans cette cause, c'est M. Lactare Roy, C. R., qui occupait pour la Couronne.

MORT D'UN EUDISTE

Le R. P. Kerdelhue, eudiste, missionnaire à la Pointe-au-Père, Rimouski, est décédé mercredi matin, à la résidence des Eudistes de Gros-Pin, près Québec. Le Père Kerdelhue avait été transporté d'urgence à Québec, il y a quelques jours, pour y subir une opération chirurgicale. Natif de Guibel, en Bretagne, le défunt avait été missionnaire au Canada durant plusieurs années. Son service a été chanté ce matin, à huit heures et demie, en la chapelle de Gros-Pin.

EXPOSITION A ST-JEAN PORT JOLI

La Société d'Agriculture du comté de L'Islet organise un grand événement agricole pour les 15, 16 et 17 septembre.

LE PROGRAMME

Dans la liste que nous avons publiée récemment des expositions agricoles de la province nous indiquions que le comté de L'Islet aurait son exposition les 15, 16 et 17 septembre à Saint-Jean Port-Joli. Or la Société d'Agriculture fédérée du comté vient de publier le programme de ses activités et particulièrement de l'exposition de septembre.

Rappelons d'abord quels sont les officiers de la Société d'Agriculture du comté de L'Islet: patrons honoraires, l'honorable M. Adélard Godbout, docteur en science agricole, ministre de l'Agriculture et représentant du comté à l'Assemblée Législative, et M. l'abbé Telesphore Lachance, V. F., curé de Saint-Jean Port-Joli; patrons: MM. Fernand Fafard, député du comté à la Chambre des Communes, et Georges Bouchard, M. P. pour Kamouraska, membre du Conseil d'Agriculture et ancien agronome du comté de L'Islet; président honoraire, M. l'abbé Honorous Bois, directeur de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne. Les membres du comité exécutif sont: MM. J.-B. Poitras, président, Servule Thériault, T. Caron, Amédée Bernier, Louis Bois, Albert Verreault, J.-N. Bernier, notaire, secrétaire, et Bruno Potvin, agronome La Société compte vingt-quatre directeurs et 561 membres.

L'exposition régionale du comté de L'Islet promet de remporter cette année encore un succès considérable. Il est bon de noter que cinq mille dollars environ et de nombreuses coupes seront distribues en prix aux exposants. Voici le programme officiel de cet événement agricole du comté de L'Islet:

Mardi, le 15 septembre

Entrée et installation des exhibits.

Mercredi, le 16 septembre

8 heures a. m. — Portes ouvertes au public (entrée gratuite).

10 h. a. m. — Jugement des exhibits autres que les animaux.

2 h. p. m. — Jugement des porcs et des moutons.

5 h. p. m. — Clôture

Jeudi, le 17 septembre

8 h. a. m. — Portes ouvertes (entrée gratuite).

10 h. a. m. — Jugement des chevaux et du bétail laitier.

12 h. — Diner d'honneur par les directeurs aux juges et aux invités.

2 h. p. m. — Discours par l'hon. Dr Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, MM. Fernand Fafard, M. P. pour le comté de L'Islet, par l'hon. Elysée Thériault, conseiller législatif, et par d'autres orateurs distingués.

FUNERAILLES DU REV. FRERE BENOIT

Le Révérend Frère Benoit, décédé subitement lundi, a eu des obsèques très imposantes mercredi matin à N.-D. de Grâce.

BEAU TEMOIGNAGE

Une imposante cérémonie religieuse s'est déroulée, mercredi matin, à 9 heures, en l'eglise Notre-Dame de Grâces, à l'occasion des obsèques du très regretté Frère Benoit, de la congrégation des Frères des Ecoles Chrétiennes, décédé subitement lundi matin, au collège Notre-Dame de Grâces, dont il était le directeur. Le regretté religieux était âgé de 58 ans et comptait 40 années de vie religieuse.

C'est au milieu d'une foule des plus denses que se déroulèrent les cérémonies religieuses. Le temple paroissial avait revêtu ses plus beaux ornements de deuil.

La levée du corps fut présidée par le R. P. Magnan, O. M. I., curé de St-Sauveur. M. l'abbé LaVergne, curé de la paroisse, a chanté le service, assisté de MM. les abbés Arthur Levesque, vicaire à Notre-Dame du Chemin et Henri-A. Boulet, vicaire à Stadacona, comme diacre et sous-diacre. Dans les stalles du sanctuaire, on remarquait, le R. P. Magnan, O. M. I., curé de St-Sauveur; le R. P. Lockwell, P. S. V., des Frères de St-Vincent de Paul, du patronage de la côte d'Abraham, le R. P. A. Berlinguette, O. M. I., le R. P. Normand, O. M. I., le R. P. Doré, eudiste, de St-Coeur de Marie; M. l'abbé Henri Laberge, Visiteur des Ecoles; le R. P. Loubier, des Pères du Saint-Sacrement; le R. P. Jacob, O. M. I., le R. P. Laberge, O. M. I., l'abbé Arthur Ferland, vicaire à St-Roch; l'abbé Ulric Fournier, vicaire à St-Fidèle; l'abbé Léger Létourneau, propagandiste de l'Action Catholique; l'abbé Paul Bouillé, vicaire de la paroisse

On remarquait aussi: le T. R. Frère Nivard - Josephus, Visiteur provincial des Frères des Ecoles Chrétiennes; le R. F. Germain, directeur de l'Académie Commerciale; le R. F. Zoël directeur de l'Académie Jacques-Cartier; le R. F. Michel, directeur de l'Académie du Sacré-Coeur; le R. F. Victor, directeur de l'Académie St-Jean-Baptiste; le R. F. Laurent, directeur de l'Ecole de St-Sauveur; le R. F. Henri, directeur de l'Ecole St-Roch; le R. F. Eugénius, directeur de l'Ecole de Loretteville; (tous de la congrégation des Frères des Ecoles Chrétiennes) le R. F. Ubald, assistant-directeur de l'Ecole de St-François d'Assise; le R. F. Sébastien, directeur de l'Ecole de Limoilou; le R. F. Arcade, directeur de l'Ecole de Stadacona, (tous de la congrégation des Frères du Sacré-Coeur); le R. F. Henri-Etienne, des Maristes, etc.

Durant la cérémonie, la chorale des hommes, sous la direction de M. Jean-Marie Fradette, et la chorale des enfants, sous la direction du R. F. Anselme, ont chanté la messe en grégorien. Mlle Lavergne touchait l'orgue.

Parmi les parents du défunt, on remarquait, son père, M. Augustin Roy; son frère, M. Evangéliste Roy, ses neveux, le R. F. Germain, des Frères des Ecoles Chrétiennes; MM. Gérard Roy, L.-G. Bolduc, Napoléon Rancourt, L. Poulin, Paul-Emile Roy, J.-Ed. Roy, F. Roy, L.-A. Roy, son beau-frère, M. M.-A. Bolduc; ses cousins, MM. J.E. Roy et T. Roy.

Parmi les communautés présentes on remarquait, religieux et élèves des écoles suivantes: Collège Notre-Dame de Grâces, l'Académie Commerciale, Collège Lagueux, Ecole St-Roch, Ecole St-Sauveur, Ecole Jacques-Cartier, Ecole de Limoilou, Ecole St-Malo, etc. Les Dames religieuses et les enfants du couvent de la paroisse assistaient aussi au service.

L'inhumation eut lieu au cimetière des Frères. A la famille en deuil, et à la communauté des Frères des Ecoles Chrétiennes, l'Evénement réitère ses plus sincères sympathies.

LES RESSOURCES DE LA PROVINCE

Le ministre des Terres et Forêts vient de publier une intéressante brochure concernant leurs développements.

CHIFFRES IMPOSANTS

Le Ministère des Terres et Forêts de la Province de Québec vient de publier une intéressante brochure concernant en particulier le développement de nos ressources naturelles hydrauliques. Parmi de nombreux exposés techniques de la situation particulièrement avantageuse de la province en rapport avec l'industrie de la houille blanche, des chiffres indiquent éloquemment le chemin parcouru depuis cinq ans: sous l'habile surveillance de la Commission des Eaux Courantes, de nombreuses initiatives privées ont réalisé de telles installations que l'activité de certaines industries a gagné un champ cinq fois plus considérable qu'il n'était en 1926. Voyons quelques chiffres: le capital absorbé par le développement hydraulique industriel dans la seule province de Québec est de $600,000,000., soit les 3-7 du placement total des capitaux canadiens dans l'électricité. Les usines aménagées et maintenues avec ces sommes peuvent produire par 24 heures 13,000,000 de Chevaux-Vapeurs, et se répartissent principalement en sept génératrices plus considérables dispersées par toute la Province: la "Shawinigan Water & Power, Co.", située sur le St-Maurice, la Compagnie "Montreal Island Power", sur la rivière des Prairies, "Montreal Light,Heat & Power, Consolidated", sur le St-Laurent, "Gatineau Power Company", sur la rivière Gatineau, "Duke Prive Power Company" et "Alcos Power Co.," toutes deux sur le Saguenay, et enfin "James MacLaren Power Company", sur la Rivière du Lièvre. De plus, autre signe de progrès, deux nouveaux "pouvoirs" sont actuellement en voie de construction et devront tout probablement entrer en opération en 1932, un sur le St-Maurice, au coût de $100,000,000. et qui développera 1,000,000 de c.-v., et l'autre sur le nouveau canal Beauharnois, entre les lacs St-François et St-Louis, et utilisant ainsi les eaux du St-Laurant, et qui aura une capacité ultime de 2,000,000 c.-v. au coût de $60,000,000.

Il est intéressant de savoir à quelles fins sont utilisés ces forces électriques: une grande partie va à l'éclairage et au chauffage, mais il faut remarquer que des 13,000,000 c.-v. développés, 22160 sont absorbés par la seule industrie du papier et des pâtes de bois. Ce qui prouve l'étroite relation entre notre industrie forestiere et nos ressources hydrauliques. Nous mentionnons en terminant, les caractéristiques des barrages les plus considérables qui emmagasinent l'eau nécessaire à la production électrique: le barrage "Gouin", est le plus considérable de la Province, avec une capacité de 160 billions de pieds cubes obtenus par un lac artificiel d'une superficie d'environ 304 milles carrés, et une hauteur de 80 pieds; vient ensuite le barrage Mercier, sur la Gatineau, d'une capacité de 93 billions de pieds cubes par une superficie de 115 milles carrés.

DAMES CONSERVATRICES

Inauguration de la filiale Westmount-Côte des Neiges.

Le 8 mai dernier, sous la présidence de Madame Dumont La Violette, présidente générale de l'Association des Femmes Conservatrices de la Cité et du District de Montréal, assistée de Mmes A.-S. DeGuire, F. Curran, N. Gobeil, A. Fortin, vice-présidentes et de Madame J. Lemire, secrétaire. Toutes du Comité Exécutif Central, a eu lieu l'assemblée d'organisation de la Filiale Westmount-Côte-des-Neiges.

Environ vingt-cinq personnes y assistaient.

Ont été élues à l'unanimité:

Présidentes du Comité d'Honneur: Lady Angers, Madame de Boucherville.
Vice-Prés. du Comité d'Honneur: Madame Chas. Casgrain.
Présidente du Comité Exécutif: Madame A.-W. Patenaude.
2ième vice-prés. du Comité Exécutif: Madame Alexandre Lacoste.
3ième vice-prés. du Comité Exécutif: Madame Gustave Martin.
4ième vice-prés. du Comité Exécutif: Madame Raoul de Lorimier.
Secrétaire du Comité Exécutif: Mademoiselle Henriette Cazaux.
Trésorière du Comité Exécutif: Madame Emile Beauchamp.
Conseillères du Comité Exécutif: Mmes Pierre DeGuire, Henri Ba-Paul-Emile Roy, Edmond Demers, Guire, Marie Desjardins, Mmes Paul-Emile Roy, Mdmond Demers, J.-A. Charette.

A la fin de la réunion, le thé a été servi par Mesdames Raoul de Lorimier, Latulippe et Mademoiselle Henriette Cazaux.

Madame Dumont La Violette avait bien voulu prêter ses salons pour la circonstance.

Carnet Mondain

Son Excellence M. Philippe Roy, ministre du Canada à Paris, et madame Roy annoncent les fiançailles de leur troisième fille, Marguerite, à M. Claude Barrelet de Ricou. Le mariage aura lieu à Paris, le mercredi, vingt-quatre juin.

L'honorable M. Athanase David, Secrétaire provincial, et madame David s'embarqueront aujourd'hui, à New-York, sur l'"Ile de France", pour un voyage de quelques semaines en France.

M. E.-W. Beatty, président du Pacifique Canadien, doit s'embarquer pour l'Europe aujourd'hui, à bord du "Duchess of York".

Madame Lucien Cannon passe quelque temps à Montréal, l'invitée de madame Pierre-F. Casgrain.

L'honorable M. et madame W.-G Power sont partis pour leur camp, au club de chasse et de pêche Stadacona. M. R.-A. Benoit est leur invité pour quelques jours.

Le major et madame Julien Chouinard annoncent la naissance d'un fils, né le sept et baptisé le onze en l'église des Saints Martyrs, par M. l'abbé Stanislas Cantin, vicaire, sous les prénoms de Joseph-Jean-Maurice. Parrain et marraine, M. et madame J.-E. Barnard, oncle et tante de l'enfant.

Le lieutenant-colonel et madame J.-S. O'Meara passent quelque temps au club de chasse et de pêche Stadacona.

Il y a eu thé, hier, au chalet du Quebec Golf Club, à l'occasion de l'ouverture de la saison. Madame L.-des Rivières, madame René Turcot, madame Dobell et madame MacDiarmid servaient le thé.

On annonce pour le trente mai, le mariage de mademoiselle Rita Dallaire, fille de M. et madame Arthur Dallaire, avec M. Maurice Turgeon, rédacteur financier à L'Evénement, fils de M. et madame J.-B. Turgeon. Pas de faire-part.

Le mariage de mademoiselle Thérèse Lemieux, fille de M. Jos.-E. Lemieux, marchand, avec M. Ross Drouin, avocat au Barreau de Québec, fils de M. et madame Ulric Drouin et petit-fils de feu l'honorable juge F.-H. Drouin, sera célébré en la chapelle Saint-Louis de la Basilique, mercredi matin, le trois juin, à neuf heures.

Madame S. Dufault et mademoiselle Evangéline Dufault sont revenues de New-York où elles ont passé quelques semaines, les invitées de M. et madame Victor Dufault.

M. et madame Ulric Drouin, avenue des Erables, annoncent les fiançailles de leur fille, mademoiselle Carmen Drouin, à M. Gustave Bazin, fils de M. et madame P.-J. Bazin, chemin Ste-Foy.

En l'église du Saint-Sacrement, mardi, le douze mai, a été baptisée Corinne-Lucile, fille de M. et madame Louis DeRome. Parrain et marraine, M. D.-E. Boucher et mademoiselle Corinne DeRome, oncle et tante de l'enfant.

M. Antonio Gervais, avocat, et madame Gervais sont retournés à La Malbaie après avoir passé quelques jours à Québec. M. Gervais est venu à Québec pour affaires professionnelles.

M. le docteur Lorenzo-J. Moutreuil est de retour d'un voyage de deux semaines à New-York.

M. et madame A.-P. Doddridge et mademoiselle Doris Doddridge sont partis hier soir pour l'Europe, à bord du "Montclarc".

A la conquête de nouveaux lauriers



Les membres de la salle d'armes (salle d'escrime) de New-York qui se préparent pour l'invasion de l'Europe, à l'été. Durant leur tournée, ces jeunes filles, dont la moyenne d'âge est 18 ans, rencontreront des escrimeurs d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie et d'Hongrie. Le groupe ci-dessus, qui a gagné récemment le championnat national, se compose (de gauche à droite) de Muriel Guggolz, Molly Burnside, Edna McNichols, Dorothy Lacke, Marion Lloyd et Amy Van. Mlle Lloyd est championne de l'escrime aux Etats-Unis.

Mardi, le dix-neuf mai, en l'église de Notre-Dame du Chemin, à huit heures et demie, sera célébré le mariage de mademoiselle Germaine Dufresne avec M. le docteur Nap. Drapeau, de L'Isle-Verte. Pas de faire-part.

M. Harold Mercier, architecte d'intérieur et décorateur, est de retour de New-York et passe une semaine chez ses parents, M. le commandeur et madame Joseph Mercier, avenue des Erables.

M. J.-Rolland Seguin et madame Seguin (Marguerite Turcotte) annoncent la naissance d'une fille, Micheline, née le neuf mai et qui a eu pour parrain et marraine, M. et madame Abel Turcotte. Mademoiselle Gaby Turcotte portait sa nièce sur les fonts baptismaux.

M. le docteur Leo LaRochelle et madame LaRochelle, de Lac Noir, annoncent la naissance d'un fils, né le six mai et baptisé le neuf sous les prénoms de Joseph-Albert-Claude. Parrain et marraine, M. le docteur et madame Albert LaRochelle, de Québec, oncle et tante de l'enfant. Madame J.-A. Lambert portait son petit-fils sur les fonts baptismaux.

M. et madame Louis-F. Codère, de Sherbrooke, visiteront les Rocheuses, la côte du Pacifique et l'Alaska, au mois de juillet, avec l'excursion de l'université de Montréal.

Lundi, le onze, en l'église de Giffard, M. l'abbé Arthur Gauthier, curé, a béni le mariage de mademoiselle Anne-Marie Painchaud, fille de madame C.-F. Painchaud, avec M. Charles-Auguste Drouin, fils de M. et madame Pierre Drouin. La mariée était accompagnée de son père, et M. Pierre Drouin servait de témoin à son petit-fils. Pendant la cérémonie, un joli programme musical fut exécuté par mesdemoiselles Cécile Hawey, Marie-Jeanne Poulin et M. J.-A. Painchaud. Après la bénédiction nuptiale, il y eut réception à la résidence de M. et madame C.-F. Painchaud. M. et madame Charles-Auguste Drouin partirent ensuite en voyage de noces. Ils visiteront New-York, Washington et Atlantic City.

Dans la Métropole

(Dépêche spéciale à L'Evénement)

Montréal, 15.—Mademoiselle Louise Loranger a reçu à l'heure du thé mercredi après-midi, en l'honneur de mademoiselle Simone Décarie. Le thé et les glaces étaient servis par madame Blake Dennis, mademoiselle Dédé Dupuis et mademoiselle Paulette Loranger, aidées de mademoiselle Gilberte Beaulieu et mademoiselle Aline Loranger.

Mademoiselle Thérèse Dupuis réunissait quelques invités à déjeuner, mardi, en l'honneur de mademoiselle Carlota Costa-LeBlanc, à l'occasion de son prochain mariage.

Shower de toile et thé, mardi après-midi, chez madame Emile Bruchési, en l'honneur de mademoiselle Germaine Bruchési, dont le mariage aura lieu prochainement. Le thé et les glaces étaient servis par mesdames Maurice Brault, Charles Bruchési, J.-D. Warren et Guy Lamothe, aidées de mesdemoiselles Carmel Belair, Madeleine Brault et Cécile Lavoie. Les salons étaient décorés de fleurs de la saison.

Madame Brian Daville offrait un déjeuner, mercredi, en l'honneur de mademoiselle Hélène Tarte.

Madame John Savoy a donné un déjeuner, mercredi, à l'hôtel Queens, en l'honneur de mademoiselle Simone Décarie, dont le mariage aura lieu prochainement.

Mademoiselle Florence Young recevait à l'heure du thé, mardi après-midi, en l'honneur de mademoiselle Elizabeth Doherty, à l'occasion de son prochain mariage. Le thé et les glaces étaient servis par madame McLeod, madame Grant Henderson et madame John Walker, aidées de mesdemoiselles Dorothy Robinson, Barbara Fruth et Mary Colby. Les salons étaient ornés de fleurs printanières.

Dans la Capitale

(Dépêche spéciale à L'Evenemnet)

Ottawa, 15. — Son Excellence le Gouverneur-Général a reçu à dîner, mercredi, à Rideau Hall, les invités suivants: l'honorable M. R.-F. Green, M. J.-F. Pouliot, M.P., le colonel Thomas Cantley, M.P., M. C.-R McIntosh, M.P., M. Louis Côté, M. G.-Gordon-C. Edwards, le docteur Hugh Laidlaw, M. John Stevenson et le docteur H.-M. Tory.

L'honorable M. et madame Alfred Duranleau ont reçu à dîner mercredi soir.

Madame J.-D. Stewart et madame Murdock McKinnon, qui ont passé quelque temps à Ottawa, sont repartis pour Charlottetown, Ile du Prince-Edouard.

Madame S. Lelièvre est partie pour Farnham où elle passera quelque temps avec son gendre et sa fille, M. et madame J.-A. Page avant de se rendre à sa résidence d'été, à Trois-Pistoles.

M. et madame J.-M. Belliveau annoncent les fiançailles de leur nièce, mademoiselle Jeanita Fraser, à M. Arnold-G. Pouis, fils de M. et madame William-T. Pouis. Le mariage aura lieu au milieu de juin.

CAP CHAT

Accident. — M. Joseph Côté se fait tuer par une roue d'air de banc de scie qui était commandé par un camion automobile. On sciait le bois de l'église et M. Côté lui-même avait placé la dernière grosse bûche sur le banc et regardait faire le travail de la scie quand la roue éclate et les différents morceaux l'atteignent au front, à la poitrine juste à la région du cœur tandis qu'un autre morceau lui enlève un pied. M. l'abbé O. Caron Curé venait à peine de laisser l'endroit ayant lui-même auparavant placé des bûches de bois sur le banc. On comprend la douloureuse surprise de ce dernier quand on vint le prévenir de l'accident.

M. l'abbé Caron au comble de l'émotion lui administra les derniers sacrements mais le blessé n'a repris pas connaissance il expira quelques instants après l'accident. La roue éclata avec tant de force nous dit-on que des morceaux furent trouvés à 4 arpents plus loin. Il est étonnant de constater que les personnes présentes n'aient pas été blessées. M. l'abbé Desrosiers titulaire était du nombre.

M. Coté qui était veuf laisse un fils M. Walter Coté et Mmes Samuel Blanchet et Pts. Serpente auxquels nous offrons sympathies dans ce cruel malheur.

ECOLE NORMALE LAVAL

L'EXAMEN PRELIMINAIRE à l'admission dans les deux départements (garçons et filles) pour l'année scolaire 1931-32, aura lieu le jeudi 21 mai, à 10 heures (heure avancée), à l'Ecole normale Laval, 14, Chemin Ste-Foy.

LE PRINCIPAL.

—Tu m'invites à dîner chez toi, y aura-t-il du monde?

—Non, quelques gens d'esprit et toi.



C'est le Premier Parfum qu'Emploie la Jeunesse

L'arome que la mode juge indispensable dans les circonstances ordinaires et un parfum discret et distingué pour les personnes de la génération plus âgée.

LAVANDE de YARDLEY

Parfum, Poudre de Riz, Crèmes de Jour et de Nuit, Sels pour le Bain, etc. "L'Aristocrate des Savons de Toilette", et Boîtes-Cadeaux.

Dans toutes les Bonnes Pharmacies et dans les Magasins à Rayons.

CANADA: MAISON YARDLEY, Harbour et rue York, TORONTO.
E.-U.A.: 452, Fifth Ave., NEW-YORK.
YARDLEY 33, rue Old Bond LONDRES

Edgar Dechêne

Vient de prendre possession de son nouveau local au No 39 Laliberte. Comme par le passé il s'occupera de Vente et reparation de tous genres de fourrures.

Notre devise est: Qualité et Service.

Exigez le GOLDEN PONGÉ-O DE CLAIRE FONTAINE LIMITÉE

Liqueur douce fabriquée avec du jus d'oranges importées directement de la Californie.



AU SALON DE CORSETS



Mesdames,

Pour être "souple" ainsi que la mode l'exige, portez les corsets "Grossard". Ils sont d'une efficacité souveraine pour prévenir et combattre l'obésité de la taille, de l'abdomaine, des hanches et rendent à ce point de vue, des services inestimables aux personnes qui veulent rester jeunes.

Vous les trouverez chez

Melle G.-A. ROY
24, ST-STANISLAS,
Tél: — 2-6598.

TELEPHONEZ A HOGAN



POUR
Poisson - Fruits
Légumes - Volailles
Nouvelle adresse:
135 Rue ST-PATRICK
Voisin de la Halle Berthelot.
Appelez 2-0061 ou 2-0062

Dr L. ROBERT
Ex-élève des hôpitaux de Paris
SPECIALISTE:
Maladies vénériennes, de la peau et du cuir chevelu
24 COTE DU PALAIS, Tél. 2-1003, Québec

MALADIES DE LA PEAU ET DU CUIR CHEVELU
Dr RAYMOND PAQUIN
Ex-élève de l'Hôpital St-Louis, Paris.
Médecin de l'Hôpital St-Sacrement.
17, rue St-Jean. Tél.: 2-5848

ADJ. LEPINE
Special pour Vendredi et Samedi

OEUFS FRAIS pour boire, 3 douz. pour ..... .55

STEAK haché, 2 livres pour ..... .25
BOEUF de soupe la liv. .05 à .08
ROASTBEEF, la livre ..... .12
Très bon BEURRE de ferme, la livre ..... .22
BACON tranché, la livre 1er choix ..... .25
CRETONS français au lard, 3 livres pour ..... .50
TETE fromagée, 3 livres pour ..... .25
SAINDOUX, 3 livres pour ..... .39

142, Du Roi, tél. 4-2981 77, Du Pont, tél. 3-4700

VENTE DE MAI
Spéciaux pour Vendredi et Samedi

Sets à Thé, 22 morceaux ..... **$2.79 et $3.19**

Verres à eau avec motifs gravés ..... **½ douz. pour .49**

PLAQUE ARGENT
Première Qualité
Par demi douzaine

Cuillers à thé. Rég. $1.20. Vente $ .89
Cuillers à table. Rég. 2.00. Vente 1.49
Cuillers à dessert. Rég. 1.90. Vente 1.39
Fourchetes à dess. Rég. 1.90 Vente 1.39
Fourchette de tab. Rég. 2.00. Vente 1.49
Fourchettes à sald. Rég. 1.90. Vente 1.39
Couteaux à dîner. Rég. 6.00. Vente 3.59
Couteaux à dessert. Rég 5.90. Vente 3.49

Sets de 52 Morceaux

Jolis motifs de fleurs et de faisan.
Régulier 17.00 — Vente $12.98
Régulier 15.00 — Vente $12.98
Assortiment de bols de faience (5) — le set ..... .89
Tasses et soucoupes, trèfle, la douz. ..... .89
Plateaux à sandwiches de fantaisie, en porcelaine, chacun ..... .89

25% enlevé du prix régulier de toutes les marchandises non énumérées ici

CHINA HALL
(Wedgewood)
67, rue St-Jean Tél. 2-3722

Pharmacies DUBÉ

J.-Edmond DUBE
152 rue ST-JEAN
Tél. 2-0842

MAURICE DUBE
243 rue ST-JOSEPH
Tél.: 4-3423

Prix Réduits!
Prix Spéciaux Bons pour Jusqu'au MARDI le 19 "inclusivement"

CASTORIA Fletcher ..... .28
BAUME ANALGESIQUE, gros tubes ..... .39
FREEZONE pour Cors ..... .30
LISTERINE ..... .23 .43 .79
LITHINES GUSTIN ..... .39
3 boites pour $1.05
SEL KRUSCHEN ..... .69
PILULES CARTER ..... .19
PILULES ROUGES 3 boites pour ..... .38 $1.00
PILULES GL BEOL Grosses boites ..... .49
NUJOL a ..... .69 et .89
PETROLE ROGIER a ..... .89
SEL ENO. Petit ..... .53
Grand ..... .84
LAIT PHILLIPS ..... .38
LEVURE FERRUGINEUSE (Veritable) ..... .89
CREMES A BARBE, Rég. 35c pour ..... .29
CORDIAL BOVRIL bout. 20 onces $1.19
LINIMENT MINARD ..... .23
Preparation CUTEX 35c pour ..... .29
SAVONS TOILETTE COLGATE, 3 pour ..... .21
SIROP HYPOPHOSPHITES COMP. ..... .74
SAVON CASTILLE, grosses barres. Offre Spéciale 3 barres pour ..... .39
PRODUITS POMPEIAN, Valeur de 60c pour ..... .43

REMEDES ABBE WARRE Prix special le paquet ..... .49
Les numeros 3, 11 et 12, le paquet ..... .65
Commandes de malle pour 2 paquets ou plus Franco
SACS A EAU CHAUDE, Caoutchouc Valeur extra. Garanti pour 2 ans. Prix regulier $1.25 pr ..... .69
LAMES A RASOIRS Gillettes paq de 5 paq de 10 ..... .39 .69
AUTO STROP aux mêmes prix.

CREMES DE PONDS Grandeur 50c pour ..... .38
Grandeur $1.00 pour ..... .69
LOTION Astringente, 50c pour ..... .39
TISSUS de POND, boites de 25c pour ..... .19
BOULES A MITES— SEL A MITES, Sacs de 2 livres pour ..... .15

PATES A DENTS Colgate gros tubes ..... .23
Listerine ..... .23
Pepsodent ..... .38
Kolynos gros tube ..... .39
Pebeco ..... .39

Un etui pour brosse à dents donné gratuitement avec chaque tube de Pâte.

FILMS EASTMAN No 120 20c— 3 FILMS pour ..... .54

Apportez-nous vos films pour les faire développer, nous vous donnons des primes variant de 25c à $1.25 selon le nombre de développements.

Gratis -- CIGARETTES -- Gratis

Nous vous donnons 5 Cartes Turret avec chaque achat d'un paquet de cigarettes de .25, TURRET REX DIXIE.

GRATIS — GRATIS. UN CADEAU POUR LES ENFANTS. GRATIS — GRATIS. NOUS DONNONS PENDANT LA DURÉE DE CETTE VENTE UN JOLI PETIT AEROPLANE POUR AMUSER LES ENFANTS, AVEC CHAQUE ACHAT AU MONTANT DE PLUS DE .50c.

LES AVENTURES D'ALBERT TRUC.

Par Cliff Farrell et Hal Colson

Episode No 46

Copyright Public Ledger



Sept nouveaux bas touchés à Montréal, hier.-International Nickel a gagné 8 cents par action durant le 1er trimestre

LA BANQUE D'ANGLETERRE ANNONCE UNE REDUCTION DE 3% A 2 1/2% DANS SON TAUX D'ESCOMPTE

LES BAISSIERS ONT ATTAQUE LES CHEMINS DE FER

Des pertes variant de 2 à 6 points ont été subies hier par les titres de chemins de fer sur le marché américain.

LES INDUSTRIELS

(Serv. de la Presse Associée)

New-York, 15. (Par John-L. Cooley, rédacteur financier de la Presse Associée). — La Bourse de New-York a dû tenir tête au groupe des valeurs de chemins de fer qui ne se montrait pas sympathique du tout. Bien que les pertes étaient sélectionnées, l'indice a reculé de plus de deux points avec un virement de 1,800,000 actions. Les opérateurs professionnels ont liquidé un gros bloc de U. S. Steel ordinaire qui toucha un bas de 106 1-8 avec une perte de 3 3-8 points. Plusieurs titres de chemins de fer ont établi de nouveaux cours minima. De lourdes pertes ont été enregistrées par New York Central, Atchison, Baltimore & Ohio et New Haven. Ces pertes variaient entre 2 1-2 et 5 5-8 points. Missouri Pacific privilégié a perdu 6 1-2 points. Des titres industriels comme General Electric, American Can, General Motors, Westinghouse, Union Carbide, Chrysler, Kennecott et d'un point chacun. Standard Oil of Bethleem Steel ont perdu moins New Jersey a reculé de plus d'un point en anticipation de son rapport pour 1930.

American Telephone, National Biscuit, Sears Roebuck, Hershey Chocolate, Allied Chemical et Woolworth ont perdu de 2 à 3 points. Auburn dégringola de 31 points tandis qu'Ingersoll Rand et International Business Machines ont aussi reculé. Les meilleures obligations ont été vigoureuses et plusieurs paliers maxima ont été établis. Les cours des stocks ont baissé hier matin. Les industriels se sont améliorés au début de l'après-midi. Comme les chemins de fer n'emboîtaient pas le pas, les opérateurs à la baisse ont dirigé une vigoureuse attaque contre U. S. Steel, New York Central et quelques autres qui fit baisser la liste générale en fermeture.

La réduction dans le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre à 2 1-2 pour cent, le plus bas taux depuis 1909, était considéré plutôt à son point de vue éloigné que rapproché. Les banquiers sont d'avis que la mesure est sage et qu'elle cadre bien avec la décision de la New York Federal Reserve Bank. Il semblerait que les banquiers britanniques ne croient pas que le taux réduit va déterminer une perte de métal précieux. Les réserves de la Banque d'Angleterre ont augmenté d'environ $7,500,000 durant la semaine écoulée. Les changes étrangers ont été irréguliers mais paisibles. Les cables sterling, la monnaie hollandaise et la piastre canadienne ont légèrement flechi. Sur un total de 636 stocks qui ont fait leur apparition sur le tableau, 101 ont avancé, 400 ont reculé et 136 sont demeurés stationnaires. Voici les moyennes comptées par Standard Statistics Company Inc., copyright 1931

	50 IND	20 CP	20 UTIL	90 Total
Hier	112.2	77.7x	186.1	116.4
Avant hier	114.8	80.2	168.7	119.0
Sem. passée	114.3	81.9	166.4	118.7
Mois passé	126.5	89.3	184.7	131.1
1930	189.8	131.7	272.3	195.1
1929	219.1	131.9	227.2	206.2
1928	170.3	129.0	162.4	162.3
Haut 1931	140.2	106.2	208.9	144.3
Bas 1931	103.2	80.2	150.3	114.1
Haut 1930	202.4	141.6	281.3	105.6
Bas 1930	112.9	86.4	146.5	114.7
Haut 1929	242.6	167.8	353.1	253.5
Bas 1929	141.3	117.7	156.3	140.2

(x)—Nouveau bas pour 1931

Ventes d'environ 1,800,000 actions

McCOLL FRONTENAC

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 15. — Le président John Irwin, de la McColl Frontenac, a déclaré lors de l'assemblée annuelle de la compagnie qui a été tenue hier que les ventes de la McColl Frontenac durant le premier trimestre de la présente année fiscale ont augmenté par rapport à la période correspondante de 1930. M. Irwin a ajouté qu'il anticipait la continuation de cette amélioration.

La Caisse d'Economie

Avis est, par le présent, donné qu'un dividende de $3.00 par action sur le capital de cette institution a été déclaré et sera payable à son Bureau Principal, Haute-Ville, le et après lundi, le 1er juin prochain.

L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires aura lieu dans l'édifice de La Caisse d'Economie, Haute-Ville, lundi, le 15 juin prochain, à midi.

Par ordre du Bureau de Direction.

L.-C. MARCOUX,
Gérant Général

PRETS AUX COURTIERS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 15. — Les prêts aux courtiers et aux spéculateurs consentis par les banques faisant partie de la New York Federal Reserve ont diminué durant la semaine finissant le treize mai 1931 de la somme de $23,000,000 au total de $1,671,000,000.

UNE OCCASION DE PLACEMENT

Le Canada n'a pas de meilleurs titres à offrir que l'emprunt de conversion 1931. — Les fonds d'état sont sûrs.

LES AVANTAGES

Ottawa, Ont., 15. — Encore une fois le Canada est à faire une vaste opération financière, la plus importante depuis la guerre. Un emprunt de conservation a été créé dont l'objet est de remplacer en tout ou en partie les obligations des emprunts de guerre échéant au cours des trois prochaines années. Les conditions favorables qui existent en ce moment sur les marchés des valeurs de tout premier ordre, par suite de la facilité anormale du crédit, ont évidemment pesé sur la détermination de l'hon. M. Bennett quant au choix de l'époque et du plan pour accomplir cette opération financière; M. Bennett réclame maintenant la plus entière coopération de la part des épargnants canadiens qui possèdent des obligations auxquelles s'applique le programme de convertion, afin que l'opération se fasse le plus simplement possible et que les marchés financiers ne subissent pas une pression inopportune à une époque où les ressources financières du pays peuvent être appelées à satisfaire d'autres besoins.

Les épargnants canadiens accueilleront sans doute avec plaisir l'occasion d'échanger leurs titres à court terme contre des obligations du gouvernement n'échéant pas avant vingt-cinq ans et jouissant d'un intérêt lucratif. Toutefois il y a plus qu'une simple occasion de placement; il y a un motif et un appel d'ordre patriotique au peuple canadien, aussi pressants qu'en temps de guerre les engageant à faire en sorte que cette énorme opération financière soit couronnée de succès. Le spectacle d'un accueil unanime, sans reserve, renforcerait indubitablement le prestige financier du Canada aux yeux du monde entier.

Un montant global de $1,082,000,000 d'emprunts de guerre canadiens vient à terme d'ici la fin de 1934. Les emissions de 1933 et de 1934 forment la plus grosse proportion de ce total. Le gouvernement ne demande qu'un échange de titres; il ne cherche pas à obtenir des fonds nouveaux. La première tranche offerte de l'emprunt de conversion sera de $250,000,000; le gouvernement se reserve le droit cependant d'augmenter ce chiffre si le besoin s'en fait sentir. A ce sujet la ligne de conduite du gouvernement sera sans doute déterminée par l'accueil du public.

Le Canada n'a pas de meilleurs titres à offrir. Les Canadiens se rendent compte des qualités hors pair de leurs propres fonds d'Etat. Pendant toute la période actuelle qui a vu se produire un dégonflement radical, les obligations du gouvernement ont montré à tout instant une stabilité et une fermeté remarquables. Le public n'a plus le coeur à la spéculation; il cherche maintenant la sécurité avant tout et les fonds d'Etat sont reconnus avec raison comme étant la valeur qui offre le plus de sécurité.

Le gouvernement n'a pas fait appel en vain au public épargnant. L'histoire de la finance de guerre consti ue un chapitre intéressant dans l'histoire du passé du Canada. L'appel qui est fait aujourd'hui n'est pas moins pressant ni moins gros de conséquences. Le gouvernement et le premier ministre peuvent compter sur l'appui sympathique et tangible des épargnants canadiens.

COMMENTAIRES de BOURSE
CE QU'ON DIT A MONTREAL

International Nickel.

Les profits de l'International Nickel Company of Canada Limited et de ses compagnies subsidiaires se sont élevés durant le premier trimestre de 1931 à la somme de 3,238,406 comparativement à $3,029,555 durant le dernier trimestre de 1930 et à $6,619,806 durant le premier trimestre de 1930. Le capital d'opérations de l'International Nickel était à la fin du premier trimestre de l'année courante de $29,320,682 comparativement à $30,103,000 à la fin de décembre 1930. Les profits de la compagnie pour le premier trimestre de 1931 ont été de 8 cents par action commune au lieu de 9 1-2 cents durant le dernier trimestre de 1930 et de 30 cents par action durant le premier trimestre de 1930. L'actif total de la compagnie International Nickel se chiffrait le 31 mars à $187,888,184 au lieu de $139,666,690 à la fin de 1930.

L'industrie du papier.

Le rapport du Newsprint Service Bureau publié pour le mois d'avril 1931 démontre une amélioration nouvelle dans les opérations des moulins de papier. Les moulins canadiens ont opéré à 64 pour cent de leur capacité durant ce mois au lieu de 58.1 pour cent durant mars, 55.4 pour cent durant février et 57.3 pour cent durant janvier 1931. Durant avril 1930, les moulins canadiens opéraient à 75 pour cent de leur capacité. La production de papier à journal durant avril 1931 a été de 205,838 tonnes au lieu de 187,005 tonnes durant mars 1931 et de 228,048 tonnes durant avril 1930. Les expéditions de papier des moulins canadiens ont été durant le mois d'avril dernier de 205,752 tonnes. Durant les quatre premiers mois de 1931, les moulins canadiens ont opéré à 58.6 pour cent de la capacité en moyenne au lieu de 71.1 pour cent durant la même période de 1930. La production s'est élevée durant les quatre premiers mois de 1931 à 740,118 tonnes contre des expéditions de 737,260 tonnes, soit une augmentation des stocks de seulement 2,858 tonnes. Durant la même période de 1930, les moulins canadiens avaient produit 832,851 tonnes de papier à journal et ils avaient expédié 811,414 tonnes, soit une augmentation de 21,437 tonnes dans les stocks. Les moulins américains ont opéré à 69.6 pour cent de la capacité durant avril 1931 au lieu de 68.4 pour cent durant mars 1931, de 65.4 pour cent durant février et de 69.1 pour cent durant janvier 1931. Durant avril 1930, les moulins américains avaient opéré à 77.7 pour cent de la capacité.

Les indices miniers.

L'indice de 20 stocks miniers a touché 80.9 durant la semaine finissant le 7 mai 1931 au lieu de 79.8 durant la semaine précédente. Onze stocks de compagnies aurifères ont avancé de 75.7 à 76.1, quatre stocks d'or ont avancé de 98.0 à 102.3 et cinq stocks divers ont reculé de 38.5 à 36.3. Dome a avancé de $10.72 à $10.94, Lake Shore de $27.14 à $27.62, McIntyre de $23.70 à $24.47 et Wright Hargreaves de $2.87 à $2.92. Hollinger a baissé de $8.20 à $8.03. Amulet a baissé de 31 à 39 cents et Hudson Bay de $4.80 à $4.50. Noranda a haussé de $23.48 à $25.32. Dans le compartiment des titres de mines d'argent Castle Trethewey a baissé de 19 à 15 cents, Coniagas de 75 à 65 cents et Nipissing de $1.49 à $1.21 tandis que Mining Corporation a avancé de $2.14 à $2.20.

(Commentaires tenus par fils privés de McDougall & Cowans, Québec)

Il ne fait pas de doute qu'il sera annoncé des réductions dans les taux de dividende de quelques grosses compagnies. Mais le marché a escompté ces mauvaises nouvelles. En d'autres termes, elles ne surprendront pas personne. Les menaces des baissiers de même que les prédictions pessimistes peuvent être

(Suite à la page 21)

SOUTHERN CANADA POWER

(Service de la Presse Canadienne)

Montréal, 15. — Les profits nets de la Southern Canada Power Company durant le mois d'avril 1931 ont été de $115,610. au lieu de $115,288. durant avril 1930, ce qui représente une augmentation de $322. Les profits bruts de la compagnie durant avril 1931 ont été de $188,388. ce qui représente une augmentation de $6,629. sur le mois correspondant de 1930. Durant le même temps, les dépenses d'opérations ont augmenté de $6,307. Durant la période de sept mois finissant avec avril 1931, les profits nets de la compagnie ont été de $875,176. au lieu de $866,558. durant la période correspondante de 1930, une augmentation de $8,618.

NOTES BREVES

Wall Street a été lourd durant la séance d'hier. Les chemins de fer ont surtout déprimé la liste générale.

Les stocks de cuivre affiné dans les deux Amériques ont augmenté de 8,781 tonnes courtes durant le mois d'avril 1931. Ces stocks se chiffraient le 1er mai 1931 à 561,797 tonnes courtes au lieu de 553,016 tonnes courtes le 1er avril 1931 et de 566,853 tonnes courtes le 1er mars 1931. La production de cuivre affiné durant avril 1931 a baissé à 100,501 tonnes au lieu de 102,058 tonnes durant avril 1931 et de 124,531 durant avril 1930. Les expéditions de cuivres affiné durant avril 1931 ont été de 86,785 tonnes courtes au lieu de 111,482 tonnes courtes durant mars 1931 et de 79,213 durant avril 1930.

Le président Charpentier, de la Ford of France, a déclaré que les résultats du premier trimestre de 1931 ont été très satisfaisants étant donné la dépression des affaires.

George - F. Baker jr a été nommé exécuteur testamentaire de la succession de son père. Les filles de George Baker reçoivent cinq millions de piastres en argent.

La ville de New - York a vendu $52,000,000. d'obligations à 3 pour - cent échéant dans quatre ans pour le prix de 100.0119 ce qui représente une base de 2.99702. C'est un nouveau record pour les obligations de New - York.

La Roan Antelope Copper Mines qui est située en Rhodésie, va produire d'ici à la fin de l'année courante de neuf à dix millions de livres de cuivre par mois au maximum.

Echos de Wall Street
SUR LE FIL OU LE RUBAN

Opinion de Brookmire.

Les gens courageux ont de belles occasions devant eux ce printemps-ci. La politique conservatrice concernant les affaires que nous avions recommandée durant le printemps de 1929 doit être mise de côté maintenant. Les efforts des ventes et des annonces doivent être poussés avec vigueur. Les matériaux bruts peuvent être achetés pour les besoins futurs. Les marchandises finies peuvent être emmagasinées afin d'assurer une prompte livraison aux clients lorsque la demande se fera sentir. On devrait profiter de l'occasion pour acquerir les usines de compétiteurs qui peuvent être achetées à des termes faciles.

DODGE MFG CO.

(Service de la Presse Canadienne)

Toronto, Ont., 15. — Dodge Manufacturing Company a décidé d'omettre le dividende trimestriel de 50 cents par action qui était dû le 1er mai 1931 sur le stock privilégié cumulatif sans valeur au pair de $2. Cette décision de la Dodge Manufacturing Company qui fabrique les machineries utilisées pour la transmission de l'énergie électrique, les ascenceurs, etc., était anticipée. Lors de l'assemblée annuelle tenue le 18 mars, le président T.-A. McAuley avait déclaré que les sept premiers mois de l'année fiscale ont été bons mais que depuis les affaires de la compagnie ont considérablement diminué.

DIVIDENDES

Dominion Textile Co. Limited privilégié, 1 3-4 pour cent, payable le 15 juillet aux actionnaires inscrits le 30 juin. Dominion Textile ordinaire, $1.25 par action, payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Jamaica Public Service Company Limited privilégié, 7 pour cent $1.75 par action, payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

P.-T. Légaré Company 7 pour c. privilégié, dividende trimestriel, régulier de 1 3-4 pour cent payable le 1er juin aux actionnaires inscrits le 15 mai.

LETTRE DE FERMETURE

PAR GEOFFRION & CIE

J.-R. TIMMINS & CO. — Le marché a été soumis à une pression de ventes durant la séance d'aujourd'hui. Les offres de stocks représtaient les activités des opérateurs professionnels mais à part cela, il y a eu beaucoup de liquidation surtout dans le groupe des chemins de fer. L'ouverture a été assez stationnaire et pas très active, mais le marché fut vite influencé par les ventes de Steel et d'American Can. Steel descendit à un nouveau bas. La faiblesse du groupe des valeurs de chemins de fer était plus troublante toutefois que celle des valeurs industrielles. Il se produisit un certain ralliement durant l'après-midi mais il n'a pas été de longue durée et les prix ont de nouveau fléchi. Le ton du marché est lourd en fermeture. Le blé a perdu 7-8 cent le boisseau.

DIVIDENDE OMIS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 15. — Les directeurs de Howard Smith Paper Mills ont décidé d'omettre le dividende privilégié qui était dû actuellement. Un paiement de $1.50 par action était supposé être fait le 1er juin prochain.

COURS DES CHANGES

New - York, 15. — Les changes étrangers ont été irréguliers. Grande Bretagne 4.86 1-16. France 3.91 3-8, Italie 5.23 3-16, Belgique 13.91, Allemagne 23.91 et Canada 99.93 3-4.

UN RECUL D'UNE CENT LE BOISSEAU A WINNIPEG, HIER

Les opérateurs ignorent l'augmentation dans les exportations. — Le beurre hausse et les patates baissent.

MARCHES DIVERS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 15. — Les opérateurs de la Bourse des Céréales ont ignoré de meilleures ventes pour le commerce d'exportation et la continuation de la sécheresse dans l'ouest canadien. Aussi, les cours ont-ils reculé d'une cent à 1 1-8 cent le boisseau. Le blé de mai a fermé à 6 1-2 cents, le blé de juillet à 62 3-8 cents, et le blé d'octobre à 64 cents. Les exportations étrangères de blé canadien se sont chiffrées durant la séance à 850,000 boisseaux.

Voici les prix des options futures:

	Ouv.		Haut	Bas	Ferm.
		BLE:			
Mai	62¾	à 63	63	61⅜	61½
Juil	63⅝	à ⅞	64	62¼	62⅜
Oct	65⅛	à ¼	65½	63¾	64
		AVOINES			
Mai	29⅛	à ¼	29¼	28⅜	28¾
Juil	29½		29⅝	28⅞	29⅛
Oct	31		31	30½	31
		ORGE:			
Mai	32¼		32¼	31½	31⅝
Juil	32⅝		32¾	31⅞	32⅛
Oct	34⅛		34⅛	33½	33½
		LIN:			
Mai	108		108	107¼	107½
Juil	110		110	109⅜	109½
Oct	113½		113½	112¾	112¾
		SEIGLE:			
Mai	35⅞	à 36	36	35¼	35⅜
Juil	37	à 37⅜	37⅜	36¾	36¾
Oct	39	à 39¼	39⅜	38½	38½

A CHICAGO

Chicago, 15. — Les commandes de ventes à prix fixe ont fait reculer fortement les cours des grains, hier à Chicago. Le blé et le mais ont perdu deux cents le boisseau environ par rapport au cours maximum de mercredi. Les rapports de pluies tombées dans le nord de l'Alberta et dans la Saskatchewan ont également eu une mauvaise influence. Le blé a reculé de deux cents le boisseau. Le mais a perdu de 3-4 cent à 2 1-4 cents. Les avoines ont reculé de 1-4 à 3-4 cent et les provisions ont perdu 5 cents ou elles ont avance de 2 cents. Voici les prix des options futures:

(Suite à la page 21)

LE TAUX D'INTERET

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 15. — L'assemblée annuelle de la Bourse de Montréal qui sera tenue le vingt-deux mai sera appelée à passer un règlement concernant le taux d'intérêt qui doit être chargé aux clients. Les banques chargent six pour cent actuellement mais l'on veut rendre le taux des courtiers plus élastique.

BEAUHARNOIS A TOUCHE UN BAS

Ce titre s'est vendu à 6 3-4 sur le Montreal Curb, hier. — Noranda Mines a perdu 50 cents à $23.50. — Moss à 39 1-2.

UN GAIN

(Service de la Presse Canadienne)

Montréal, 155. — Les prix ont fléchi d'une façon irrégulière sur la petite Bourse de Montréal, hier Beauharnois Power a touché le nouveau bas de 6 3-4 avec une perte de 1-4 point tandis que d'autres pertes ont été subies par British American Oil, Distillers Seagrams, Imperial Oil et International Petroleum. Imperial Tobacco a enrégistré le seul gain sur la liste des titres divers en avançant d'une fraction de point au cours de 9 7-8.

Noranda a perdu 50 cents à $23.50 dans le groupe des titres miniers. Abana et Moss Mines ont perdu 2 cents chacun à 10 cents et à 39 1-2 cents respectivement. Wright Hargreaves a perdu 10 cents à $2.95.

COURS DES TRUSTS FIXES

North Am Trust Shares : 5 1-4
5 3-4
Cumulative Trust Shares : 6 5-8
7 1-8
Canadian International : 7 1-8
Corporate Trust Shares : 5 5-8
Diversified Trustee Shares :
Séries originales : 16 3-8
Séries B : 13 3-4
Séries C : 5 5-8
Séries D : 8 3-8

La Banque d'Angleterre a baissé son taux d'escompte de 3 pour cent à 2 1-2 pour cent.

LA FAIBLESSE DE WALL STREET AFFECTE MONTREAL

Montreal Power touche un bas de 53 3-4 pour fermer à 54 — Brazilian et Nickel ont perdu des fractions de points.

CINQ GAINS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 15. — La faiblesse du marché américain a influencé le marché local qui a perdu du terrain hier pendant que le volume des ventes augmentait légèrement. Il a été transigé 17,128 actions durant la séance. Sept nouveaux bas ont été établis. Montreal Power toucha 53 3-4 pour se rallier à 54 en perte de 5-8 point. Brazilian et Nickel ont perdu des fractions de points. Cinq stocks seulement ont avancé. Dominion Bridge a gagné 1 point à 34 et Banque de Montréal a réalisé un gain semblable au cours de 273. Canada Cement, Price Brothers et Banque de Commerce ont gagné des fractions de points. Pacifique Canadien, Simon and Sons privilégié, St Lawrence Corporation et Banque Royale ont fermé stationnaires. Atlantic Sugar a perdu 3 points à 21 et Smelters a perdu 1 point à 96. Les nouveaux bas ont été établis à part Montreal Power par B. C. Power B qui recula de 1-2 point à 10, Canadian Industrial Alcohol B, Dominion Glass qui perdit 4 points à 103, National Brick privilégié qui perdit 4 points à 5, Power Corporation qui perdit 2 points à 48 et Southern Canada Power qui perdit 1 point à 25. Un nouveau haut a été touché par une valeur du gouvernement fédéral. Voici quelques-uns des prix des stocks en clôture:

Canada Cement en mieux de 1-4 à 11, Canadian Industrial Alcohol B en perte de 1-4 à 1 1-2, Pacifique Canadien stationnaire à 29 1-4, Dominion Steel and Coal B en perte de 1-2 à 3 1-2, Massey Harris en perte de 1-4 à 4 1-2, National Breweries en perte de 1-4 à 29, Price Brothers en mieux de 3-4 à 32 3-4, Shawinigan en perte de 1-4 à 42 3-4, Steel of Canada en perte de 1-4 à 30, etc. Cinquante-cinq stocks ont fait leur apparition sur le tableau

(Suite à la page 21)

JE SUIS ACHETEUR
des actions préférentielles de
Baird Television Ltd
Mentionnez Quantité et Prix
S'adresser :
Casier No 468,
L'Evenement.

Aux
Porteurs
D'obligations du Dominion du Canada
Emprunt de Guerre 5%, échéant le 1er octobre 1931
Emprunt de Renouvellement 5½%, échéant le 1er novembre 1932
Emprunt de la Victoire 5½%, échéant le 1er novembre 1933
Emprunt de la Victoire 5½%, échéant le 1er novembre 1934

LA BANQUE DE MONTREAL, à n'importe quelle succursale, est prête à opérer *sans frais* l'échange de vos obligations ou bons pour les titres de nouvel emprunt du Dominion du Canada.

Des renseignements détaillés seront fournis avec plaisir dans tous nos bureaux.

BANQUE DE MONTRÉAL
Fondée en 1817
IL Y A 7 SUCCURSALES A LA CITE DE QUEBEC

EMPRUNT DE CONVERSION
du
DOMINION DU CANADA
Vous pouvez procéder à la conversion de vos débentures du Gouvernement Canadien, échéances 1931-32-33-34, à toutes nos succursales de Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard.
(Conversion effectuée gratuitement)
La Banque Provinciale du Canada
CHS.-A. ROY, Directeur, Gérant-Général.

Aux porteurs d'obligations
DOMINION DU CANADA
Toutes facilités leur sont offertes d'effectuer par notre entremise, et sans frais, la conversion des titres remboursables de 1931 à 1934 en obligations 4½% du nouvel emprunt.
S'adresser à nos bureaux pour obtenir les formules necessaires et tous autres renseignements utiles. Il y a lieu de faire diligence.
GEOFFRION & CIE
banquiers — agents de change
membres de la Bourse de Montréal
105, Côte de la Montagne
QUEBEC
PARIS MONTREAL OTTAWA

Emprunt de Conversion du
Dominion du Canada 1931
Si vous avez des obligations Emprunt de la Victoire 1931, 1932, 1933 et 1934 et que vous desirez profiter de l'offre que vous fait le gouvernement fédéral (d'ici au 23 mai) de convertir ces titres pour ceux du nouvel emprunt de conversion, 4½ pour cent, 25 ans, notre maison vous offre ses services pour effectuer les échanges aux conditions stipulées par le gouvernement.
Nous vous fournirons les formules nécessaires sur demande.
Dubé, Leblond & Compagnie
Incorporée
Oscar Dubé, President — Ls-Eug. Leblond, Vice-Pres. — Québec, 17 St Jacques — Téléphone: 2-3703 & 2-3708
BANQUIERS EN OBLIGATIONS

DOMINION DU CANADA
EMPRUNT DE CONVERSION 1931
LA MEILLEURE VALEUR AU CANADA
L'Emprunt de Conversion 1931 du Dominion du Canada possède une valeur incontestable pour les épargnants.
Les obligations à long terme du Dominion du Canada se vendent actuellement à des prix pour rapporter 4.30%, et il existe une forte tendance vers des prix plus élevés et des rendements moindres sur les titres de tout repos.
Ceux qui profitent de leur privilège de conversion pour se procurer ces nouvelles obligations 4½% à long terme le feront sans aucune perte de revenu sur leurs présents titres vu que l'intérêt entier sera payé jusqu'à échéance sur leurs présentes obligations, et ils continueront à jouir de l'exemption de taxe jusqu'à cette échéance.
Nous serons heureux de nous occuper des détails de votre échange, cela à titre gratuit.
HANSON BROS
INCORPORATED
COURTIERS EN PLACEMENTS
Fondée en 1883
44 rue St-Stanislas, Québec.
D.-A. LAURIE, Manager. — Phone: 2-0100
OTTAWA — MONTREAL — TORONTO

COMPTABLES
Antoine Cloutier & Cie
COMPTABLES LICENCIES
Spécialité: Audition Municipale
113, Côte de la Montagne, Québec
Tels. 2-3777, 2-3778

Baillargeon, Belleau & Fortier
AVOCATS
ELZEAR BAILLARGEON, LL.D., C.R.
NOEL BELLEAU, C. R.
GABRIEL BELLEAU, L.L.L.
LAVAL FORTIER, L.L.B.
EDIFICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
71, RUE ST-PIERRE
Québec.

Cotations de MONTREAL

CAN PACIFIC
CAN POWER & P
INTL NICKEL
QUEBEC POWER
FAMOUS PLAYER

Fournies par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec, Tél. *2-6645.

SEANCE DU 14 MAI 1931 — Ventes : 17,128 actions

	A				
25	Atlantic Sugar	21	21	21	21
	B				
57	Bell Telephone	141¼	141½	141	141
3.167	Brazilian	15⅞	15⅞	15½	15½
20	B C Power A	35½	35½	35½	35½
1.117	Do B	10⅜	10⅜	10	10
	C				
805	Can Cement	10¾	11	10¾	11
5	Do pfd	93½	93½	93½	93½
85	Can Car	14½	14½	14	14
55	Can Hydro Elec pfd	70	70	70	70
130	Can Ind Alc B	1½	1½	1½	1½
560	Can Pac Ry	29¼	29½	29¼	29¼
277	Cons Smelting	97	97	96	96
	D				
90	Dom Bridge	34	34	34	34
50	Dom Glass	103	103	103	103
325	Dom Steel & Coal B	3¾	3¾	3½	3½
15	Dryden	3	3	3	3
	G				
15	Gen Steel Wares	4	4	4	4
10	Gurd	25	25	25	25
10	Gypsum	87⅛	87⅛	87⅛	87⅛
	H				
20	Hamilton Bridge	12½	12½	12½	12½
5	Do pfd	75	75	75	75
	I				
4.895	Int Nickel	14	14	13½	13½
15	Int Power	6¼	6¼	6¼	6¼
	M				
50	Massey Harris	4½	4½	4½	4½
71	McColl Front	14½	14½	13½	13½
19	Mont Cot pfd	96	98	98	98
3.637	Mont Power	54½	54½	53¾	54
	N				
55	Nat Breweries	29	29	29	29
35	Nat Brick pfd	5	5	5	5
5	Nat Steel Car	23	23	23	23
	O				
1	Ogilvie pfd	125	125	125	125
	P				
336	Power Corp	50	50	48	48
300	Price Bros	32½	32⅝	32½	32¾
	Q				
55	Quebec Power	37	37	36¼	36¼
	S				
105	St Law Corp	1	1	1	1
385	Shawinigan	43	43	42¾	42¾
25	Simon and Sons pfd	90	90	90	90
26	Sou Can Power	25	25	25	25
40	Steel of Can	30	30	30	30
25	Do pfd	32	32	32	32
	W				
10	Winnipeg Elec pfd	69½	69½	69½	69½
	Obligations du Gouvernement:				
21.200	War Loan 1931	101.70	101.70	101.70	101.70
38.900	Victory Loan 1933	105.	105.05	105.	105.05
13.500	Do 1934	104.95	105.20	104.95	105.20
1.000	Do 1937	112.05	112.05	112.05	112.05
1.000	Refunding 1943	105.75	105.75	105.75	105.75
	Obligations:				
8.500	C P and P Deb L S	7	7	7	7
2.600	Do W S	7	7	7	7
500	Mont Tram 1st M	101¼	101¼	101¼	101¼
5.200	Mont Tram A	94¾	94¾	94¾	94¾
1.500	N S Steel and Coal	59	59	59	59
500	Steel of Canada	106¾	106¾	106¾	106¾
	Mines:				
25	Hollinger	7.75	7.75	7.75	7.75
	Banques:				
29	Commerce	214	214	214	214
27	Montreal	273	273	273	273
139	Royal	260	260	260	260

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE N.-Y.

SEANCE DU 14 MAI 1931

		Ouv.	Haut	Ferm.
3.000	Argentine 6 pour cent	82¼	82¼	82¼
6.000	Australia 5 pour cent	58	58	57½
2.000	Belgium 6 1-2 pour cent	110½	110½	110½
4.000	Do 6 pour cent	104⅞	104⅞	104⅛
5.000	Bolivia 7 pour cent	17⅞	17⅞	17⅞
33.000	Brazil 6 1-2 pour cent	50	50½	50
2.000	Do 7 pour cent	51½	51½	51½
12.000	Buenos Aires 6 pour cent	65	65⅛	65¼
12.000	Chile 6 pour cent	68	68⅛	67
9.000	Colombia 6 pour cent	58¼	58¼	58¼
1.000	Cund'ca 6 1-2 pour cent	56¼	56¼	56¼
3.000	Canada 5 pour cent 1952	106⅜	106⅛	106⅜
14.000	French 7 1-2 pour cent	125¾	125½	125⅜
45.000	German 5 1-2 pour cent	76⅛	76⅛	76
1.000	Haiti 6 pour cent	90½	90½	90½
35.000	Italy 7 pour cent	100⅜	100¾	100¾
1.000	Medellin 6 1-2 pour cent	50	50	50
57.000	Milan 6 1-2 pour cent	88⅜	89	88½
2.000	P L and M 7 pour cent	106⅜	106⅜	106⅜
4.000	Do 6 pour cent	104¾	104¾	104¾
1.000	Peru 6 pour cent	19⅛	19⅛	19⅛
3.000	Poland 6 pour cent	68	69	69¼
32.600	Do 7 pour cent	79	80¼	80¼
3.000	Rio de Janeiro 6 1-2 p c 1953	38	38	38
27.000	Do S 6 pour cent	36	36	34⅞
25.000	Rome 6 1-2 pour cent	99	99¼	99¼
1.000	Seine 7 pour cent	107¼	107¼	107¼
7.000	U K 5 pour cent 1937	107¼	107¼	107¼
19.000	Warsaw 7 pour cent	60⅛	61⅞	61

PRIX DE GROS

A MONTREAL

Séance du 14 mai 1931

Blé du nord No 1	0.73
Blé No 4	0.65
Avoine No 3 ouest	0.38
Avoine engrais No 1	0.36
Avoine engrais No 2	0.34
Orge ouest No 3	0.43
Orge ouest No 4	0.42
Orge ouest No 5	0.40
Balle d'avoine	0.20
Mais d'Argentine	0.56
(Par boisseau au wagon)	

Farine de blé du printemps:

Première patente	$5.00 à $5.20
Deuxième patente	$4.40 à $4.60
Patente à boulanger	$4.20 à $4.30
(Par baril en sacs de chanvre ex-vole ferrée, moins 10 centins par baril pour du comptant)	

Farine de blé d'hiver:

Qualité de choix, au wagon, par baril	$3.40 à $3.50
Qualité de choix, en quantités irrégulières, par baril, ex-magasin	$3.90 à $4.00
Farine de mais blanc, par baril, en sacs de chanvre livrée	$5.30 à $5.40

Graine moulue à engrais:

Son du Manitoba	$20.25
Gru rouge	$22.25
Gru blanc extra	$25.25 à $27.25
(Par tonne, comprenant les sacs, ex-vole ferrée, moins 25 centins par tonne pour du comptant)	
Grain séché de brasserie $22. par tonne au détail	
Avoine moulée (gruau), par sacs de 90 livres au détail	$2.30 $2.40

Foin pressé:

Trefle melange	$14.00
No 2 Timothy	$15.00
No 3 Timothy	$11.00

Oeufs:

En cartons:	
Frais spéciaux	0.26
Frais extras	0.24
Frais premiers	0.21
Frais seconds	0.19

Beurre:

No 1	0.19½	0.20
Reclassé	0.19½	0.20
En boîte de 56 livres		0.21
En pain d'une livre		0.22

Fromage:

Coloré de l'Ontario	0.00

Pommes de terre:

Montagnes Vertes N.-B., par sacs de 80 lbs au char	0.75
Montagnes Vertes N.-B., au détail en sacs de 80 lbs	0.85
Nouvelles de Floride No 1 Baril de 160 lbs	$7.50
Nouvelles de Floride No 2 Baril de 160 lbs	$6.00
Nouvelles no 1 Bermudes par 50 livres	$2.25

Volailles:

	"A"	"B"
Oisons de choix pour rôtir	28	24
Oies de choix	27	23
Canards de choix	27	23
Canetons	30	27
Volailles de choix pour bouillir	24-31	23-28
Poulets nourris au lait pour rôtir	36-41	34-39
Poulets de choix pour rôtir	33-36	30-33
Poulets de choix pour le gril	35-45	
Dindons	36-40	33-37

MONTREAL CURB

(Serv. de la Presse Canadienne)

Séance du 14 mai 1931

		Haut	Bas	Ferm.
900	Assoc Oil	10	10	10
85	Beauhar	7	6¾	6¾
135	B Can Oil	10½	10½	10½
52	Can N P pfd	105	105	105
25	Can Vic	3½	3¼	3½
132	Dist Seag	10⅜	10⅜	10⅜
75	Dom Tar	10½	10½	10½
5	For Sec	9	9	9
5	Hydro Elec	17	17	17
545	Imp Oil	12¾	12½	12½
200	Imp Tob	9⅞	9⅞	9⅞
60	Int Pete	11¾	11¾	11¾
25	Int Util A	40¼	40	40
50	Mitchell R	15	15	15
	Mines:			
650	Abana	10½	10	10
500	Barry H	14	14	14
2.050	Moss	40½	39½	39½
668	Noranda	2400	2350	2350
500	Siscoe	48	48	48
1.560	Sullivan	18	17	18
10	Teck Hu	790	790	790
510	Wright H	295	295	295
	Hors-liste:			
35	Can Malt	12	12	12
250	Sherritt G	80	80	80
1.600	Tashota	15	10½	10½
	Petroles Hors-liste			
100	Home	60	60	60

Total des ventes:

	Parts	Mines
Hier	2.292	6.388
Mercredi	1.976	10.807

NEW YORK CURB

Fournies par Geoffrion & Cie, 105, Côte de la Montagne, Québec.

Séance du 14 mai 1931

	Ouv.	Ferm.
Alum of America	140½	140½
Amer Gas and Elec	64¾	64⅞
Amer Investors B	5¼	5¼
Amer Superpower	12¼	12
Assoc Gas and Elec	19¼	19
Brazilian Tract	15½	15½
Cities Service	14⅜	13⅞
Electric Bond and S	41⅝	41
Ford Motors of Can A	19½	19⅝
Fox Theatre	3	3
Gulf Oil	51	51
Int Utilities B	7	6¾
Mountain Prod	3⅞	3⅞
Nat Public Service	15½	15½
Nat Fuel and Gas	20⅛	20½
Niagara Hudson	10¾	10⅝
Standard Oil of Ind	26¼	26⅛
St Regis Paper	13¾	13½
Stutz Motors	24	24⅛
Taggart Corp	8½	8½
United Light and Pow	22¼	20¾
Imperial Oil	12⅝	12⅝
Cord	11¾	11⅞

Pennsylvania Railroad a chargé 122,091 wagons durant la semaine finissant le 9 mai 1931 au lieu de 124,669 wagons durant la semaine précédente et de 151,576 wagons durant la même semaine de 1930.

Iron Age rapporte que la demande de l'acier donne des signes de stabilité plutôt que des signes de diminution. La diminution a été interrompue dans la production de fer en gueuse.

La production d'électricité des Etats - Unis durant la semaine finissant le 9 mai 1931 a été de 2.4 pour cent de moins qu'en mai 1930. Elle démontrait une diminution de 3 pour cent durant la semaine précédente.

La production de fer en gueuse de U. S. Steel est à 48 pour cent de la capacité au lieu de 49 pour cent la semaine dernière et de 80 pour cent l'an dernier. Les aciéries indépendantes opèrent à 45 pour cent de la capacité au lieu de 46 pour cent et de 72 pour cent respectivement.

Les banques à domicile sont très en faveur.

La Banque Provinciale du Canada combat la crise économique que nous subissons en préconisant l'épargne et le placement sur des valeurs sûres.

On souligne avec raison que l'épargne est à la base de la création des fortunes, que seule elle nous permettra de sortir du chaos actuel.

Il est toujours vrai de repéter qu'il est plus facile de gagner de l'argent que de le conserver. N'est-il pas vrai que celui qui possède quelques dollars est sollicité de toutes parts de le dépenser ? Il faut à celui qui veut se constituer un capital une grande somme d'énergie, mais surtout une volonté très ferme. Il faut donc y ajouter un moyen facile d'épargner. Si ces éléments ou l'un de ces éléments fait défaut, la création du capital initial sera toujours remise à une date ultérieure.

La Banque Provinciale du Canada a saisi l'aspect psychologique de l'épargne et elle a mis en circulation des petites banque à domicile sous la forme d'un livret-caisse. Ce livret - caisse constitue un solliciteur discret mais fort efficace en faveur de l'épargne.

Corporation de Québec
Bureau du Greffier de la Cité
Soumissions pour la construction du réservoir du Parc des Champs de Bataille Nationaux.

Québec, le 30 avril 1931.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées : "Soumission pour la construction du réservoir du Parc des Champs de Bataille Nationaux" et adressées au Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues d'ici à mardi, le 19 mai 1931, à 4 heures p.m. (heure avancée).

Les plans, cahier des charges et blancs de soumissions pourront être obtenus au bureau de l'Ingénieur de la Cité, Hôtel de Ville, Québec, moyennant un dépôt de Cinquante Dollars ($50.00).

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

COTATIONS de NEW YORK

ABITIBI
AM TELEPHONE
GEN ELECTRIC
U.S. STEEL

Fournies par Greenshields & Co., membres de la Bourse de Montréal, 126 rue St-Pierre, Québec. Tél. *2-2701.

Taux de l'argent à vue à 1 1-2 pour cent. SEANCE DU 12 MAI 1931 Ventes : 1 800.000 actions

	A			
Abitibi	ABI	5¼	5¼	5⅛
Adams Exp	AE	15¼	15¼	15⅛
Air Reduction	ADN	84	84	82½
Alld Chemical	ACD	123	123	119⅛
Allis Chalmers	AH	36	36	36
Alleghany Corp	AYY	7	7	6½
Am. Can	AC	105⅞	106¾	104⅞
Am. Car & F	AF	21	21	21
Am. & For'n P	AFW	33	33	31¾
Am. Loco	ALO	19	19	19
Am. M. & F.	AFX	35	35	34¾
Am. Radiator	ADT	13¾	14	13⅝
Am. Smelting	AR	34¾	34¾	33¼
Am. Sugar	ASR	53½	53½	52½
Am. T. & T.	ATT	180	181	179¼
Am. Tobacco B	AT	124	124	123
Am. Water W.	AWW	57	57	55⅞
Am. Woolen	WY	7½	7½	7½
Anaconda Copper	C	26¾	26⅞	26⅝
Atchison Ry	A	165	165¾	163⅝
Auburn Auto	AAC	242	247	212
	B			
Baldwin Loco	B	15⅞	15⅞	15⅝
Balt. & Ohio	BO	61	61	59¾
Barnsdall	A BDL	7⅞	7⅞	7⅝
Bendix Aviat.	BEX	18¾	13¾	18¾
Best & Co.	BST	40	40	39½
Bethleem Steel	BS	43⅞	44	43⅛
Borg. Warner	BGW	20½	20½	20½
Briggs Mfg	BGI	13¼	13½	12⅞
Bklyn M. T.	BMT	58½	58¼	57
Byers A. M.	ABY	36	33⅝	37⅛
	C			
Cal. Packing	CFF	25	25	23
Canada Dry	DGL	40¾	41⅜	40¾
Canadian Pacific	nouv.	29½	29¾	29¼
Case J. I.	CTM	72¾	74¾	71⅛
Ches. & Ohio	CO	38⅞	38⅞	37⅝
Chic. M. & St. Paul	ST	4¾	4⅞	4⅝
Chic. Rock I.	RI	43½	43½	38⅛
Chrysler	K	20¼	20⅜	19½
Coca-Cola	KO	151	151	150½
Columbia Gas	CG	29½	30	29½
Col. Graph	CGH	8½	8⅜	8⅛
Com. Solvents	CV	13⅛	13⅜	12¾
Com. & South	CW	8⅝	6⅜	8⅛
Corn Products	CFG	95¾	95¾	93⅜
Cons. Gas	G	52½	53	52½
Cont. Can	CH	27⅜	27⅜	27¼
Cont. Motor	CMR	67⅞	68½	65½
Crucible Steel	XA	46¾	46¾	46¾
	D			
Davison Chem.	D	12¼	12¼	12
Dupont de Nem.	DD	86⅛	85¼	84⅛
	E			
Eastman Kod.	EK	155½	155½	152½
Elec. Auto Lite	ELO	49¾	49¾	49¼
Electric P. & L.	EL	44⅜	44⅜	43½
Engin. P. S.	EPU	37	37	37
Erie	E	17	18	16¼
	F			
Fox Film	F	15⅞	17⅛	15⅞
Freeport Texas	FT	28½	28½	28¼
	G			
Gen. Asphalt	AS	22¾	22¾	21⅝
Gen. Electric	GL	42⅞	43½	42⅝
General Foods	GF	51⅞	52	50⅜
General Gas	GGS	5¼	5⅜	5⅛
Gen. Ry Signal	GRS	56	56	55
General Theatre	GTE	3⅞	4¼	3⅞
Gillette Safety	GIL	36⅜	36⅞	35
Gold Dust	GK	31	31½	30¼
Goodrich Tire	GG	10⅞	10⅞	10⅝
Goodyear Tire	GOR	30½	30⅝	29⅝
Grigsby Grunow	GGZ	3⅞	3⅞	3⅞
	H			
Houston Oil	HO	30½	32½	30½
Hudson Motors	HMT	17⅛	17½	17
Hupp Motors	H	8⅛	8⅝	8⅛
	I			
Int. Combustion	IN	2	2	2
Int. Harvester	HR	47⅛	47⅛	45⅞
Int. Hy. Elec. A	IPH	23¼	23¼	22⅝
Int. Nickel	N	14	14	13⅝
Int. Paper A	IP	5¼	5¼	5¼
Int. Paper C	IP	2⅜	2⅜	2⅜
Int. Tel. & T.	ITT	27¾	28	27
	J			
Johns Manville	JMP	45½	46¼	44⅝
	K			
Kans. City S.	KSU	29	29	29
Kennecott	KN	29½	29⅝	29⅛
Kreuger & T.	KRT	23	23¼	22⅞
	L			
Lambert Co.	LAM	78¾	78¾	76¼
Loew's Inc.	LW	43½	44¼	43
Lorillard Tob	LOR	19	19	18
	M			
Mack Trucks	MQ	31	31	30½
Mex. Seaboard	MSX	15¾	15¾	15½
Miami Copper	MMP	6¾	6¾	6¾
Missouri Pac.	MOP	19¼	19¼	17⅛
Mo. Kan. & T.	KT	14	14	13⅜
Montgom. Ward	M	20¼	21½	20¼
	N			
Nash Motors	NSS	30	31	30¼
Nat. Bellas H.	NBH	6	6	6
Nat. Biscuit	BI	74	74¼	71½
Nat. Cash R.	NCR	27	27	26¼
Nat. Dairy	NPT	42¼	42¼	41⅜
Nat. Lead	LT	105	105	105
Nat. P. & L.	NPL	29⅜	29½	28½
Nat. Supply	NSC	33½	33½	31½
N. Y. Central	CN	91⅜	92⅝	91¾
N. Y. New Haven	V	74½	76	71
Nevada Copper	NV	9	9	8⅞
Norf. & West.	NFK	183¼	183¼	183¼
North Am.	NA	70⅞	71	69¾
Northern Pac.	NP	23¼	24½	23⅜
Noranda Mines	NML			
	O			
Oliver Far. Eq.	OF	3¼	3¼	3¼
	P			
Pac. Gas & E.	PCG	47½	47½	47½
Packard Mot.	PAK	7¾	7⅞	7¾
Pan. Am. "B"	PP	30	30	30
Paramount	PX	29¼	29¼	28⅜
Penick & Ford	PFK	35¼	35¼	35
Penn. RR.	PA	50⅜	50⅜	48⅝
Phillipps Pete	P	7¼	7¼	7⅛
Pierce Arrow	PZ	15½	15½	15½
Pub. S. N. J.	PUB	84	84	82⅜
Pullman Inc.	PU	37	37	36⅞
Pure Oil	PUY	6¼	6¼	6¼
Purity Baking	PTY	31¾	32⅜	31½
	R			
Radio Corp.	R	19¼	19⅜	18⅛
Radio Keith	RKO	17⅛	17⅛	17
Real Silk	RSH	15½	15½	15½
Reming. R.	RB	8½	8½	8½
Reo Motor	RY	6½	6½	6⅜
Republic St.	RBC	13⅜	13¾	13¼
Royal Dutch	RD	28½	29	28⅛
	S			
St. Jos. Lead	JO	17	17	16⅜
Sears Roeb.	S	54⅞	54⅞	53⅛
Simmons Bed	SIM	13½	13½	13⅜
Sinclair Oil	SC	8⅜	8¾	8⅜
Southern Pac.	SX	81½	82⅜	80⅞
South. Porto Rico	PSU	10¾	10¾	10½
Southern Ry	SZ	35¾	35¾	33
Stan. Brands	SB	18⅜	18¾	18½
Stan. G. & E.	SG	70½	71	69¾
Stan. Oil of C.	SCD	37¾	37½	37
Stan. Oil N. Y.	NY	18⅞	18⅞	18⅝
Stan. Oil N. J.	J	36¼	36½	35⅝
Stone & Webster	SW	37	37⅛	36½
Studebaker	STU	19½	19½	19⅜
	T			
Texas Corp.	TX	19¾	19¾	19
Texas Gulf Sul.	TG	43¾	43¾	41¾
Timken Rol. B.	TKR	44¾	44¾	44½
Tobacco Prod.	TB	2¾	2¾	2¾
	U			
Underwood Ell.	UNX	49	51¼	48
Union Carbide	UN	49¼	49¼	48½
Union Pacific	UP	164	164	162¼
United Air Craft	UAF	29¾	30¼	28¾
United Cigar	UC	6½	6½	6⅜
United Corp.	U	23⅛	25½	22⅝
United Fruit	UF	58	58	57¾
United Gas I.	UGI	30⅝	30⅞	30⅝
U. S. Freight	UFG	17½	17½	17
U. S. Ind. Alc.	UD	31¼	31¼	31¼
U. S. Pipe & Fry	CJ	25⅞	25⅞	25¼
U. S. Realty	UZ	18⅞	18⅞	18¾
U. S. Rubber	RU	15⅜	15⅜	15
U. S. Smelting	UV	17⅛	17⅛	17⅛
U. S. Steel	X	109⅜	110¼	106⅞
	V			
Vanadium	VA	41⅞	42¾	41⅛
	W			
Warner Bros.	WB	8	8	7¾
W. Maryland	WM	11	11	10⅜
Western Union	W	109	111	108¾
Westing. Air B.	WKM	28	28	28
Westing. Elec.	WX	62½	64	61¾
Woolworth	Z	70⅝	71⅞	69½
	Y			
Yellow Truck "B"	YC	9⅛	9⅛	9⅛
EXTRA				
Divers. Trustee Shar.	C	5⅞	5¾	5⅝

BOURSE DES MINES DE TORONTO

(Serv. de la Presse Canadienne)

Séance du 14 mai 1931

		Haut	Bas	Ferm.
19.900	Acme	22½	21½	21¾
41.800	Acme Rta	1	¾	⅞
650	Ajax	135	135	135
1.000	Area	2	2	2
14.300	Arno	5¼	5	5
1.600	B Holl	14½	14½	14½
1.000	Bathurst	2⅞	2⅞	2⅞
100	Base Met	95	95	95
3.000	Bldgood	5⅝	5½	5½
2.300	B M Pioneer	230	225	230
500	Calmont	9	9	9
2.000	Clericy	3¼	3⅛	3¼
1.100	Colum	16½	16½	16½
600	Commw	12	12	12
335	Dome	1125	1115	1125
500	Fed K	4	4	4
1.500	Goldale	5½	5½	5½
100	Granada R	190	190	190
4.100	Howey	29	26	26
600	Hollinger	780	765	765
500	Keeley	26	26	26
16.600	Kirk Lake	78	73	78
2.000	Kirk Pre	2¼	2¼	2¼
185	L Shore	2800	2800	2800
200	Macassa	39	38	39
1.500	Man Basin	3½	3½	3½
715	McIntyre	2400	2325	2325
2.000	Merland	6¼	6¼	6¼
810	Min Corp	222	219	220
16.750	Moi Hail	6½	5½	6
2.000	Moss	40½	39½	39½
5.000	Murphy	5½	5½	5½
500	Newbec	3⅞	3¾	3¾
100	Nipissing	120	120	120
4.650	Noranda	2425	2360	2300
100	North C	35	35	35
500	Olga	12	12	12
2.650	Premier	72	71	71
2.100	San Ant	17	15	15½
5.050	Sarnia	55	50	50½
2.446	Sherritt	77	75½	75½
500	Stadacona	2½	2½	2½
2.000	St Ant	11	8	8
600	Sud Basin	55	55	55
200	Sylvanite	86	86	86
2.500	Tashota	13	10	10
1.730	Teck Hu	775	765	765
12	Trenqwell	125	125	125
2.500	United K	8	8	8
2.380	Vipond	105	105	105
14.941	Wright H	305	294	298
	Curb:			
5.000	A gon	1½	1¼	1¼
1.000	Apex	1¼	1¼	1¼
1.000	Bobjo	4½	4	4
87.900	Brownlee	4	3¾	3¾
500	Callin C F	1	1	1
7.000	Cob Con	4	3⅞	4
500	Dom Expl	5	5	5
2.000	Gilbec	3½	3½	3½
3.500	Gem Lake	10	10	10
12.500	Gold Hill	¾	½	½
5.000	Grozelle	9	9	9
19.000	Hilltop	3	2½	2½
500	Jackson M	1½	1½	1½
11.000	Kirk Town	13¼	12	13
2.000	Keora	1	1	1
1.000	Night H	5	5	5
6.500	Oil Select	6¼	6	6
3.000	Pawnee	3	3	3
1.800	Ritchie	5	5	5
1.000	Robb Mont	1¼	1¼	1¼
500	Sud Nic	3	3	3
2.500	Wainwell	1½	1½	1½
1.000	White Lake	10	10	10
1.000	West Tree	1	1	1
	Hors-liste:			
6.600	Abana	10½	10	10
1.000	Assoc Gas	9½	9½	9½
2.600	Big Miss	31	30	30
140	B A Oil	1050	1050	1050
550	Chem Res	320	283	290
5.400	East Crest	35	34	34
6.100	Eldorado	68	64	65
300	Home Oil	62	62	62
210	Hud Bay	445	445	445
294	Imp Oil	1275	1250	1250
2.120	Int Nic	1400	1375	1375
10	Int Petrol	1200	1200	1200
1.000	McLeod	11¼	11	11¼
500	Mandy	10	10	10
16.000	Penin Pete	6	5½	5½
1.000	Ventures	46	46	46

RAISONS D'ÊTRE

de l'Emprunt de Conversion Dominion du Canada

»«

LE CANADA devra se procurer d'ici 1934 plus d'un milliard pour rembourser les porteurs d'obligations des Emprunts de Guerre et de la Victoire. Il lui faut en effet pourvoir à des emprunts considérables, c'est-à-dire les renouveler ou les prolonger, tout comme dans le cas d'une hypothèque,—avec cette différence, toutefois, que la sécurité repose ici sur la richesse entière du Canada. Or, la présente offre est la première mesure prise à cette fin. On ne demande pas de nouveaux fonds.

Peut-être dira-t-on: Pourquoi ne pas attendre l'échéance de ces titres, et offrir alors aux porteurs le privilège de les renouveler? Parce qu'il y va de l'intérêt de tout pays de ne pas différer jusqu'à la dernière minute l'énoncé de sa politique financière.

De même que les Emprunts de Guerre et de la Victoire se sont étendus sur un certain la

RADIO

Les programmes de ce soir et demain

VENDREDI

AU POSTE CHRC

Midi à 1 heure: Concert par la Maison C. Robitaille Enrg.

AU POSTE CKAC

12 h. 30 p. m.— Rapport des bourses de Montréal et de New-York.

12 h. 40 à 1 h. 15 p. m.— Récital d'orgue.

3 h. 45 p. m.— Clôture de la bourse et l'heure exacte.

5 h. 55 à 6 h. p. m.— Cotes de la vente des obligations minières.

6 h. à 6 h. 15 p. m.— Pronostics météorologiques.

8 h. à 9 h.— Heure provinciale.

9 h. à 10 h. p. m.— Le "Canada en Parade".

10 h. à 11 h. p. m.— L'heure de musique du Canadien Pacifique.

CONCERT VARIE A WABC

Channon Collinge, présentera à 5 heures ce soir vendredi au poste WABC, un programme spécial dont voici le détail:

Ouverture: Les Cloches de Corneville . . . . . Planquette
Orchestre
Then You'll Remember Me (Bohemian Girl) . . . . . Balfe
Earl Palmer et Orchestre
On The Doing and Undoing (Yeoman of the Guard. . . . . Sullivan
Quatuor
Interfering Parrot (Geisha) . Jones
Helen Nugent et Orchestre
You Swear to be Good and True (Dorothy) . . . . . Cellier
Quatuor et Orchestre
I Want What I Want (Mlle Modiste) . . . . . Herbert
Crane Calder et Orchestre
My Hero (Chocolate Soldier) . . . . . Strauss

ORCHESTRE NOIR ET OR

Ludwig Laurier et son orchestre Noir et Or seront entendus à 6 h. 15 ce soir vendredi, au poste WEAF. Voici le détail:

Marche Norvégienne, de "Suite Lyrique" . . . . . Grieg
Tancrède (Ouverture) . . . . . Rossini
Jeannette . . . . . Riesenfeld
Sélections de "Maytime" . . . Romberg
Wedding of the Rose . . . . . Jessel
Holiday Sketches . . . . . Riegger

OLIVE KLINE

Olive Kline, contralto américaine de grand talent, sera entendue comme soliste au poste WOR, à 9 h. ce soir, vendredi. Voici le détail:

Children's March "Over the hills and far away" . . . . . Grainger
Petite Suite de Concert . . . . . Coleridge-Taylor
Le Caprice de Nanette
Demande et Réponse
Un Sonnet d'Amour
La Tarantelle Petillante
Micaela, de "Carmen" . . . . . Bizet
Olive Kline, soprano
Introduction du 3e acte de "Les Joyaux de la Madone" . Wolf-Ferrari
Ma Mère L'Oie (Suite) . . . . . Ravel
Pasane de la Belle au Bois Dormant
Petit Poucet
Laideronnette, Impératrice des Pagodes
Les Entretiens de la Belle et de la Bête
Le Jardin Féerique
My little bateau . . . . . Strickland
The Answer . . . . . Woodman
Olive Kline, soprano
Orgies of the Spirits (Noure et Anitra) . . . . . Hynsky
Catherine Little Movement (Mlle Sherry) . . . . . Hoschna
Orchestre

L'HEURE PROVINCIALE

A 8 h. ce soir, vendredi, le poste CKAC transmettra le programme de l'Heure Provinciale dont voici le détail:

Directeur: M. Edouard Montpetit. Directeur artistique et annonceur: M. Henri Letondal.

Programme musical avec le concours de M. Edmond Trudel, pianiste, et du Quatuor Montréalais.

1.—Causerie . . . "Trees", par le Professeur S. E. Lloyd, de l'Université McGill.

2.—Piano:
"Rondo de la Sonate Pathétique" . . . . . Beethoven
M. Edmond Trudel

3.—Chant . . . "Indian Love Lyrics" (Chants Hindous).
Le Quatuor Montréalais (Mme Franklyn West, MM. Paul Trépanier, HRercule Lavoie, Arm. Gauthier)

4.—Solo de basse:
Salvator Rosa . . . . . Gomès
Aria: Di sposo di padre . . . .
M. Armand Gauthier

5.—Duo:
"Doute de la lumière" (Hamlet) . . . . . A. Thomas
Mme Franklyn West et M. Hercule Lavoie

6.—Piano:
Troisième Ballade en La Bémol . . . . . Chopin
M. Edmond Trudel

7.—Quatuor:
La garde passe . . . . . Grétry

8.—Chant:
Fenêe d'automne . . . . . Massenet
M. Arm. Gauthier, basse

9.—Quatuor:
Sérénade . . . . . Schubert
Le Quatuor Montréalais

AU POSTE WEAF

Jessica Dragonette, soprano, le Quatuor des Cavaliers et un orchestre de concert, sous la direction de Rosario Bourdon, seront entendus à 8 h. ce soir, vendredi, au poste WEAF, dans le programme ci-dessous:

Regimental Song, de "White Eagle" . . . . . Friml
Ensemble
Ouverture de "Marina" . . . . . Flotow
Orchestre
Habanera, de "Carmen" . . . . . Bizet
Jessica Dragonette, soprano
It Looks Like Love . . . . . Woods
Les Cavaliers
My Little Nest . . . . . Lehar
Orchestre
Valse de "Sleeping Beauty" . . . . . Tschaikowsky
Orchestre
On Miami Shore . . . . . Jacobi
Jessica Dragonette, soprano
Popular Medley . . . . .
Frank Banta et Milton Rettenberg, pianistes
Medley of Songs of Not So Long Ago . . . . .
Les Cavaliers
Blue Grass . . . . . Bourdon
Orchestre
Ave Maria . . . . . Kahn
Jessica Dragonette, soprano
Sweet and Low . . . . . Barnby
Ensemble

AU POSTE WJZ

Josef Koestner dirigera, à 9 h. 30 ce soir, vendredi, au poste WJZ, un programme varié dont voici le détail:

So This is Paris . . . . . Padilla
Orchestre
Gypsy Love Song, de "Fortune Teller" . . . . . Herbert
Quatuor et orchestre
Kamarinskya . . . . . Glinka
Orchestre
Song of Love, de "Blossom Time" . . . . . Romberg
Baryton et soprano
Blue Danube (valse) . . . . . Strauss
Orchestre
Sweetest Story Ever Told . . . Stultz
Contralto et ténor
Danse pour un Prince . . . . . Ravel
Orchestre
Italian Street Song, de "Naughty Marietta" . . . . . Herbert

LA COMTESSE ALBANI AU RADIO

La Comtesse Olga Albani, soprano, chantera "Zigeuner", de l'opérette "Bitter Sweet", à 10 h. ce soir, vendredi, au poste WEAF. Voici le détail du programme:

Ohne Dich Kann Ich Nicht Leben . . . . .
Ensemble
I'll Never Leave You, de "Princess Charming" . . . . .
Comtesse Albani et Jack Parker
On the Banks of the Wabash . . . . .
Orchestre
Sélections de "You Said It" . . . . .
Ensemble
German Folk Melodies . . . . .
Orchestre
Zigeuner . . . . . Comtesse Albani
Minstrel Medley . . . . .
Quatuor
Marche des Mousquetaires . . . . .
Ensemble

CONCERT POPULAIRE

A 11 h. 30 ce soir, vendredi, Harold Sanford dirigera un programme d'airs populaires qui sera transmis par le poste WJZ et dont voici le détail:

Sélections de "The Pirates of Penzance" . . . . .
Orchestre
Love Feeds on Many Kinds of Food, de "The Sorcerer" . . . . .
Charles Harrison, ténor
Bell Trio, de "Pinafore" . . . . .
Muriel Wilson, soprano, Charles Harrison, tenor, Walter Preston baryton
Invocation de "Iolanthe" . . . . .
Mary Hopp e, contralto, et choeur
When I Went to the Bar, de "Iolanthe" . . . . .
Walter Preston, baryton
Sorry Her Lot, de "Pinafore" . . . . .
Muriel Wilson, soprano
Eagle High in Cloudland Soaring, de "Utopia Limited" . . . . .
Choeur
The Flowers That Bloom in the Spring, de "The Mikado" . . . . .
Charles Harrison et Walter Preston
Finale II, de "Utopia Limited" . . . . .
Muriel Wilson et choeur

SAMEDI

POSTE CHRC

Midi à 1 heure: Concert par la Maison C. Robitaille Enrg.

ORCHESTRE NOIR ET OR

Ludwig Laurier et son orchestre Noir et Or, présenteront à 6 heures ce soir samedi au poste WEAF, le programme ci-dessous:

From the Canebrake . . . . Gardner
Ouverture Comique . . . . . Keler Bela
Evening Mood . . . . . Czerwonky
Sélections de "Eva . . . . . Lehar
Une Larme . . . . . Moussorgvsk
Mignonette . . . . . Sodero

AU POSTE WOR

Un groupe d'artistes de la radio, comprenant les "Canterbury Singers", donnent une série de concerts de "vieux airs anglais" chaque samedi soir, à 8 h. au poste WOR.

Voici les noms de quelques-uns de ces artistes: Nyra Dorrance, soprano; Delphine March, contralto; Gordon Thomas, ténor; David Croswell, basse; Virginia Nolte, violoncelliste, et Benjamin King, pianiste compositeur. Voici le détail de ce programme:

Come Lasses and Lads . . . . .
The Lass with the Delicate Air . . . . . Michael Arne
Ballad of Spring . . . . . T. Wendt
May Day Carol . . . . .
Oh Lovely May . . . . .
Bondeneets Stream . . . . .
Deux Gavottes . . . . . Bach
Cherry Ripe . . . . . C. E. Horn
Where the Bee Sucks . . . Thomas Arne

AU POSTE WEAF

A 11 h. ce soir, samedi, le poste WEAF transmettra le programme dont détail suit:

Now You're in My Arms . . . Downey
Song of the Hills . . . . . Cohn
Lanny Ross, ténor
Sérénade Vénitienne . . . . Luzzatti
Orchestre
Reaching for the Moon . . . . Berlin
Lanny Ross, ténor

PRINCEVILLE

Imposantes funérailles de M. Adolphe Thibodeau.— Ces jours derniers avait lieu en l'église de Princeville, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les imposantes funérailles de M. Adolphe Thibodeau, décédé à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, à l'âge de 23 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse née Marie Boucher, son père et sa mère M. et Mme J.-A.-R. Thibodeau, deux frères MM. Fernande, employé à La Banque Can. Nat. de Sherbrooke, Jules employé à La Banque de Warwick.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Chatillon, aumonier de l'Hotel-Dieu d'Arthabaska.

Le service chanté par M. le chanoine J.-S. Poirier assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Cyrille Morvan, curé de La Visitation, et Parent curé de St-Denis de Brompton.

MM. les abbés Aug. Baril et Hector Paradis, dirent des messes aux autels latéraux.

Aux choeur on remarquait MM. les abbés Joyal, curé de St-Norbert et Chatillon, R.-Frère des Ecoles Chrétiennes du Collège d'Arthabaska.

La chorale de Princeville, sous l'habile direction de M. l'abbé Gaston Dubé, curé de St-Angèle, exécuta la messe des morts. M. Arthur Charlebois était à l'orgue.

Les porteurs étaient: MM. René Nadeau, Alexandre Sévigny, M. G. Pellerin, Aurèle Houle, Arthur Boucher, Maurice Germain.

A Mme A. Thibodeau et à la famille J.-A.-R. Thibodeau, nos sincères sympathies.

ST-JOSEPH DE BEAUCE

—M. et Mme J.-S. Castonguay ont passé quelques jours à Montréal la semaine dernière.

—MM. Wilfrid Grenier et Ernest Jacques, de St-Côme, étaient de passage à St-Joseph dernièrement.

—Mlle Juliette Labbé de Tring Jonction, visitait des amies à St-Joseph ces jours-ci.

—M. Etienne Giguère, de Beauceville, était de passage ici dimanche.

—M. et Mme Alphonse Giguère, Mlles Anna-Marie et Marie-Ange Giguère, se rendaient tous à Québec mardi, le 5, par affaires.

—MM. Ferdinand et Emilien Morin, de St-Georges, dans notre localité par affaires, samedi.

—M. Yves Gosselin, de Québec, est actuellement en visite chez M. Léonce Cliche, avocat, de St-Joseph.

—M. et Mme O. Lessard, de Hartford, Conn., sont arrivés parmi nous pour y passer quelques mois. Ils étaient autrefois de St-Joseph, Beauce.

—M. l'abbé Léandre Chabot, vicaire à St-Roch de Québec, M. et Mme Georges Lavoie ainsi que Mme (Dr) E. Chabot de Québec, visitaient dernièrement Mme J.-A. Chabot et M. et Mme J.-Oram Lachance.

—Mme Wilfrid Giguère, de St-Sébastien, était à St-Joseph le 8 mai, où elle visitait des parents.

—M. Philippe Grondin, de retour de l'Hôpital depuis une huitaine de jours et semble en bonne voie de guérison. Nous lui souhaitons un complet rétablissement.

—M. F.-X.-J. Blais, de Scott, à St-Joseph vendredi, le 8.

—Mlle Leandre Gagné est de retour parmi nous après avoirp assé quelques mois à Lac Noir. Elle passera l'été à St-Joseph.

—Mlle Irène Talbot est aussi de retour de Sorel, où elle a séjourné quelques mois.

—M. Joseph Perron, Marchand, est allé passé la journée de jeudi à Québec, par affaires.

—M. Dazie Bisson, employé du chemin de fer le "Quebec Central", de Thetford, vient de s'installer parmi nous pour y demeurer.

—Gustave Gingras, Inspecteur des Travaux Publics, de Montréal, était à St-Joseph il y a quelques jours.

—M. Honoré Bougie, de Berlin, N. H., de passage à St-Joseph par affaires, jeudi.

—M. et Mme Irénée Roy, sont allés à Montréal, samedi, par affaires.

—M. et Mme Léo Langlois, de Victoriaville, étaient en visite à l'Hôtel J.-M. Lessard, dimanche, le 10.

Balle-au-champ.— Dimanche, le 10 mai, comme ouverture officielle de la saison de baseball, le club "St-Joseph" recevait sur son terrain la formidable équipe Brasserie-Champlain. Celle-ci remportait la victoire par un score de 4 à 3.

Tous les joueurs se distinguèrent. Le club Brasserie-Champlain félicite le club St-Joseph de sa belle tenue sur le terrain.

Jeudi, fête de l'Ascension, l'équipe "L'oeuvre de la Jeunesse", de Thetford viendra rencontrer le "St-Joseph", pour peu que la température soit favorable.

La partie comencera à 2 heures précises.

Les partisans des deux clubs sont invités à se rendre en aussi grand nombre que possible, pour cet événement.

Donc, qu'on se le dise, et allons, jeudi, le 14 mai, à St-Joseph, voir le fameux lanceur Doyon et ses très bons co-équipiers, surnommés "Tarzan et ses Lions".

Communion solennelle.— MM. les vicaires de St-Joseph, ont fait faire la communion solennelle à 105 enfants de la paroisse. C'est mercredi, le 6 mai, que la cérémonie eut lieu. L'église paroissiale était remplie des parents des enfants qui faisaient solennellement leur communion.

On remarquait aussi dans l'assistance les élèves du Couvent et de l'orphelinat des SS. de la charité, de même que les élèves du Collège des Frères Maristes.

Les garçons se consacrèrent au Sacré-Coeur et les filles à la Vierge-Marie. Durant la messe, la Chorale de la paroisse et celle des élèves du Collège, chantèrent des cantiques à la louange du Dieu que les jeunes communiants venaient de recevoir. M. J.-O. Lachance touchait l'orgue. La messe fut chantée par M. l'abbé T. Philippe Cloutier, vicaire. Mgr D.-A. Morissette, P. D., Curé de la paroisse, donna le sermon de circonstance. Il y eut ensuite rénovation des promesses du baptême. A l'issue de la cérémonie, on distribua les diplomes aux communiants au milieu des parents et amis des enfants qui reçurent en même temps de leurs parents des cadeaux et des félicitations.

L'examinateur.— Si vous aviez un malade à faire suer, comment voys y prendriez-vous?

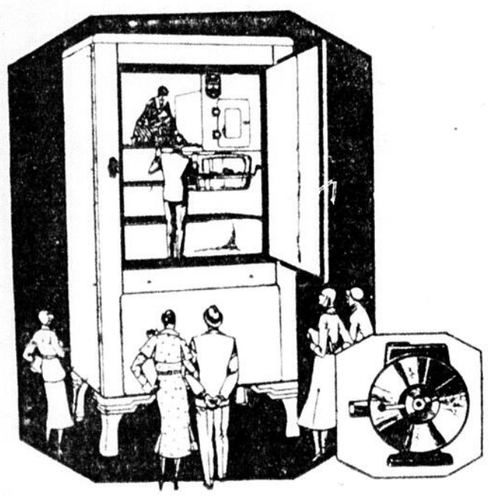
Le candidat.— Je l'enverrais vers vous, Monsieur l'examinateur.

Les Médecins Recommandent le Porter

C'est un fait reconnu que le Porter, en raison même des ingrédients producteurs d'énergie qu'il contient, est un des toniques les plus réconstituants qui soient. Un grand nombre d'hommes et de femmes prennent du porter depuis des années, spécialement durant l'automne et l'hiver, lorsque les conditions climatériques sont particulièrement pénibles pour l'organisme. Essayez de prendre un verre de Boswell's Cream Porter par jour et vous verrez comme vous vous en trouverez bien. Vous l'achetez chez l'épicier. C'est un moyen agréable et économique de se garder en santé.



Lord HAMPTON, commissaire en chef des "scouts" d'Angleterre, est arrivé à New-York à bord de l'"Europa". Il se rend à Memphis, dans le Tennessee, pour le 21e congrès annuel du scoutisme. Un officier de l'état-major "scoute" des Etats-Unis, M. James West, l'a reçu au débarcadère. De gauche à droite, Bothée West, James West et Lord Hampton.



SIX ANNEES DE SERVICE INFAILLIBLE DANS TOUS LES CLIMATS PAR TOUT L'UNIVERS

REFRIGERATEURS

NORGE

Le Norge vous arrive, non un nouveau produit mais une commodité pleinement essayée et perfectionnée par six années d'épreuves rigides dans tous les pays et tous les climats — dans toutes les conditions diverses— avec les améliorations qui en ont resulte.

Le Norge vous offre la réfrigeration moderne, commode, économique et absolument à l'épreuve des troubles, et en outre l'assurance que chaque Norge est vendu avec un service gratuit de douze mois et une garantie contre les défaillances mécaniques durant trois ans.

Le Norge est muni de perfectionnements ultra modernes et il est fabrique pour donner le maximum de service au minimum de dépense.

Le Norge vous arrive completement assemblé et pret à connecter sur votre prise de courant électrique.

Le Norge se paye de lui-même en commodité, en santé en protection et en conservation des aliments.

Les prix varient à partir de

$225

COMPTANT—INSTALLE

Conditions faciles depuis

$10 COMPTANT et $10 PAR MOIS

LINDSAY'S

C.W. LINDSAY & CO. LIMITED

PIANOS RADIOS ORGANS

E.-H. DROLET Gérant

201, Rue ST-JEAN,

QUEBEC



PLACEZ DE L'ARGENT *dans un* "General Electric"

SONGEZ à ce que vous épargnerez sur les victuailles seulement, avec un Réfrigérateur General Electric! Il prévient le gaspillage du lait, de la viande, des légumes et des fruits. Il permet d'acheter les provisions en plus grandes quantités et à des prix de faveur. Il vous permet encore de faire des plats tentants et pas dispendieux, avec ce qui reste des repas. Et il vous aide à varier vos menus au moyen de salades ingénieuses et de délicieux desserts glacés.

Vosu épargnez aussi de l'argent par le fait qu'un Réfrigérateur General Electric fonctionne à peu de frais et que son service n'entraine aucune dépense; deux choses qui l'ont rendu fameux. Le Sommet Monitor . . . hermétiquement enfermé dans une enveloppe d'acier et huilé en permanence . . . est à l'épreuve de l'air, de l'humidité et de la rouille.

Le General Electric vous offre des cabinets tout acier, finis en brillante porcelaine . . . un régulateur de température accessible pour la congélation rapide . . . trois différentes zones de froids . . . pieds assez haut pour permettre de nettoyer le dessous avec facilité . . . maximum d'espace pour recevoir les aliments et une Garantie sans réserve de 3 ans.

Les paiements en acompte sont aussi bas que $10. Pourquoi pas choisir le General Electric que vous voulez, et commencer dès maintenant à bénéficier de sa commodité et de son économie dans votre foyer?

$10 Comptant

Enfin — vous pouvez posséder un Réfrigérateur General Electric pour seulement dix dollars en acompte, et vous avez plus de deux ans pour payer la balance. Vous verrez que les légères mensualités peuvent pratiquement être couvertes par ce que vous épargnez sur les aliments.

GARANTIE DE 3 ANS

REFRIGERATEUR

GENERAL ELECTRIC

ER431-AF

En vente par

J.A.Y. BOUCHARD LIMITEE
27, Rue St-Jean Québec
CITY OF WESTMOUNT, LIGHT & POWER DEPARTMENT
THE T. EATON CO., LIMITED of Montreal
MITCHELL & MIQUELON
4006 St. Catherine St. W. Montréal, P. Q.

Québec
HENRY MORGAN & CO. LIMITED
St. Catherine St. W., Montréal
LEWIS-BROWN LIMITED
1249, Drummond Street, Montréal

QUEBEC POWER COMPANY
Lévis Montmagny
SHAWINIGAN WATER & POWER CO.
Three Rivers
MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CONSOLIDATED
LA CIE ELECTRIQUE DU SAGUENAY,
Chicoutimi Roberval Arvida
Jonquière

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

Divers Modèles Peuvent être Vus à Nos Salles de Démonstration

QUEBEC POWER COMPANY

La Gaspésie

Sa géologie.— Son climat— Son ethnologie.— Ses attraits variés.

Texte de la causerie faite récemment à Québec par M. J.-B. Arsenault, secrétaire de l'Association des voyageurs de commerce de la Gaspésie, organisateur des magasins "Rouges & Blancs" pour le compte de la maison J.-B. Renaud & Cie., et président de la Crémerie Cartier Ltée (opérant en Gaspésie.) Après un bref préambule, M. Arsenault entra dans le sujet:

SA GEOLOGIE

La Gaspésie, comme chacun le sait, est une presqu'île située à l'extrémité sud-est de la Province de Québec. Elle est bornée au nord et à l'est par notre majestueux St-Laurent et au sud par la Baie des Chaleurs. Ses formations géologiques sont des plus anciennes, puisque l'on relève sur ses montagnes et dans la profondeur de ses ravins, maintes traces de l'époque glaciale.

Cet affaissement, puis cette émersion du sol, accompagnés ou suivis d'une très grande activité volcanique, eut lieu au cours des âges préhistoriques. Ce cataclysme dût être effroyable, pour laisser, après des milliers d'années peut-être, des traces si frappantes, que le voyageur, fut-il peu versé en géologie, ne peut s'empêcher un geste d'admiration sincère et spontané devant la puissance qui a dû être mise en action pour opérer ces bouleversements du sol, lesquels ont déterminé la formation de nombreuses veines de minerais dont la richesse est à peine soupçonnée.

Cependant, pendant que le voyageur constatera ces vestiges de phénomènes préhistoriques, surtout en longeant le côté nord de la Péninsule Gaspésienne jusqu'à Percé, il ne rendra vite compte, en parcourant le littoral de la Baie des Chaleurs, que ce n'est pas là l'individualité distincte de toute la Gaspésie. Autant le littoral nord de ce beau pays l'aura fait songer aux Alpes Suisses, autant les rives sud baignées par la Baie des Chaleurs, le feront rêver à la côte d'Azur.

Et, ce sont justement ces diversités qui constituent l'une des principales caractéristiques de la Gaspésie. Diversité de climat, diversité de sources ethnologiques, diversité de panoramas, etc.

SON CLIMAT

J'ai dit diversité de climats. En effet, à ce point de vue, vous serez probablement intéressés à la constatation du fait que notre Gaspésie ne possède point un même climat distinct sur toute son étendue. Ceci me rappelle avoir lu quelque part dans une revue de France, qu'une jeune correspondante s'enquérant auprès de la directrice de la page féminine de cette revue, s'il était bien vrai qu'au Canada il neigeait tous les jours de l'année, reçut la réponse suivante: "Ma petite, le Canada est tellement grand et possède une telle étendue de territoire dans le voisinage du cercle polaire, qu'il est probablement vrai qu'il neige tous les jours dans un endroit ou l'autre de certaines parties arctiques de ce pays. Cependant, dans cette partie du Canada jouissait d'un climat tempéré, poursuit la directrice, dans les neuf provinces de la Confédération Canadienne par exemple, il ne neige jamais l'été, et rarement d'avril à novembre".

Une situation analogue, sans doute grandement atténuée, se présente généralement lorsque l'on désire des informations précises sur les conditions climatologiques de la Gaspésie. Ainsi, tandis que la partie nord et nord-est de la Péninsule est soumise à un climat relativement excessif, la partie sud du comté de Gaspé et tout le comté de Bonaventure jouissent d'une température propre à être enviée par les citoyens de Québec.

Si l'est du comté de Matane et la plus grande partie du comté de Gaspé ne jouissent pas d'une température identique à celle du reste de la Gaspésie, cela est dû à de multiples raisons, dont les deux principales sont: l'influence des vents redoutés du nord-est, contre lesquels cette région particulière n'est pas protégée, et sa proximité du Golfe St-Laurent qui chaque printemps conserve jalousement cet amoncellement de glaces venues du fleuve et aussi longtemps qu'il n'a pas perdu sa bataille traditionnelle avec le soleil. Le comté de Bonaventure ignore ces désagréments. En effet, cette partie sur de la Gaspésie et particulièrement ce territoire Gaspésien situé immédiatement sur le littoral de la Baie des Chaleurs, protégé par de hautes montagnes contre les vents du nord, tout en offrant à sa population, des étés plus frais que ceux de Québec, lui procure aussi des hivers plus courts et plus doux.

Mais, comme d'ailleurs les Provinces Maritimes, si la Gaspésie ne jouissait point de l'Influence indirecte du "Gulf Stream" l'on y constaterait un climat beaucoup plus rigoureux. L'on sait que ces courants d'eau chaude, après avoir contourné le Golfe du Mexique en demi-cercle, se dirigent légèrement vers le nord, pour traverser l'Océan de nouveau et aller tempérer les climats de pays qui cependant situés sous la même latitude que nous, ne connaissent aucunement la rigueur de nos hivers canadiens. Or, en ces dernières années, de fortes secousses sismiques ayant bouleverse le lit de l'Océan, ou d'autres causes encore mal définies étant directement entrées en ligne de compte il en est résulté, paraît-il, une déviation assez prononcée du Gulf Stream, pour que son influence modératrice ait grandement contribué à raccourcir sensiblement nos hivers Gaspésiens comme d'ailleurs nos hivers Québecois.

Et, l'on pourrait probablement trouver une seconde preuve de cette diversion appréciable du Gulf Stream en faveur de la Gaspésie et de l'est de la Province de Québec, dans le fait constaté en ces dernières années de la diminution de la morue à certains endroits de la côte de Gaspé là où généralement elle abondait plus particulièrement. Comme chacun le sait, la morue est un poisson d'eau froide. Or, pour qu'elle change ainsi brusquement ses habitudes, il lui faut une raison majeure, qui en l'occurence serait l'existence de courants d'eau plus chaude là où précédemment elle ne rencontrait que son élément favori.

SON ETHNOLOGIE

Si la Gaspésie est intéressante à plusieurs points de vue, elle l'est davantage au point de vue de l'origine de son intéressante population. L'observateur averti ne tardera pas à s'en rendre compte, en se prenant à considérer les différences qu'il peut y avoir entre les langues, les moeurs et même l'aparence physique des trois principales sources françaises de peuplement en Gaspésie.

Première source. — Dans les années qui suivirent la découverte du Canada par Jacques-Cartier, la Gaspésie reçut de fréquentes visites de la part des marins Basques et Bretons qui venaient y faire la pêche dans ses eaux et finirent par se fixer définitivement sur ses bords invitants. Ces hardis marins sont les ancêtres de la majorité de la population française du comté de Gaspé et d'une faible partie de celle du comté de Bonaventure. Ils ont légué à leurs descendants tout ce dont peut hériter le fils d'un vieux loup de mer.

Le teint plutôt bruni sous l'action du soleil et du grand air, l'oeil vif et perçant, la démarche lente mais assurée, un langage agrémenté à profusion de vocables marins en usage depuis des siècles, cachant sous cette rude écorce un coeur d'or et une imagination très vive associée à une gaieté de coeur qui ne se dément jamais; voilà les principales caractéristiques du type Gaspésien proprement dit, descendant direct de cette première source de peuplement en Gaspésie.

S'il vous était donné de causer intimement avec l'un de ces vieux marins, en observant sa façon d'exprimer ses pensées, en relevant sur ses lèvres ces vieux mots dans nos Larousse modernes, mais qui pourtant étaient en honneur à la cour des rois de France, vous auriez l'impression très nette de vous adresser à l'un de ces marins qui accompagnaient Jacques-Cartier lors de ses voyages au Canada.

x x x

Deuxième source. — Si la Gaspésie fut intimement liée au plus heureux des événements du seizième siècle: LA DECOUVERTE DU CANADA, elle devait quelque deux cents ans après, être liée cette fois à l'un des événements les plus malheureux et les plus tristes dont l'histoire fasse mention: LA DEPORTATION DES ACADIENS.

Le geste historique de Jacques-Cartier avait déterminé la première source de peuplement en Gaspésie. Plus tard, en 1755, la perfidie ignoble des soldats de Lawrence, en provoquant vers la Gaspésie, l'exode de plusieurs familles acadiennes échappées comme par miracle à cette sauvagerie indescriptible, devait déterminer la deuxième source de peuplement en Gaspésie.

Ces malheureux, après avoir parcouru en haillons, au travers la forêt vierge les 250 milles qui séparaient la Gaspésie de la Baie des Chaleurs, sans autres ressources que leur Foi en la Providence et leur courage indomptable, vinrent s'établir aux endroits connus aujourd'hui sous les noms de Carleton et Bonaventure, lesquels eurent l'honneur insigne d'avoir vu l'éclosion de cette deuxième blanche d'origine française en Gaspésie.

Il est impossible de s'imaginer les douleurs morales et physiques endurées pendant ce long trajet de l'Acadie à la Gaspésie où ils avaient décidé de se tailler un nouveau domaine tout en se soustrayant à la tyrannie bestiale de leurs tyrans. Laissons parler l'histoire: "Pendant ce trajet, souvent l'on dût faire halte pour assister un mourant ou creuser une fosse; après avoir récité une prière, versé quelques larmes sur la tombe d'une épouse, d'un enfant abandonnés à la forêt, la douloureuse caravane reprenait en silence sa fuite vers le nord." (Rév. Frère Bernard, C. s. v. dans la Gaspésie au soleil.)

Leur religion les aidèrent à franchir ces obstacles que l'on ne rencontre ailleurs que sur les traces des martyrs. Et encore aujourd'hui ce qui caractérise le plus les descendants de ceux, en qui avec émotion, JE SALUE MES ANCETRES, c'est bien cette foi vive qui aux jours d'épreuve nous sert de bouclier.

Le Gaspésien d'origine acadienne est essentiellement agriculteur. S'il pêche occasionnellement, c'est que la culture de son sol auquel il est profondément attaché, lui en laisse le loisir. Il est très charitable, sympathique et son hospitalité est proverbiale. L'on dirait que les épreuves d'un autre siècle et le voisinage immédiat de la mer, lui ont ciselé un tempérament et un caractère qui lui est propre, et où il peut puiser à profusion cette initiative personnelle tant recherchée dans notre siècle, et cette énergie de fer, commune d'ailleurs aux peuples à qui il est donné de respirer l'iode et le phosphore de la mer à satiété.

x x x

Troisième source française — Pendant que le comté de Bonaventure et la partie sud du comté de Gaspé et peuplaient tranquillement mais sûrement, de vaillants pêcheurs canadiens-français, venant plus particulièrement de l'Ile d'Orléans, de Montmagny et du Cap St-Ignace, qui chaque année se rendaient pêcher sur le littoral nord de la Péninsule Gaspésienne, finirent petit à petit par y établir leurs familles et s'y fixer définitivement. Leur exode pour s'être produite sans éclats, n'en constitua pas moins la troisième source française de peuplement en Gaspésie.

Vous rencontrez leurs braves descendants sur tout le côté nord de la Gaspésie jusqu'à Gaspé. Ayant toujours conservé d'étroites relations avec les parents des différents endroits d'où ils venaient, ils conservèrent intactes les habitudes, les moeurs, et toutes les caractéristiques propres aux canadiens-français de la région de Québec.

Autre sources de peuplement. — Les principales autres sources de peuplement en Gaspésie furent les Jersiais qui depuis 1776 doivent à la vieille compagnie de pêche Robin Jones & Whitman Ltd., de s'être acheminés de l'Ile Jersey vers le Canada. Puis, vers 1780, dans le but non équivoque de noyer l'élément français en Gaspésie, l'on vit s'y déverser un flot de loyalistes américains. Mais, nos berceaux eurent raison de cette intervention et à tel point qu'en Gaspésie aujourd'hui vous rencontrez par centaines des gens portant un nom irlandais, anglais ou écossais ais qu'ils peuvent à peine prononcer correctement.

Monseigneur Ross, de Gaspé, dont le nom est écossais, est un exemple frapant des conquêtes précieuses que firent nos canadiennes après cette autre conquête de 1760, tel que le disait si bien l'Action Française de Montréal en 1924.

Il n'en reste pas moins que l'élément anglais est très considérable en Gaspésie puisqu'il constitue une très forte partie de sa population. Nul part ailleurs cependant, vous trouverez une plus parfaite harmonie entre races d'origines différentes. A ce point de vue nous pourrons à l'occasion servir d'exemple au reste du Canada.

SES ATTRAITS VARIES

La Gaspésie, tel que le disait un ancien Président de la Chambre des Communes, est le miroir du Canada. Nous y coudoyons la plupart des éléments ethnologiques qui composent la population de notre vaste pays. Nous y avons nos Cap Diamant, nos Lac Louise, nos Banff et dans une diversité de décors uniques en leur genre. Diversités!... Oui, voilà ce qui en Gaspésie fait le délice du touriste fatigué de tout ou de rien. Ailleurs qu'en Gaspésie, vous pourriez sans doute vous rendre dans un endroit où il y aurait de très belles montagnes, mais il n'y aurait probablement que des montagnes. Vous pourriez de même vous rendre en certains autres endroits où la plage serait excessivement belle, mais vous y verriez peut-être qu'une plage excessivement belle.

Tandis que s vous souhaitiez voir ces deux sources de récréations réunies en une seule; si vous désirez par exemple satisfaire vos goûts d'Alpiniste tout en observant des panoramas dignes de la Suisse pour tantôt vous étendre mollement dans des sables chauds après avoir fait un plongeon à l'eau salée; si rêveur vous préfériez vous laisser glisser en chaloupe sur des eaux d'une limpidité remarquable pour tantôt accepter à brûle-pourpoint l'invitation d'un pêcheur de profession qui vous suggère de l'accompagner au large dans sa solide barque pour vous montrer là-bas comment cela se prend du poisson; si vous désiriez remonter le cours d'une rivière aux eaux tumultueuses, prendre vous-même à la ligne ce saumon dont la réputation est universelle pour ensuite pousser une pointe dans certains endroits de l'une des plus belles forêts vierges de la Province et y admirer un cèdre qui n'a son pareil qu'en Colombie-Britannique; si vous préfériez plutôt vous rendre passer quelques jours à un lac où tout en prenant abondamment des truites vous ne perdriez pas l'occasion d'admirer à volonté "votre premier orignal"; si, au contraire, lassé et plus avide d'air pur que de poésie et d'excursions vous préfériez éprouver l'impression de vous trouver dans un monde meilleur, là où la vie vous semblerait plus douce, où le sang semblerait couler plus librement dans vos veines, où la respiration profonde deviendrait une nouvelle satisfaction pour vous; si enfin vous souhaitiez ardemment vous trouver dans un endroit où à cause de l'atmosphère qui y règne il vous serait peu loisible de penser à vos soucis; eh! bien, pour avoir un tel choix de distractions dans un même voyage, il y a un seul endroit au monde où vous devez vous rendre: C'EST EN GASPESIE.

ET CETTE GASPECIE!...

Cette Gaspésie est celle des Peres Leclercq et des abbés Bourg, cette Gaspésie des curés Allain et Mailloux, cette Gaspésie des Chanoines Thivierge, cette Gaspésie des Mgrs Léonard et Ross. Cette Gaspésie des Remi Vallières, des Robitaille, des Flynn et des Bugeaud. C'est la Gaspésie des Blanche Lamontagne, des Frère Bernard et des Esdras Minville.

C'est la Gaspésie si chere aux coeurs de tous les Gaspesiens, que vous les rencontriez dans leur milieu ou que vous les rencontriez à quelque distance que vous puissiez imaginer de leur petite patrie.

C'est la Gaspésie enfin, laquelle devient de plus en plus chere au coeur de tous les vrais Canadiens, à mesure que s'accumulent les généreuses souscriptions qui assureront la glorieuse inauguration du Monument National Canadien au Christ-Roi en 1934. Lorsque cette cathédrale-Souvenir, à l'édification de laquelle tous les véritables Canadiens se feront un devoir de collaborer, se dressera comme une forteresse à cet avant-poste de notre Province, qu'est Gaspé, elle constituera un hommage éternel de notre reconnaissance envers ceux qui nous ont légué l'héritage sacré dont nous sommes les dépositaires et elle rappellera aux générations futures que si leurs ancêtres du 20e siècle n'ont pas été mêlés à la découverte de notre beau pays, qu'ils étaient tout de même de la trempe de ces hardis découvreurs du 16e siècle.

Et, c'est ainsi que ce monument de foi et de patriotisme, en commémorant le geste historique de 1534 saura redire à nos descendants que si nous n'avons pas eu à soutenir les luttes des pionniers qui nous ont fait ce que nous sommes, qu'au moins nous avons su nous souvenir.

LES MÉDECINS RECOMMANDENT LE CREAM PORTER BOSWELL

P2

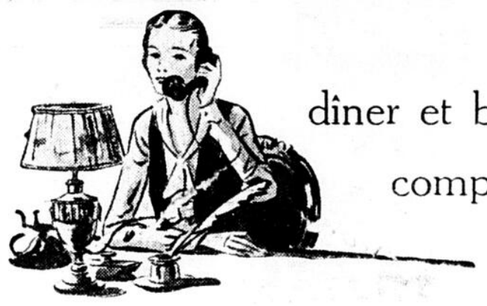


—Je vous rends les 500 francs que vous m'avez prêtés.

—Mais vous me donnez un billet de 250 francs seulement.

—C'était un billet de 500 francs mais il a dû se rétrécir dans la pluie. — (*Gutierrez*, Madrid).

"Ne Prenez Pas la Peine de Vous Habiller"



dîner et bridge pour quatre... et comme brillant et gai compagnon, ce Champagne des Ginger Ales.

"Venez tout de suite", dites-vous au téléphone. "Il y a du bifteck aux champignons, pour le dîner, et la table de bridge est tout prête. Ne prenez pas la peine de vous habiller—nous ne serons que quatre."

C'est ainsi qu'en un clin-d'oeil vous organisez une soirée d'une incomparable gaieté.

Vous constaterez que ces charmantes petites réunions ont beaucoup d'entrain quand vous y servez du Canada Dry—le Champagne des Ginger Ales— au commencement de la soirée. Et pendant le repas, entre les services, il agrémente votre table comme un bon vieux vin rare. Plus tard quand vous luttez contre les pièges du bridge, il vous réconforte et vous rafraîchit. A mesure que la soirée avance, elle devient plus gaie — plus intéressante— grâce au liquide bouillonnant et dansant qui est servi.

Vrai Gingembre de la Jamaïque

Le secret de la délicieuse saveur du Canada Dry réside dans le procédé spécial exclusif de sa fabrication. Dans ce Champagne des Ginger Ales, il y a la véritable saveur de la racine de gingembre de la Jamaïque— il est mûri et capiteux comme une ancienne vendange. Souvenez-vous de ceci quand vous achetez des breuvages! Une autre chose à se souvenir c'est que le Ginger Ale Canada Dry ne perd pas son bouquet, comme tous les autres breuvages carbonatés. Longtemps après que la bouteille est débouchée, il reste pétillant.

En Deux Grandeurs Commodes

Seul ou mêlé, le Canada Dry est d'une qualité inimitable. Et maintenant, il est plus commode à servir que jamais. Car il se vend en deux grandeurs de bouteille—la nouvelle bouteille contenant cinq grands verres, pour vos réceptions—et la petite bouteille de 12 onces pour se rafraîchir ou se désaltérer de temps à autre. Ces deux grandeurs peuvent être obtenues en empaquetages commodes de six ou douze bouteilles.

LA PETILLANTE LIQUEUR CARBONATEE CANADA DRY

Avez-vous essayé cette délicieuse nouvelle eau de table Canada Dry? Elle est pétillante, fraîche et toujours délicieuse.

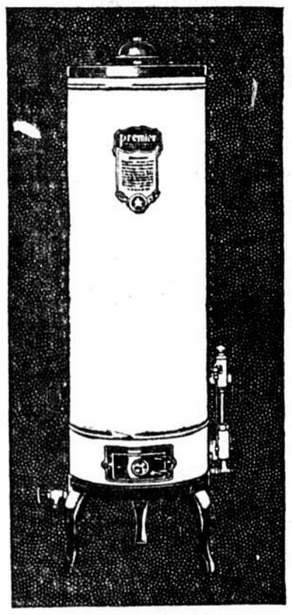
CANADA DRY GINGER ALE LIMITED
TORONTO, EDMONTON ET MONTREAL



CANADA DRY

LE CHAMPAGNE DES GINGER ALES





Ce chauffe-eau automatique Crane Premier au gaz vous fournira toute l'eau chaude que vous désirez pour quelques sous par jour.

Quelle commodité coûte si peu? Donne tant?

De l'eau chaude à tous les robinets dans votre cuisine, buanderie, salle de bain! Qu'est-ce qui peut surpasser cette commodité? Qu'est-ce qui pourrait faire autant pour votre confort, votre santé, la valeur de votre propriété, que les quelques sous par jour qu'il en coûte pour le fonctionnement du chauffe-eau Crane Premier? Comme il est tout à fait automatique et possède un thermostat, ce chauffe-eau ne gaspille pas de gaz ni d'eau chaude, mais il conserve l'eau à une température constante déterminée d'avance. Si vous n'avez pas de chauffe-eau dans votre demeure, ou si celui que vous avez ne vous donne pas satisfaction, faites installer ce Premier. Rien ne lui est égal en efficacité ou en sûreté. Il peut être acheté à des conditions avantageuses. Tout entrepreneur-plombier responsable l'installera pour vous contre un versement comptant modique et le reste par mensualités.

VERSEMENT INITIAL MODIQUE — LE RESTE MENSUELLEMENT

Robinetterie CRANE *Raccords*

70 rue St-Valier, Québec

LA VIE LITTERAIRE

M. ROBERT RUMILLY

Robert Rumilly : Littérature française moderne (panorama), édition de la librairie d'action canadienne-française.

CE panorama qui nous était antipathique avant de le lire nous plait depuis que nous en avons pris connaissance. Nous fûmes conquis par la manière alerte de l'auteur autant que par l'art avec lequel il campe ses portraits d'écrivains. Il s'ouvre par un chapitre consacré au théâtre français contemporain où des auteurs comme Jean Sarment sont caractérisés en quelques lignes. M. Robert Rumilly nous donne une belle vue d'ensemble de ce qu'est le théâtre français actuel. Et de Bernard Zimmer dont le "Beau Danube Rouge" remporte actuellement un succès de bon aloi au théâtre Montparnasse jusqu'à l'avant dernière pièce de l'auteur de "Jean Jacques de Nantes", tous y passent.

La plus grande partie de l'ouvrage est consacrée au roman. André Gide fait le sujet du premier portrait. Cet André Walter a une grande influence sur une partie des écrivains français d'aujourd'hui. Créateur de personnages tourmentés de scrupule, André Gide permet à M. Rumilly d'exprimer certaines idées assez justes sur la mentalité protestante et sur les différences qui existent entre celle-ci et les habituelles spéculations de l'esprit catholique.

Quiconque désire avoir une bonne idée de l'oeuvre de Gide, de ses manières de penser et de concevoir la vie, n'aura qu'à lire les pages de M. Rumilly. Son étude sur Georges Duhamel est loin d'être aussi bonne. Moins fouillée, moins explicite, le vague et les généralités y abondent si ce n'est en ce qui regarde l'Amérique. Il est certain que le professeur de l'université McGill était plus en mesure que nul autre de faire la critique des opinions de "Salavin" sur les Etats-Unis. Il n'y a pratiquement pas de restrictions à faire sur son jugement à ce propos.

Jacques de Lacretelle qui vient de publier dans "la Revue de France" une bonne nouvelle (pas pour tous) est peut-être l'un des esprit les plus intéressants de la génération actuelle et M. Rumilly lui rend parfaitement justice. Ses quelques paragraphes sur "la Bonifas" par exemple nous paraissent absolument au point et ils donneront certainement le désir de lire cet ouvrage à ceux qui ne l'ont pas encore fait. M. Rumilly dit que l'auteur de "Silbermann" entrera un jour à l'Académie française et nous espérons bien qu'il a raison, mais si le hasard voulait qu'il en fut autrement nous sommes sûrs que la postérité n'en gardera pas moins sa mémoire.

Il n'en arrivera pas autant au successeur de Paul Souday du moins à cause de ses mérites. On ne sait jamais ce que peut produire une petite candidature savamment poussée, mais ce n'est pas avec du charbon ardent que M. Thérive, le meilleur grammairien de France et l'un de ses plus mauvais romanciers arrivera sous la Coupole. D'ailleurs, il n'a qu'à se contenter de la vie qu'il fait à ses personnages imaginaires puisqu'aussi bien il trouve que tout effort est vain. Il ferait bien mieux celui-là de pratiquer ce qu'il prêche. Ses livres qui "dégagent une impression d'accablement", comme le dit M. Rumilly, ne sont pas fait pour etre lus par des gens qui veulent conserver leur aptitude pour l'action, le travail et la vie.

Nous conserverons pour des études particulières MM. Marcel Arland, Julien Green et Alexandre Arnoux. Nous n'avons rien à dire non plus de Georges Bernanos dont le succès ne semble pas s'expliquer. Au demeurant, les pages que lui consacre M. Rumilly en donneront une excellente idée à tous ceux dont cet auteur pourrait avoir attiré l'attention.

De François Mauriac, que reste-t-il à dire? Tout le monde connait ses oeuvres où le péché et la hantise du mal jouent le rôle prédominant. Il a pris la réalité complexe de l'âme humaine pour la traduire dans le roman et afin de bien la décrire il a dû mettre en un relief saisissant les tares de ses personnages. Comme tout écrivain, M. Mauriac avait le droit de prendre son bien où il lui convenait On peut lui reprocher ses choix, mais nul ne peut nier ses dons de romancier et d'écrivain. Il a de l'envergure.

Bien que M. Jules Romains nous semble appartenir plutôt à la génération qui précéda immédiatement celle des Montherlant et des Mauriac, nous sommes heureux de le rencontrer dans "Panorama". Le créateur de l'unanimisme qui ne nous intéressait pas comme poète, peut-être à cause d'une habitude prise au collège de ne lire que des vers réguliers, mérite une place à part dans l'histoire du roman français comme dans celle du théâtre. Le premier volume de sa trilogie, "Lucienne", est un bijou qu'il faut avoir lu. Il s'y révèle psychologue et écrivain de race. Avec M. Rumilly, nous croyons qu'il ne tardera pas à devenir l'un des romanciers préférés des nouvelles générations parce qu'il produira encore et du meilleur

Et voici le colonel Bramble : André Maurois en personne à qui les gens friands de vie romancée doivent une fière chandelle, selon l'expression populaire. Quant à ceux qui aiment un peu moins le superficiel, ils n'ont qu'à ne pas le lire et à chercher dans un Louis Madelin par exemple, des évocations historiques se lisant aussi facilement qu'un roman malgré la complexité de la documentation et les détails sur lesquels l'auteur de "Danton" étaye ses tranches d'histoire.

André Maurois est probablement l'écrivain d'aujourd'hui dont les livres se lisent avec le plus de facilité. Il fait pour les hommes illustres ce que Flamarion a fait pour l'astronomie. Ce n'est pas toujours exact, mais c'est toujours palpitant et, malgré tout, les renseignements ne lui manquent pas ; il les présente si bien. Ce n'est que dans un panorama que Maurois et Alphonse de Châteaubriant pouvaient se rencontrer. On a fait remarquer lors du succès de "Monsieur des Lourdines" que cet écrivain avait eu la délicatesse de ne pas orthographier son nom comme celui de l'auteur du "Génie du Christianisme". Ce petit fait est significatif ; il dénote un beau caractère. "La Bisbille" a valu à M. de Chateaubriand un beau succès. Ces deux volumes, malgré la violence intérieure qui anime certains des personnages qu'ils font vivre, laissent une impression de calme lourd et tragique, c'est qu'ils décrivent "la vie profonde de l'âme, des moeurs et du paysage". Disons qu'ils ont donné naissance à certain "Grand Louis" qui nous semble un fils vraiment racinique de ces oeuvres magnifiques dans leur réalisme.

Paul Morand et Valery Larbaud sont deux dilettantes, chacun à leur manière. Le premier est plus frivole que le second, l'un est globe-trotteur, l'autre qui voyage également est hanté par la vie des millionnaires. Le premier dit : rien que la terre, le second ne s'en plaint pas et court un matin en Espagne, le soir en Allemagne, pour voir la vie curieuse de ceux qui ne savent que faire de leur opulence. Quand on veut de l'ultra moderne, on n'a qu'à lire des pages de Morand. Si c'est du raffinement qu'il vous faut, prenez "Fermina Lasquez".

Grâce à la courtoisie de notre rédacteur financier, M. Maurice Turgeon, nous avons pu lire, il y a quelque temps, "Les Conquérants" d'André Malraux, qui vient de faire paraitre "la Voie royale". C'est un écrivain que Malraux non seulement dans ses livres, mais dans sa vie. A l'instar de Rémy de Gourmont et d'Anatole France, il ne se contente pas d'écrire, mais il se paye le luxe d'avoir des démêlés avec l'administration. Il n'a pas écrit "le joujou patriotisme" mais il a bien démontré qu'il ne s'en fait pas pour si peu. Il plaira aux jeunes générations. Frondeur comme tous les jeunes, il s'assagira avec le temps et passera un jour dans le camp des sages.

Barrès était hanté par la figure de Chateaubriand, Henry de Montherlant est épris de François Sturel. Style et attitude, il copie tout, jusqu'aux "Huit jours chez M. Renan" quand il bâtonne son maître aux fontaines du désir. Ce n'est pas très chic, mais c'est absolument barrésien et M. Rumilly ne devrait pas lui en vouloir autant puisqu'après tout le Bonhomme Système ne s'en portera pas plus mal. Pendant qu'il est en Algérie, M. de Montherlant pourrait bien nous fabriquer quelque chose dans le genre d'"un jardin sur l'Oronte". Qui sait? Avec ce diable de romancier, on ne sait jamais. Dans tous les cas, quiconque veut lire quelque chose d'intéressant ne doit pas se priver de parcourir "le Songe", et "la petite infante de Castille". Quand M. de Montherlant aura renoncé au sport, il deviendra un écrivain parfait.

Francis Carco est né à Nouméa et s'appelle de son vrai nom Carcopino-Tussoli. Voilà qui a bien surpris l'un de mes amis qui l'admire, je n'ose dire pourquoi. N'est-ce pas que la Nouvelle Calédonie est à l'honneur et après cela on ne voit pas bien pourquoi un Canadien-français ne pourrait pas tout aussi bien atteindre à la notoriété d'un Francis Carco. Bien ! mais pour cela, il lui faudrait travailler et on attend encore celui-là d'entre nous qui éprouvera assez d'amour pour l'art avec majuscule pour se priver de tout pendant des années et étudier le plus possible au lieu de publier de fois à autre de faciles chroniques.

On trouve encore dans le livre de M. Rumilly des études sur René Benjamin dont il faut lire tous les ouvrages, sur Paul Valéry, poète, etc.

Nous engageons fortement ceux qui s'intéressent au mouvement littéraire actuel à lire le "panorama". Si quelques romanciers comme Henri Béraud, Francis de Miomandre, A. s'Terstevens n'y apparaissent pas, si les auteurs féminins en sont absolument bannis, si les historiens n'y figurent pas, si le chapitre des poètes nous semble incomplet, le livre n'en est pas moins utile. Il en faudrait un autre pour compléter le panorama et nous espérons que M. Rumilly nous le donnera. Il en est capable et comme son style sans nullement être recherché rend la lecture de ses exposés fort agréable il serait assuré d'un succès satisfaisant.

Charles-Marie Boissonnault.

Reçu. — Nous accusons réception d'un ouvrage intitulé "Au coin du feu", qui porte la signature de Marjolaine. C'est un recueil de contes interessants. — C. M. B.

SKETCHES

JEAN MOREAS

Souvenirs d'hier qui nous revenez, vous nous apportez des réminiscences, des "Syrtes" et des Papadiamantopoulos, vous êtes charmeurs et je voudrais avoir la plume d'un grec pour bien buriner le portrait de cet athénien aux traits si purs.

La Grèce nous a fourni tantôt la comtesse de Noailles et hier Jean Moréas. La littérature française est si riche que les étrangers qui veulent écrire de jolies choses s'en font adopter. Julien Green est peut-être sa dernière acquisition comme Pauline Tarn (Renée Vivien) en fut l'avant dernière. Jean Moréas fut le dernier des poètes romans et le premier. On ne peut que regretter de constater que ceux qui l'imitèrent ne surent pas s'affirmer.

"Bon menuisier, bon menuisier,
Dans le sapin, dans le noyer.
Taille un cercueil très grand, très [lourd,
Pour que j'y couche mon amour.
"Qu'il soit tendu de satin blanc
Comme ses dents, comme ses dents;
Et mets aussi des rubans bleus
Comme ses yeux, comme ses yeux.
"La-bas, la-bas, près du ruisseau,
Sous les ormeaux, sous les ormeaux,
A l'heure où chante le coucou,
Un autre l'a baisée au cou".

PAUL VERLAINE

Le poète de Saturne a une oeuvre d'adolescent. En lisant ses poèmes, on s'imagine un tout jeune homme comme Musset en costume de dandy et si l'on regarde son portrait, hélas! on s'aperçoit que c'est le masque socratique reincarné. L'âme se cache souvent sous des dehors rebarbatifs et les plus belles ames ne sont pas dans les plus beaux corps pas plus que les meilleurs parfums ne sont dans les plus merveilleux récipients.

Souvenir, souvenir! que me veux-tu? Voici que je retourne aux poètes de jadis et naguère et que ceux d'aujourd'hui m'ennuient. Pourquoi? Serait-ce que les automobiles, les aéroplanes, les affiches, les gratte-ciel et les canots-automobiles ont tué les nymphes et detruit les paysages.

JOSE-MARIA DE HEREDIA

Beauté des formes, leur splendeur et ses traits délicats qui charment et reposent, qu'êtes-vous devenues? Nul ne vous voit plus. Sur Pégase qu'ils montèrent de fiers cavaliers, je ne vois plus que des eunuques inertes et qui ne savent même ce que c'est qu'une rime nouvelle.

O musique! As-tu renoncé à te marier au verbe?

Il était rutilant de pierreries. Le dictionnaire des termes rares s'était transformé en alexandrin sous son commandement. Les rythmes et les cadences classiques se courbaient sur son passage et l'évocateur des mers immenses ou guyaient des galères n'a pas laissé d'imitateurs si ce n'est Gerard d'Houville qui écrit trop peu.

SULLY-PRUD'HOMME

L'amour au front fleuri de myosotis s'est trahi par ses vaines tendresses et la douceur inaltérable des âmes palpite discrètement dans les vers harmonieux de ce poète qu'un petit nombre d'élus aiment encore malgré l'indifférence saugrenue de notre siècle pour tout ce qui touche à la sensibilité, au sentiment.

Voilà que plus personne ne se laisse aller aux songeries sentimentalles. Sully-Prudhomme revivra dans les coeurs des jeunes filles et quand le monde écrasé definitivement par la prochaine guerre qui ne tardera pas maintenant, car il faut du sang pour laver les souillures de l'univers, régénérée, la race humaine apparaitra, l'amour refleurira et l'on relira les vaines tendresses parce que le coeur vivra de nouveau.

TRISTAN CORBIERE

Tristan Corbière. Ce sont des alexandrins éclatants qui rutilent comme la mer sous le soleil de midi et Leconte de Lisle en serait jaloux s'il les relisait sans parti pris.

Paul CREMAZIE.

GREEN

Voici des fruits, des fleurs, des feuilles et des branches,
Et puis voici mon coeur, qui ne bat que pour vous,
Ne le déchirez pas avec vos deux mains blanches,
Et qu'à vos yeux si beaux l'humble présent soit doux.

J'arrive tout couvert encore de rosée
Que le vent du matin vient glacer à mon front;
Souffrez que ma fatigue, à vos pieds reposée,
Rêve des chers instants qui la délasseront.

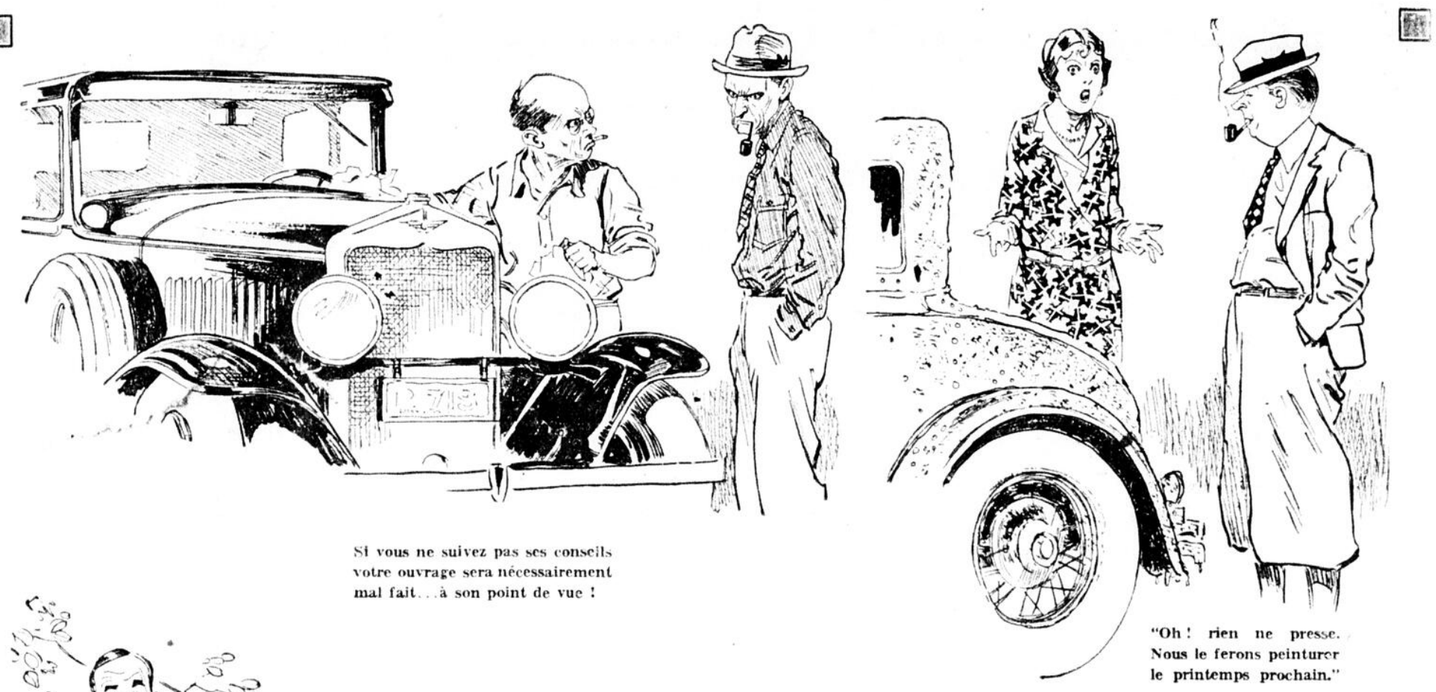
Sur votre jeune sein laissez rouler ma tête
Toute sonore encore de vos derniers baisers;
Laissez-la s'apaiser de la bonne tempête,
Et que je dorme un peu puisque vous reposez.

(Romances sans paroles) Paul VERLAINE.

LA VIE QUOTIDIENNE

LAVAGE ET POLISSAGE!

Registered U. S. Patent Office, Copyright by Public Ledger.



Si vous ne suivez pas ses conseils votre ouvrage sera nécessairement mal fait...à son point de vue !

"Oh ! rien ne presse. Nous le ferons peinturer le printemps prochain."

Quand votre auto reluit au point de servir de miroir à votre femme, vous pouvez en rester là pour cette fois.

"Pour la dernière fois. Je te dis NON ! Tu ne te serviras pas de mon éponge pour l'auto !"

Le type méticuleux....

/ NORMAN LYND. 11-2

Celui qui laisse à la Nature... et la pluie le soin de laver son auto.

"Oh! à quoi me sert-il de m'éreinter à polir ce char. A peine ai-je fini qu'une mouche vient se promener dessus..."

LES PROCEDES MODERNES DE CARBONISATION DU BOIS EN FORET

Par JAGERS CHMIDT

La carbonisation du bois en meule est vieille comme le monde, et l'art du charbonnier s'est transmis, de génération en génération, depuis la nuit des temps jusqu'à nos jours.

Depuis longtemps aussi, on connait les procédés de distillation du bois en vase clos. Mais ce n'est qu'en ces dernières années que, sous l'empire de la nécessité, le problème de l'utilisation en forêt d'appareils métalliques pour la carbonisation du bois a été étudié et résolu d'une façon pratique.

Cela tient à ce que, depuis la guerre, la main-d'oeuvre est devenue plus rare. Les vieux charbonniers ne sont pas remplacés en forêt. Leur hutte, perdue au fond des bois, est trop loin de la ville et du cinéma.

D'un autre côté, le danger d'incendie, de plus en plus grave dans le Midi de la France, a poussé les propriétaires forestiers à utiliser un appareil clos et plus facile à surveiller que la meule.

Enfin le développement du gazogène a fait entrevoir la nécessité de fabriquer dans l'avenir et peut-être en cas de crise, en un laps de temps très court, de grosses quantités de charbon de bois.

C'est surtout cette dernière préoccupation qui a poussé les pouvoir publics, depuis quelques années, à encourager les industriels à mettre au point des appareils destinés à remplacer la vieille meule en forêt.

Quelles conditions doivent remplir ces appareils? Ils doivent d'abord être facilement transportables. C'est l'appareil qui doit aller à la charbonnette et non la charbonnette à l'appareil. En principe, le four métallique doit pouvoir être monté partout où aurait été installée la meule. Car l'opération ne sera économique — et il faut qu'elle le soit — que si les frais de transbort du bois sont réduits au minimum. Comme pour la carbonisation en meule, le bois doit pouvoir être amené au four au moyen de brouettes ou à la main. Il en résulte que l'appareil doit être démontable en éléments relativement légers, dont les plus lourds ne doivent pas peser plus de 80 kilos. Pour apporter le four en forêt, on utilisera un camion, une voiture ou un animal de bât. Pour le déplacer dans la coupe, deux hommes pourront s'en charger.

Une deuxième condition qui, au point de vue industriel, se trouve en opposition avec la première, est la résistance suffisante des tôles aux alternatives de chaleur et de refroidissement. Si les tôles sont trop épaisses, les éléments trop lourds. Si elles sont trop minces, elles se déformeront après un certain nombre de cuissons. Le remontage de l'appareil deviendra vite difficile, les joints ne seront plus étanches, les ouvriers se décourageront et l'appareil ira à la ferraille avant qu'il ait été amorti. Ce n'est qu'après bien des tâtonnements que les fabricants ont trouvé l'épaisseur optima à donner aux tôles et les dimensions des éléments répondant le mieux aux divers problèmes à résoudre.

A un autre point de vue, le four métallique doit pouvoir être monté et conduit par le premier ouvrier venu, non spécialité. La forêt est loin de l'usine, loin de l'ingénieur. Le fonctionnement de l'appareil doit être simple. Le charbonnier est obligé de veiller constamment à l'ouverture et à la fermeture des évents de sa meule, afin d'obtenir l'égalité de la cuisson dans la masse. Si la carbonisation dans l'appareil est automatique, la surveillance sera réduite au minimum et les ouvriers pourront se reposer la nuit.

Le four doit pouvoir carboniser le bois par tous les temps, sous la pluie et quelle que soit la direction du vent.

Il doit pouvoir transformer en charbon, non seulement de la charbonnette, mais des fagots et des rémanents.

Enfin le prix de l'appareil ne doit pas être trop élevé, afin de pouvoir être amorti rapidement. Pour que, la main-d'oeuvre puisse être utilisée dans de bonnes conditions, il faut employer non pas un seul appareil, mais une batterie de trois ou quatre fours. Pendant que le premier sera en période de refroidissement, le second sera en cuisson, tandis que les ouvriers monteront et rempliront le troisième. Il s'agit donc, pour le propriétaire forestier, d'une mise de fonds relativement importante qui ne doit pas devenir prohibitive.

Telles sont les conditions dont les constructeurs ont dû tenir compte et qui ont été soulignées par les jurys et par les intéressés eux-mêmes, au cours des expositions et des concours qui ont été organisés depuis 1925 à Blois, à Buc, à Sénart, à Hourtin, à Versailles.

Parmi tous les modèles qui ont été présentés, les plus simples ont seuls survécu.

Les essais de récupération des sous-produits en forêt ont été peu encourageants, même avec du bois très résineux, comme le pin maritime. Une grande quantité d'eau est nécessaire et il n'est pas toujours possible d'en trouver en forêt. D'autre part, les jus pyroligneux obtenus doivent être transportés jusqu'à la plus prochaine usine de distillation. Cette manutention absorbe — et au delà — le bénefice que l'on escomptait par la récupération.

Il faut se contenter, en forêt, d'obtenir un bon charbon de bois, en laissant les autres produits s'en aller en fumée, comme par le procédé de la meule.

La distillation en vase clos, en utilisant pour la combustion un foyer alimenté avec des déchets de bois et avec les gaz produits par la distillation elle-même, n'a pas non plus donné de résultats pratiques. De même, les fours continus, très intéressants en principe, ont l'inconvenient d'être nécessairement d'une hauteur exagérée.

Les modèles utilisés actuellement en France, dans nos colonies et à l'étranger et qui ont fait leurs preuves, ne diffèrent entre eux que par les organes accessoires.

Ils sont de deux types, suivant qu'ils se démontent par panneaux verticaux ou par panneaux horizontaux. Ces derniers ont l'avantage d'être installés plus rapidement et d'être plus facilement étanches. Mais les panneaux sont plus encombrants pour le transport, en particulier quand il faut les embarquer sur des navires à destination des pays d'outre-mer.

Le principe de leur fonctionnement est le même: la combustion est interne, c'est-à-dire que, comme dans la meule, on brûle une partie du bois pour carboniser la masse.

Le four métallique a une forme cylindrique ou tronconique. Il est percé d'évents à la partie inférieure et sur le couvercle. Une cheminée mobile facilite le tirage. Le bois est empilé à l'intérieur et le feu mis au centre.

La capacité de ces appareils est variable. Leur rendement peut dépasser celui de la meule. Les expériences faites en 1927 dans le parc de Menars ont montré qu'alors que la meule donnait de 60 à 70 kilogrammes au stère, les fours métalliques pouvaient produire, avec la même charbonnette de chêne et de charme ayant un an de coupe, jusqu'à 77 kilogrammes au stère.

La durée totale du cycle de la carbonisation a été un peu moindre avec les fours qu'avec la meule.

Enfin, tout récemment, des expériences comparatives que l'on doit à M. le comte Goblet d'Aviella, vice-président du Conseil supérieur des Forêts de Belgique, ont prouvé que la carbonisation par appareils métalliques est une opération financière intéressante. Le bénefice réalisé en vendant les produits du taillis transformés en charbon à l'aide de fours mobiles est superieur à celui que l'on obtient en vendant le même bois directement à l'industrie.

Mais il reste bien des progrès à accomplir dans la technique de la carbonisation. Au congrès de Carbone vegetal qui a eu lieu à Lyon en 1929, M. le professeur Dupont, directeur de l'Institut du Pin de l'Université de Bordeaux a montré tout l'intérêt que présenterait la production de charbon roux, obtenu vers 275o, à la place d'un produit completement carbonisé. Ce charbon roux fournit un gaz de pouvoir calorique maximum et, pour un meme volume de carburant, le volume gazeux le plus grand.

Les procédés modernes de carbonisation du bois en forêt sont appelés à rendre de grands services aux propriétaires qui, dans beaucoup de regions de France, ont de la peine à ecouler les produits de leurs taillis. On peut fort bien imaginer que, dans quelques annees, des entrepreneurs de carbonisation parcourront une région boisée, comme les entrepreneurs de battage passent de ferme en ferme à l'époque de la moisson.

La Vie Forestiere.

Robe de Jeune Fille

PATRON 2089

20c



Une simplicité juvénile s'allie à la grâce dans cette robe pour jeune fille, qui conviendrait bien pour les cérémonies de fin d'annee scolaire. La cape flottante et la jupe à volants s'adaptent tout particulièrement aux tissus minces et souples. Les bords pourraient être avantageusement finis au point picot. Des manches sont incluses avec le patron. Le voile, le georgette, la batiste, le linon, etc., conviendraient bien.

Le patron est fourni en grandeurs 10, 12, 14 et 16 ans. Pour 12 ans il faut 3½ verges de 39 pouces.

Ces patrons sont expédiés dans un intervalle de DIX JOURS sur réception de vingt cents (20) sous forme de bon postal ou timbres. Prière d'écrire très lisiblement le nom, l'adresse, le numéro du patron et la grandeur désirée.

Adresser toute commande par malle au département des Patrons, L'Evénement, Québec.

UN PRODUIT ACCESSOIRE DE LA FORET

(d'après William T. COX, I. F.)

La revue Forest and Outdoors a déjà publié sur ce sujet un excellent article de M. McMillan. C'est un sujet auquel M. Cox comme forestier s'interesse depuis longtemps. Au cours de ses études et de ses recherches sylvicoles conduites dans les états du nord et de l'ouest et dans quelques provinces du Canada, il a été amené en plusieurs circonstances à constater que la rareté ou l'abondance des animaux à fourrure affectait le bien-être de la forêt.

Ainsi par exemple depuis la disparition presque totale de la marte dans certaines régions l'on y a vu les écureuils s'accroitre en nombre et s'employer très activement à ramasser la plupart des semences produites par le pin et l'épinette pour s'en nourrir ou pour les mettre en réserve dans des endroits où elles ne peuvent aucunement servir à la régénération de la forêt.

D'autre part, la capture presque partout du pecan permis aux porcepics, cet animal si peu utile, de se multiplier de remarquable façon et de détruire en plusieurs endroits en les écorçant, des centaines et des centaines d'arbres valant des milliers de dollars.

La capture au piège du castor a fait disparaitre un animal très utile de la plus grande partie du territoire où il se trouvait en abondance. Cette disparition est grosse de conséquences. Le castor en effet, ne se nourrit pas d'autres animaux, mais mange l'écorce et les ramaux d'arbres et d'arbrisseaux. Il y a donc dans les plupart des régions boisées de grandes réserves de nourriture pour l'utilité de ces animaux, si nombreux soient-ils. En éclusant les lacs, les étangs et les ruisseaux, le castor contribue à maintenir à l'intérieur de la forêt plus d'eau qu'il n'en demeurerait autrement. Ceci équivaut à créer un détermine. Au cours de ses voyages

Protégez-vous contre L'HUILE RANCE dans le CAFÉ EVENTÉ

La cause, nous dit la science, des maux de tête, insomnie et mauvaise digestion

Employez le Chase & Sanborn . . . Il est garanti FRAIS . . . et expédié promptement des torréfacteurs aux épiciers, avec la date de livraison indiquée sur chaque boite . . .





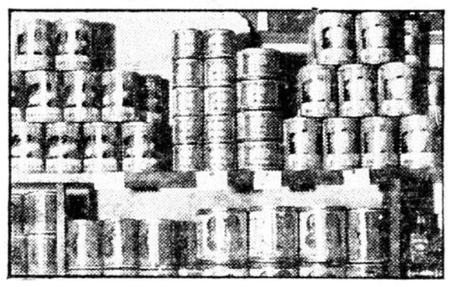
EVITEZ les dangers de l'*huile rance*, qui ne se trouve que dans le *café éventé*. Employez le Chase & Sanborn . . . et vous n'aurez rien à craindre!

Ce café est livré sans délai à votre épicier, directement des torréfacteurs, et chaque boite porte la date à laquelle il l'a reçue.

C'est là votre protection. Des représentants de la compagnie Chase & Sanborn visitent fréquemment les épiceries, examinent les boites et remplacent celles qui sont en magasin depuis plus de dix jours. Cela n'arrive pas souvent, car nos livraisons sont fréquentes et nous connaissons exactement les besoins des épiciers. Vous ne risquez pas ainsi d'acheter une boite de café rance . . . de Chase & Sanborn est toujours frais lorsqu'il vous arrive.

Vous en trouverez aussi le prix très raisonnable, car il ne coûte pas plus cher que les cafés en boites ordinaires.

RESTEZ EN SANTÉ . . .: JOUISSEZ DE L'EXISTENCE! Buvez du café frais, ce doux stimulant que la nature met à votre disposition! La science nous apprend que l'huile rance qui *ne se trouve que dans le café éventé*, est la cause directe de la mauvaise digestion, des maux de tête et de l'insomnie, les malaises mêmes que l'on attribuait au café généralement. Le café frais ne contient pas de cette huile rance.



LA PHOTOGRAPHIE de gauche fut prise dans une épicerie où le photographe acheta à prix fort un café vieux de onze mois. Nous avons sa déclaration dans nos dossiers. Le prix n'est pas une protection contre la rancidité!

Garanti FRAIS

Voyez la date sur la boite . . .

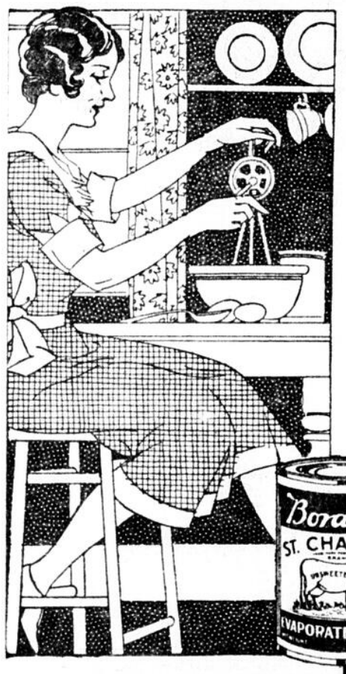


Boites d'une demi et d'une livre.

Achetez des produit fabriqués au Canada.

CAFÉ CHASE & SANBORN—*Daté*

Quand une recette exige du LAIT...employez du ST. CHARLES!



TOUT comme d'autres milliers de ménagères canadiennes, vous aurez vite fait de découvrir que le Lait Evaporé St. Charles est votre meilleur ami pour la cuisine.

Le St. Charles est du lait de campagne pur, stérilisé, provenant de vaches canadiennes choisies—dont on n'a soustrait que 60% d'eau. Par ce procédé d'évaporisation, toute la crème, tous les ingrédients nutritifs sont conservés et concentrés, donnant meilleur goût à votre cuisine ainsi qu'une saveur qui fera votre joie et celle de votre famille.

Envoyez-nous vos nom et adresse et vous recevrez un exemplaire de l'excellent nouveau livre de cuisine que nous venons de préparer.

The Borden Co. Limited



LAIT ST. CHARLES
SANS SUCRE EVAPORE de Borden

COUPON

The Borden Co., Limited,
115 George St., Toronto.
Messieurs:
Veuillez m'envoyer un exemplaire du Livre de Recettes "Le Bon Pourvoyeur."
Nom .....
Adresse .....

ECONOMIQUE



L'EPARGNE de pneus, de gazoline d'huile et de réparations est une qualité établie du Nouvel

OLDSMOBILE

UNE VALEUR GM GENERAL MOTORS

MAURICE-P. LAVIGUEUR
38 rue De la Couronne, Québec
ALCIDE BEAUDETTE
Deschaillons, Qué.



Qu'est-ce que la Sedalgine?

La Sedalgine: est la prescription du plus eminent medecin français de l'époque enregistree et brevete par le

Laboratoire du Dr R. B. Enr.
LEVIS, P. Q.

Un enfant entre chez le pâtissier pour faire un achat.

—Monsieur, ils sont durs vos gâteaux.

—Ils sont durs? Sache que je faisais des gâteaux avant que tu fusses né.

—Oui mais ce n'est pas le ceux-là que j'ai demandés.

Quel est l'âge de vos enfants? Une police Crown Life à Rente Familiale garantit à votre famille, jusqu'à ce que vos enfants aient terminé leurs études, un revenu de plus du double de ce que lui procurerait le même capital ailleurs, sans aucun risque d'entamer ou de perdre ce capital.

Parlez-en avec le représentant de la Crown Life.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

CROWN LIFE

Succursale de Quebec: 11 Cote de la Montagne
LOUIS BOUVIER, *Surintendant Provincial*
J. A. FORTIER, *Gérant, Division de Quebec*

TARZAN ET LE LION DORE

Episode No 75

Par Edgar Rice Burroughs

(Metropolitan Newspaper Service)



En un tour de main, Luvini eut détaché les cordes qui liaient les poignets et les chevilles de Lady Greystoke. A l'instant même où elle sentit la dernière corde tomber sur le sol, elle fit un bond vers la porte de la hutte. Luvini, saisissant une arme à la hâte, se jeta à la poursuite de la fugitive.



Le noir n'avait pas l'intention de laisser s'échapper cette femme dont la rançon devait faire sa fortune. Il n'eut aucune difficulté à la capturer de nouveau. Pendant ce temps, Usula venait de mettre le feu aux amas de branches sèches entassées sur trois faces de la palissade. En un instant tout fut en feu et les flammes s'élevèrent en crépitant.



Au bout de quelques minutes le petit incendie était devenu une conflagration. Bientôt la palissade s'abattit, lançant des gerbes d'étincelles vers le ciel, puis le feu se communiqua aux huttes. Dix minutes plus tard le village tout entier flambait. Les nofrs de Luvini s'élancèrent en désordre vers la seule voie de salut. Les Waziris se tenaient de chaque côté de la sortie du village, mais il leur fut impossible de retrouver leur maitresse parmi les fuyards.



Usula n'y comprenait rien. "Elle n'a jamais été conduite ici", conclut-il. Mais après avoir questionné un des noirs de Luvini, il apprit pour la première fois de quelle façon celui-ci s'était saisi de Lady Greystoke. Il découvrit également qu'elle avait été enfermée, pieds et poings liés, dans une des huttes du village. En apprenant cette nouvelle, le pauvre noir se mit à trembler de tous ses membres.



MARIÉS DE JUIN

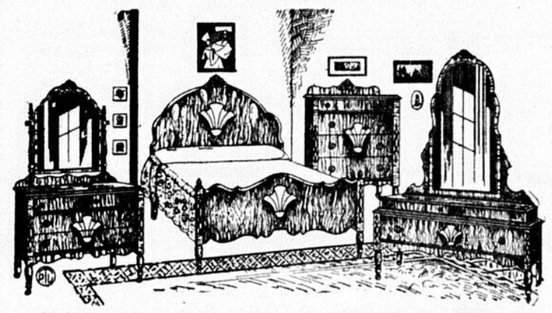
D'abord, Visitez Notre Magasin

COMPAGNIE
P.T. LEGARÉ
LIMITEE

142 — ST-JOSEPH — 142

Notre Expérience est à Votre Service!

VOS DESIRS peuvent maintenant se réaliser.... du moins, en autant que la beauté de votre foyer est concernée, car nous n'avons jamais montré de meubles aussi désirables que ceux que nous avons présentement à l'étalage et jamais nous les avons offerts à des prix aussi bas et à des conditions aussi accommodantes. C'est le temps de venir faire votre choix et d'économiser.



$15 Comptant et $7 Par Mois

Tel qu'illustré.— Elégant mobilier en véritable noyer et motifs en noyer plus pâle. Bureau de 42 pouces ; nouvelle Vanity Hollywood. Très spécial à .....

$99.00



$15 Comptant et $8.70 Par Mois

Tel qu'illustré.— Quatre magnifiques meubles en beau noyer fini en deux tons. Grand bureau de 42 pouces et une superbe Vanité Hollywood. Spécial .....

$119.00



$15 Comptant et $10.50 Par Mois

Tel qu'illustré. Mobilier de rare beauté, en véritable noyer et de jolis motifs en chêne pâle. Buffet de 60 pouces et vitrine avec tiroir. Spécial .....

$142.00



$15 Comptant et $8.35 Par Mois

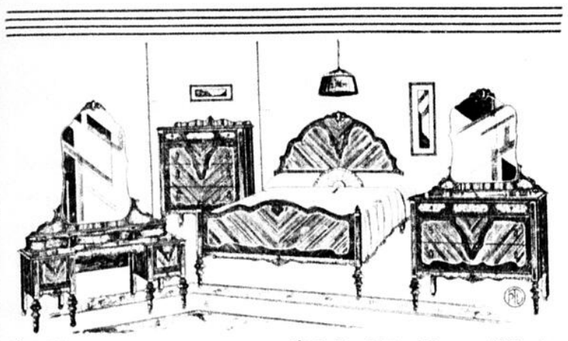
Tel qu'illustré. Neuf meubles de style Renaissance en un riche fini noyer en deux tons. Une valeur exceptionnelle à un prix vraiment économique. Spécial .....

$115.00

Tous les Nouveaux Styles Pour Chambre à Coucher

Il est agréable de choisir ses meubles chez Legaré. Le choix est abondant, et vous êtes sûr de la qualité et de la nouveauté. Les prix varient, de .....

$49.50 à $575.00



$15 Comptant et $12.45 Par Mois

Tel qu'illustré. Mobilier de style exclusif, en véritable noyer fini en deux tons du plus bel effet. Bureau de 48" ; nouveaux miroirs Vénitiens. Spécial .....

$164.00



$15 Comptant et $17.00 Par Mois

Tel qu'illustré.— Une ravissante salle à manger à un prix très bas pour sa qualité. Neuf meubles en véritable noyer, avec Buffet de 66 pouces. Spécial .....

$218.00



$15 Comptant et $9.85 Par Mois

Tel qu'illustré.—Charmante chambre à coucher en véritable noyer et superbes décorations en érable moucheté. Bureau et Vanité avec miroirs Vénitiens. Spécial .....

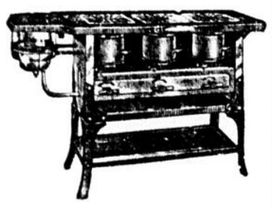
$133.25



$15 Comptant et $12.90 Par Mois

Tel qu'illustré. Mobilier d'un style exquis, d'un fini irréprochable et d'une construction très soignée. Véritable noyer avec ornements de chêne pâle. Special .....

$169.50



Poêles à Pétrole "LEGARE"

Quatre brûleurs avec tablette, tel qu'illustré	$29.75
Trois brûleurs, cheminées courtes. Seulement	$23.50
Modèle à deux brûleurs, pour petite famille.	$17.50
SPECIAL— Modèle à trois brûleurs. Très spécial à ...	$13.95

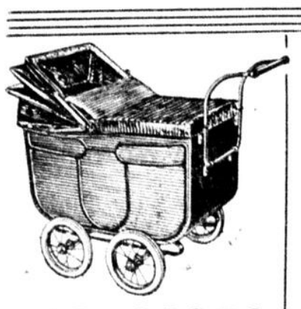


VERITABLE C. C. M.

COLONIAL— Un magnifique bicycle fini marron avec filets dorés. Complet avec trousse d'outils, pompe à air, pneus Dunlop, frein Hercule, etc.

$2.95 Comptant et $1.00 Par Semaine

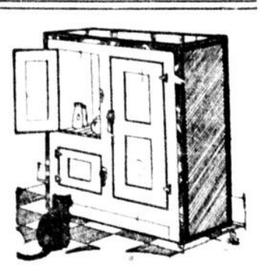
$32.95



CARROSSES Anglais

Les mamans préfèrent le Pram anglais à tous les autres carrosses, ils sont légers à pousser, ils roulent bien et sont des plus confortables pour le bébé. Les nouveaux modèles sont simplement ravissants. Les prix varient, depuis .....

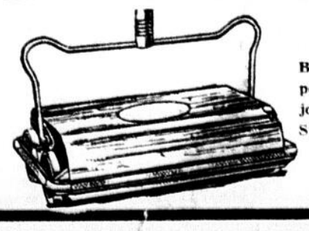
$22.50



Glacières Bois et Acier

Ligne complète de glacières en bois au fini chêne doré ou émaillé blanc, ainsi qu'en acier émaillé gris ou blanc. Toutes les grandeurs en magasin pour livraison immédiate. Tous les prix, depuis .....

$10.95 à $75



Balayeuses

Bonne balayeuse mécanique pour tapis ; en métal fini acajou, roues caoutchoutées. Spécial .....

$2.75

Verreries en Pure Cristal de BOHEME

Deux Superbes Dessins Gravés à l'Aiguille

"Guirlande" tel qu'illustré, et "Violette"

Voici un cadeau que les mariés apprécieront grandement, et que vous pouvez vous procurer à de très bonnes conditions. Chaque verrerie consiste en huit douzaines de verres, une douzaine de chaque sorte : verres à eau, verres à Clairet, verres à Champagne, verres à Madère, verres à Cocktail, verres à liqueurs, verres à Chartreuse et verres à Sorbet. Importés directement, ce prix défie toute concurrence...

95c Comptant et $1.00 par Semaine

$34.75

Rugs Valeurs Extraordinaires En Carpettes de Qualité



Dessins et coloris entièrement nouveaux et une qualité que nous recommandons fortement. Toutes les grandeurs régulières. Profitez de cette aubaine !

AXMINSTER

Grandeur, 9-0 x 9-0. Régulier, $37.00, pour	$28.50
Grandeur, 9-0 x 10-6. Régulier, $42.50, pour	$31.50
Grandeur, 9-0 x 12-0. Régulier, $47.50, pour	$36.00

WILTON "Spécial"

Grandeur, 4-6 x 7-6. Spécial	$19.75
Grandeur, 6-9 x 9-0. Spécial	$35.50
Grandeur, 6-9 x 10-6. Spécial	$41.50
Grandeur, 9-0 x 9-0. Spécial	$47.40
Grandeur, 9-0 x 10-6. Spécial	$55.30
Grandeur, 9-0 x 12-0. Spécial	$63.50

Administration
TELEPHONE ECHANGE PRIVE 2-7700
30-32, rue de la Fabrique

L'ÉVÉNEMENT

64ième ANNEE No 297 — QUEBEC VENDREDI 15 MAI 1931 — DEUX SOUS LE NUMERO

La Publicité...
Il n'est pas une maison d'affaires à qui une publicité bien faite n'ait pas donné d'excellents résultats.

Gros debat sur les taux d'électricité

VISITE DE 12 INSTITUTRICES D'ANGLETERRE

Le surintendant de l'Instruction Publique reçoit mercredi les visiteuses.

UN JOLI BANQUET

Réception à l'université Laval et au monastère des Ursulines.

A SPENCER WOOD

Les douze institutrices anglaises qui sont actuellement en tournée au Canada ont été reçues officiellement hier matin au Château Frontenac par l'honorable M. Cyrille-F. Delâge, Surintendant de l'Instruction Publique en notre province. A la suite de cette réception au cours de laquelle l'hon. M. Delâge souhaita la plus cordiale bienvenue aux institutrices, le groupe fit le tour de la ville en autobus. Toutes sont revenues enchantées et se sont réunies au Club de la Garnison pour un déjeuner offert par le Surintendant de l'Instruction Publique.

Au cours du banquet, l'honorable M. Delâge proposa le toast au roi et celui de ses hôtes. M. le Surintendant remercia les institutrices pour leur délicate attention envers la ville de Québec, la plus ancienne du Dominion et celle dont le cachet historique s'est le mieux conservé. Après avoir souligné que ce geste était très apprécié, il exposa rapidement le rouage éducationnel en notre Province et termina en souhaitant un magnifique voyage et un heureux retour dans leur pays aux institutrices anglaises. Ce toast fut secondé par le Dr W.-G. Parmelee. Ces deux discours furent prononcés en anglais, et ce fut Miss Freedie qui répondit. Miss Freedie est une Ecossaise, mais elle possède admirablement bien la langue française. Elle en donna d'ailleurs une preuve dans la brève allocution qu'elle prononçt. Elle remercia l'hon. M. Delâge de ses bonnes paroles à leur égard et exprima son admiration pour la ville de Québec que M. le Surintendant avait su leur faire apprécier par les renseignements donnés au cours de la visite. Miss Freedie termina en disant que comme ses compagnes elle remporterait de son passage à Québec un souvenir ému.

Dans l'après-midi, les institutrices anglaises visitèrent le Couvent des Ursulines, rue du Parloir, le Séminaire de Québec et l'Université Laval, et terminèrent leur journée par une réception à Spencerwood à l'heure du thé.

Au Séminaire, les institutrices firent une visite générale, mais s'arrêtèrent en particulier dans la chapelle de Mgr Briand, près de la Procure. Elles manifestèrent beaucoup d'admiration à la vue des oliviers sculptés dans le bois qui ornent l'autel. Ces oliviers ont été travaillés en souvenir de Mgr Briand dont le nom de baptême était Olivier. A l'Université les distinguées visiteuses furent reçues au salon par Mgr Philéas-J. Fillion, Recteur, accompagné de M. l'abbé Alexandre Vachon. L'honorable M. Cyrille Delâge présenta les institutrices à Mgr le Recteur et à M. l'abbé Vachon, puis Mgr le Recteur fit l'historique du Séminaire de Québec et de l'Université Laval, la première Université canadienne-française, fondée par le Séminaire de Québec en 1852.

A la suite de cette réception à l'Université, les douze institutrices se rendirent en automobile à Spencerwood où Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la Province et Mme Carroll, Châtelaine de Spencerwood, les avaient invitées à prendre le thé.

Ces hôtes distinguées que nous avons l'honneur d'avoir dans nos murs nous quitteront aujourd'hui alors qu'elles s'embarqueront pour leur pays. Nos meilleurs voeux les accompagnent.

EN COUR SUPREME

Il y a quelque temps des ponts avaient été construits dans la paroisse de St-Gervais, dans le comté de Bellechasse, et la municipalité avait passé les règlements nécessaires après avoir obtenu des octrois du gouvernement provincial.

Les ponts ont été construits, mais M. Alfred Goulet, l'ex-maire de St-Gervais, avait pris devant la Cour Supérieure une action pour faire annuler ces règlements.

La cause s'est plaidée devant l'honorable juge en chef qui avait maintenu la légalité des règlements et avait renvoyé l'action de M. Goulet. M. Goulet a porté sa cause en Appel et a obtenu gain de cause mais il y avait eu cependant des dissidences qui étaient en faveur du jugement de la Cour Supérieure. La municipalité de St-Gervais, par l'entremise de ses procureurs, MM. Oscar Boulanger et Louis St-Laurent, décida de porter cette cause devant la Cour Suprême; et il, il y a quelques jours, la Cour Suprême dans un jugement très élaboré maintenait les prétentions de la municipalité de St-Gervais et renvoyait l'action de M. Alfred Goulet avec dépens des trois Cours.

L'exécutif se décide à discuter le problème mercredi. — Deux propositions sont faites. — Le maire suggère que la ville accepte les nouveaux taux proposés mais sans signer d'engagement pour dix ans. — M. Bouchard en tient pour l'offre du comité de citoyens.

LA SUITE AUJOURD'HUI

Le comité administratif a enfin consenti, mercredi après-midi, à étudier la question des taux de l'électricité et à considérer la nouvelle échelle de taux que lui a soumise, il y a déjà près de deux mois, le Québec Power. La compagnie avait notifié la ville qu'elle était prête à mettre ces nouveaux taux en vigueur dès le 1er mai, mais, on le voit, elle n'a pas encore reçu la réponse de la ville et nous sommes au 15. Des échevins, notamment M. Wilfrid Lacroix, ont déclaré mercredi qu'il n'était pas raisonnable de laisser la question traîner comme cela et de priver les citoyens d'une réduction de taux, et sur les instances de M. Lacroix, le comité se mit à la besogne à la fin d'une séance qui avait duré déjà plus d'une heure et demie.

Après au-delà d'une heure de discussion, les membres du comité ne purent en venir à une entente, mercredi après-midi. Conséquemment, il fut résolu que la discussion serait reprise cet après-midi. Il est possible qu'un rapport du comité administratif concernant les taux de l'électricité soit devant le conseil ce soir.

Au cours du débat de mercredi après-midi, deux propositions distinctes ont été faites. Dans la première, le maire Lavigueur a suggéré que la ville notifie le Quebec Power qu'elle accepte l'échelle de taux réduits récemment soumise mais ne consentira à une extension du contrat pour dix ans que si de nouvelles réductions sont faites. L'échevin Emile Bouchard, président de la commission municipale d'enquête sur les taux de l'électricité et membre du comité de citoyens qui a eu des entrevues avec le président et le gérant - général du Québec Power, a proposé ensuite que la ville s'en tienne aux taux suggérés à la compagnie par le comité des citoyens et consente à cette condition à renouveler le contrat. Si la compagnie n'accepte pas cela, l'échevin Bouchard est d'avis que la ville décrète la municipalisation de l'électricité.

Il est probable que le comité adoptera l'une ou l'autre de ces résolutions, cet après-midi, et qu'il en recommandera la ratification au conseil de ville, ce soir.

Une partie de la discussion de mercredi a roulé sur l'échelle comparative des taux soumis par le Québec Power et ceux suggérés par le comité de citoyens. "Nous avons déjà publié les propositions du Québec Power, puis celles de ce comité des citoyens, de sorte que nos lecteurs sont au courant de la question.

L'échevin Bertrand voulut d'abord, mercredi après-midi, que cette étude fût de nouveau remise à une séance spéciale, la semaine prochaine. Mais l'échevin Lacroix s'opposa à cela.

L'échevin Lacroix : "Il y a déjà assez longtemps que nous remettons cette question d'une semaine à l'autre. La compagnie offrait de mettre ses nouveaux taux en vigueur le 1er mai, nous sommes rendus au 15 et il n'y a rien de fait. Pendant ce temps-là, les citoyens sont privés des réductions qu'on a offertes".

Le maire Lavigueur ouvrit la discussion par la déclaration suivante:

Le maire : "Il s'agit de décider

(Suite à la page 17)

A CHARLESBOURG

Lundi prochain, les contribuables de Charlesbourg seront appelés aux urnes pour se choisir un nouveau maire. Pour la seconde fois en quelques mois ils auront à se prononcer entre M. Frank Byrne, ex-maire, et M. Joseph Bédard. Tous deux ont été mis en nomination mercredi et déjà la lutte est très contestée. M. Byrne est maire de Charlesbourg depuis 1925 et son adversaire s'occupe de la chose municipale depuis plusieurs années. On se rappelle que l'hiver dernier, l'élection de M. Byrne fut contestée par son adversaire et que M. le juge en chef Ferdinand Roy donna gain de cause à M. Bédard.

REMERCIEMENTS

Les Frères des Ecoles Chrétiennes bien sensibles aux nombreux témoignages de sympathie dont ils ont été l'objet dans le deuil qui les a affligés par la mort du Frère Benoit, offrent leurs plus sincères remerciements à tous leurs bienveillants amis.

VENTE DE BOISSON

Un nommé Albert Lafrance a été condamné à trois mois de prison, hier matin, par M. le juge Fortier, pour vente illégale de liqueurs alcooliques. L'accusé a reçu le maximum de la peine, étant donné qu'il s'agissait d'une deuxième offense.

ORDINATIONS HIER MATIN A LA BASILIQUE

S. E. Mgr Plante élève à la prêtrise 9 élèves du Grand Séminaire.

1 AU DIACONAT

Les familles des lévites et un nombreux clergé à la cérémonie.

FOULE EMUE

S. E. Monseigneur Omer Plante, Auxiliaire de Québec, a présidé hier matin, à six heures et demie, à la Basilique, l'imposante cérémonie de l'ordination générale annuelle des clercs du grand séminaire. Lorsque Son Excellence franchit le sanctuaire aux accents de la Marche Pontificale jouée par l'organiste, M. Henri Gagnon, un grand nombre de prélats et de prêtres et une foule de parents et d'amis des nouveaux ordonnés étaient réunis et dans les stalles du sanctuaire et dans la nef de la vaste église. Après les prières du commencement de la messe, de l'Introit, les neuf lévites qui devaient recevoir l'ordre de la prêtrise et M. l'abbé Rosario Fortin, qui devait recevoir le sous-diaconat s'approchèrent de l'Evêque consécrateur. Les neuf ordonnés étaient MM. les abbés Joseph Campagna, Edgar Nadeau, Victor Careau, Christophe Landry, Henri Laverdière, Charles Malouin et Louis-Philippe Lemay, du diocèse de Québec, Joseph Peddle, du diocèse de Havre de Grâce, et Philippe Fluet, de l'ordre des Maristes.

De l'Evangile à la fin de la messe, les lévites, accompagnés de leurs assistants, lurent les prières de la messe avec l'Evêque.

Parmi les membres du clergé présents, on remarquait, Mgr Philéas-J. Fillion, P.A., Recteur de l'Université Laval et Supérieur du Séminaire, Mgr François Pelletier, P.A., vice-recteur, Mgr Camille Roy, P. A., directeur de l'Ecole Normale Supérieure, Mgr Wilfrid Lebon, P.D., supérieur du collège Ste-Anne de la Pocatière, MM. les abbés Emile Beaudry, G.-E. Demers, Raoul Cloutier, Joseph Boutin, Rosaire Veilleux et Antonio Houde.

Durant la cérémonie, l'Evêque consécrateur était assisté de M. l'abbé Cyrille Gagnon, directeur du Grand Séminaire, et M. l'abbé Gérard Marchand agissait comme cérémoniaire. La chorale des Elèves du Grand Séminaire, dirigée par M. le Chanoine François Pelletier, a chanté plusieurs cantiques de circonstances. Dans le bas-choeur, on remarquait les parents des nouveaux ordonnés.

LE KIWANIS ET LA ST-JEAN-BAPTISTE

Le secrétaire du club, M. J.-Gérald Martineau, proteste contre l'avis de motion donné à l'assemblée de la société Nationale.

LUNCH HEBDOMADAIRE

Il n'y a pas eu de conférence hier au lunch du club Kiwanis mais les membres ont profité de cette réunion pour prendre connaissance des divers rapports des comités. La presque totalité des comités étaient représentés à la réunion d'hier de sorte qu'un volumineux dossier fut bientot remis, entre les mains du secrétaire du club, M. Gerald Martineau.

Il a été décidé, après la lecture du rapport du comité de construction, de procéder prochainement à la réfection des huttes du camp Taschereau.

M. T. Peacock, architecte, soumettra des plans que l'on étudiera d'abord et, les Kiwaniens iront ensuite travailler à la réfection du campement durant deux ou trois soirées.

Les comités suivants ont ensuite soumis leur rapport: comité d'assistance, M. D.-H. Barclay; recrutement, M. J. Gordon. Ross; classification, M. P.-A. Nadeau; programme et musique le capt. Charles O'Neil; affaires publiques, M. G. PPfeiffer; magazine, M. . Copeman; réunion inter-club, M. L.-B. Ramsey, publicité, M. A. Daoust; santé, M. L.-A. Roy; sports colonel A. de M. Bell, éducation, M. P. Mooney.

Avant l'ajournement, le secrétaire du club, M. Gérald Martineau se leva pour protester contre un avis de motion donné à la Société St-Jean-Baptiste de Québec pour empêcher les membres du club Kiwanis ou du club Rotary d'être nommées officiers de la dite Association. Je désire protester, "dit M. Martineau", au nom de l'élément canadien-français de ce club ainsi qu'à titre de membre de la société St-Jean-Baptiste de Limoilou et de véritable patriote. Nous sommes de véritables patriotes 365 jours par année et non pas seulement le 24 juin comme beaucoup de ces gens et l'attitude prise à notre égard est tout à fait injuste et peu digne de compatriotes."

Un beau programme musical fut exécuté au cours du lunch par MM. L.-B. Ramsay, J.-G. Kinear, D.-H. Barclay, Gordon Pfeifer de même que par M. P.-A. Nadeau et M. le colonel A. de M. Bell. Le dévoué président du club M. Césaire Senay a cordialement félicité ceux qui avaient charge de programme artistique pour ce nouveau succès.

1ère ordination en 200 ans à Beaumont

Son Eminence le cardinal Rouleau a élevé à la prêtrise, hier, M. l'abbé Antonio Guay, fils de M. et madame Joseph-Pierre Guay, de Beaumont. — Tout le village avait été pavoisé et des visiteurs éminents avaient répondu à l'invitation de M. le curé F.-X. Lefebvre. — Le Premier Ministre, l'hon. M. L.-A. Taschereau, et les deux députés du comté de Bellechasse, MM. Boulanger et Taschereau, au premier rang de l'assistance. — Allocution du dévoué pasteur, adresse du maire, réponse du cardinal. — Un banquet au couvent.

DES FETES MEMORABLES

La paroisse de Beaumont a vécu hier quelques-unes des plus belles heures de son existence depuis sa fondation, en 1733.

Cette paroisse bi-centenaire avait en effet l'honneur de donner à l'Eglise son premier prêtre, en la personne de M. l'abbé Antonio Guay, fils de M. et madame Joseph-Pierre Guay. Cet événement a été célébré avec un éclat et une splendeur incomparables. La présence de Son Eminence le cardinal Rouleau, qui a présidé aux imposantes cérémonies de l'ordination, a été la source de grandes joies pour M. l'abbé F.-X. Lefebvre et ses paroissiens. La visite de l'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, et celle des deux députés, M. Oscar Boulanger, C.R., M.P., et M. Robert Taschereau, C. R., M.P.P., les honorait aussi grandement.

Le village de Beaumont était, à cette occasion, tout pimpant sous ses multiples décorations. La façade de l'église était abondamment décorée. De longues banderoles s'élevaient jusqu'au sommet du clocher. Près du presbytère et du couvent un magnifique arc s'élevait et sur chacun des édifices publics on pouvait voir de nombreuses inscriptions à l'adresse de Son Eminence. Sur toutes les résidences battaient au vent des drapeaux et des pavillons. A l'intérieur, le temple paroissial était artistiquement décoré. Un magnifique trône avait été érigé dans le sanctuaire du côté de l'Evangile. Tout reflsait la joie et l'allégresse qui animaient les coeurs.

Les paroissiens de Beaumont ont profité de la visite de Son Eminence le Cardinal pour lui présenter leurs hommages et leurs voeux. Après la messe pontificale, il y a eu présentation d'adresse par M. S. Patry, maire de la paroisse. Au cours du dîner, offert par les paroissiens, dans la grande salle du couvent, les élèves des Révérendes Soeurs de St-Louis de France ont exécuté un beau programme de chant et de musique, qui a été fort goûté. Les enfants ont également présenté à Son Eminence leurs respectueux hommages au cours de ce banquet.

Le cardinal Rouleau est arrivé à Beaumont, vers 10 h. Son Eminence avait pris place dans une limousine décorée aux couleurs cardinalices. Il était accompagné de Mgr Camille Roy, P.A., du Séminaire et de M. l'abbé Paul Bernier, de l'Archevêché. De nombreux automobilistes de Beaumont s'étaient portés à sa rencontre à Lévis. A son arrivée, notre éminentissime archevêque fut salué par une foule de paroissiens qui se pressèrent sur son passage pour recevoir sa bénédiction et il fut reçu au presbytère par M. l'abbé Lefebvre.

Quelques minutes plus tard, un imposant cortège se formait pour se rendre processionnellement à l'église Son Eminence était précédée des enfants de choeur revêtus de jolies soutanes, de plusieurs prélats et prêtres. L'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, M. Oscar Boulanger, C.R., M.P., et madame Boulanger, M. Robert Taschereau, C.R., M.P.P., et tous les parents du nouvel ordonné suivaient dans le défilé.

A la messe pontificale, Son Eminence le cardinal était assisté de Mgr Elias Roy, P.D., du collège de Lévis, qui agissait comme archiprêtre, et de MM. les abbés Calixte Ferland, directeur spirituel au collège de Lévis, et G.-E. Demers, nouveau prêtre, comme diacre et sous-diacre. Dans les stalles du sanctuaire on remarquait Mgr Camille Roy, P.A., du Séminaire, M. l'abbé F.-X. Chouinard, curé de La Durantaye, M. l'abbé P.-A. Chabot, vicaire à St-Michel. Le nouveau prêtre était assisté de M. l'abbé Hyppolite Bernier, curé de Lauzon, et ancien curé de Beaumont.

A l'avant-nef, on voyait, d'un côté, l'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre, M. Oscar Boulanger, C.R., M.P., et madame Boulanger, M. Robert Taschereau, C.R., M. P.P., M. S. Patry maire de la paroisse, et madame Patry. Parmi les parents du nouvel ordonné, on remarquait son père et sa mère, M. et madame Joseph-Pierre Guay; ses frères, MM. Joseph Guay, Jules Guay, Abraham Guay, de Québec, Paul Guay, d'Edmunston, Donat Guay, Georges Guay, Gérard Guay, de Beaumont; ses soeurs, madame J.-A. Nadeau, de St-Charles, madame J.-A. Fiset, de l'Ancienne Lorette, madame J.-A. Tremblay, de Québec et mesdemoiselles Eva, Lucia et Cécile Guay, de Beaumont; ses oncles, MM. Hubert Guay et Ls-Georges Guay, de Québec, Joseph Roy, de St-Charles; ses cousins, MM. Théo. Guay, Lucien Guay, Edgar Guay, Jos. Côté, de Québec, Tél. Guérin et Alex. Guérin, de Lévis. Parmi les autres invités, il y avait M. et madame Donat Roy, M. et madame J.-E. Labrecque, M. et madame Aimé Chabot, M. et madame L.-H. Chabot, M. et madame Jos. Guay, M. et madame Jos. Marcoux, M. et madame A. Laliberté, M. et madame Léon Marcoux, mademoiselle Marguerite Roy, M. et madame Noel Culet, M. et madame Jos. Nadeau, M. W. Huppé, etc., etc.

A l'Evangile, M. l'abbé Lefebvre souhaita la plus respectueuse bienvenue à Son Eminence et exprima sa joie aux distingués visiteurs présents:

"Nous sommes tous heureux", dit M. l'abbé Lefebvre, "de vous voir au milieu de nous, aujourd'hui, Eminence, de vous avoir à notre tour. Depuis votre accession au siège de l'Eglise-Mère de toutes les Eglises d'Amérique, nous n'avons pas eu le bonheur de vous recevoir en notre paroisse, vous, notre Eminentissime Cardinal et notre bien-aimé Archevêque. L'heureuse coïncidence qui vous fournit une occasion de nous témoigner votre particulière bienveillance est, pour tous mes paroissiens, l'occasion d'une joie aussi sincère que profonde.

"Nos jeunes gens et nos enfants sont heureux et édifiés de voir un des leurs, qui a été généreux et courageux, recevoir de vos mains auguste, le sacrement de l'Ordre. Le souvenir des imposantes cérémonies religieuses dont ils sont, en ce jour bénit, les témoins attentifs, demeurera gravé en caractères indélébiles en leurs âmes. Aussi, votre présence à Beaumont, Eminence, est-elle pour notre paroisse la source d'une grande joie et le gage d'abondantes bénédictions du Ciel. Tant en mon nom personnel qu'en celui de la famille de l'abbé Antonio Guay, et de tous mes paroissiens, je vous prie, Eminence, d'agréer l'expression réitérée de nos remerciements les plus respectueux et les plus émus.

"Et vous, M. le Premier Ministre, et MM. les députés, vous avez bien voulu accepter notre invitation. Nous vous en remercions sincèrement et soyez assurés que vous nous honorez beaucoup par votre présence ici, en cette belle circonstance unique pour notre paroisse jusqu'à présent. Beaumont méritait cet honneur, j'allais dire, M. le Premier Ministre, vous savez son attachement pour votre personne et vous en avez la preuve en voyant à vos côtés votre fils, qui vous honore et qui honore aussi tout le beau comté de Bellechasse. A tous et à chacun de nos chers invités des remerciements sincères et respectueux.

"Encore merci de tout coeur, Eminence, pour l'insigne honneur que vous nous faites aujourd'hui. Plaise à Dieu que ce soit là le gage pour ma paroisse, de nombreuses vocations sacerdotales et religieuses. C'est le souhait que je formule ardemment en vous priant, Eminence, de faire descendre sur nous tous votre paternelle bénédiction".

Après les cérémonies de l'ordination, M. le maire de la paroisse offrit les hommages des paroissiens à Son Eminence, en ces termes:

"Votre passage au milieu de nous, Eminence, est un gage de votre bonté et de votre bienveillance. En même temps que vous faites votre première visite dans notre paroisse, vous comblez nos voeux en conférant le sacrement de l'Ordre à un fils de Beaumont, le premier prêtre depuis la fondation de la paroisse, il y a deux cents ans. Eminence, les paroissiens garderont profondément gravés dans leurs coeurs, le souvenir de votre passage au milieu d'eux, ce passage qui sera sans doute une visite de bénédiction qui feront germer dans le coeur de nos enfants, nous l'espérons, des germes de vocation".

Son Eminence le cardinal répondit ensuite aux hommages de M. le curé et du maire.

"C'est un grand honneur pour la paroisse de Beaumont", dit Son Eminence, "de voir un de ses enfants ordonné prêtre pour l'éternité. C'est une grâce que donne le Seigneur à ses enfants de Beaumont et nous devons L'en remercier, car des prêtres, nous en avons besoin plus que jamais pour la pratique des sacrements dans notre catholique province, pour l'exercice du ministère dans notre pays et dans les endroits où l'erreur s'est enracinée, enfin dans les pays des missions, pour convertir et ramener des âmes à Notre-Seigneur.

"Ce privilège de l'ordination, on le doit à Dieu, auteur de toutes grâces et de toutes faveurs. L'ange des vocations appellera d'autres enfants dans la paroisse de Beaumont, vous, parents, secondez-le. Etudiez vos enfants, faites tout en votre possible pour leur procurer les études nécessaires conduisant au sacerdoce. Mais auparavant, donnez l'exemple à vos enfants, soyez des gens vertueux et apprenez-leur à faire des sacrifices. Le sacrifice, l'esprit de renoncement que doit posséder le pasteur des âmes, le prêtre, doit lui être inculqué dès son plus jeune âge par sa famille, par ses parents. Réchauffez dans le coeur de vos fils et de vos filles l'amour de Dieu, le zèle pour son service.

"Dans des familles bien préparées dont les enfants sont accoutumés au sacrifice et font tout pour plaire à Dieu naissent les vocations. L'ange de lumière les fait fleurir et Dieu pourvoit à leur éclosion. Pour être vous-mêmes, chers parents des hommes de devoir, mettez en pratique, dans votre vie, les préceptes de la récente encyclique de Notre Saint Père le Pape sur le mariage. Cette encyclique donne une lumière qui guidera vos pas dans le chemin de la perfection et vous fera élever vos enfants dans la crainte de Dieu. Si, sur cette terre, la famille doit tôt ou tard, être dispersée par la mort, cette famille qui aura servi Dieu sera reconstituée dans le bonheur des élus".

Un grand banquet réunissait ensuite au couvent, sous la présidence de Son Eminence le cardinal Rouleau, tous les distingués visiteurs et les membres de la famille. Hier soir, M. l'abbé Antonio Guay a célébré à Beaumont les vêpres solennelles de l'Ascension et ce matin, à 8 h., il dira sa première messe.

MAGISTRALE CAUSERIE DU R. F. ROBERT

Le Rév. Frère Robert, du Mt St-Louis, parle à la Société Mathématique.

IMMENSITE DE L'UNIVERS

Un pittoresque voyage à travers le pays des infiniment grands.

A L'UNIVERSITE LAVAL

La Société Mathématique de Québec a tenu hier soir sa dernière réunion de l'année au grand amphithéâtre de l'Université Laval et elle a eu comme conférencier de choix le R. Frère Robert, des Ecoles Chrétiennes de Montréal, professeur au Mont Saint Louis, licencié ès sciences mathématiques et astronome canadien-français de grand renom. Une foule de plus de cent personnes environ assistait à cette causerie et applaudit chaleureusement à l'éloge discret que fit le président de la Société, M. Adrien Pouliot, de l'éminent visiteur, et aussi à la claire vulgarisation que ce dernier sut faire de son sujet si aride à prime abord, de "l'immensité de l'univers".

Dans la brève présentation qu'il fit du conférencier, M. Pouliot mentionna d'abord les titres nombreux du Frère Robert à l'admiration générale : le fait qu'il est, à date, le premier licencié ès sciences mathématiques de nos universités canadiennes-françaises ; ses articles scientifiques et son organisation de programmes d'exercices et de manipulations ; la publication qu'il a fait récemment d'un manuel d'Algèbre supérieure et des Eléments de calcul différentiel, premier exemple d'une édition au Canada par un canadien d'un traité aussi avancé ; enfin ses travaux non moins formidables en cours de publication sur l'Astronomie et l'Astro-physique. En terminant, M. Pouliot ajouta : "Je sais personnellement qu'à l'Observatoire d'Ottawa, on on l'a d'ailleurs fréquemment invité, il est éminemment coté sous ce rapport (de l'Astronomie), et, sans vouloir être prophète, je ne serais nullement surpris si, d'ici à quelques années le Frère Robert était appelé à représenter les canadiens-français dans la section d'Astronomie de la Société Royale du Canada".

Le Frère Robert prit ensuite la parole, et, comme pendant la précédente réunion où le professeur Cloutier exposa les phénomènes du monde infiniment petit des atomes, il "entreprit avec ses auditeurs un voyage à travers le pays des infiniments grands". Son travail se ra-

(Suite à la page 17)

ETUDE LESAGE ET LETOURNEAU

M. Paul Lesage et M. Roger Létourneau, avocats, pratiqueront désormais ensemble. — 2 jeunes québecois bien connus.

VOEUX DE SUCCES

Une nouvelle étude légale vient d'être fondée à Québec par MM. Paul Lesage et Roger Létourneau. Mtre Lesage est le fils de M. Antonio Lesage. Il a fait ses études classiques au Séminaire de Québec et son droit à l'Université Laval. Admis au Barreau, il y a quatre ans, il s'est acquis une excellente réputation, tant auprès de ses clients qu'auprès de ses confrères.

Mtre Roger Létourneau, qui est le fils de M. Elzéar Létourneau, a été admis à la pratique du droit, il y a deux ans, après de solides études au collège de Ste-Anne de la Pocatière et à l'Université Laval. Mtre Létourneau a aussi fait des études spéciales de commerce et de finance (système banquaire) à New-York et à Toronto. L'an dernier, il eut l'honneur de se rendre au Conseil Privé.

La nouvelle étude portera le nom de Lesage & Letourneau et elle aura ses bureaux dans l'immeuble des Prévoyants du Canada, 56 rue St-Pierre. Nous souhaitons grand succès aux deux nouveaux associés.

La bénédiction des autos à Courville

Une magnifique cérémonie se déroule hier après-midi au sanctuaire national de Saint-Christophe. — Mgr P.-J. Fillion, P. A., recteur de l'Université Laval, bénit un monument élevé à l'illustre patron des voyageurs. — Allocution de M. le curé Ulric Turcotte.

NOUVELLE CONFRERIE



Mgr P.-J. Fillion

La bénédiction solennelle des automobiles sur le terrain de l'église de St-Louis de Courville s'est de nouveau transformée hier après - midi, en une grande manifestation de la piété et de la foi populaire.

Précédemment à la cérémonie et pendant plus d'une demi-heure les officiers de la circulation ont organisé le stationnement sur le vaste terrain public. A deux heures et demi, du seuil du temple paroissial, on avait le spectacle d'un innombrable groupement d'automobiles aux toitures rapprochées, ponton immense, immobilisé et luisant sous le chaud soleil de l'après-midi et qui abritait par centaines les dévots visiteurs.



M. le curé U. Turcotte

La foule ne restait d'ailleurs pas entièrement contenue à l'intérieur du quadruple cercle des machines. Le temple paroissial était rempli à capacité dès le commencement de la manifestation.

Mgr Ph.-J. Fillion, P. A., recteur de l'Université Laval présida la cérémonie de bénédiction.

M. l'abbé Ulric Turcotte, curé de St-Louis de Courville, souhaitant la bienvenue à ses hôtes, souligna la présence de ce haut dignitaire du clergé québecois comme une marque de l'intérêt que crée l'oeuvre de la confrerie de St-Christophe. Il rappelle en même temps le but de la bénédiction annuelle des automobiles, initiative prise par l'organisation paroissiale et qui a été imité fort à propos dans les différentes parties de la province.

Depuis sa création, l'oeuvre de St-Christophe a fait élever une statue au patron qu'elle propose aux automobilistes, sur le terrain de l'église paroissiale, à laquelle a été substitué récemment un superbe monument de pierre. Une autre statue de St-Christophe a également été placée dans l'église et Son Eminence le Cardinal Rouleau, O. P., créait récemment l'archiconfrérie de St-Christophe, organisation à laquelle sont appliquées de nombreuses indulgences.

A la suite de la courte allocution de M. le curé, Mgr Ph.-J. Fillion, P. A., benit la nouvelle statue placée au pied de la balustrade centrale. Il

(Suite à la page 4)

QUEBEC REÇOIT DES VISITEURS FRANCAIS

Le 2e groupe des représentants de chemins de fer français sera à Québec aujourd'hui. — Réception par le C. P. R. et les C. N. R.

DEPART DEMAIN

Le second groupe des représentants de chemins de fer français est actuellement à Montréal et quittera la métropole aujourd'hui même, à bord du "Duchess of York", pour une courte visite à Québec. Les visiteurs repartiront demain après-midi à quatre heures, sur un train du Pacifique Canadien.

Le second groupe des représentants français comprend : MM. Robert le Besnerais, assistant vice-président du trafic, Paul Chaperon, assistant-gérant-général, Aimé Place, surintendant général, Jean Larcrannon, assistant - surintendant - général du pouvoir moteur, et deux ingénieurs affectés à l'entretien des voies : MM. Louis Gambouemac et Maurice Lemaire, tous du Chemin de fer du Nord, et M. Jean Girette, officier du Chemin de fer de l'Etat.

Durant leur stage à Québec les visiteurs seront les hôtes des officiers des Chemins de fer nationaux et du Pacifique Canadien. M. Emile - J. Hébert, du département du trafic passager pour le C. P. R. à Montréal, dirigera les visiteurs avec M. J.-E. Morazain, surintendant général des Chemins de fer nationaux à Québec.

A leur départ de Québec les représentants de chemins de fer français retourneront à Montréal, d'où ils partiront le 17, pour Boston état du Massachusetts.

Les magasins JOS. COTE LIMITEE, tabaconistes, sont reconnus pour donner le service le plus complet dans cette ligne à Québec. UN SEUL PRIX.

CLOTURE D'UN TRIDUUM CHEZ LES JESUITES

Le R. P. Frederic parle du zèle sacerdotal de Saint Robert Bellarmin.

UN GRAND EXEMPLE

Le prêtre à l'autel et au confessionnal, le lévite et le directeur d'âmes.

PIEUSE ASSISTANCE

La clôture du triduum en l'honneur de la première célébration de la fête de Saint Robert Bellarmin, canonisé le 29 juin 1930, a eu lieu mercredi, à la chapelle des RR. PP. Jésuites sur la rue Dauphine. Comme les deux jours précédents, il y eut le matin à 8 heures, messe spéciale de la fête du saint; et le soir, avec la prière du mois de Marie, une intéressante allocution éducative sur les vertus du saint cardinal, par le R. P. Charles Frédéric, S. J. suivie d'un salut solennel du Saint-Sacrement et de la vénération de la relique.

Dans son sermon, ainsi qu'il le mentionna lui-même dès le début, le R. P. Frédéric traita du prêtre et de son zèle sacerdotal, avait choisi comme texte ces paroles de Saint-Paul aux Corinthiens. "Pro Christo fungimur. Nous sommes les ambassadeurs du Christ". "L'éducation dit-il, "lui avait donné toutes les qualités du coeur et de l'esprit: il était charitable et acharné au travail. Mais ces qualités appartiennent au domaine naturel, elles sont des vertus humaines qu'un incroyant pourrait pratiquer, mais sans toutefois les pousser au degré d'héroïsme où le Cardinal Bellarmin les a apportées".

Deux caractéristiques se découvrent, à l'analyse de ce ministère digne du culte de Jésus- Christ: c'est le prêtre à l'autel et le prêtre du confessionnal, le lévite et le directeur d'âmes.

En quelques anecdotes le prédicateur indique comment, dès sa plus tendre enfance, Robert Bellarmin se dirigea vers le sacerdoce, qu'il atteignit en 1570, à 28 ans, alors qu'il fut ordonné prêtre à Louvin, le 28 mars. Quelques paroles tirées de ses propres notes rédigées sous forme de programme de vie, durant son séjour à Louvin indiquent comment il sut profiter abondamment des grâces qui découlent de l'Hostie. La préparation à la messe sera courte et efficace, écrivait-il. Ne l'oublie jamais, ce n'est pas toi qui célèbre la messe, mais Jésus-Christ dont tu n'es que le représentant. Essaie donc d'entrer dans les sentiments de Notre-Seigneur lui-même et de te plonger dans la Mer Rouge de son Sang divin".

"C'est sa dote cette dévotion", ajoute le père Frédéric, "qui donnait au sacrifice qu'il célébrait une si grande force d'impétration qu'on se recommanda bientot de partout à ses efficaces prières. Comme confesseur il ne mit pas moins de saint zèle à l'accomplissement de ses fonctions, et il se prépara toujours à ce ministère si délicat en meublant son intelligence d'une science théologique très solide. Ce qui donna toujours surtout une efficacité plus grande à ses conseils, c'est sa sainteté personnelle, son apostolat de l'exemple. Au témoignage même de son confesseur, cite le R. P. Frédéric, il ne commit jamais de péché mortel et il ne se reprochait que quelques fautes très légères. Quand on lui raconta que St-Jean Bechmans n'avait jamais commis un seul péché volontairement, Bellarmin s'écria: "Et qui donc voudrait le faire volontairement? je ne me souviens pas de l'avoir jamais fait". Il était alors octogénaire. C'est ainsi sans doute, ajoute encore le prédicateur, que Dieu l'avait préparé à diriger le jeune Saint-Louis de Gonzague".

En terminant, le R. P. Frédéric fit un appel à la jeunesse en faveur des vocations religieuses, disant: "Si nos familles canadiennes comprenaient toutes les bénédictions qu'elles pourraient s'attirer en payant l'impôt du sang, c'est-à-dire en assurant au clergé de nombreuses et solides recrues! Puissent-elles comme autrefois se montrer généreuses et penser à l'immense champ des âmes ou tant de moissons périssent faute de moissonneurs!"

Un salut solennel du Saint Sacrement fut célébré ensuite et une foule plus nombreuse encore que par les autres soirs se présenta pieusement à la vénération des reliques du saint cardinal jésuite, désireuse sans doute d'obtenir l'indulgence plénière accordée à ceux qui communieront et visiteront aujourd'hui la chapelle de la rue Dauphine.

L'HOTEL BIGAOUETTE

La propriété Bigaouette, sur les bords du Lac Beauport, vient d'être louée à M. Raymond Blouin, de cette ville. M. Blouin a pris possession dimanche dernier, de la populaire hôtellerie que dirigeait Mme Bigaouette, décédée l'automne dernier.

STE-JUSTINE LANGEVIN

Les citoyens de Ste-Justine, se sont consacrés la semaine dernière tout spécialement au Bon Dieu. Ils ont fait une bonne retraite prêchée par les Rév. Pères Marchand et Gagné. Cette retraite de 8 jours a été des plus intéressante et des mieux suivie. Tous les paroissiens se sont fait un devoir de se rendre deux fois par jour, selon le désir des Rév. Pères, entendre les sermons si bien prêchés et toujours si instructifs. La retraite s'est terminée dimanche. Tout le monde ont fait la communion générale à 7 heures, dimanche matin. Quel beau spectacle que de voir plus de onze cents personnes s'approcher de la Ste-Table, pour y recevoir leur Dieu Sauveur. Le soir a eu lieu la clôture qui a été des plus touchante. La bénédiction spéciale fut donnée par le Rév. Père D. Gagné. Les paroissiens de Ste-Justine, se souviendront toujours de la belle et touchante cérémonie de samedi soir. Cette belle petite cérémonie fut organisée tout spécialement pour glorifier Notre-Dame du Perpétuel Secours, par le Rév. Père Marchand, aidé des Rév. Soeurs de notre couvent. Une centaine de petites filles revêtues de voile blanc ont fait la procession dans l'église en chantant de beaux cantiques. Une consécréation fut lue par les plus petites filles et une magnifique couronne fut offerte à la Ste-Vierge par Mlle Rolande Tanguay âgée de 6 ans. Tout fut exécuté religieusement et avec l'ordre le plus parfait. Nous espérons donc que le souvenir des bonnes résolutions de cette retraite resteront pour toujours dans le coeur des fidèles.

Funérailles. — Vendredi, le 8, a eu lieu en présence d'une grande foule de parents et d'amis, le service funèbre de Mme Edouard Couture, décédée à l'hôpital, le 5 au matin. Mme Couture était depuis plus de trois mois à l'hôpital.

— Chez M. Wilfrid Rhel ont eu la douleur de perdre leur bébé, âgé de 8 mois. Les funérailles ont eu lieu mardi le 5 mai.

Baptêmes. — Chez M. Anatole Lessard, deux filles jumelles.

Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Lessard, oncle et tante de l'enfant.

— M. et Mme Amédée Carrier, voisin chez M. Lessard, ont eu la douleur de perdre ses deux petites jumelles.

Malades. — M. Félix Tanguay, assez gravement malade d'une enflamation de poumons depuis lundi le 4 mai.

— M. Alphonse Caouette, demeure toujours dans un état de maladie très grave.

LAURIER STATION

De passage. — M. et Mme Jos. Boucher, M. Antoine Boucher et Mlle Jeanne Boucher, de Québec, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Daniel Daigle.

— M. Théophile Daigle, de Beauport, était de passage chez sa mère, Mme Alexandre Daigle, dimanche dernier.

— M. et Mme Réal Poulin était de passage chez M. et Mme Ferdinand Hamel, dimanche soir, ainsi que M. Alphonse Demers. M. et Mme Demers, tous de St-Appollinaire.

— De passage à Victoriaville lundi: M. W. Bernier, chef de gare, M. Lucien Daigle et M. Henri Hamel, et Mlle Aimé Gingras.

— M. Robert Potvin opérateur à Val-Alain, de Lotbinière, a passé quelques jours à Laurier, chez des amis.

— Mlle Gabrielle Lemay passe quelques jours, l'invitée de son amie, Mme Gaston Lauzier, rue Lockwell.

— M. et Mme Alfred Gagnon passent aussi quelques jours à Québec.

STE-MARIE DE BEAUCE

Funérailles de Mme A. Sirois

Lundi matin, ont eu lieu à Ste-Marie les funérailles de Mme Alphonse Sirois, décédée à Québec, le jeudi précédent, à l'âge de 29 ans. La défunte est décédée après une longue maladie et laisse en plus de son époux, une fillette, Olivette. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Alp. Labbé, vicaire de St-Marie, lequel a chanté le service.

Le corps était porté par MM. Alonzo Bilodeau, Armand Bilodeau, Cléophas Bilodeau et Joseph Poulin. M. Henri Lavroix portait la Croix.

Le deuil était conduit par M. Alp. Sirois, époux de la défunte, M. Georges Sirois, MM. Gaston et Jean Sirois, ses beaux-frères.

Dans le cortège nous avons remarqué: MM. J.-E. Dionne, W. Jacques, Ernest Carette, Alex. Gagné, A. Malady, J.-L. L'Heureux, L. Poulin, H. Marchand, H. Hebert, J. Hébert, R. Fortier, A. Lamontagne, P. Grégoire, Jean Jacques Brochu, Georges Bilodeau, Jos. Larochelle et un grand nombre d'autres.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Ludger Bilodeau, de Ste-Marie. Nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

Donnez de l'éclat

aux yeux ternes de cette manière inoffensive et sûre

Sans l'aide de belladone ou autres drogues dangereuses, la Murine redonne une nouvelle vie et un nouveau lustre aux yeux les plus abattus. Appliquez de cette inoffensive lotion pendant une semaine ou deux, et remarquez combien vos yeux sont et paraissent mieux. Dans toutes les pharmacies.

MURINE pour vos YEUX



Sir ROBERT FALCONER, principal de l'université de Toronto, pilote le prince et la princesse Takamatsu à travers la ville Reine. On le voit ici expliquant ce qu'est la tour du Soldat.

Une grange est la proie des flammes. — La famille de M. Adonias Turmel, de Ste-Marie, après avoir été plongé dans le deuil, il y a une semaine par la mort de M. Turmel, vient de subir de nouveau une cruelle épreuve lorsqu'un incendie désastreux a détruit de fond en comble leur grange, ainsi que la plus forte partie de son contenue. Seul les animaux furent sauvés laissant à la proie des flammes tous les machines agricoles, tout le grain et les voitures de promenades.

On sait qu'à cette époque de l'année qu'une perte de la sorte affecte énormément cette famille. L'Evénement offre donc à Mme Turmel et à sa famille, ses vives sympathies pour les deux épreuves qu'elle vient de subir.

Chic mariage. — Mercredi matin, le 6 mai en l'église de Ste-Marie, a été béni le mariage de Mlle Gabrielle Brochu, de Ste-Marie, fille de Mme Vve Edmond Brochu à M. Benoit Genest, docteur, fils du docteur J.-L.-M. Genest, de St-Bernard.

M. l'abbé Amédé Létourneau curé de Beauce Jonction a béni le mariage auquel assistaient un grand nombre de parents et d'amis. Les heureux époux sont actuellement en voyage de noces dans différentes villes américaines. Il se rendront à Washington.

Une fête à M. Léo Bureau. — Les nombreux amis de M. Léo Bureau avocat à Ste-Marie, fêteront ce dernier le 16 mai prochain à l'occasion de son prochain mariage à Mlle Cyprienne Tremblay, de Beauport, le 23 mai prochain. La fête aura lieu à la residence de M. Léo Bureau, autrefois résidence de l'Hon. Juge J.-H. Fortier.

M. H. Bergeron quitte Ste-Marie après plus de 10 ans de bons services à la Banque Canadienne Nationale, de Ste-Marie. M. Henri Bergeron nous quittera pour demeurer à Beauceville. M. Bergeron sera remplacé à Ste-Marie par M. Lacombe actuellement gérant à Roberval. M. Bergeron occupera à Beauceville le méme poste qu'à Ste-Marie. Les citoyens de Ste-Marie regretteront ce bon gérant qui fut leur ami depuis aussi longtemps.

ADSTOCK

Va et vient. — M. et Mme Honoré Poulin, de St-Evariste, étaient les invités de M. et Mme Josaphat Bolduc.

— M. et Mme Olivier Dostie, se rendaient mercredi, à Sherbrooke pour assister à la communion solennelle de leur fillette, Claire-Hélène Dostie.

— M. et Mme Joseph Poulin visitaient M. et Mme Georges Dostie, de Sherbrooke, ces jours derniers.

— M. et Mme Omer Veilleux, de St-Ephrem, étaient les invités de M. et Mme Paul-Andre Tardif.

— M. et Mme Emile Poulin, de St-Ephrem, visitaient M. et Mme Octave Pomerleau, ces jours derniers.

— M. et Mme Gustave Crête, de Thetford Mines, sont les invités de M. François Bolduc et de M. Joseph Bolduc.

— . Ludger Dubreuil, Mme Lurger Tardif, Mme Jos. Dostie se rendaient à St-Ephrem, au service de M. Joseph Gagné, ces jours derniers.

— M. Maxime Tardif et M. Archélas Boucher se sont rendus à St-Evariste, ces jours derniers.

— Mlle Marie-Anne Jolicoeur se rendait, la semaine passée au petit Lac.

— Mlle Georgiana Weston, est de détour dans sa famille, après avoir passé plusieurs mois dans les couvents.

— M. Majorique Gosselin, de St-Ephrem, visitait son fils, M. Napoléon Gosselin, de cette paroisse.

— M. Charles-Eugène Tardif, de Thetford Mines, passe quelque temps avec son frère M. Paul-André Tardif.

— M. et Mme Albert Bertrand, de Thetford Mines, et leurs enfants sont en visite chez M. Théodore Dostie.

LES DECHARNES

Gagnez des livres de poids en quelques semaines avec la nouvelle IRONIZED YEAST — une combinaison spéciale de levure de bière seche plus fer — ou rien à payer.

Tous les jours arrivent foule de lettres disant comment la nouvelle Ironized Yeast a fait prendre des livres de bonne chair solide en quelques semaines. A fait disparaître la constipation et l'indigestion. A éclairci la peau.

Ironized Yeast c'est deux toniques dans le même— de la levure spéciale de bière, créatrice de poids et du fer qui enrichit le sang et renforcit. Cette levure c'est la même qui sert à faire le malt et le rend si bienfaisant. Elle est spécialement cultivée et concentrée pour fournir la plus grande vertu productrice de chair. Doublement éprouvée pour la force, la pureté et la puissance. Utilisée par les médecins et les grands hôpitaux.

A cette levure de bière concentrée et séchée on ajoute trois sortes de fer aisément assimilable pour créer rapidement du riche sang rouge et donner du ton aux nerfs et aux muscles. Grâce à ce procédé spécial Ironized Yeast devient plus efficace que la levure ou le fer pris séparément. Ne contient ni empois, farines ou remplissages donnant des gaz. Agréables petite tablettes— ni vilain goût, ni gaz ou gonflement. Ne se gâtent jamais, inoffensives pour tout le monde.

Ne restez pas faible ou "décharné". Allez chercher dès aujourd'hui chez votre pharmacien un plein traitement de Ironized Yeast. Suivez les instructions, et si vous n'êtes pas enchanté des résultats rapides, votre argent vous sera promptement remboursé par le fabricant.

S'il y a des inconvénients à acheter à la pharmacie, envoyez $1.25 directement à la Canadian Ironized Yeast Co., Ltd., Box 1323, Montréal, Qué., Desk 6703.

MISE EN GARDE!

Défiez-vous des substitutions. On offre des imitations de la Ironized Yeast, prétendant qu'elles sont la même chose mais c'est positivement faux. La grande demande en faveur de Ironized Yeast est due à son incontestable supériorité. A moins d'avoir la véritable, vous ne pouvez vous attendre à des résultats merveilleux. N'acceptez pas de contrefaçon. Voyez le nom de Ironized Yeast sur la boite et les lettres IY sur chaque tablette. Si ces marques n'y sont pas, remettez le paquet au pharmacien et allez ailleurs où l'on ne falsifie pas.

Porter CHAMPLAIN

Les **Vieillards**

A certaines heures de la journée, les vieillards sentent leur énergie décroitre, leurs forces décliner; ils ont besoin d'un tonique stimulant pour remonter leur organisme et leur fournir l'énergie et la chaleur qui leur font défaut.

C'est alors qu'un bon verre de **Porter Champlain** est tout indiqué.

Agréable au goût et ne fatiguant pas l'estomac, c'est la nourriture liquide par excellence, celle qui est le plus vite et le plus facilement assimilée.



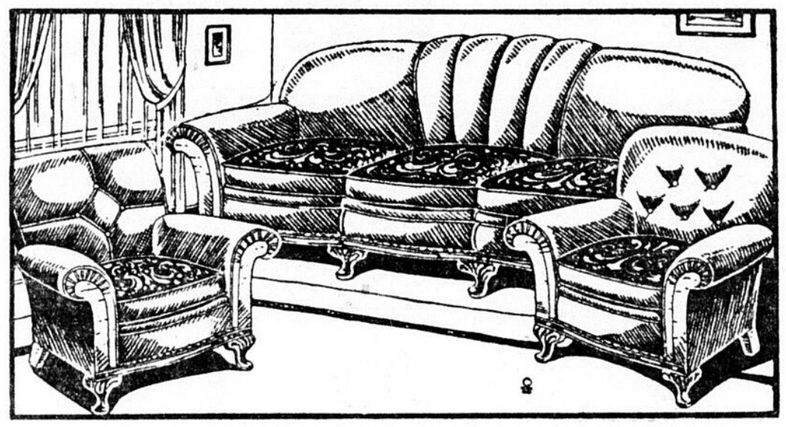
Brasserie Champlain Limitée

Embellissez Votre Foyer de Beaux et Bons Meubles à Prix Réduits

--- chez ---

MARCEAU & FILS LIMITEE

66 rue St-Joseph



Notre Superbe Assortiment de

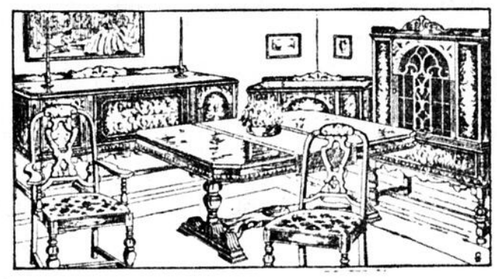
CHESTERFIELDS

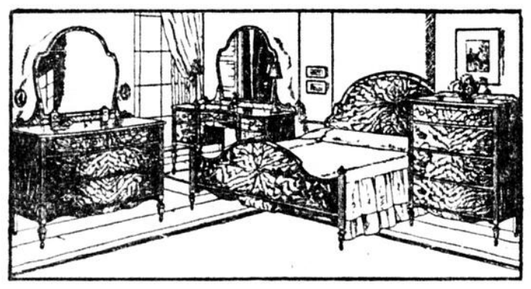
est des plus nouveaux

AMEUBLEMENTS CHESTERFIELD. — Spécial — groupe de 5 morceaux en beau Mohair bleu et taupe; 1 lampe de plancher, 1 table de coté en noyer, le tout pour **$97.50**

Ameublements de SALLE à MANGER

AMEUBLEMENTS DE SALLES. — en noyer Américain, très bien repoli et table de piedestal, buffet 60 pouces, chaise de cuir solide.
Vrai Spécial **$67.50**





Ameublements de Chambre à Coucher

4 MORCEAUX

CHAMBRE A COUCHER — 4 morceaux de noyer americain, poli mat, très beau dessins, deux seulement en stock. Valeur $112.00. Très Spécial **$69.50**

CARROSSES DE BEBE



Le Rêve des Mamans!

Nouveauté justement reçue, des plus belles couleurs: Bleu, Café, et noyer avec pneu Ballon, le rêve des jeunes mamans, depuis . . . . . **$13.50 à $24.00**



SUGGESTIONS TRES PRATIQUES



TABLE DE BOUT

Nous avons un très beau choix de table de bout en fini noyer, grandeur pratique que nous offrons à seulement. **$1.49**



FAUTEUIL

en noyer rembourré en moquette de fantaisie. Très spécial durant notre vente . . . **$7.75**



LITS COMPLETS

en acier dessins très nouveaux c'est une valeur de $24.00 que nous mettons en vente durant notre vente spéciale à **$16.50**



TABOURETS

Les plus riches dessins de tabourets, recouvert de moquette français, et de frisé velours avec frangé. Valant $10.00 pour **$4.70**

MARCEAU & FILS

LIMITEE

66 rue St-Joseph **Québec**

CEUX QUI REUSSISSENT

Pour beaucoup de gens qui n'ont jamais essayé de cultiver la terre en Abitibi, ce pays ne vaut rien pour la culture, on n'y peut rien récolter; ça ne pousse pas et il gèle chaque semaine.

D'autres pensent autrement.

Ce sont ceux qui ont travaillé avec intelligence.

Parmi ceux-là citons M. Arthur Aubé, de La Sarre, Abitibi.

Pour pouvoir quitter Notre-Dame du Rosaire, dans le comté de Montmagny et aller s'établir en Abitibi, il y a une quinzaine d'années, M. Aubé empruntait $400. de M. Ernest Tanguay. En arrivant avec sa nombreuse famille en bas âge, il dut tout d'abord s'arrêter à Amos où il travailla pour M. Frank Blais, propriétaire d'une grande scierie. Un peu plus tard il se rendait à La Sarre où il achetait au prix de $3 000 un lot presque pas défriché, près du village. C'était au temps où les terres se vendaient à un prix exhorbitant.

Dans notre province, au temps de la guerre ou immédiatement après, la plupart de ceux qui achetèrent des terres à gros prix ne purent les payer.

Là-bas, dans l'Abitibi, à La Sarre, M. Aubé paya sa terre, sa terre achetée à crédit.

Il fit plus.

Il y défricha un large espace, labourra 75 acres, et il bâtit une maison et des bâtiments qui valent au bas mot $8.000. Il garde un bon troupeau d'animaux, il possède des instruments aratoires de toutes sortes.

Au contraire de ceux qui dans les autres centres n'ont pu payer les terres qu'ils ont achetées au temps où le prix des terres était si élevé, non seulement M. Aubé a payé celle qu'il avait achetée, mais il en a acheté une autre... et il l'a payé tout comme la première.

Et on rencontre des gens qui prétendent que ce pays de culture ne vaut rien.

Dans la paroisse où vit M. Aubé mission Colon Bourg, au moins 40 familles de bons agriculteurs pourraient se placer avantageusement sur des terres tout aussi bonnes que celles de M. Aubé.

Et au Service de Colonisation, Chemin de fer National du Canada, Montréal, en plus de donner des renseignements gratuits sur les meilleurs lieux d'établissements au Canada, on facilite aussi le transport de ceux qui vont visiter ou s'établir sur ces terres.

J.-E. Laforce.

RCD. — Mars, 1931.

A JESUS PAR MARIE ET PAR ST-ANTOINE

Au début de la saison des pèlerinages à Notre-Dame de Lourdes du Lac Bouchette, il nous paraît opportun de rappeler une doctrine bien connue et bien consolante. C'est que les Saints sont d'excellents intercesseurs auprès de Dieu et que la Vierge Marie est l'OMNIPOTENTIA SUPPLEX, notre meilleure Médiatrice et Avocate auprès de Jésus.

Ce qui est vrai pour tous, en tout lieu et toujours, est surtout vrai dans les lieux de pèlerinages où les prières sont plus nombreuses et plus ferventes, jaillissant de coeurs purifiés, et accompagnées de plus d'esprit de sacrifice, de résolutions généreuses et de bons désirs.

Au pèlerinage régional du Saguenay, au Lac-Bouchette, c'est vers nos deux protecteurs, la Vierge Immaculée, sous le vocable de Notre-Dome de Lourdes, et saint Antoine de Padoue que montent sans cesse les prières des fidèles. A JESUS PAR MARIE ET PAR SAINT-ANTOINE! Tel est le MOTTO spirituel du pèlerinage.

Et d'abord, A JESUS PAR MARIE IMMACULEE!

Marie conduit à Jésus d'une manière merveilleuse. Pour s'en rendre compte, spécialement dans un Pèlerinage, il suffit de considérer les effets de son influence sur les âmes.

Il existe, nul ne l'ignore, des maladies bien plus terribles que celles qui tourmentent le corps, des plaies invisibles qui déchirent les âmes et que nul remède humain ne saurait fermer: elles s'appellent le péché.

Que de pèlerins atteints de ce mal viennent à la Grotte, les uns attirés par l'espoir de quelque grâce temporelle, les autres par le hasard des voyages si communs de nos jours, ou encore par simple curiosité. Pauvres lépreux spirituels devant lesquels le Christ Jésus est peut-être passé bien des fois sans qu'il ait été prié de les guérir.

Je ne sais quelle parole leur adresse l'Immaculée de la Grotte lorsqu'ils se montrent à ses pieds, ou quel regard elle fixe sur eux, qui les pénètre comme au tribunal de la Pénitence et, dans une confession sincère de leurs fautes, de trouver le pardon et la paix.

Ce n'est pas tout. Que dire du culte eucharistique qui occupe au Pèlerinage du Lac-Bouchette une large place? Dans ce petit royaume de Marie, Jésus affirme sa royauté unique et cela par Marie.

D'abord, pour les pieux fidèles qui, au cours de la belle saison, se pressent au Lac-Bouchette, le pèlerinage comporte invariablement la communion, et une communon mieux préparée et accompagnée d'une fervente action de grâces.

Puis fréquemment c'est l'exposition du Saint-Sacrement sous ofrme d'Heure d'adoration et de réparation; ce sont aussi des processions où Jésus est acclamé. Et ici comme à Lourdes, c'est au cours de ces cortèges eucharistiques que se renouvellent les scènes émouvantes de l'Evangile qui nous représentent le divin Sauveur avançant au milieu des foules suppliantes: "SEIGNEUR, JE CROIS MAIS AUGMENTEZ MA FOI"; "SEIGNEUR, SI VOUS LE VOULEZ, VOUS POUVEZ ME GUERIR."

Les noms de Jésus et de Marie s'entremêlent dans ces prières, ces acclamations et ces chants, que l'enceinte des monts environnants des Laurentides intensifie de ses échos.

Oui, c'est bien Marie qui offre Jésus aux foules et qui continue à être l'ostensoir de Jésus.

A JESUS PAR MARIE! Dans un pèlerinage, plus que partout ailleurs, cette formule exprime admirablement le cours de la grâce du Christ. Dans leur mystérieuse ascension vers Jésus, nos prières rencontrent le coeur de Marie, et c'est elle qui les présenter; enrichies de ses précieux mérites de Mère du Sauveur. D'autre part, les grâces émanées du coeur de Jésus se concentrent en Marie qui nous les dispense selon nos besoins respectifs.

C'est là du reste la doctrine qui se dégage de toutes les pages de l'Evangile.

Le Verbe de Dieu est descendu du sein du Père vers nous par le sein virginal de Marie. En vertu de l'Incarnation, les hommes, auparavant séparés de Dieu, ont été unis à Lui, mais ils sont allés à Jésus grâce à la maternité divine de Marie.

D'autre part, chaque fois que Notre-Seigneur répand les effusions de sa grâce rédemptrice, il constitue Marie dispensatrice.

Aussi bien, c'est du sein de Marie que Jésus sanctifie de sa grâce Jean-Baptiste, le fils d'Elisabeth, et le fait tressaillir de joie, découvrant à sa mère le sublime mystère de l'Incarnation qui vient de s'accomplir.

C'est sur les genoux de Marie qu'il enrichit de grâces les Bergers de Bethléem, puis les Rois Mages.

C'est sur les bras de Marie que le saint vieillard Siméon reconnaît en Jésus le Messie promis.

C'est sur le désir de Marie que le Sauveur fit à Cana son premier miracle.

C'est avec Marie à ses côtés, devenue participante de son martyre, que, du haut de la croix Il accomplit la rédemption du monde.

C'est enfin sur les apôtres réunis autour de Marie qu'il fit descendre le Saint-Esprit au jour de la Pentecôte.

Ainsi A JESUS PAR MARIE toujours, dans le plan de l'Incarnation, de la rédemption et de la sanctification des âmes. Et nulle part mieux que dans un Pèlerinage dédié à la Sainte-Vierge ne se réalise cette admirable économie de la grâce.

Mais pour justifier le titre donne à ces lignes, il nous restera à montrer, comment dans notre Pèlerinage du Lac-Bouchette, Saint Antoine de Padoue, grand serviteur de Marie et fils privilégié de Jésus, nous conduit à son tour à la sainte Vierge et par Elle à Notre-Seigneur.

A JESUS PAR MARIE ET PAR SAINT-ANTOINE.

FLOCONS DE BLÉ ENTIER GRILLÉS "FORCE"

Riche en éléments nutritifs qui feront développer votre enfant.

Faite de blé canadien au Canada



Employez CUTICURA pour vos shampooings

Hygiénique shampooing! Oignez le cuir chevelu avec ONGUENT CUTICURA; faites une mousse avec le SAVON CUTICURA et de l'eau chaude. Humectez les cheveux et lavez à l'aide de la mousse, rincez, terminant avec de l'eau tiède. Cet shampooing maintiendra votre cuir chevelu dans un état sain et vos cheveux souples et lustrés.

En vente partout. Savon 25c. Onguent 25 et 50c. Talc 25c. Dépositaires Canadiens: J. T. Wait, Co. Ltd., Montréal.

Cuticura

Les Magasins Guy Inc. Stores

A bas les Prix!

C'est le cri général; mais les cris ne peuvent rien, il faut de l'action. Poursuivant sa politique de faire baisser le coût de la vie, l'organisation des MAGASINS GUY vous offre encore cette semaine DES OFFRES ULTRA-SPECIALES des principaux aliments d'usage quotidien.

OFFRES SPECIALES pour VENDREDI et SAMEDI

En Profiter, c'est Economiser

SAVON NATIONAL BARSALOU 10 Mcs pour .35

TOMATES Blue & White 2 1/2s .09

LAIT CARNATION

Provenant de vaches saines

Excellent pour le bébé

Très bien pour la cuisine aussi

2 boîtes pour .25

JAMBON Cuit et tranché .39

Le meilleur jambon cuit que vous puissiez trouver. Préparé au sucre, ce jambon est bien fumé et bien cuit, absolument dans le goût de notre population.

BACON tranché lb .25

FARINE 5 ROSES Sac de 7 livres .25

VI-TONE	8 oz.	.29
	16 oz.	.49
CHOCOLAT Notre Spécial	lb	.19
FROMAGE Serv'Us	lb	.33
POIS importés Mathus, fins	bte	.15
AMANDES mêlées	lb	.25
GOMME Drop	lb	.15

OEUFS frais pondus

FRAIS SECONDS 3 doz .59

FRAIS PREMIERS (sans carton) 3 doz .65

Bel assortiment de BISCUITS 3 lbs .25

CONFITURES AUX ANANAS Jarre 40 onces .39

Question de goût, peut-être, mais, à notre avis, il n'y a rien de plus délicieux que ces confitures aux Ananas et il vaut la peine que vous en essayez une jarre dès cette semaine.

CHOCOLAT EN BARRES 6 barres .25

CHRISTIE ARROWROOT BISCUIT	la lb	.30	
BOVRIL	Bout. 5 oz	Cordial	.37
SIROP "Crown"	Bte 2s		.17
RENO CAFÉ	Boite 1 lb		.49

FEVES AU LARD HEINZ cuites au four à chaleur sèche Grosse boite .. 2 btes pr .35

Thé SALADA Libelle Brune Vert ou Noir paquet 1 lb .53

PECHES Australiennes S.P.C. Boite 2 1/2s la boite .25

Toutes les pêches sont coupées en deux. C'est un produit de l'Empire, de très belle qualité.

MOUTARDE Old City Verre No 2 2 verres pour .19

Poudre à Pâte 'MAGIQUE' Boite 16 oz		.34
OFFRE SPECIALE 1 Pqt All Bran		.20
1 Pqt Kellogg Cornflakes		.20
Avec une mesure graduée en verre GRATIS		.40
HARENG "Connors" avec Sauce aux tomates		.15

HUILE d'OLIVE "Superbe" Bout. 6 oz .23

DATTES "Excellence" Paq. 2 lbs .25

Poudings 'GOBLIN' assorties .20

CORNED BEEF Fray Bentos .19

OLIVES McLaren Nature Jarre 40 oz .41

BEURRE Frais Pasteurisé de la veille La Meilleure Qualité .23

ORANGES	Californie bonne grosseur	doz	.27
POMMES	Winesap	doz	.29
BANANES	belles	doz	.25
RAISIN	Rouge d'Argentine	lb	.35
ANANAS		2 pour	.25
PAMPLEMOUSSES		2 pour	.15
CITRONS		doz	.17
CAROTTES	de Californie	pqt	.09

HADDECK frais lb .09

CELERI	le pied	.15
CONCOMBRES	ch	.05
ECHALOTTES	fraîches 3 pqts	.05
SALADE	frisée 2 pour	.15
RADIS	frais 3 pqts	.10

DEVANT de VEAU .07

Si vous désirez le farcir, nous vous le préparerons.

ROTI de VEAU désossé et roulé .17

Galantine de Veau le moule .25 moule gratis

BOEUF de l'Ouest STEER (Bouvillon)

HAUT de COTE .12

C'est le morceau le plus profitable et le plus juteux. Très économique pour les grandes familles.

ROTI dans les côtes Désossé et roulé lb .23

ROTI de Lard frais	lb	.17
LANGUE de Boeuf fraîche	lb	.23
CORNED Beef en tranches	lb	.23
SAUCISSE fraîche	lb	.15

DEUX SEANCES A OTTAWA LE JOUR DE L'ASCENSION

(Suite de la 1ère page)

diens-français de convictions politiques différentes s'unissent dans un vote.

Toute la séance d'hier a été consacrée à l'étude des estimés du ministère du Commerce et à un projet de M. Maurice Brasset (Gaspé) pour amender la loi de faillite. Le bill de M. Brasset a franchi l'étape de la 1ère lecture avec l'approbation unanime de la Chambre.

A l'ouverture de la Chambre, M. Vincent Dupuis (Laprairie-Napierville) prend la parole.

M. DUPUIS. — "M. le Président, avant que la Chambre procède à l'expédition des affaires du jour, je me lève sur une question de privilège. J'appartiens à une des principales religions de ce pays, qui observe la fête du jour, l'Ascension, comme un dimanche. Je demande au gouvernement de nous accorder le privilège de ne pas siéger aujourd'hui, pour les raisons suivantes..."

Le Président BLACK.—"Je considère que l'hon. député, par ce qu'il a dit, ne soulève pas une question de privilège. La Chambre siège aujourd'hui de façon régulière en vertu des règlements. Le seul moyen d'empêcher la séance était de proposer l'ajournement. A la fin de la dernière séance, il n'a pas été question d'une pareille motion et, en conséquence, la séance d'aujourd'hui est parfaitement dans l'ordre. De plus, l'hon. député ne soulève pas une question de privilège."

M. DUPUIS. — "M. le Président, j'ai beaucoup de respect pour vous..."

Le Président BLACK (qui, évidemment, ne comprend pas très bien le français).—"Je rappelle l'hon. député à l'ordre."

VOIX diverses.—"A l'ordre."

M. DUPUIS. — "J'espère que les cris "à l'ordre" que j'entends de l'autre côté ne sont pas lancés par des députés qui s'objectent à ce que je parle sur ce sujet."

Le Président BLACK.—"J'ai rappelé l'hon. député à l'ordre. Il est hors d'ordre en continuant de parler."

M. DUPUIS.—"Puis-je citer..."

VOIX diverses.—"Asseyez-vous."

M. Pierre CASGRAIN.—"La décision a été rendue."

M. DUPUIS.—"Je me lève sur un point d'ordre. Peut-être pas en vertu des règlements mais en vertu de la jurisprudence de cette Chambre l'Ascension est un jour de fête légale."

VOIX diverses.—"A l'ordre, à l'ordre."

Le Président BLACK. — "Je suis familier avec le passage du livre auquel l'hon. député réfère. La question de savoir si la Chambre doit siéger les jours de fête est laissée à la discrétion des membres. Si l'hon. député qui vient de parler ou un autre avaient voulu qu'il n'y eût pas de séance, ils pouvaient proposer l'ajournement. Cela n'a pas été fait. L'hon. député ne devrait pas insister lorsqu'il a été rappelé à l'ordre."

M. DUPUIS. — "M. l'Orateur, je propose l'ajournement de la Chambre."

VOIX à droite.—"Il est trop tard."

M. DUPUIS.—"Je ne crois pas. Je propose l'ajournement de la Chambre."

Le Président BLACK. — "Qui seconde la motion?"

M. DUPUIS. — "L'hon. député de St-Denis" (le Dr Dupuis).

Le Président BLACK (qui tient surtout à ce qu'il n'y ait pas de discours). — "Une motion pour l'ajournement n'est pas discutable."

M. DUPUIS.—"Je demande que le vote soit enregistré."

M. QUINN (Halifax). — "Encore de l'obstruction."

Le vote est réclamé. Les cloches sonnent et la motion de M. Dupuis est soumise aux voix.

Les députés canadiens-français de la province de Québec et quelques députés des autres provinces, conservateurs et libéraux, votent tous pour l'ajournement à l'exception de l'hon. M. Alfred Duranleau et de l'hon. M. Maurice Dupré. L'hon. M. Arthur Sauvé est absent.

Votent pour l'ajournement: MM. Dorion, Laurin, Duguay, Lafleche, Tétrault, Barbeau, Arsenault, Bellec, Cormier, Larue, Gobeil, à droite et à gauche; MM. Seguin, Power, Veniot, Cardin, Lapointe, Motherwell, Rinfret, Neill, Boucher, Denis, Robitaille, McLean, Howden, Beaubien, Cahcran, Jacobs, Bouchard, Fiset, Sanderson, McIntosh, Young, MacMillan (Huron-Sud), Lacroix, Perras, Bradette, Hepburn, Ilsley, Bertrand, Ferland, Dumaine, Dubois, Rheaume, Hanson (Skeena), Urquhart, Reid, Buckley, Butcher, Dupuis—49.

Applaudissements lorsque M. Sam Jacobs et M. Mitchell Hepburn (chef libéral de l'Ontario) votent pour la motion d'ajournement.

M. Bennett et M. King votent contre la motion, qui est rejetée par le vote suivant:

Pour, 49; contre, 107.

La majorité pour que la Chambre siège le jour de l'Ascension est de 58.

M. Maurice BRASSET (Gaspé). — "M. le Président, j'avais paire avec l'hon. député de Ste-Anne. Si j'avais voté, j'aurais voté pour l'ajournement."

M. Paul Mercier (St-Henri) fait une semblable déclaration. Il avait paire avec M. Bell (Hamilton).

M. F.-W. PERRAS.—"M. le Président, je déclare que je ne siégerai pas aujourd'hui."

Le député de Wright se lève, salue M. l'Orateur et quitte la Chambre.

L'incident est clos.

L'hon. M. R.-J. MANION.—"M. le Président, j'ai l'honneur de proposer que les membres de la Chambre dont les noms suivent constituent le comité des C.N.R.: MM. Beaubien, Bell (St-Antoine), Bothwell, Cantley, Chaplin, Duff, Euler, Fiset, Fraser (Carlboo), Geary, Gobeil, Gray, Hanbury, Hanson (York-Sunbury), Heaps, Kennedy (Peace River), McGibbon, McMillan, Manion, Power, Rogers et Stewart (Lethbridge)."

M. Wm DUFF.—"Les navires du Canadien National font-ils partie de la marine marchande du Canada?"

L'hon. M. MANION.—"Oui."

La motion est adoptée.

L'hon. M. CAHAN. — "J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de la Chambre le rapport de M. Errol-M. McDougall, commissaire des réclamations de guerre, surtout celles qui concernent des dommages subis en Arménie. Les deux tiers de la population de l'Arménie ayant été supprimés (la population était de 1,800,000), un tiers par la mort et un tiers par le déportation, des Arméniens naturalisés au Canada depuis sont devenus sujets de notre pays, d'après le traité de Versailles, et ils ont fait 270 réclamations qui ont été rejetées."

M. Maurice Brasset présente une mesure pour modifier la loi des faillites.

VOIX diverses.—"Explain."

M. BRASSET.—"M. le Président, ce projet vise surtout l'application de la loi de faillite dans la province de Québec. Il a pour but de diminuer les frais et il est très simple. L'amendement a pour objet de changer la loi de façon à ce que celui qui fait une demande de cession soit obligé de faire cette demande dans le district judiciaire où demeure le débiteur. Par exemple, si un homme fait faillite à Gaspé, les procédures ne pourront être faites à Montréal ou Ottawa, comme la loi le permet actuellement, mais dans le district judiciaire de Gaspé."

La première lecture du bill est adoptée.

Le Premier Ministre propose que la Chambre prenne en considération la mesure du gouvernement relativement à la création d'une commission du tarif.

M. BENNETT.—"Cet avis de motion est inscrit au feuilleton depuis dix jours et je me demande si je dois donner avis pour sa prise en considération."

Le Président BLACK.—"Je considère que l'avis n'est donné qu'aujourd'hui, même si cet avis est au feuilleton."

M. BENNETT. — "C'est la règle mais c'est une perte de temps."

M. KING. — "Un jour d'avis est suffisant."

M. BENNETT.—"J'ai fait cette observation pour faire régler le point. Le Président ayant décidé qu'il fallait un avis, nous attendrons à demain."

M. KING.—"Mais nous pourrions procéder à cela avec le consentement unanime de la Chambre."

M. BENNETT.—"Nous attendrons à demain."

Le Premier Ministre prend la parole.

M. BENNETT. — "Les réponses à notre offre de conversion de la dette ayant dépassé nos espérances depuis trois jours, je veux déclarer que le délai du 23 mai pour ces réponses ne sera pas modifié."

M. A.-L. BEAUBIEN (Provencher). — "Un journal du Manitoba publie le discours d'un ministre du gouvernement provincial du Manitoba, demandant que le gouvernement fédéral fasse quelque chose pour les pensions de vieillesse. Je demanderais au très hon. Premier Ministre de bien vouloir dire à la Chambre quelles sont ses intentions."

M. BENNETT. — "L'hon. député sait parfaitement que sa question n'est pas appropriée. Il sait de plus qu'il n'avait pas le droit de la faire précéder d'une citation de journal. Il ne sera donné aucune réponse à cette question."

M. BEAUBIEN.—"M. l'Orateur, je me lève sur un point d'ordre. Le Premier Ministre n'a pas le droit de répondre à un membre de la Chambre de cette façon."

M. KING.—"Le gouvernement dira-t-il si nous pouvons nous attendre à la présentation d'une mesure relativement aux pensions de vieillesse?"

M. BENNETT. — "Le gouvernement répondra à cette question en temps et lieu." (rires à gauche).

L'hon M. LAPOINTE.—"Quels seront les représentants du Canada et des ouvriers canadiens au Congrès International du Travail qui doit être tenu à Genève à la fin du mois?"

L'hon. M. GORDON (représentant le ministre du Travail). — "Je ne suis pas en mesure de répondre à cette question. Je vais prendre des informations et je donnerai une réponse à mon hon. ami."

M. S. JACOBS.—"Je ne veux pas être trop exigeant mais j'ai demandé au Premier Ministre s'il recevrait un rapport d'un certain discours de M. Ferguson. Ce rapport a-t-il été reçu?"

M. BENNETT.—"Non, je ne l'ai pas reçu."

La Chambre en comité des subsides (M. R.-B. Hanson au fauteuil) reprend l'étude des crédits du ministère du Commerce.

L'hon. M. H.-H. Stevens explique l'affaire du surplus sur la vente de la récolte de 1917-18. Les livres du bureau des vérificateurs du grain ont été inspectés par des comptables experts et il n'y a eu aucune erreur.

Le débat continue jusqu'à 6 heures et l'item est suspendu.

A 8 heures, le comité des subsides reprend l'étude des estimés du ministère du Commerce. On prend l'item des commissaires du Commerce.

L'hon. M. STEWART.—"Combien y a-t-il de commissaires du Commerce?"

L'hon. M. STEVENS. — "35 commissaires et 22 assistants."

Sir Eugène FISET.—"A qui doivent s'adresser les candidats aux postes de commissaires du Commerce pour passer leurs examens?"

L'hon. M. STEVENS.—"A la Commission du Service Civil."

M. F. SANDERSON (lib., Perth-Sud).—"L'hon. Premier Ministre a déclaré à Régina il y a quelques mois: "M. Marler est en route pour la Chine afin d'y vendre..."

M. SPENCE (Parkdale). — "Oh! oh!"

M. SANDERSON.—"Il y a six ans que je siège avec mon hon. ami et je n'ai jamais entendu un mot de bon sens tomber de sa bouche."

M. SPENCE.—"Je n'ai pas vu plus que vous."

M. SANDERSON. — "L'hon. Premier Ministre disait: "M. Marler est en route pour la Chine afin d'y vendre des millions de boisseaux de blé. L'hon. ministre ne dira-t-il s'il y a quelque chose à annoncer à ce sujet?"

L'hon M. STEVENS.—"Je ne puis faire de déclaration sur ce point. Je dirai cependant que dans le nord de la Chine il y a un mouvement fort intéressant vers le progrès. Le gouvernement de Nankin est stabilisé et apportera la stabilité économique dans le pays, qui provoquera une expansion commerciale. Nous en bénéficierons. Nous avons vendu 6 millions de boisseaux de blé cette année à la Chine."

M. Wm DUFF. — "Quelle était la statistique de l'année précédente?"

L'hon. M. STEVENS. — "L'année précédente le Canada avait vendu 2,460,000 boisseaux de blé. Ce chiffre de 6 millions ne donne pas l'idée de l'expansion commerciale que nous anticipons. Notre commerce avec la Chine aurait été meilleur si nous n'avions pas eu une baisse (de 30 pour cent) dans la livre australienne. Je répète que nous nous attendons à un grand développement de notre commerce avec le Japon et la Chine. C'est notre intention d'entretenir les meilleures relations possibles avec ces deux pays."

Les députés de la gauche s'amusent à faire dire au ministre du Commerce tout ce que nous achetons de la Chine: noix, thé, huile, etc. L'hon. M. Stevens se laisse interroger et répond avec bonne grâce.

Le chef de l'opposition se lève.

M. KING. — "L'hon. ministre du Commerce nous dira-t-il ce qu'il comprend par la politique du Premier Ministre, le Canada d'abord?"

L'hon. M. STEVENS. — "L'hon. Premier Ministre l'a expliqué clairement."

M. KING.—"Le Premier Ministre a dit que le Canada d'abord voulait dire une protection additionnelle. Je considère que cette politique a nui au commerce canadien à l'étranger. Le pays s'en ressent beaucoup. Les revenus du Canada s'en ressentent aussi et le Premier Ministre, qui est ministre des Finances, doit s'en rendre compte présentement."

M. GRAY — "L'hon. ministre du Commerce me donnera-t-il la statistique de la baisse du commerce pour le mois d'avril 1931?"

L'hon. M. STEVENS. — "Je n'ai pas les chiffres ici."

M. McMILLAN (Huron-Sud). — "Je vais vous les donner, moi."

L'hon. M. RINFRET (souriant) — "Je vois que nous avons maintenant trois ministres du Commerce: le Premier Ministre, le ministre du Commerce lui-même et le député de Huron-Sud."

A 11 heures, la Chambre s'ajourne, après avoir voté l'item de $700,000 pour les commissaires du Commerce du Canada.

LA SEANCE DE MERCREDI

Au début de la séance de mercredi, le gouvernement répond à quelques interpellations.

Trois ou quatre députés du district de Québec apprennent que des maîtres de poste ont été destitués pour cause de partisannerie politique, après des enquêtes.

M. E.-J. Young (Weyburn) proteste parce que le commissaire des Douanes a refusé de lui fournir certains renseignements malgré l'ordre de la Chambre.

Le Premier Ministre répond qu'il examinera la question attentivement.

M. G.-G. Coote (McLeod) fait motion pour qu'il soit résolu que la Chambre recommande la création d'une banque d'Etat.

M. COOTE. — "Le projet d'une banque d'Etat a été discuté en cette Chambre depuis douze ans. L'Association des Banquiers s'y oppose. Vingt-huit pays ont des banques d'Etat."

M. BENNETT. — "L'hon. député considère-t-il que la Banque d'Angleterre est une banque d'Etat?"

M. COOTE.—"Elle est considérée comme telle. On sait que les banquiers de New-York considèrent le Canada comme leur 13e banque de reserve. Ceci n'est pas en conformité avec la politique pour laquelle le Premier Ministre est si enthousiaste."

M. BENNETT. — "Quelle politique?"

M. COOTE. — "La politique du "Canada d'abord".

M. BENNETT. — "Je continuerai de l'être."

M. COOTE.—"Si le Premier Ministre créait cette banque d'Etat, il montrerait son enthousiasme."

M. G.-R. Geary (Toronto-Sud), l'hon. M. J.-D. Chaplin (Lincoln) et M. R.-C. Matthews (Toronto-Est-Centre), trois conservateurs, s'opposent à la motion de M. Coote.

Le Premier Ministre prend la parole.

M. BENNETT.—"M. le Président, nous avons au Canada un système de banque dont nous pouvons être justement fiers. Le système bancaire peut être défini comme suit: Les banques empruntent l'argent de leurs déposants et doivent le mettre au service du pays, tout en étant à la mesure de le rendre aux déposants lorsque ces derniers l'exigent. Je crois qu'à ce point de vue les banques canadiennes font leur devoir. Il y a un sentiment dans le public que les banques doivent prêter sans sécurité. Comment cela serait-il possible en tenant compte du fait que les banques elles-mêmes empruntent l'argent de leurs déposants? La science bancaire est de maintenir un équilibre entre les dépôts et les prêts."

Le Premier Ministre explique les systèmes des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.

M. BENNETT.—"Depuis neuf ans, 1921 à 1930, 5,642 banques ont suspendu leurs paiements aux Etats-Unis, dont 1,345 en 1930. Dans les 5,642 banques, il y avait des dépôts pour un billion sept cents millions de dollars. L'histoire des banques du Canada se compare avantageusement. Nous avons été beaucoup plus heureux. Nous avons crée une réserve d'or en ce pays, une banque centrale de reserve et les banques peuvent venir y obtenir des billets du Dominion en déposant des valeurs. Il y a quelques années, le ministre des Finances eut besoin de 45 millions de dollars. Il emprunta des banques à 4 pour cent, promettant de rembourser dans cinq ans, et il leur remit des bons du Trésor. Lorsque les banques avaient besoin de crédit pour leurs clients, elles n'avaient qu'à présenter leurs bons au bureau du Récepteur Général, dans n'importe quelle province, et elles recevaient le crédit dont elles avaient besoin, dollar pour dollar. Pouvons-nous avoir un système plus élastique? Y a-t-il moyen de mieux servir les clients des banques? Ces jours derniers, une banque eut besoin de cinq millions de dollars. Elle n'eût qu'à se rendre au bureau du Receveur Général à Montréal en lui remettant des bons du Trésor qu'elle avait achetés avec l'argent des déposants, et elle reçut immédiatement ses cinq millions. Qu'est-ce qu'une banque d'Etat pourrait faire de mieux que cela?"

Le Premier Ministre compare le système des banques anglaises avec le nôtre et montre la supériorité du système canadien.

M. BENNETT.—"L'hon. député de McLeod (M. Coote) croit qu'une banque d'Etat offrirait plus de garanties pour les déposants. Premièrement, les actionnaires ont leurs propres vérificateurs. Avant été directeur de banque, je sais qu'aucun rapport n'est fait aux actionnaires d'une banque sans que les vérificateurs n'aient obtenu du gérant général la liste des prêts presque complète sauf pour quelques milliers de dollars de petits prêts. Il y a ensuite le rapport des vérificateurs de la banque et il y a une autre inspection qui se fait. Je dois dire que mes honorables amis de la gauche méritent des félicitations car ils ont eu leur part de responsabilité dans la création de cet inspecteur général qui constitue une nouvelle protection pour les déposants. L'inspecteur général fait fréquemment rapport de toutes ces constatations au ministre qui, avec le sens de sa responsabilité, s'empresserait d'intervenir si quelque irrégularité lui était démontrée."

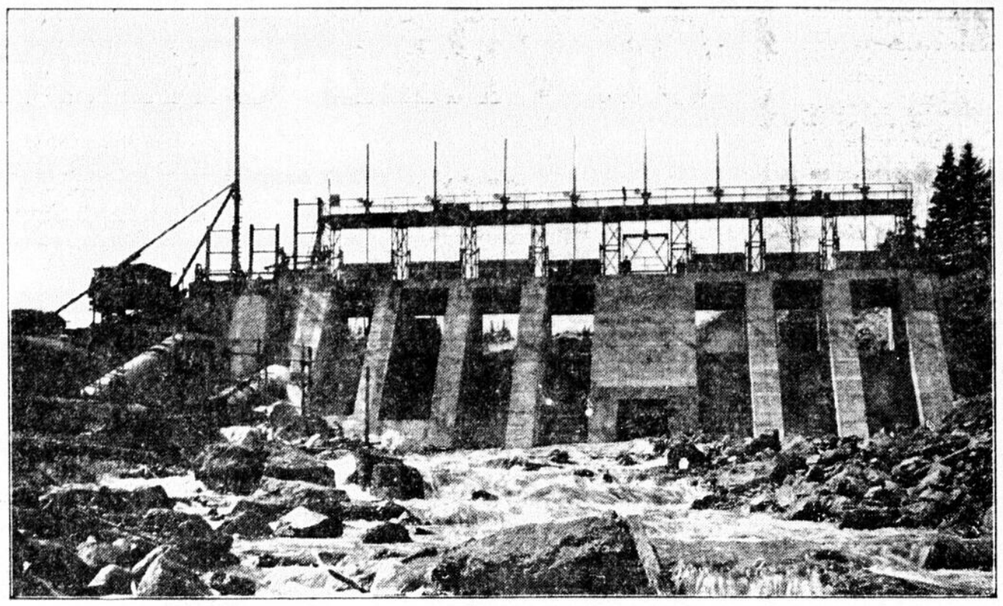
Le Premier Ministre conclut en disant que nos banques ont admirablement servi notre pays, avec ses 10 millions d'habitants, qu'il n'est pas ferme à toute conviction mais qu'un bon conservateur ne change pas un système pour le simple plaisir de changer.

M. BENNETT. — "Je demande à mon hon. ami de ne pas insister pour l'adoption de sa motion. J'ai suffisamment d'éveil au progrès humain pour l'assurer que si le temps vient de faire un changement, si nous sommes ici, comme nous le serons d'ici à cinquante ans, (rires) nous ferons ce qui devra être fait." (applaudissements prolongés).

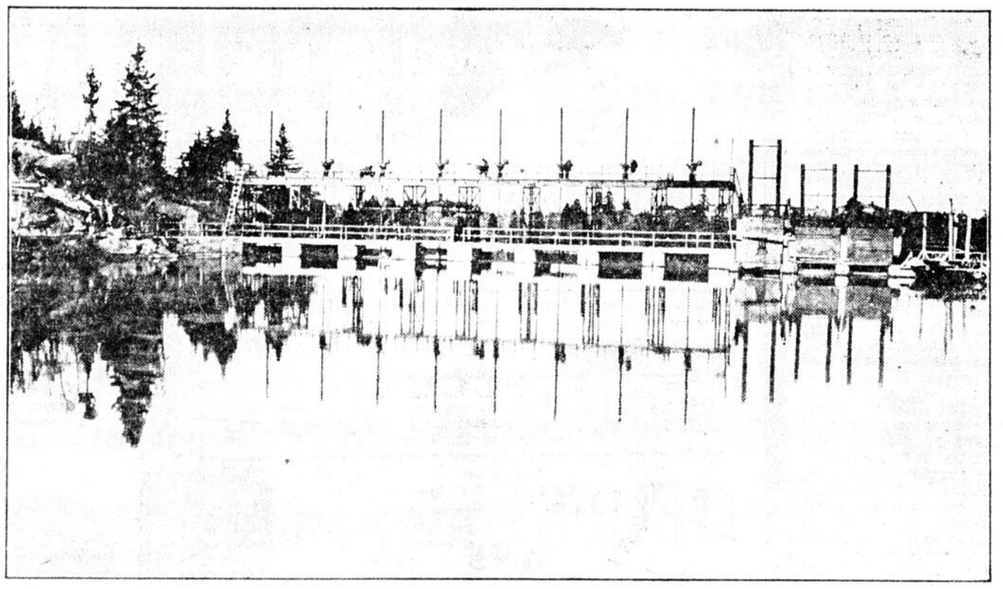
M. H.-E. Spencer (Battle River) et **M. E.-J. Garland** (Bow River) favorisent le projet Coote et le député de Bow River propose en amendement que la résolution soit soumise au comité des banques et du commerce avec prière de l'étudier.

Mais comme il est 6 heures, la résolution reste au feuilleton avec l'amendement suggéré.

LE BARRAGE DE LA RIVIERE AU SABLE



Dimanche, le dix mai, M. le chanoine Tremblay, curé de Jonquières, bénissait le barrage de la Rivière-au Sable, pouvoir d'une capacité de deux mille chevaux-vapeur. La vignette ci-dessus nous fait voir le barrage, en aval, avec ses piliers en ciment.



Cette vignette nous fait voir le nouveau barrage construit à Jonquieres, sur la Rivière-au-Sable, par la ville de Jonquieres. Ce barrage permet de developper deux mille chevaux-vapeur. On voit ci-dessus l'écluse même et la masse d'eau qu'elle retient.

DEMISSION DE M. BRIAND

tats de l'Europe à admettre son plan d'une union économique paneuropéenne.

A la veille de la réunion de la commission chargée d'étudier le plan proposé, des observateurs croient que le ministre français a sur les bras une tâche formidable.

On fait remarquer que les relations entre les gouvernements européens ne se sont aucunement améliorées depuis la dernière réunion de la commission, en janvier dernier. De plus la dépression économique se fait sentir autant qu'il y a quatre mois.

Le projet si discuté d'une union douanière entre l'Allemagne et l'Autriche est l'un des sujets importants qui viendront devant la commission. Le Dr Julius Curtius, ministre des Affaires Etrangeres d'Allemagne, présentera la manière de voir de son pays à l'égard de ce projet.

Toutefois le problème économique occupera le temps de la commission plus que la question austro-allemande. On croit savoir que les Anglais sont prêts à insister sur l'urgence de mesures de secours concertées, et une délégation de la Russie Soviétique s'en vient pour participer à cette phase des discussions.

Le T. H. M. Arthur Henderson, secrétaire du Foreign Office, et signor Dina Grandi, ministre des Affaires Etrangères d'Italie, ont déjeuné ensemble, hier, et probablement causé de divers sujets internationaux, dont la question économique.

Maxim Litvinoff, ministre des Affaires Etrangères des Soviets, et sa délégation sont attendus ici demain. Ils ne doivent discuter que la situation économique européenne.

EN COUR SUPERIEURE

Sir François Lemieux a rendu jugement, mercredi, dans une cause importante de Caron vs Dupéré et Gravel. Le demandeur, M. Martial Caron, avait entrepris un contrat pour la coupe du bois, de MM. Armand Dupéré et Onésime Gravel. Il n'a pu exécuter ce contrat et a poursuivi les défendeurs, alléguant qu'ils l'avaient empêché d'exécuter ses travaux. Il a été, en effet, prouvé au procès que ceux-ci ne lui avaient pas fourni le nombre d'hommes suffisant ni la nourriture nécessaire.

La Cour maintient donc l'action et condamne les défendeurs à payer à M. Caron la somme de $2,240 avec frais et dépens. Une action de MM. Dupéré et Gravel contre Caron, au sujet du même contrat, est aussi renvoyée avec dépens.

Dans ces deux causes, M. Onésime Gagnon, C.R., du bureau Dupré, Gagnon, DeBilly et Meighen, occupait pour le demandeur Caron.

VERS LA GASPESIE

Le Souvenir Canadien organise pour le 17 juillet prochain une magnifique excursion dans la Gaspésie. Le départ s'effectuera de Québec le 17 juillet prochain. Le 19 les excursionistes seront à Gaspé, où ils seront les hôtes de S. Exc. Mgr Ross, Evêque de Gaspé. Le retour s'effectuera le 23. Cette excursion qui durera 6 jours est du plus haut intérêt et sera accomplie dans des conditions nullement fatiguantes. Tout le trajet se fera dans les Taxis de Luxe, de Québec loués pour la circonstance. De nombreuses réceptions officielles attendent les voyageurs. Ceux que le voyage intéressent peuvent s'informer au numéro 104 St-Jean, ou en appelant 2-5495.

Tendres fleurons frais



Scientifiquement mélangé pour être savoureux

'Frais des Plantations' F. 13

PAUL DOUMER DEFAIT BRIAND ET SUCCEDERA A DOUMERGUE

(Suite de la 1ère page)

A la suite du premier tour de scrutin, un troisième candidat, M. Jean Hennessy, le célèbre distillateur, qui n'avait obtenu que 14 votes, se retira en faveur de M. Paul Doumer. Une quarantaine de votes s'étaient éparpillés.

Au début de la réunion du sénat et de la Chambre des Députés, pour l'élection du président, les communistes poussèrent un hourrah pour l'Union Soviétique, et leur député, Duclos, insista pour faire un discours, bien que la règle défende toute discussion en cette circonstance. Ses propres collègues le firent asseoir, et quand l'ordre fut rétabli M. Doumer demanda le vote au milieu d'applaudissements et de huées. Le premier ministre Laval fut l'un des premiers à voter.

Le groupe modéré de Louis Marin à la Chambre, comptant environ 89 membres, avait décidé en caucus de voter pour Doumer, mais dix membres du groupe annoncèrent qu'ils étaient en faveur de Briand. M. Briand était extraordinairement bien mis. Pour une fois, il s'était fait faire une coupe de cheveux. C'est une tradition politique que le ministre des Affaires Etrangères ne passe chez le coiffeur que lorsqu'il est sur le point de devenir premier ministre, ce qui lui est arrivé 12 fois en 21 ans.

LA CARRIERE DE DOUMER

(Service de la Presse Canadienne)

Paris, 15. — M. Paul Doumer, le nouveau président de la république française, est né à Aurillac le 22 mars 1857. Il fut apprenti graveur, mais il étudia quand même tout en gagnant sa vie, et il obtint ses diplômes de la Sorbonne, qui lui permettaient de pratiquer le droit. Pendant un certain temps il gagna son existence comme professeur de mathématiques, et il entra plus tard dans le journalisme. En 1886 il entra pour la première fois dans la politique comme premier secrétaire du premier ministre Floquet, et deux ans plus tard il fut élu député du département de l'Aisne. En 1912, il fut élu sénateur pour la Corse. Il fut à trois reprises ministre des Finances dont une fois dans un cabinet Briand en 1925.

De 1896 à 1902, il fut gouverneur-général de l'Indo-Chine, et en 1927, il fut élevé à la présidence du sénat. Le père du nouveau président était un modeste employé de chemin de fer.

OBSEQUES DE M. PIERRE TREMBLAY

Les imposantes funérailles de M. Pierre Tremblay, fondateur de la maison P. Tremblay & Fils, ont eu lieu lundi matin.

VASTE ASSISTANCE

Une cérémonie religieuse des plus imposantes s'est déroulée lundi dernier, en l'église de Luceville, à l'occasion des obsèques de M. Pierre Tremblay, fondateur de la maison P. Tremblay & Fils, de Luceville. Parti de la maison mortuaire, le cortège s'arrêta à la chapelle de la mission de Luceville, établie il y a quelques années, grâce à la générosité du défunt. Là, Mgr Filion, P. A., recteur de l'Université Laval, présida un libéra.

Le temple paroissiale de Luceville avait revêtu ses plus magnifiques tentures de deuil. La levée du corps fut présidée par M. le Chanoine Belzile. Le service fut chanté par M. l'abbé Adolphe Tremblay, du séminaire de Rimouski, fils du défunt, assisté comme diacre et sous-diacre, de MM. les abbés Hector Filion, du collège Ste-Anne de la Pocatière et Amédée Filion, curé de l'Université et l'abbé André Desrosiers, curé de Matapédia et neveu du défunt, célébrèrent des messes basses aux autels latéraux.

Au chœur: Mgr Langis, V. G., MM. les chanoines Belzil, curé de Ste-Luce; Charron, supérieur du Séminaire de Rimouski; D'Anjou, procureur, Michaud, Perron, Roy, Tremblay, MM. les abbés Ant. Perreault, A. Morin, Ant. Gagnon, J.-B.-A. Gagnon, Zénon Soucy, P. Lebel, A. Lamontagne, R. Lebrun, E. St-Pierre, L. Beaulieu, S. Plourde, L. Saindon, A. Beaulieu, D. D'Auteuil, M. Gagnon, Pierre Saindon, A.-A. Deschamplain, L. Noël, P.-C. Saindon, Ph. Belzile, Ph. Morin, Alph. Fortin, M. Dionne, Guillaume Dione, E. Brière, H. Roy, Louis Martin, E. Boitard, R. P. Le Courtois, Ph. Chénard, Alph. Sirois, Ph. Desbiens.

Conduisaient le deuil: son fils, M. l'abbé Adolphe Tremblay; son gendre, M. J.-Ad. Filion, de Québec; ses petits-fils, MM. Pierre-Emile, Jean-Paul, Maurice et René Tremblay, de Luceville; Marcel et Marc Filion, de Québec; Jacques Beaudoin, de Scotstown, Gustave, Louis-Philippe et Roméo Filion, de St-Laurent, I. O., Jos. Desrosiers, de Mont-Joli.

Portait la croix: M. Napoléon Frechette, neveu du défunt. Porteurs d'honneur: MM. Elzéar Goulet, Elie Lévesque, Louis Roes, Isidore St-Laurent. Porteurs: MM. Auguste Lechasseur, Josephat Gagnon, Joseph Boulanger, Anselme Côté, J.-B. Côté, J.-H. Rioux.

A la famille du regretté disparu et à Mgr le Recteur de l'Université Laval, l'Evénement réitère ses plus sincères condoléances.

APPEL DES LIBERAUX ANGLAIS EN FAVEUR DU DESARMEMENT

(Suite de la 1ère page)

est plus vulnérable que l'Angleterre. Son expérience du passé lui fait redouter d'être exposée à de nouvelles attaques. Par conséquent, elle place la sécurité en premier lieu et le désarmement au second. Mais si la France n'est pas satisfaite, si elle ne se sent pas en écurité avec une Allemagne désarmée et avec des frontières garanties par le pacte de Locarno, il est difficile de voir ou d'imaginer quelle sorte de sécurité la contentera. Il n'est pas probable que l'Allemagne se tienne à tout jamais en-dehors et surveille seulement le jeu du désarmement. Il s'est produit récemment en Allemagne des événements qui prouvent que son peuple commence à perdre patience. La limitation budgétaire des armements, proposée dans le projet de traité de désarmement pour la convention mondiale n'est pas suffisant. Il devrait y avoir une limitation directe. Certaines autorités prétendent que c'est impossible. Pourtant ceci s'est fait dans le cas de l'Allemagne. En toute justice, on devrait l'appliquer aux autres pays, et j'espère qu'à la prochaine conférence on ne verra pas se répéter le cas de la Grande-Bretagne qui propose et de la France qui dispose".

A LA SOCIETE ROYALE

Plusieurs ouvrages nouveaux seront présentés par les auteurs canadiens à la Société Royale du Canada, lors de la prochaine réunion de la société, à Toronto, la semaine prochaine. Dans la section française on relève les ouvrages suivants:

"La Grande-Bretagne et ses Dominions", par M. J.-Arthur Beauchesnes; "L'Eglise et le progrès économique", par Mgr L.-A. Paquet; "Le Conseil Législatif du Manitoba", par M. le juge L.-A. Prud'homme; "Quelques aperçus sur le développement du principe de l'économie au Canada", par M. le juge P.-B. Mignault. Les ouvrages qui précèdent se classent dans la catégorie de la science politique. Dans la classe poésie et critique, il y aura: "La vie de l'esprit au Canada-Français", par M. le Chanoine Chartier; "Poèmes", par M. Albert Ferland. Dans le domaine de l'histoire. "Une opinion sur la cause de la rébellion de 1837 et 1838", par M. l'abbé Ivanhoe Caron; "Les Mineraille de Mgr de Saint Vallier", par M. Aegedieux Fauteux; "Table des Récollets de Bretagne missionnaires et aumôniers dans l'île Royale, 1711-1757", par le Père Hugolin; "Louis Franquet", par M. Francis Audet; "Les rues de la Cité de Québec", par M. P.-G. Roy; "Les grands voyers de 1667 à 1842", du même auteur. Il y a plusieurs ouvres dans la section des sciences. Nous mentionnerons: "Contribution à l'étude de *l'Acte du Quebec*", par le Frère Marie Victorin, qui offrira également d'autres ouvrages.

L'ouvrage de Mgr L.-A. Paquet sera présenté à la société Royale par M. l'abbé Ivanhoe Caron, lui-même de la Société Royale du Canada.

Trois boîtes lui procurèrent un complet soulagement

Une dame de Montréal a pris des Pilules Dodd pour les Reins.

Mme M. Hogue souffrait d'inflammation de la vessie.

Montréal, P. Q., 15 mai (Spécial) — Les Pilules Dodd pour les Reins viennent encore une fois de prouver leur inestimable valeur dans le cas de Mme M. Hogue, 2315 rue Grand-Tronc, Montréal. Elle écrit: — "Je souffrais beaucoup d'inflammation de la vessie et je devais subir une opération. Je commençai à prendre des Pilules Dodd pour les Reins. Après en avoir pris trois boîtes je me sentis tout à fait bien. Je suis restée persuadée qu'elles valent leur pesant d'or. J'en garde toujours une boîte à la maison".

Quatre-vingt-dix pour cent des maladies dont les femmes souffrent proviennent de reins faibles ou malades. Ils sont les organes qui soustraient toutes les impuretés du sang. S'ils ne remplissent pas bien leur fonction, les impuretés restent dans le sang et sont déposées par tout le corps.

Les Pilules Dodd pour les Reins ont rendu la santé à des milliers de femmes et d'hommes. Essayez-les sans retard.

MAGISTRALE CAUSERIE DU R. F. ROBERT

(Suite de la page 13)

même à trois phases distinctes : d'abord l'exposé succint du moyen d'exploration de l'immensité de l'univers le plus rapide, la lumière ; puis en second lieu la description des spectacles aperçus en voyageant à travers notre "Galaxie", c'est-à-dire l'ensemble des constellations se reflétant à notre propre système ; et enfin quelques détails sur les régions qu'on atteindrait "après quelques centaines de milliers d'années de lumière, l'espace tout court". Hors le monde, au-dela de tout ce qui ressemble à la forme de quoi que ce soit," selon la parole de Victor Hugo.

La lumière, agent de locomotion, ou plutôt mesure de distance ? Oui et le savant professeur donne des exemples de son emploi à cet effet en relation avec le facteur temps: L'onde lumineuse", dit-il, "parcourt une longueur égale à la circonférence de la terre, en 1-7 de seconde ; la terre a donc, avec ses océans, ses déserts, ses montagnes, un septième de seconde en circonférence, par rapport à la lumière. On peut ainsi, après avoir calculé au moyen de certains calculs trigonométriques, déterminer avec précision les distances de la terre aux astres les plus rapprochés : la lune, distance de 60 rayons terrestres, donc légèrement plus qu'une seconde lumière" ; le soleil, trop loin pour que le rayon terrestre serve de base au calcul, (à 150 millions de kilomètres), ou 8 minutes et 1-2 "lumière"..., puis Jupiter, Mars, Vénus, Eros, etc... Elançons-nous avec la lumière ! Nous voguons depuis 12 heures ; c'est la nuit, le froid ! Le ciel pourtant n'a pas changé ; portout les constellations familières, la Grande Ourse, Les Géneaux, le Lion.... Mais Jupiter a disparu. Une étoile brillante derrière nous est ce qui reste du soleil, la terre depuis longtemps n'est plus... Nous avons bientôt parcouru une année de lumière, distance immense que seuls les comparaisons peuvent faire imparfaitement comprendre : un boulet de canon prendrait 600.000 ans pour parcourir une telle distance ! Toutefois, ce n'est qu'au bout de quatre ans que nous trouverons une véritable étoile, Proxima du Centaure, et quelques mois plus tard, Alphas, encore du Centaure et plus lumineuse que le soleil. Nous pouvons avancer pendant des années encore, et toujours nous sommes "chez nous", dans la Voie Lactée, dans l'immense Galaxie. Sur la route droite que nous suivons, bien rarement nous cotoyons des étoiles". "Et nous tombons, après quelques centaines d'années lumière, dans l'espace "tout court". Nous Galaxie est là immense, oblongue, jaunâtre ; elle brille d'une luminosité semblable à celle d'un nuage faiblement éclairé. Dans cette brissure où est situé notre "astre du jour" ? où se trouve la terre ?... Les autres nébuleuses spirales ne sont atteintes, même à ce train vertigineux, qu'après des millions d'années ; un pour la première. Anomonde..... Outre l'immensité de espace, on peut aussi considérer immensité dans le temps de univers : la terre est sûrement vieille de 2.000 millions d'années, le soleil de Milliers de millions d'années ; les nébuleuses sont vieilles de millions de millions d'années ! "Mais cette immensité, dit le Frère Rolland, n'est pas l'Infini : à un moment précis que la science ne peut marquer, disons à 200 millions de millions d'années, l'univers a commencé. A ce moment la création est faite, il a fallu Dieu pour lancer cette évolution".

En conclusion d'un travail aussi élaboré, mais exprimé dans des termes si concrets que toute l'assistance a suivi avec un interêt passionné, l'éminent astronome pose simplement le mystérieux problème de l'activité de notre planète : "Cette excursion dans le Temps et l'Espace, dit-il, "a suffi pour nous convaincre que la terre est bien petite pour mériter d'occuper nos pensées et de mettre un terme à touts nos désirs ! Mais la Science moderne nous donne de sa puissance une impression que les spéculations les plus hardies n'ont jamais pu produire. Le Monde est vaste, le Créateur est l'Infini".

En regardant dans la vitrine chez les Côté Ltée., coins des rues St Joseph et St-Vallier, on peut admirer les nombreux et riches cadeaux pour les euchres des 18, 19 et 20 mai à l'Ancienne Lorette. Ceux qui auront à aller faire une petite excursion à la campagne pourront se procurer des cartes à cet endroit. Ces euchres sont organisés par le club de softball Notre-Dame de l'Ancienne Lorette et ils promettent de remporter le plus grand succès.

Les cartes se vendent 15 cents.

Metez fin aux douleur , à l'enflure et au saignement des **HEMORROIDES** avec de l'onguent végétal Zam-Buk

Onguent 50c. Savon médicinal, 25c

GROS DEBAT SUR LES TAUX D'ELECTRICITE

(Suite de la page 13)

si, dans quatre ans, la ville devra renouveller son contrat avec la compagnie ou bien municipaliser l'électricité, faire l'acquisition du matériel du Quebec Power et engager ainsi un capital de quatre, six et peut-être huit millions. Mon intention a toujours été de tâcher d'en arriver à une entente à l'amiable avec la compagnie. Cette dernière a intérêt à s'entendre avec la ville, comme la ville a intérêt à ne pas molester une compagnie comme le Quebec Power. C'est pour cela que je n'ai pas voulu aller trop vite dans cette affaire, afin de laisser à tout le monde le temps d'étudier la question. Nous avons eu une entrevue avec les représentants du Québec Power. Des directeurs de la compagnie m'ont ensuite laissé entendre que celle-ci pourrait probablement faire d'autres concessions à la ville. La semaine dernière, avant mon départ pour Ottawa, j'ai rencontré M. Tanguay et nous avons de nouveau discuté la question ensemble. Il m'a dit qu'il s'en allait à Montréal, où il devait rencontrer le président, M. Smith, et qu'il aurait probablement quelque chose de nouveau à nous soumettre. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé que le comité retardât l'étude des taux de l'électricité. Hier, M. Tanguay m'a appris que la compagnie avait fait tout ce qui lui était possible, qu'elle ne pouvait nous faire de nouvelles offres. Nous devons donc maintenant prendre une attitude, soit accepter les taux soumis par le Quebec Power soit décider de municipaliser l'électricité".

Le maire explique ensuite, en réponse à l'échevin Tremblay, qu'il n'y a pas eu de comité du conseil de formé pour étudier la nouvelle échelle de taux du Quebec Power.

Le maire : "Quand M. Smith est venu ici, il a demandé que l'on formât un comité d'échevins pour rencontrer la compagnie. Je n'ai pas voulu accepter cette proposition, car je voulais que tous les membres du conseil étudient ensemble les suggestions du Quebec Power. M. Smith a alors invité quelques échevins à aller le rencontrer à titre de citoyens seulement. J'ai accepté cette suggestion".

L'échevin Tremblay : "Dans ce cas-là, MM. Bouchard, Bédard, Lepine et Hamel n'ont pas discuté avec M. Smith comme représentants officiels de la ville".

Le maire : "Pas du tout".

L'échevin Tremblay : "Ont-ils préparé un rapport de leurs entrevues ?"

L'échevin Bouchard : "Nous avons préparé un rapport sous forme de comparaison entre les taux soumis par le Quebec Power et ceux suggérés par le comité des citoyens.

L'échevin Tremblay (à l'échevin Bouchard) : "Comme membre de la Commission Municipale d'enquête, êtes-vous disposé à accepter les taux du Quebec Power ou les vôtres ?"

L'échevin Bouchard : "Je ne suis pas prêt à accepter tout de suite les taux du Quebec Power, parce qu'ils sont beaucoup plus élevés que ceux des autres villes. Je ne suis pas favorable non plus, à ce que le contrat de la compagnie soit prolongé de dix ans avec les taux qu'elle nous propose".

L'échevin Dinan entra alors dans le débat en disant qu'il avait toujours suggéré que la ville prenne tous les moyens possibles afin de tâcher d'en venir à une entente amicale avec la compagnie. Il déclara que la municipalisation de l'électricité serait un désastre.

L'échevin Dinan : "Je suis encore du même avis, et je suis opposé à la municipalisation car c'est une entreprise qui serait trop dispendieuse et dans laquelle la ville n'est pas en état de se lancer. J'approuve toute l'échelle de nouveaux taux soumis par le Quebec Power et je considère que la compagnie a fait à la ville des offres très satisfaisantes. La ville devrait donc prendre en considération les concession que nous a faites la compagnie et tâcher d'en venir à une entente".

L'échevin Tremblay : "Seriez-vous en faveur de prolonger le contrat de la compagnie, M. Dinan".

L'échevin Dinan : "Dans les conditions présentes, oui".

L'échevin Bédard, l'un des membres de la commission d'enquête et du comite des citoyens, dit que la situation est bien simple pour la ville.

L'échevin Bédard : "Vous avez deux propositions, celles du Quebec Power et celle que nous avons faite. Tous les échevins ont eu amplement le temps d'étudier ces deux propositions et devraient être en mesure de donner leur opinion aujourd'hui".

Le maire déclara alors que des officiers du Quebec Power lui ont dit que si la ville acceptait les propositions actuelles, la compagnie lui offrait peut-être de nouvelles réductions dans un avenir rapproché.

Le maire : "Pour ma part, je suis opposé à une extension de 10 ans du contrat de la compagnie avec les taux actuels. Je l'ai dit à des directeurs du Québec Power, et je savais qu'il se livrerait à ce sujet une grosse bataille. Elle a commencé à se manifester. Nous pouvons toujours dire à la compagnie que nous acceptons ces nouveaux taux mais que nous ne considérerons sa demande de prolonger son contrat de dix ans que lorsqu'elle nous aura fait de nouvelles réductions de taux. L'erreur initiale a été commise il y a sept ans, alors que l'on a permis que le contrat soit renouvelé sans exiger de la compagnie des réductions de taux".

L'échevin Samson fit remarquer que l'administration du temps s'est fiée à l'opinion de ses ingénieurs pour renouveler le contrat.

L'échevin Bouchard : "Il n'est pas raisonnable que nous payions des taux la moitié plus chers que ceux en vigueur dans les autres provinces, alors que nous avons dans notre province du pouvoir que nous vendons à l'Ontario et qui le revend ensuite soixante pour cent meilleur marché. On dresse la municipalisation comme un fantôme. Ce que nous avons suggéré, c'est tout simplement d'organiser un système de distribution et d'acheter notre pouvoir à proximité de la ville. D'ici à quatre ans la ville pourra organiser ce système de distribution, et à l'expiration du contrat, elle n'aura plus qu'à acheter son électricité. Que l'on ne vienne pas me dire que cette affaire va nous coûter huit ou dix millions. La ville de Hamilton, d'une population comparable numériquement à celle de Québec, a organisé la municipalisation de l'électricité et cette entreprise lui a coûté entre trois et quatre millions".

L'échevin Dinan fit observer à son collègue que les compagnies d'électricité dans le Québec paient au gouvernement provincial des taxes énormément plus considérables que n'en paient au gouvernement d'Ontario les compagnies de cette province. L'échevin Bouchard se contenta de répondre qu'il n'y a pas une différence énorme.

L'échevin Dinan : "Il y a plusieurs années, des compagnies de pouvoir s'adressèrent à la Législature provinciale pour lui demander d'être mises sur le même pied que celles de Québec au point de vue des taxes. Cette tentative échoua, et c'est l'une des raisons pour lesquelles les taux de l'électricité sont plus élevés dans cette province que dans l'Ontario.

Le maire : "Pourquoi n'adopterions-nous pas une proposition dans laquelle nous informerions la compagnie que la ville accepte ses nouveaux taux, mais qu'elle ne consentira pas à prolonger le contrat avant d'avoir bénéficié d'une nouvelle réduction dans ces taux".

L'échevin Bouchard : "Ma proposition, au contraire, est que nous informions la compagnie que la ville s'en tient aux taux suggérés par le comité de la compagnie et que si le Québec Power ne les accepte pas, nous aurons la municipalisation".

Le comité discuta ces deux propositions pendant quelque temps.

L'échevin Tremblay demanda à l'échevin Bouchard, si le Québec Power refusant les taux soumis par le comité des citoyens, il proposerait que la ville aille devant la Commission des Services publics.

L'échevin Bouchard : "Cela ne nous servirait à rien d'aller devant la Commission. De plus, la préparation d'une cause prendrait un temps considérable et occasionnerait beaucoup de frais."

Le comité délibéra pendant quelques minutes sur les taux proposés par la compagnie et par le comité des citoyens. L'échevin Bouchard fit remarquer que le consommateur qui dépense 25 kilowatts par mois durant une année pour l'éclairage domestique paie actuellement $15 ; que ces 25 kilowatts lui couteront, aux taux proposés par le Quebec Power : $ 12.60 de 1931 à 1935, et $11.34 de 1935 à 1945, et aux taux proposés par le comité des citoyens : $13.08 de 1931 à 1935, et $9 de 1935 à 1945. Il passa ainsi en revue les taux pour l'éclairage commerciale et la force motrice. Les échevins avaient en mains le rapport des entrevues du comité des citoyens avec le Quebec Power, rapport que nous avons déjà publié "in extenso", et ils purent faire des comparaisons entre les deux propositions.

Finalement, après une heure de discussion, il fut décidé que le comité reprendrait l'étude de cette question cet après-midi. Le comité devra decider entre la résolution du maire, qui suggère que la ville accepte les taux actuels de la compagnie mais s'objecte à une extension du contrat maintenant, et celle de l'échevin Bouchard, qui veut que la ville s'en tienne aux taux suggérés par le comité des citoyens ou décide de municipaliser l'électricité.

Cent Dollars par Mois

vous seront payés régulièrement sans risque de perte, toute votre vie durant.

Désirez-vous une rente fixe certaine, qui vous sera versée quand bien même toutes les autres sources de revenu feraient défaut ? Vous pouvez l'avoir, elle est à votre portée.

Figurez-vous ce que représenteraient cent dollars par mois aux yeux de tous les indigents que vous connaissez, ceux absolument incapables de travailler, les chômeurs âgés, les veufs qui ont peine à joindre les deux bouts. Prenez la résolution de faire la simple démarche que nous sollicitons de vous protéger maintenant, ainsi que votre famille, en faisant les arrangements voulus contre une telle éventualité.

Il est très difficile à la plupart des gens de constituer un fonds de plusieurs milliers de dollars qui serait un jour la source de leurs revenus. Il faut, pour cela, des années de sacrifice.

Pourquoi n'adopteriez-vous pas la méthode moderne, préconisée par la Canada Life, pour la solution de vos problèmes financiers, en nous confiant annuellement de modiques dépôts ?

Nous vous garantissons une rente de cent dollars par mois à l'âge de la retraite, disons par exemple à 50, 55 ou 60 ans, à votre choix, ou bien elle vous serait payée à vous-même si vous étiez un jour frappé d'incapacité absolue de travail, ou encore elle le serait à votre famille si vous décédiez auparavant.

Tâchez de savoir comment nous nous y prendrions. Cela ne vous engagera à rien.

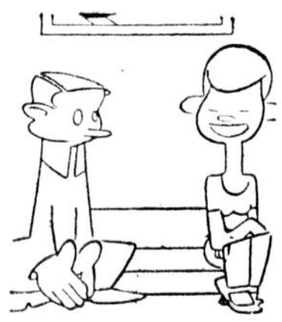
CE COUPON VOUS APPORTERA LES RENSEIGNEMENTS DESIRES

The Canada Life Assurance Company
Toronto, Ont.

Ce sujet m'intéresse. Veuillez m'envoyer votre brochure intitulée "Ou prendre vos Revenus ?" sans que cela m'engage à quoi que ce soit.

Nom.....
(Monsieur, Madame, Mademoiselle)

Adresse..... 60-B



—Lui:—Je voudrais savoir ce que vous pensez.

—Elle:—Tu ne dois pas le savoir.

—Pourquoi pas?

—Cette année n'est pas une année bissextile. — (*Vert Hem*, Stockholm).

OUVREZ GRANDS LES YEUX

L'ECONOMIE -- LA NOUVEAUTE -- LA QUALITE - LE GRAND CHOIX vous invitent tous pour



Ouvert Vendredi soir jusqu'à 8 heures

CE MATIN à 9 Heures

CHEZ

JOS. PLAMONDON Enr.

où s'ouvrira une grande vente qui fera époque dans les annales de cette bonne maison, qui ne garde que de la chaussure de première qualité.

Soyez accompagnés de vos parents et amis, car le choix est immense et les occasions sont épatantes.

Un simple coup d'oeil sur les spéciaux ci-dessous vous donneront un faible apercu des prix réduits en vigueur pour cette

VENTE SENSATIONNELLE

Pour la saison de la
PECHE !



Vous trouverez une paire de Botte jaune ou noires, semelles Panco ou cuir en cuir à grain tanné à l'huile garanti pour l'eau avec langue en cuir, hauteur 12, 14, 16 pouces ; pointure 6 à 11. Prix spéciaux pour cette semaine .....

4.95 5.95 6.95

BOTTINES BRUNES D'"OUVRAGE"



Bonne bottine en grain tanné à l'huile semelle Panco et talons pouvant servir à l'ouvrage. Pointure 6 à 10. Valeur de $4.00. Prix spécial .....

2.95

Extra Spécial !

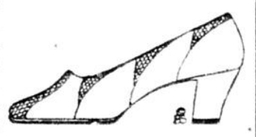
PANTOUFLES pour dames, 4 couleurs de pantoufles, noir, bleu, brun et rouge, première qualité garantie en cuir, semelle molle, talon caoutchouc. Toutes les pointures 2 à 7. Pour faire de l'espace .....



.49

BEAU SOULIER "ESCARPIN"

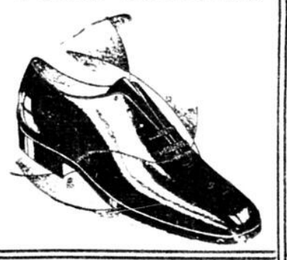
Pour femme, souliers en cuir verni. Patent Pump, sans courroie, talons hauts, Spike ou militaire. Cubain, belle doublure de cuir jaune, toutes les grandeurs 2 à 7. Valeur de $5.00. Prix semaine. .....



1.99

SOULIERS POUR HOMMES

UN SPECIAL en souliers noirs, semelle de cuir fini, talon-ferré, très bonne valeur de $5.00 en veau, double en cuir. Hâtez-vous. Pointures 5 1-2 à 10 PRIX .....



2.95

SOULIERS POUR DAMES

AUBAINE en soulier pour dames, lacés, attaches, 3 oeillets avec lacets en soie, noir patent, veau, kid, brun, talon cubain et plat, doublure de cuir forme régulière. Valeur de $3.50.



Pointures 2 à 7. Prix .....

1.99

Un autre Choix pour
MADAME...



Escarpin, Pump sans courroie, en kid noir. Talons haut et demi. Pointure 2 à 7.

Prix spéciaux

2.49 *ET* **3.49**

MERES, LISEZ BIEN CECI !

Pour Garçons



En bon Box Kip, lacées, Blutcher, semelles de cuir ou Panco, talons caoutchouc, très bonne valeur de $3.00. Prix d'annonce .....

1.99

11 à 13 .....

1.79

SOULIERS POUR DAMES



AUTRE AUBAINE pour dames, genre attaché, 1 oeillet avec ruban de soie. Combines avec du lezard gris, en patent, kid noir, kid brun talon couvert, haut et demi, forme nouvelle. Pointures 2 à 7 Prix .....

2.49

BEAU SOULIER EN CUIR VERNI "PATENT"

POUR ENFANTS

Avec courroie large et boucle forme nouvelle, semelle de cuir, talons caoutchouc. Pointures 1 à 5. Valeur $1.75 pour .....



.79

SOULIERS POUR GARCONS

300 paires de Souliers en veau noir, semelles de cuir et talons de fer. Grandeurs 1 et 5. Prix spécial .....



1.99

SANDALES D'ENFANTS

UN LOT en vente cette semaine, de Sandales brunes ou noires, semelle de cuir ou Panco, avec 1 courroie et boucle. La meilleure chaussure d'été.

Essayez-en une paire.



Pointure 5 à 10 1-2. Prix .....

.99

BEAU SOULIER POUR ENFANTS
SOULIER pour Filles et Enfants



Très bon petit Soulier de cuir verni avec courroie et boucle, semelles épaisses et talons caoutchouc.

Pointures : 11 à 2, 8 à 10 1-2. .....

1.49 *ET* **1.29**

BOTTINES POUR HOMMES



BONNES BOTTINES pour hommes, en box calf, solide en cuir lacé Blutcher, talons caoutchouc, forme assez large pour corps de métier. Pointures 6 à 11. Val de $4.50 pour..

2.95

SOULIERS LACES POUR FILLES



Beau, petit et bonne valeur à la mode du printemps. Genre en veau noir et brun, tan et cuir verni, patent noir, semelles et talons Panco, la plus recommandée pour l'usage. Pointures : 11 à 2. Special **1.95**

8 à 10. Special **1.49**

JOS. PLAMONDON

ENREGISTRE

110 Rue St-Joseph - - - Québec

LES MOHAWK ONT BLANCHI LES CHAPPIES 6 A 0 PUIS CEUX-CI ONT GAGNE PAR 5 A 4

Williams a tenu les Chappies à six coups sûrs bien espacés. — Il n'a été en danger qu'à la sixième manche alors qu'il eut trois hommes sur les buts avec seulement un homme retiré. — Il a pris 7 "strike outs", tandis que Hackett en mit 4 à son crédit. — A part la sixième manche, le jeu fut assez partagé de part et d'autre. — Deux erreurs de Babe Hobson, dans la deuxième partie, à la troisième manche, ont failli coûter la partie aux Chappies. — Le Père Chappie fait entrer deux hommes au marbre grâce à son expérience du jeu. — Un long trois-buts de Rivers.

FOULE DE 3,500 PERSONNES A L'EXPOSITION

Les Mohawks Giants et les Chappie Johnson ont divisé hier les honneurs du seul double-header de la journée dans la ligue Québec-District, en présence d'une foule enthousiaste de 3,500 personnes. Les Giants s'assurèrent de la première partie par 6 à 0, tandis que les Chappies prirent la seconde au score de 5 à 4, après un raillement de toute beauté dont la vedette fut Chappie Johnson lui-même et "Babe Ruth" Rivers.

Williams, qui lança la première partie pour les Mohawks Giants, fut solide dans la boîte, mais reçut aussi un support peu ordinaire de ses co-équipiers tant dans l'intérieur qu'au champ, où Warmack, Kemp et Burbage se signalèrent tour à tour par leurs courses précises, leurs "catchs" sensationnels et leurs lancers rapides au losange. Williams n'accorda que six coups sûrs à ses adversaires et ne fut vraiment en danger qu'à la sixième manche, alors qu'il vit ses buts remplis avec encore deux hommes à retirer. Williams accorda quatre buts sur balles, mais retira sept frappeurs au bâton. Hackett a accordé douze coups sûrs aux Giants, retirant quatre hommes et donnant trois buts sur balles.

Les Giants jouèrent sans commettre une seule erreur. Jackson, premier but, fut pratiquement l'étoile de son club pendant cette partie.

Lattimore, en plus de jouer une excellente partie en arrière du marbre, contribua à la victoire de son club par quelques coups sûrs dont deux deux-buts. Burbage et Williams en mirent chacun un à leur actif. Voici le box-score de cette partie:

Mohawks . . . .000 104 010—6 12 0
Chappies . . . .000 000 000—0 6 2

—o—

DEUXIEME PARTIE

La première manche se passa sans incidents. Le Père Chappie agissait comme receveur, envoyant Bowden au deuxième but. A la seconde, Rivers fut le premier homme à aller au bâton. Il cogna dans le champ gauche un long coup qui mit les spectateurs sur pied. On commençait à crier "home run", mais il fallait compter avec Warmack qui tira si rapidement vers le losange que Rivers jugea préférable de s'arrêter au troisième but plutôt que de prendre le risque de se faire retirer au home. Le père Chappie arriva ensuite au bâton. Aussitôt que W. Jackson eut fait sa "motion", Rivers partit à toute vitesse dans la direction du home, pendant que Chappie mettait son bâton devant la balle pour réussir un joli "bunt" qui donnait le premier point à son club.

A sa seconde apparition au bâton, Rivers s'était rendu au deuxième but avec un bon coup dans le champ droit. Chappie cogna au-dessus du second but pour se rendre sain et sauf au premier sac, tandis que Riley franchissait le marbre.

Dans la manche suivante, deux erreurs de Babe Hobson, qui se dépêcha trop à faire des double-jeux, ont failli coûter la partie aux Chappies. Comme question de fait, les Mohawks Giants ont compté quatre points dans cette manche, prenant l'avantage par 4 à 1. Les Chappies comptèrent une fois dans la quatrième et deux fois dans la sixième pour gagner.

Fait digne de mention, c'est que les Chappies eurent sept erreurs à leur crédit pour cette partie, tandis que leurs adversaires n'en firent aucune, mais les Mohawks laissèrent dix hommes sur les buts tandis qu'un seul Chappie ne put franchir le marbre.

Mohawks . . . .004 000 0—4 5 0
Chappies . . . .011 102 x—5 9 7

W. Jackson et Lattimore; Valvert et Johnson.

Marcel Savard et Laureat Pouliot dirigèrent les parties.



ARTHUR ROGER, le dur batailleur montréalais, qui sera opposé à Young Lebrun, le brillant protégé d'Harry Rappaport, de Sherbrooke, dans une rencontre de huit rondes qui sera la semi-finale de la séance que le promoteur Rosario Delisle donnera à l'Aréna, lundi soir.

"Spitball" Smith avec le Canadien

Dimanche après-midi, au parc de l'Exposition, le Canadien recevra la visite des Mohawks Giants qui sont actuellement la sensation de la ligue Québec-District. On sait que dimanche dernier Vic Bernard n'avait ni Dudley ni Carr dans la boîte pour la seconde partie. Ce voyant, ils allèrent chercher l'un des lanceurs des Giants, "Spitball" Smith, qui réussit à blanchir les Chappies, par 10 à 0, dans la seconde partie.

Jos. Verreault, du Canadien, nous a appris officiellement hier soir qu'il avait obtenu la signature de "Spitball" pour toute la saison, et que ce fameux lanceur aura charge de la première partie de dimanche. Aimé Morin lancera la seconde.

En même temps, les Chappies iront rendre visite au Napoléon, à Lévis.

JOHN LOWE EST NOMME "PRO" DU MANOIR RICHELIEU GOLF COURSE

Montréal, 15. (Spéciale) — John Lowe, l'un des plus prometteurs jeunes professionnels du Canada, et assistant "pro" au club de golf Mont-Bruno, de Montréal, depuis les deux dernières années, a été nommé "pro" du course du Manoir Richelieu. La nouvelle a été annoncée ces jours derniers par la Canada Steamship Lines.

John Lowe est le fils de David Lowe, le golfeur bien connu d'Edinburgh. Ses cinq frères sont aussi des golfeurs. John Lowe commença à jouer au golf alors qu'il n'était qu'un bambin. Il débuta sur le course de Braid Hills. Depuis lors, il a rencontré des étoiles comme Tommy et Alex Armour, R.-A. Cruitkshank et A.-L. Robson. Plus tard, comme membre du Royal Musselburgh Golf Club, d'Edinburgh, l'un des plus vieux clubs du monde, M. Lowe démontra qu'il était un joueur d'une habileté exceptionnelle et on le considéra aussi comme un instructeur de toute première force. En 1929, il entra dans les rangs professionnels et s'embarqua pour le Canada comme assistant de Frank Glass, à Mont-Bruno.

Les travaux préliminaires sont maintenant terminés sur le course du Manoir Richelieu qui sera prêt vers la mi-juin. M. Lowe partira pour Murray Bay vers la fin de mai. Le terrain a profité de la clémence exceptionnelle de la saison et sera en excellente condition pour l'ouverture.

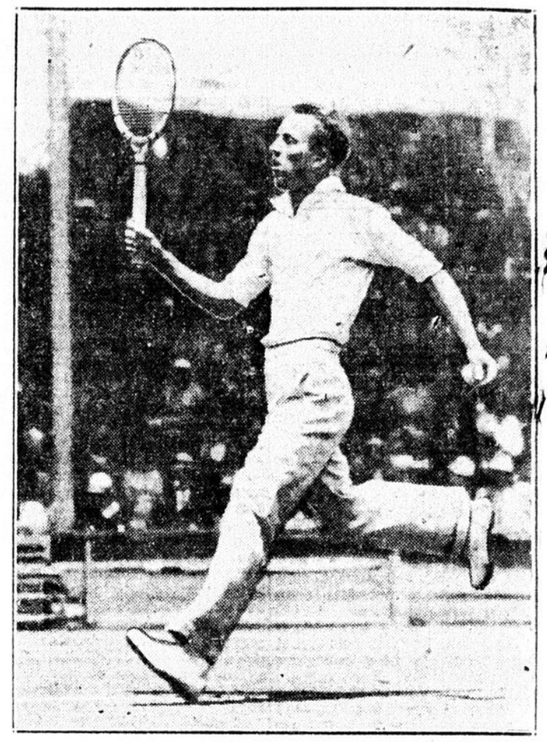
2E VICTOIRE DU BEAUPORT CONTRE ST-GREGOIRE: 22-12

Le Beauport est allé rendre visite hier après-midi au St-Grégoire, et lui a imposé une seconde défaite. Les joueurs de Parent ont compté 22 à 12 contre ceux de St-Grégoire.

S. H. le maire Emile Côté lança la première balle, assisté des échevins Lafrance et Boily. Le St-Grégoire avait engagé une fanfare qui alla au devant du Beauport, avant la partie.

Le Porter est un Reconstituant

Depuis les nombreuses années qu'il est en usage, le Porter a prouvé qu'il était l'un des toniques les plus efficaces que l'on puisse obtenir. Agréable à prendre, il reconstitue, vivifie et vous fait retrouver tout votre entrain. Il est brassé scientifiquement, est fait de houblon de haute qualité et de la meilleure orge rôtie qui soit, et contient de précieux éléments nutritifs. Tous les épiciers tiennent le BOSWELL'S CREAM PORTER.



WILCER ALLISON, l'homme qui a battu Henri Cochet au tournoi de Wimbledon, l'an dernier, est photographié ici pendant son match avec Unda, l'étoile mexicaine, au cours de la récente serie Etats-Unis vs Mexique, dans la serie Davis, section américaine.

LE CHRONICLE-TELEGRAPH DEFAIT LE VOLTIGEUR 8-4 DANS LA LIGUE SENIOR

Hier soir, dans la ligue Senior de softball, le Chronicle-Telegraph a défait le Voltigeur par un score de 8 à 4, en presence d'une foule de 500 personnes.

Normie Prid'ham tint les Voltigeurs a deux "hits" seulement, et retira huit frappeurs au bâton. Il fut bien seconde par son receveur, McMahon. Lucien Viger, au troisième but, joua une partie sensationnelle, tandis que Thériault, au court-arrêt, et Andy Walsh, au champ, fournissaient une brillante performance.

Nous sommes heureux de cette victoire de notre confrère de la rue Buade, puisque l'honneur en rejaillit un peu sur tous les journaux !...

LE CHAMPLAIN

Le club de softball du salon de barbier Champlain a remporté une belle victoire hier matin, au score de 11 à 6 contre un All Stars, au parc Victoria.

Tout club qui desirerait rencontrer le Champlain n'aura qu'à communiquer avec Wilfrid Laroche, tél.: 8960, ou répondre par la voie de ce journal.

AU SEMINAIRE

Hier, jeudi, à 3 h., le Salaberry a rencontré le Tarzan pour la première fois. Le Salaberry est composé d'externes de la classe de 5e B. Le Tarzan a recruté ses joueurs parmi les élèves de 3e et de 4e de la Petite Salle chez les petits pensionnaires. La partie suscita beaucoup d'intérêt, les petits pensionnaires ayant pris l'avantage à plusieurs reprises durant les quatre périodes. Mais le Salaberry, qui n'a connu de défaite qu'au championnat de la Ligue Junior, remporta la victoire sur son adversaire qui, certes, ne lui est pas inférieur, si l'on considère l'habileté avec laquelle ces petits joueurs ont déjoué le Salaberry à maintes reprises.

La partie se termina par le score de: Salaberry, 12; Tarzan, 10.

Clavet, J.-P., et G. Jinchereau furent les étoiles du Salaberry en scorant chacun quatre points. M. Bourbeau et G. Giroux ont scoré chacun une fois. E. Turmel enregistra quatre points pour les pensionnaires alors que R. Lamonde et B. Vézina scorèrent chacun deux points.

LES BRASSEURS

Les joueurs de la Brasserie Champlain pratiqueront ce soir à 7 heures, au parc de l'Exposition, le gérant Glode compte sur la présence de tous ses hommes.

Les officiels étaient M. l'abbé I. Laliberté et un élève de la Petite Salle, G. Gourdeau. Arbitres: MM. les abbés P.-A. Légaré et L. Cartier.

C'EST LUNDI SOIR QUE JOS. VILLENEUVE DEFENDRA SON TITRE CONTRE ART. GIROUX

Bien que l'aspirant montréalais soit favori par 2 contre 1, le champion Jos. Villeneuve est certain de lui donner, comme à Bobby Leitham et à Arthur Roger, une petite leçon de boxe. — En semi-finale, le dur Arthur Roger se battra contre le 'doux' Young Lebrun, de Sherbrooke. — Burns, Duquet, Mecteau, Taillefer, Beaurivage, Ouellet, Courteau et St-Laurent sont aussi au programme de la soirée.

UN TOTAL DE 40 RONDES DE BOXE

Le promoteur Rosario Delisle, un ancien québecois, donnera lundi soir à l'Arena sa première séance de boxe. Il presentera un programme de 40 rondes avec plusieurs pugilistes connus. En finale de dix rondes, Jos. Villeneuve, défendra son titre de champion poids-coq du Canada contre Arthur Giroux, le sensationnel pugiliste montréalais.

Il y a longtemps que Villeneuve ne s'est pas battu ici, mais il a voyagé quelque peu et pris une salutaire dose d'expérience. De son côté, son gérant, Gene Létourneau, a passé plusieurs mois à Montréal. Au cours de son séjour dans la métropole, il a assisté aux différentes batailles de Giroux, entr'autres, celle avec Davis. Gene a même surveillé l'entrainement de Giroux, jusqu'à ce que Gene Brosseau, gérant de Giroux, se soit aperçu de sa présence et l'ait mis poliment à la porte. Cependant, Létourneau en vit assez pour se renseigner exactement sur le compte de l'aspirant montréalais. Villeneuve s'entraine selon de nouvelles données afin de déjouer les plans de Giroux. Afin de ne prendre aucun risque, son gérant ne veut pas qu'il mette les gants avant lundi soir, c'est-à-dire, pour sa bataille, pour qu'il ait les deux mains en bonne condition.

Voici le programme de la séance:

Jos. Villeneuve vs Arthur Giroux, 10 rondes.

Arthur Roger vs Young Lebrun, 8 rondes.

Young Burns vs Paul Mecteau, 6 rondes.

Lévy Duquet vs Rene Taillefer, 6 rondes.

Eddie Beaurivage vs Henri Ouellet, 6 rondes.

Al Courteau vs Léo St-Laurent, 4 rondes.

Les billets ont été mis en vente mercredi matin aux endroits habituels. Le promoteur Delisle se déclare satisfait de la façon dont va la vente.

DON BOSCO GAGNE

Le Dom Bosco a défait successivement le Québec-Ouest hier après midi dans un double-header.

Le club vainqueur gagna la première par un score de 22 à 5 et la 2e partie par 9 à 4.

La partie fut interessante et la satisfaction des nombreux spectateurs fut manifestée à plusieurs reprises.

Le Dom Bosco a complètement déclassé son adversaire.

Dans la première partie, la batterie des locaux se composait de Morin, comme lanceur, et qui enrégistra 15 strike outs et Jos. Caron le secondait admirablement comme receveur.

Paul Pelletier fut l'étoile de cette partie au bâton en comptant 2 circuits de suite.

Dans la seconde partie, Paul Pelletier lança et s'accredita 5 strike outs en 5 manches que dura la partie et Marcel Tremblay agissait comme receveur.

Tous les joueurs locaux se sont signalés tant au bâton qu'au champ. Signalons Lessard "Bob", Bergeron, L., Drolet, Bergeron, A., Marceau, Jules, Bédard.

Dimanche prochain, le Dom Bosco jouera contre le Charny dans la première partie d'une série "home andhome".

PREMIERE VICTOIRE

Le club de baseball Beauport, un des bons clubs de la province, a inauguré sa saison dimanche après midi en remportant la victoire sur ses amis de St-Grégoire.

Les deux équipes alignaient de bons joueurs mais ceux du Beauport se sont montrés supérieurs à leurs adversaires en scorant 7 points contre 2.

Le Beauport alignait Art. Tremblay, Henri Gauthier, Odilon Guimont, Alex. Poullot, Paul Belanger, Adirien Dussault, Gérard Guay, N. Guay, Michel Giroux, Paul Laplante, N. Bruyère, Lévesque, et le St-Grégoire: P. Paradis, B. Jugg, Valcourt, Brindamour, Mercier, etc.

Tremblay était l'arbitre pour le St-Grégoire. Il a su donner satisfaction aux deux équipes. Jeudi, jour de l'Ascension, le Beauport ira rendre visite au St-Grégoire.

La partie sera très intéressante.

Le St-Grégoire a promis de prendre sa revanche.

STRANGLER LEWIS EST MALADE . . .

S'il faut en croire les rapports publiés par les journaux, l'ex-champion des lutteurs est frappé d'une sérieuse indigestion, causée par la perte de sa couronne et par sa disqualification. Ordinairement, une indigestion amène des maux d'estomac qui ont leur repercussion dans la tête.

Celle dont souffre Lewis, lui fait perdre le sens pratique des choses et le ramène à l'état d'enfance.

Quand un enfant a fait un mauvais coup, si son père lui demande: Qui a fait cela? L'enfant répond: ce n'est pas moi, c'est lui. Ainsi Lewis, lorsqu'il dit: Ce n'est pas moi qui ai mordu, c'est Henri Deglane qui s'est mordu lui-même.

Cette affirmation ridicule pourrait peut-être avoir quelque valeur auprès de certains arbitres étrangers, mais auprès d'hommes compétents comme Eugène Tremblay et les organisateurs de la lutte à Montréal, de même qu'auprès de tous les vrais amateurs, elle ne vaut absolument rien.

Ceux qui connaissent Henri Deglane, savent très bien ce qui le rend populaire, ce n'est pas seulement sa science de la lutte, sa force et son courage, mais aussi, et je pourrais dire, surtout son honnêteté et sa franchise. Lorsqu'il est dans l'arène, il cherche à remporter la victoire en s'en tenant aux règlements de la vraie lutte. Toujours soumis aux volontés de l'arbitre, Deglane aime mieux perdre que de recourir à des tactiques déloyales ou à la brutalité. Ce que nous ne pouvons pas dire de tous les lutteurs.

Lewis avait certainement raison de réclamer un arbitre américain; d'abord parce qu'il savait quel adversaire il aurait devant lui; ensuite, parce qu'il était décidé à employer tous les moyens pour vaincre.

Je ne dis pas qu'il avait arrêté d'avance un mode de défense propre aux chiens, mais il était bien décidé à aller contre les règlements. Voilà pourquoi il voulait quelqu'un qui lui permettrait à peu près toutes les brutalités. A Montréal, les organisateurs, les promoteurs, l'arbitre Eugène Tremblay, dans la conscience de leur devoir, et dans le désir de rendre justice à chacun, ne permettent pas de tels procédés. Lewis le savait. Mais, voyant sa demande refusée, il a voulu risquer; tant pis pour lui.

C'est donc une leçon pour ce pauvre Strangler Lewis, et j'espère qu'il saura en profiter. Pour le moment, ce qu'il a de mieux à faire, c'est de prendre sa pilule; et pour digérer plus facilement sa bêtise, je lui conseille de se frapper la poitrine en disant: "Mea Maxima Culpa".

Un Amateur

A WOLFE'S COVE

Dans la ligue de "softball" Wolf's Cove le Carillon a défait hier le Tarzan au score de 9 à 9. Le "Emmett" a ensuite remporté deux victoires par 26 à 19. Les parties ont été très interessantes.

AU CAPITOL

"BEHIND OFFICE DOORS"

Enfin, la secrétaire privée est à l'honneur!

Cette reine du bureau ne pourra plus dire qu'on la néglige, car le film Radio Pictures "Behind Office Doors", qui sera montré au Capitol à partir d'aujourd'hui, est une histoire romantique basée sur ses expériences de tous les jours.

Mary Astor personnalise avec beaucoup de vérité ce rôle d'une secrétaire privée qui tombe désespérément amoureuse de son patron, puis découvre qu'il ne la considère que comme une employée de bureau.

Les faits se passent dans un bureau américain où de nombreux clavigraphes font un tapage assourdissant. Parmi les jeunes filles qui tapent sur ces machines, certaines ont des familles à aider d'autres sont victimes de tragédies personnelles de secrets tragiques d'amour, et travaillent éperdument pour arriver à oublier. C'est sur ce fond humain familier que le directeur Melville Brown, a tissé un beau roman qui éveillera l'intérêt dans le coeur de toute jeune fille qui gagne sa vie.

La distribution particulièrement bonne inclut, outre Miss Astor, Robert Ames, Ricardo Cortez, Catherine Dale Owen et Edna Murphy.

THEATRE RIALTO
LE THEATRE DES FAMILLES

AUJOURD'HUI
Richard Barthelmess
dans
"SON OF THE GODS"
aussi le dernier épisode de
"QUEEN OF THE NORTHWOODS"
et le premier episode de
"LIGHTNING EXPRESS"
Nouvelles et Comédie

Remarquable Vente de Mai d'Habits pour Hommes

Ils valent de $45.00 à $49.50

$27.75

Cette vente arrive en temps opportun, alors il vous en coûte d'enlever votre paletot parce que vous voulez avoir la meilleure apparence possible en portant un habit neuf et élégant.

Venez les voir aujourd'hui alors que l'assortiment est au complet.

De beaucoup la meilleure occasion jamais offerte au cours de la saison, car ces habits ont été pris dans notre stock régulier (ce n'est pas une vente de stock désassorti) et ont été réduits de prix pour stimuler les achats de fin de semaine. Ce sont des complets de beaux worstods gris, flanelles grises, tweeds, avec deux pantalons, et en serge bleue.

Holt, Renfrew & Co. Limited



Fumez Le Cigare BOSTON 10c

CONSERVEZ LES BANDES
ELLES VALENT 1/2 CENT CHACUNE

HISTOIRE DU CANADA.— No 162

Destruction du "Gaspee"

Billy Allen se repose en vue de la randonnée qu'elle commencera demain

Le départ de sa longue randonnée de 72 heures en automobile aura lieu à 2 heures demain après-midi, au lieu de trois heures, à la place Jacques-Cartier. — L'arrivée aura lieu mardi au Château Champlain. — Le "Plymouth" sera muni des pneus "Novo-Process" de la Vulcanisation Dorchester. — Billy Allen emploiera l'huile de la Eastern Oil Limited et la gazoline Gulf No-Knox. — Au théâtre Arlequin mercredi soir.

SAM HUOT AURA SOIN DU PLYMOUTH

Demain après-midi à 2 heures, place Jacques-Cartier, l'athlète américaine, Billy Allen commencera sa randonnée en automobile de 72 heures qu'elle espère faire sans encombre. Son gérant, Billy Sanderson, est passé par nos bureaux hier soir, et nous a dit que sa protégée se reposait depuis son arrivée à Québec, en vue de la dure épreuve qu'elle aura à subir. Hier soir elle devait aller au théâtre, mais à la première représentation, afin de pouvoir se mettre au lit vers 9 heures 30. Demain matin, si la température est favorable, elle nagera pendant quelque temps en face de Québec.

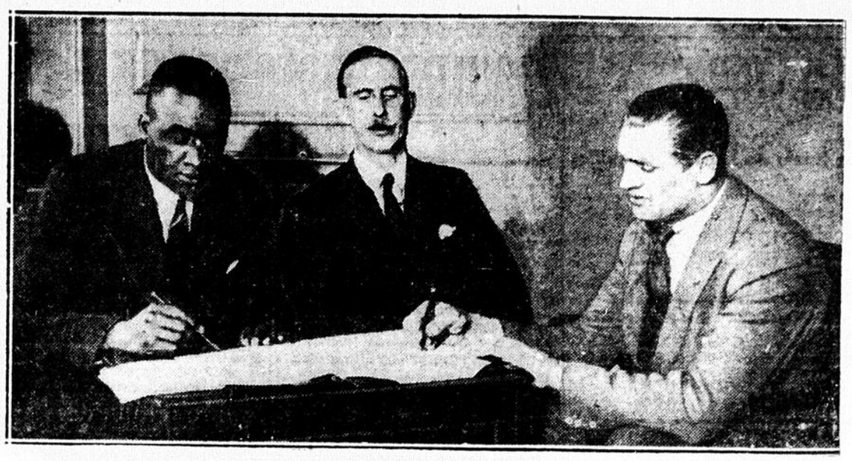
Le groupe, Billy Allen, Billy Sanderson et Jackie Rogers, loge à l'hôtel St-Roch et prend ses repas au Château Champlain qui fournira également les victuailles durant l'épreuve. C'est au Château Champlain, rue St-Paul, que la randonnée se terminera mardi après-midi, à 2 heures précises.

Le "Plymount" Sédan, qui a été gracieusement fourni par la maison Morisset & Frère, sera muni des fameux pneus "Novo-Process" qui ont été mis sur le marché par la Vulcanisation Dorchester. Cette firme a profité de l'occasion unique qui lui était offerte de prouver éloquemment la valeur des nouveaux pneus qu'elle a lancés sur le marché local. Cette randonnée de 72 heures sans interruption sera évidemment un très bon test-case pour les "Novo-Process".

Les huiles de la Eastern Oil Limited seront employées exclusivement au cours de cette randonnée, tandis que le "Plymount" de Mlle Allen s'approvisionnera à même les réservoirs de la "Gulf No-Knox".

Le garage Sam Huot, représentant local de l'Automobile Owners' Association (A. O. A.), confiera à ses mécaniciens experts la tâche délicate de mettre le moteur à point et d'inspecter le "Plymount" dans ses plus petits détails afin qu'il soit en parfaite condition pour entreprendre cette dure randonnée.

Ce sera sur la scène de l'Arlequin, le populaire théâtre de la rue St-Joseph, que Mlle Billy Allen fera son unique apparition en public à Québec. Elle donnera ses impressions sur la randonnée et répondra à toutes les questions qu'on voudra bien lui poser relativement à cette randonnée.



Le championnat poids-lourd de l'Empire sera mis au jeu le 13 juin prochain, à Leeds, Angleterre, lorsque Larry Gains, de Toronto, rencontrera Phil Scott, de Londres, que l'on a reconnu, bien qu'à tort, champion poids-lourd de l'empire britannique. La bataille, qui sera de 20 rondes, sera disputée l'après-midi au centre d'une arène qui pourra contenir 35,000 personnes. La dernière fois que Gains s'est battu, il a défait par k. o. Charley Smith, à la neuvième ronde, et de façon si brillante que les "fans" demandèrent que Gains signe pour un match avec Phil Scott. Gains reviendra au Canada vers le 20 juin et rencontrera tout probablement le vainqueur de la bataille Johnny Risko-Jack Renault, qui marquera l'ouverture des séances de boxe en plein air à Toronto.

LIGUE BOISSEAU

Les officiers et les membres de la ligue de tennis Boisseau sont priés de ne pas oublier l'importante assemblée qui aura lieu ce soir, à 8 heures, à 17, rue d'Auteuil.

Le club de baseball National qui possède une très bonne équipe indépendante de Québec aura une grande soirée en son honneur samedi soir à la salle Athlétique de St-Malo, 1090 1-2 rue St-Valier.

Le public est cordialement invité à assister à cette soirée, ceux qui désirent des cartes pourront s'adresser aux joueurs du National ou à la porte. Le prix d'admision est de $1.00. Les dames seront admisent gratuitement. (Communiqué).

TOURNOI CHEZ LES DAMES DU QUEBEC

Un concours handicap "medau round" commencera à 10 heures 15 cet avant-midi au Quebec Ladies Golf Club, à Boischatel. Une série commencera au "tee" No 1 et une autre au "tee" No 10. Voici le programme :

Première série:

A 10 heures 15 : Mme Dobell et Mlle Gagnon.

A 10 heures 19 : Mme Lancaster et Mme Gibaut.

A 10 heures 23 : Mme Handsombody et Mme Goodday.

A 10 heures 27 : Mme Rattray et Mme Delaney.

A 10 heures 31 : Mlle Dupré et Mme Rondeau.

Seconde série:

A 10 heures 15 : Mlle Sewell et Mlle Brunet.

A 10 heures 19 : Mme Boulton et Mlle Levasseur.

A 10 heures 23 : Mme Perrin et Mme Jess.

A 10 heures 27 : Mme Turcot et Mlle Paradis.

A 10 heures 31 : Mme Carter et Mlle Garneau.

Un autre tournoi (classe par classe) aura lieu lundi. Ce sera un "two boll foursome". Les inscriptions devront être enregistrées ce soir. Mme Perrin a charge de ce concours.

LA BRASSERIE CHAMPLAIN A ST-JOSEPH DE BEAUCE

Brasserie Champlain a défait dimanche dernier le St-Joseph de Beauce au score de 4 à 3.

Les Brasseurs se montrèrent supérieurs à leurs adversaires. Doyon, le fameux lanceur du club St-Joseph, dut plier sous les deux hits que les rudes cogneurs de Glode groupèrent contre lui. Une faible assistance fut témoin de cette partie et nous devons ajouter que la température incertaine en fut la cause. Loiselle retira 7 hommes au bâton en 4 manches et n'accorda qu'un but sur balles tandis que Leclair se contenta de 8 strike-outs et ne plaça aucun homme sur les buts. Drolet joua une brillante partie et commença la bataille avec un circuit à la première manche. Louis Leclair frappa trois deux-buts tandis que la balance des équipiers se montrèrent à la hauteur de leur position. Les arbitres étaient, pour le St-Joseph, le R. Fr Joseph, du Collège St-Joseph, et Ernest Matte, pour les Brasseurs.

Voici la partie détaillée :

PREMIERE MANCHE.

Brasserie Champlain : Drolet frappe un circuit; Parent frappe un fly à Poulin. Blais est frappé par le lanceur Doyon; Jos. Leclair bunt mais Doyon le retire au premier. Lortie frappe à Tardif. — 1-1-0.

St-Joseph de Beauce: Poulin frappe un simple à gauche; Gilbert bunt mais Loiselle le retire au premier; Nadeau donne un deux-buts pour faires scorer Tardif; Bilodeau frappe dans le sac de Glode; Lacourcière est retire au bâton. —1-2-1.

DEUXIEME MANCHE.

Bras. Champlain: Ls Leclair laisse la troisième. Doyon place Glode sur les buts; Martel frappe à Tardim. Loiselle est au bâton, mais Glode est retiré au troisième. —0-1-0.

St-Joseph Bce: — Drouin frappe un simple: Loiselle retire trois à la suite. Cliche Doyon et Gilbert . — 0-0-0

TROISIEME MANCHE.

Bras. Chtamplain Loiselle est retiré au premier. Drolet et Parent frappent au champ gauche. — 0-0-0.

St-Joseph Bce . — Nadeau frappe un simple à droite: Tardif est placé sur les balles. Lacourcière donne un sacrifice faisant scorer Nadeau. Bilodeau et Cliche sont retirés au bâton. — 1-1-1.

Brass. Champlain. — Blais est retiré au premier. Doyon retire Jos Leclair et Lortie. — 0-0-0.

St-Joseph, Bce. — Loiselle retire Doyon et Nadeau. Drouin obtient son premier sur un bunt. Poulin frappe un simple à gauche. Tardif, trois strikes. — 0-1-0.

CINQUIEME MANCHE.

Bras. Champlain. — Ls Leclair frappe un simple. Dufour donne un sacrifice, mais Louis est retiré au deuxième. Martel frappe à droite. Loiselle est retiré par Doyon. Drolet un fly à Routhier, — 0-2-0.

St-Joseph Bce. — Lacourcière un simple. Bilodeau et Cliche sont retirés par Leclair et Lacourcière n'a pas de chance de voler le deux avec Louis. — 0-0-0

SIXIEME MANCHE.

Brass. Champlain. —Parent frappe un hit dans la boite et vole le deuxième. Blais et Leclair sont placés sur les buts. Lortie est malchanceux et frapep à Cliche. Le Gros Louis frappe un deux-buts et Parent et Blais scorent; Dufour obtient son but sur balles. Martel frappe un hit au centre et Jos. score. J. Leclair frappe à Nadeau. Drolet est retiré au bâton. — 3-1-0.

St-Joseph. Bce. — Doyon hit à gauche. Drouin prend son premier sur une erreur de Jos., mais Doyon est retiré au deux. Routhier frappe à Louis. Gilbert strike-out. — 0-1-1.

SEPTIEME MANCHE.

Brass Champlain. —Une mauvaise manche. Doyon retire Parent Blais et Leclair au bâton. —0-0-0.

St-Joseph Bce. — Nadeau est retiré au bâton. Tardif frappe à droite. Bilodeau se sacrifie à Blais. Lacouturière es retire au premier. —0-1-0.

HUITIEME MANCHE.

Bras. Champlain. — Lortie meurt à Doyon. Louis Leclair frappe son 3e deux-buts. Dufour retire par Drouin. Martel se sacrifie et Jh Leclair fait de même, mais retire au premier — 0-2--0.

St-Joseph Bce. — Cliche est retiré par Drolet au premier. — Doyon est frappé par la balle. Drouin est retiré au bâton. Poulin frappe un hit et Doyon score sur une erreur. Gilbert meurt à Leclair. — 1-1-1.

NEUVIEME MANCHE.

Bras. Champlain. —Drolet frappe un fly à Bilodeau. Parent est retiré par Tardif au premier. Blais 4 balles. Jos. Leclair frappe un simple, mais Blais est retiré au deuxième. — 0-1-0.

St-Joseph Bce — Nadeau et Tardif sont retirés par Leclair et Bilodeau frappe au gros Louis. — 0-0-0.

SOMMAIRE PAR MANCHE

Champlain	100	003	000	—	4	10	3
St-Joseph	101	000	010	—	3	7	1

SOMMAIRE

Points produits par: Drolet, Nadeau, Ls Leclair, Martel et Poulin; Coups pour deux-buts : Ls Leclair (3); Nadeau: Circuit: Drolet; buts volés, Parent (2), Routhier, Doyon, Glode; sacrifices, Lortie, Dufour, Gilbert, Drouin et Martel; buts sur balles de Doyon (5); Loiselle (1), Leclair (0); retiré au bâton de Doyon (8), Loiselle (7), Leclair, (8), manches lancées par Loiselle, 4, 12, h4, Leclair, 5, R. I. H3, Doyon, 9, R3, His, lanceur perdant Doyon : laissés sur les buts, Brasseurs 6, St-Joseph ,2 ; temps de la partie, 2.15. Marqueurs: H. Glode et J. Kaleting.

Voici le rapport officiel de la course de cinq milles à St-Augustin, dimanche le 3 mai:

Classement:

Premier, No 4, Paul - Emile Jobin, représentant la Brasserie Boswell 29.00
Second, No 6, Rolland Drolet, représentant Delphis Marois 30.00
Troisième, No 11, Marcel Fiset, représentant Quincaillerie Fiset, Québec 31.00
Quatrième, No 9, Robert Jobin, représentant J.-W Tardif, tavernier, Québec 31.30
Cinquième, No8, Ovide Couture, représentant Salon Juvenile, Québec 32.15
Sixième, No 7, Eugène Jobin représentant H.-E. Cantin, Mfr., St-Augustin 32.30
Septième No 10, Adelard Jobin, représentant Aurelion Jobin, restaurant, Québec 33.00
Huitième, No 12, Maurice Jobin, représentant La Cie Paquet, Québec 32.30
Neuvième, No 1, Geo. Leclerc représentant J.-C. Thibault, St-Augustin 34.00
Dixième, No 3, Jos. Meunier, représentant Eug. Trudel, maire, St-Augustin 35.00
Onzième, No 2, Adrien Fiset, représentant Jos. Paradis, industriel, St-Augustin 37.00
Douzième No 5, Armand Genest, représentant Leo Beaulieu, tavernier 37.45

Les prix distribués à cette course et donateurs:

1er prix, Trophee, don de la Brasserie Boswell, Québec

82e prix, trophée, don de M. Aurélien Jobin, restaurateur, 655 rue St-Vallier, Québec.

3e prix, service de fumeurs chinois, don du journal "Le Soleil".

4e prix trophée, don de Moisan Frères, bijoutiers, 116 St-François, Québec.

6e prix, trophee, don de M. Honore Duguay, Québec, promoteur.

7e prix, Flash-Light, don de la Quincaillerie Fiset, Québec.

Cinq magnifiques prix ont été distribués pour les cinq autres concurrents et présentés par le comité.

Le premier dans la personne de Paul-Emile Jobin, qui représentait la brasserie Boswell, est un de nos jeunes de 17 ans qui a figuré comme un professionnel d'après le record qui s'est fait dimanche. Le record mondial est de 28 minutes et quelques secondes. Le docteur Descarreaux a fait l'examen de tous les concurrents avant le départ. Après la course, il s'est fait un plaisir de mentionner que le jeune Jobin, vainqueur, était frais et dispos.

De gagner les nombreux et riches prix qui seront exposés les 12-13-14 mai dans la vitrine chez Jos. Côté Ltee., coin des rues St-Joseph et St-Vallier.

La direction remercie bien sincèrement M. Alex. Martel, auditeur en chef de la maison Côté, qui a bien voulu par sa courtoisie habituelle nous prêter cette vitrine.

Ces prix sont pour les euchres du 18, 19 et 20 mai à la salle paroissiale de l'Ancienne Lorette, et ils sont organisés par le club de softball Notre-Dame. Les gâteaux (geants) du président Drolet ne seront pas exposés, étant donne qu'il veut donner du bon (stock), mais chose certaine qu'ils le seront les soirs des euchres.

Les prix de présence seront trois $2.50 en or. Le Notre-Dame compte sur une grande assistance et d'après la vente des cartes actuellement, on peut dire qu'il y aura une grande foule. Donc ceux qui auraient l'intention d'y aller, veuillez acheter vos cartes immédiatement.

L'autobus fera le voyage de Québec à l'Ancienne Lorette et retour pour le prix de 15 cents aller et retour. Prix des cartes : $0.35. Comme il ne reste plus que quelques cartes, hâtez-vous de les réserver chez :

J.-H. Gagnon, 985 rue St-vallier, tel. 3-1756 ;

Madame Alph. Bélanger, 30 rue Montcalm, tel. 3-0017 ;

J.-B. Lepine, 70 Ave des Oblats, tel. 3-0766.

H. Blouin, 106 rue St-Léon, tel 3-0109.

A tous le Notre-Dame souhaite la plus cordiale bienvenue.

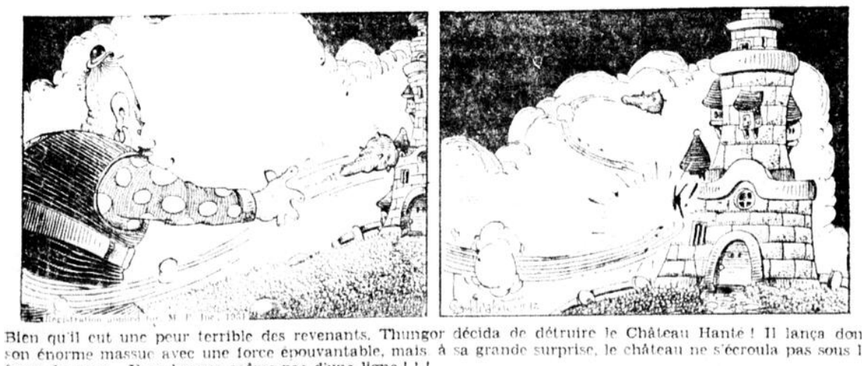
LE CREAM PORTER BOSWELL EST UN RECONSTITUANT

P1

LES PINGOS ET LES SMIGS par Clark J. Watson



Le géant Thungor et ses deux frères venaient de compléter la destruction de la ville des Pingos ! Seule la Tour du Château Hanté, où se cachaient Jules, Rosette et leurs amis Pingos, demeuraient debout au milieu des ruines ! ! !



Bien qu'il eut une peur terrible des revenants, Thungor décida de détruire le Château Hanté ! Il lança donc son énorme massue avec une force épouvantable, mais à sa grande surprise, le château ne s'écroula pas sous la force du coup. Il ne bougea même pas d'une ligne ! ! !

BILLARDS Apprenez et jouez le jeu du gentilhomme ; aux salons de billards de l'Hôtel Montcalm et du Manoir Montmorency ; 5 tables anglaises, 16 à blouses ; 60c et 50c l'heure.

CHAQUE COMPLET TIP-TOP



FAIT SUR VOS PROPRES MESURES

Pour qu'un homme ait une élégante apparence, ses habits doivent être bien ajustés. Et pour qu'ils soient bien ajustés, il faut qu'ils soient faits sur mesures.

Depuis plus de vingt ans, Tip Top Tailors combinent l'excellence de l'ajustage à la coupe et à la confection individuelles, conformément aux plus nouveaux styles créés à New-York et à Londres, avec des tissus anglais exclusifs, à la grande satisfaction de plus de deux millions et demi d'hommes, chaque saison donnant de plus en plus de valeur à notre unique prix de $24.

Notre devise "Qualité toujours plus grande" est encore plus appropriée. Les tissus sont plus exclusifs, de plus belle texture et plus variés.

Bref, quelle que soit votre conception du style, de la couleur, du modèle ou du tissu, vous le trouverez chez Tip Top Tailors en une meilleure qualité, à un seul prix : $24. Venez et constatez-le vous-même.

Tous les Styles
Toutes les grandeurs
Tous les Tissus

$24

ECOUTEZ nos PROGRAMMES Au Radio
POSTE CHRC, TOUS LES JEUDIS, DE 8 h. 30 A 9 h.

TIP TOP TAILORS LTD.

18 rue St-Jean

Tél. 2-1900 Québec

Le président L.-T. des Rivières gagne au Quebec Golf Club

Le "vétéran" Bruneau remporte la palme en série Marois

UN MATCH CONTESTE AU CLUB BOISCHATEL

L'équipe du président DesRivières a remporté la victoire hier après-midi quand a eu lieu l'inauguration de la saison du golf au club Québec, à Boischatel. La partie a été particulièrement contestée. Le président a réussi à vaincre par un point seulement, au score de 15 à 14. Soixante joueurs, peut-être un chiffre-record, ont pris part à la joute. C'est dire que M. DesRivières et ses amis ont remporté un succès. Une fois les matchs terminés, il y a eu réception au chalet temporaire. Les golfeurs ont fort apprécié l'hospitalité de M. DesRivières. Une couple de cents personnes sont passées au club au cours de l'après-midi. Tout le monde est allé payer une visite au chalet en construction, qui sera l'un des plus beaux du genre dans la province.

M. MacDiarmid remplaçait M. Boulton, absent de la ville. Nous donnons ci-dessous les détails du score de la joute:

Président		Vice-président	
L. des Rivières,	1;	A. A. MacDiarmid,	0,
A. H. Hay,	0;	J. A. McManamy,	1.
D. D. Fleming,	0;	J. de R. Bossé,	1.
J. Chateauvert,	1;	J. M. Houghton,	0,
J. Stevens,	0;	J. J. Marnell,	1.
A. J. Welch,	1;	J. H. Henderson,	0,
Johns Perkins,	0;	Paul Hébert,	1.
A. Landry,	1;	Paul Côté,	0,
A. F. Moore,	1;	S. E. Seifert,	0.
Sir Geo. Garneau,	1;	H. - P. Hamel,	0.
H. des Rivières,	1;	C. Delagrave,	0,
P. Garneau,	1;	H. - P. Hamel,	0.
J.-E. Boudreau,	1;	M. Samson,	0,
J.-M. Stobo,	0;	F. Judge,	1.
Comte de Bury,	1;	G. Dussault,	0.
M. Duchatel,	0;	A. Fraser,	1.
Col. Bell,	0;	E. E. Rattray,	0.
C. B. Bradley,	1;	G. H. Bridge,	0.
Major Wiggs,	0;	D. S. Rattray,	1.
D. Kieffer,	1;	J. - A. Belisle,	0,
E. Trudel,	0;	H. Hogg,	1.
T. Maher,	0;	Er. Roy,	1.
Geo. Love,	1;	J. K. Leonard,	0.
H. L. Staveley,	0;	G. D. Ahern,	1.
J. Vaillancourt,	1;	L.-A. Doyon,	0.
Arth. LaRue,	0.	W. Darveau,	1.
H. F. Scott,	1;	W. D. Wright,	0.
Frank Carrell,	0;	O. G. Smith,	1.
J. L. Apedaile,	1;	Ls Apedaile,	0.
W. Morton,	0;	F. R. Trorn,	1.

LE RAMONA

A 10 heures hier matin, au Parc Victoria, le club de balle-molle Ramona a défait celui de l'Evenement par le lancement de Emile Lamontagne agissant comme arbitre. Lorenzo Beaupré, du Ramona, frappa un coup de circuit. Le Ramona alignait une équipe quelque peu remaniée. Voici l'alignement:

Lanceur: Roméo Beaulieu
Receveur: Eugène Levesque
1er but: Paul Beaupré
2e but: Caron
3e but: Leblanc
Court-arrêt: R. Marier
Champ gauche: P. Lavigueur
Champ centre: L. Beaupré et J. Lavigueur
Champ droit: D. Marceau et L. Lavigueur.

Le Ramona lance un défi a tout club de la ville et des environs pour jouer le soir au Parc Victoria. Communiquer avec Roméo Beaulieu, 82 Arago. Tél.: 3-2460.

AU CLUB DE LA VOIRIE

Voici les détails de la joute finale de la série de quilles du club de la Voirie:

Lachance:			
Lepire, H.	115	105	220
Travis, C. W.	131	155	286
Berthiaume, T.	96	84	180
	342	344	686
Gosselin:			
Cantin, L.	92	93	185
Ledden, H.	138	98	236
Paradis, Art	8	99	183
	314	290	604

Lachance: 2-0.

LES SCORES

JOUTES DE MERCREDI

Ligue Internationale

Reading, 1; Montréal, 0.
Buffalo, 4; Baltimore, 1.
Toronto, 6; Newark, 1.
Rochester, 7; Jersey City, 5.

Ligue Américaine

Washington, 9; Cleveland, 3.
Détroit, 2; Boston, 1.
Philadelphie, 7; Chicago, 5.
New-York, 3; St-Louis, 2.

L'Ass. Américaine

Toledo, 6; St-Paul, 5.
Indianapolis, 3; Kansas City, 1.
Indianapolis, 5; Kansas City, 6.
Louisville, 6; Milwaukee, 3.
Columbus, 8; Minneapolis, 9.

JOUTES D'HIER

Ligue Américaine

Washington, 5; Cleveland, 4.
New York, 14; St-Louis, 2.
Philadelphie, 5; Chicago, 2.
Boston, 4; Détroit, 3.

Ligue Internationale

Newark, 6; Toronto, 4.
Baltimore, 2; Buffalo, 3.
Reading, 3; Montreal, 7.
Jersey City, 8; Rochester, 4.

L'Association Américaine

Toledo, 1; St. Paul, 3.
Indianapolis, 7; Kansas City, 6.
Louisville, 5; Milwaukee, 13.
Columbus, 21; Minneapolis, 11.

LE BASEBALL

Détroit, 15. — Avec une grosse 6e manche, dans laquelle ils ont frappé cinq contre Hoyt, qui a été sorti de la boite, les Red Sox ont défait les Tigers, par 4 à 3, hier. Les lanceurs ont été généralement malmenés.

Chicago, 15. — Walberg a tenu ses rivaux excepté dans la 6e manche hier, et il a remporté une 5e victoire quand les Athletics ont défait les White Sox, par 5 à 2, pour conserver la première position dans l'Américaine.

St-Louis, 15. — Bien secondé par les frappeurs, Ruffing, des Yankees, a défait les Bronws, par 14 à 2, hier. Gehrig a frappé ses 5e et 6e circuits, à la première et à la 2e manche. Il a aussi cogné un simple. Six joueurs ont compté avec ses "hits".

Cleveland, 15. — Les Senators ont compté 5 à 4 hier, et les Indians ont enregistre une 5e défaite consécutive. Sam Jones était dans la boite. Burnett a frappé un circuit avec un homme sur les buts.

Montréal, 15. — En cognant 15 coups surs contre quatre lanceurs, tandis que Griffin en allouait 11 et lançait bien quand même, le Montreal a défait le Reading, par 7 à 3, hier. Legett a frappé pour le 1000 en quatre voyages au bâton.

L'Américaine hier

	R	H	E
Boston — 000 004 000—	4	13	2
Détroit — 010 101 000—	3	11	0

Durham, Lisenbee, Moore et Ruel; Hoyt, Herring, Sullivan et Hayworth.

	R	H	E
Philad — 000 221 000—	5	9	0
Chicago — 000 002 000—	2	7	1

Walberg et Cochrane; Frasier, Lyons et Tate, Henline.

	R	H	E
New York — 510 006 200—14	13	0	
St. Louis — 000 000 002—	2	4	3

Ruffing et Dickey; Gray, Stiles, Coffman, Stiely et Ferrell.

	R	H	E
Wash — 030 001 100—	5	9	0
Cleveland — 020 000 011—	4	8	1

Jones et Spencer; Miller, Thomas et Sewell.

AU NATIONAL

Voici le box-score du "double-header" que le National a gagné dimanche contre le Vicer du Refuge Don Bosco.

1ere partie:

National:

	Ab	R	H	Po	A	E
Nadeau 1 b	4	1	0	1	0	2
Paquet, C. A	1	1	3	0	0	1
Marsan 2 b	3	0	0	0	0	1
Carpentier, rec	4	0	0	13	1	1
Angers, c. g.	4	1	1	1	0	0	1
Beaupré, c. c.	4	2	2	2	1	0
Renaud, 3 b	4	2	1	2	0	2
Paquet, lanc.	4	1	2	1	1	0
Lachance, c. d.	4	2	1	1	0	0
Drouin, X	1	0	1	1	0	0
	36	10	11	21	3	6

Viger:

	Ab	R	H	Po	A	E
Bergeron, c. g.	4	1	1	0	1	1
Blanchet, c. s.	4	0	1	1	1	1
Caron, rec.	4	1	1	10	1	2
Tremblay, c. d.	4	0	0	1	0	2
Lessard, 1 b.	4	0	1	7	0	0
Bergeron 2 b.	4	0	0	1	0	1
Bedard c. c.	3	2	0	0	0	0
Bergeron 3 b.	3	1	1	1	0	0
Pelletier, lanc.	3	0	2	0	0	1
	33	5	7	21	3	8

National	101 121 4	—10
Viger	201 200 0	— 5

Sommaire: Circuits A. Lachance, H. Renaud, Deux-Buts: J. Paquet 2, A. Paquet, A. Lachance, C. Bergeron. Laissés sur les buts: National 11, Viger, 7; Buts sur balles: P. Pelletier, 3, J. Paquet, 1. Coup-Surs: Contre Jules Paquet, 7. Contre Paul Pelletier, 11. Retirés au bâton: Jules Paquet, 12, Paul Pelletier, 8; Arbitre au marbre: Paul Dubeau. Sur les buts: Jos. Pelletier; Marqueur Jos. McNeil.

2e partie:

National:

	Ab	R	H	Po	A	E
Beaupré c. c.	5	2	1	2	0	0
Drouin, c. a.	5	3	3	4	0	0
Paquet, 1 b.	2	0	0	3	0	0
Nadeau ?	3	1	1	3	0	1
Paquet, c. g.	4	0	0	0	1	0
Carpentier, rec.	4	0	2	4	1	0
Marsan, 2 b.	4	1	1	1	0	0
Renaud 3 b.	4	1	1	1	1	1
Angers, c. d.	2	1	0	0	0	0
Lachance X	2	0	0	2	0	0
Pouliot, lanc.	4	0	0	1	2	0
	39	9	9	21	5	2

Viger:

	Ab	R	H	Po	A	E
Trudel 2 b	4	0	1	1	0	0
Pelletier, c. c.	4	2	2	1	0	1
Bergeron L.	4	0	1	0	1	1
Caron, rec.	4	2	2	7	1	2
Blanchette, c. a.	4	1	2	1	2	1
Bergeron 3 b.	4	0	1	0	0	2
Lessard 1b.	3	1	2	7	0	0
Tremblay, c. d.	3	0	1	2	0	0
	33	8	13	20	5	7

National	201 014 1	— 9
Viger	100 421 0	— 8

Sommaire: Circuit: Léon Marsan. Trois-Buts: M. Tremblay, 2; J. Paquet, P. Lessard, P. Pelletier. Deux-Buts: M. Caron, 2; E. Beaupré, G. Drouin, A. Carpentier, H. Renaud, L. Bergeron; Laissés sur les buts: National, 9; Viger, 10; Buts sur balles; M. Pouliot: aucun. B. Bergeron, 2. Frappés par le lanceur: H. Renaud, G. Drouin. Retirés au bâton: L. Bergeron, 9; M. Pouliot, 4; Coups Simples: Contre L. Bergeron, 7; Contre M. Pouliot, 10; Arbitre au marbre: Jos. Pelletier. Sur les buts: Paul Dubeau; Marqueur Jos. McNeil.

Communiqué.

2 AUTRES VICTOIRES POUR LE NATIONAL

Le National a ajouté deux autres victoires à son crédit hier, le 14, lorsqu'il défit le Leboeuf & Houde de la ligue Intermédiaire, au score de 19 à 8, dans la première, et de 15 à 5 dans la deuxième. Le vainqueur cogna rondement contre les lanceurs du Leboeuf & Houde. Le National sut placer ses hits à temps opportuns. Il en frappa 19 contre 12 durant la première partie. Jules Paquet prit 9 strike outs et Lamontagne ainsi que Dufour du L. & H. strikerent aussi 9 hommes.

Marcel Pouliot lança la 2e joute pour le National. Il fit un très beau travail dans la boite et fut très bien supporté au champ. Léon Marsan frappa un "home-run" durant cette partie. Les gros facteurs des victoires du National furent sans contredit Gildasse Drouin, Aurélien Carpentier, Albert Paquet, Emile Beaupré, etc. A chaque apparition au bâton ces joueurs frappèrent un hit presque tout le temps. P. Bisson, du L. & H. se fit remarquer par ses beaux catches au champ. Plus d'un millier de personnes assistèrent à ces joutes. Il y eut une râfle sur le terrain et les prix furent gagnés par Mlle B. Gignac et Mme Jos. Labbé. Ce soir grande pratique du National au terrain du C. N. R. à St-Malo.

Dimanche après-midi, à 1 heure 1-2, le National rencontrera sur son terrain, le club St-Pascal de Baylon, dans une double partie.

1ère partie:	Points
National — 120 734 020—	19
L. & H. — 000 006 110—	8
2e partie:	**Points**
National — 582 000 000—	15
L. & H. — 000 100 400—	5

(Communiqué)

LIGUE INTERMEDIAIRE

Le club de softball J.-Voltigeur a défait le Garage Berthelot, mercredi, au score de 14 à 8, sur le terrain de l'Esplanade, devant une foule très nombreuse.

Alignement des clubs:

J.-VOLTIGEUR: A. Noel, A. Rouleau, G. Roy, J.-N. Dion, E. Robitaille, H. Rouleau, P.-E. Roy.

GARAGE BERTHELOT: W. Lyons, B. Stapleton, J. Labrie, B. Mitchell, A. Racine, A. Drolet, R. Carbonneau, P. Larose.

ARBITRES: Labbé, D. Roy et A. Petitclerc.

MARQUER: A. Robitaille.

	Points
J.-Voltigeur — 331 102 400—	14
G. Berthelot — 001 003 202—	8

N'oublions pas qu'après la joute il y aura une grande assemblée. Elle sera la plus importante. Donc chaque club devra n'envoyer qu'un representant à 110 Artillerie, chez M. Edmond Robitaille.

AU PALACE

Chronicle Telegraph:

Fusk	102	59	74	69	89— 393
Smith	79	76	44	68	53— 320
Thompson	87	137	105	96	130— 555
	268	272	323	233	272—1368

Ritchie:

F.-X. Chatelle	109	125	106	111	100— 551
A. Lapointe	102	108	130	118	108— 566
R. St-Laurent	148	132	162	136	128— 706
	359	365	398	365	336—1823

Ritchie 5-0

Laval:

McPeer	166	134	166	146	140— 752
Rochon	118	128	109	121	106— 573
LeBlanc	110	105	73	96	128— 517
	394	367	344	363	374—1842

Gale Bros:

J. Bruneau	142	116	126	127	137— 648
E. Lafrance	115	104	99	107	125— 640
J. Plante	129	154	94	113	113— 603
	386	374	319	437	375—1891

Gale Bros. 3-2

Laval:

McTeer	120	94	171	118	151— 654
Rochon	141	147	100	90	91— 569
LeBlanc	97	114	101	116	125— 553
	358	355	372	324	367—1776

Anglo Pulp:

M. Howard	96	96	97	121	107— 517
T. McConmiy	93	123	70	80	68— 436
W. Green	108	81	103	85	123— 500
	297	302	270	286	298—1453

Laval 5-0

Capitol Jewellers:

S. Comm.	132	62	106	105	103— 509
Dr. Lazare	136	139	143	127	102— 647
	268	201	249	233	205—1156

Anglo Pulp:

H. Baker	86	131	105	92	119— 533
W. Green	134	126	118	140	142— 660
M. Howard	99	95	177	98	79— 488
	319	352	340	330	340—1681

Anglo Pulp 5-0

Agnew Surpass vs Hotel de Ville:

G. Martel	73	91	77	107	93— 443
A. Jobin	137	154	91	118	121— 621
Rog. Chatelle	89	115	108	115	159— 586
	299	360	276	340	375—1650

Agnew Surpass 5-0

AU SALON FLEURI

Miss Malone	116	84	81	96	98— 475
Miss Matte	73	78	95	78	95— 419
Miss Quinn	101	78	93	108	76— 456
	290	240	269	282	269—1350

M. Breton	98	80	110	91	84— 463
Miss Blanchette	93	78	76	65	70— 382
	263	229	255	215	225—1183

Mlles Malone, B. Matte et B. Quinn gagne 5 à 0. Elle rencontreront Mlles Marmion, Quart et Doddridge le 20.

LA CITADEL BRICK

Dans la ligue de batball Citadel Brick, sur la côte de Beaupré, hier, les joutes ont donné les résultats suivants:

Beauportville, 25; Giffard, 6.

Ange-Gardien, 24; Beauport-Est 16.

Boischatel, 25; Saint-Grégoire 23.

Le Beauportville occupe la première position.

Ange - Gardien, Beauport - Est, Boischatel et Saint - Grégoire sont sur un pied d'égalité, et Giffard est en dernière position.

REPONSE AU JEUNE VOLTIGEUR

Le Ramona ne craint nullement le Jeune Voltigeur de la ligue Intermédiaire et est prêt à le rencontrer en tout temps au Parc Victoria. Samedi soir dernier le Ramona se rendit à 7heures précises sur l'Esplanade pour y rencontrer les joueurs du J. Voltigeur qui brillèrent par leur absence. Peut-être ont-ils la digestion difficile et n'avaient-ils encore digéré le score de 24 à 0 que leur avait infligé la veille, le Sonny Boy. Il semble logique que ce serait au tour de ce club à rendre visite au Ramona sur son propre terrain.

Nous sommes anxieux de rencontrer ce club et nous leur assurons qu'ils nous trouveront sur le terrain à l'heure indiquée. S'adresser à Roméo Beaulieu, 82 Arago. Tél. 3-2460.

(Communiqué)

UN "JEUNE VETERAN" SE CLASSE PREMIER

Johnny Bruneau, un vétéran dans le monde du sport, mais un jeune homme parmi les quilleurs, a gagné le tournoi Marois et la coupe Boswell, mercredi soir, à la salle Frontenac, où s'est terminé la série de championnat régional. Il a totalisé 1046, ce qui lui a permis de battre 91 quilleurs, dont le champion de 1930, Emile Lafrance. Ce dernier s'est contenté de prendre la 16e position avec un score de 902. Louis Guttman est arrivé 2e avec 1036. Ce joueur a enrégistré la meilleure partie simple, soit 190. Les concurrents ont renversé 74,805 billes en 644 parties pour enrégistrer une moyenne remarquable de 116.1. La liste officielle des moyennes sera publiée demain. On procédera ce soir, à 9 heures, aux voûtes Talon, à la brasserie Boswell, à la distribution des prix offerts aux gagnants.

	1	2	3	4	5	6	7	Moy.	Tot.
31—C. Michaud	92	119	115	122	163	141	87	119.8	839
32—A. Lepage	100	97	129	112	102	95	109	106.2	744
33—J. Laberge	99	82	103	124	128	138	117	112.7	789
34—A. Nolet	140	155	98	105	127	84	132	120.1	841
35—A. Racette	90	136	128	131	95	75	119	109.1	764
36—A. Whittom	119	125	132	126	111	116	113	120.2	842
37—E. Fournier	144	142	101	81	100	109	113	112.8	790
38—L. Bernier	113	126	82	103	103	130	110	109.5	767
39—G. Clarke	103	114	146	121	128	124	147	126.8	888
40—G. Boisvert	72	130	115	112	98	94	113	104.8	734
41—H. McMahon	142	98	110	122	108	117	103		804
42—W. Roche	135	85	111	134	132	112	169		878
43—J.-G. Pouliot	116	154	159	97	132	142	145		945
44—P. Petitclerc	90	103	121	131	132	129	130		836
45—N. Rancourt	124	99	103	82	93	86	92		677
46—P. Pichette	134	187	127	127	123	182	131	144.4	1011
47—H. McCord	115	148	156	123	158	119	110	132.7	929
48—A. Demers	87	102	108	148	101	142	128	116.5	816
50—A. Letarte	164	137	124	127	126	120	105	129	903
51—P.-H. Cantin	148	144	137	128	130	153	145	140.7	985
52—P. Ross	123	132	98	131	85	135	151	122.1	855
53—A. Parent	152	189	126	108	112	101	172	137.1	960
54—J.-B. Laliberte	107	159	104	91	93	77	96	103.8	727
55—J. Fortin	100	125	127	91	146	108	163	122.8	860
56—L. Dorval	142	162	119	127	103	127	151	133	931
57—O. Houde	107	80	130	157	117	172	101	123.4	864
58—R. St-Laurent	102	140	170	112	155	183	141	144.7	1013
59—S. Bruneau	94	86	106	99	142	96	118	107.4	731
60—C.-F. Ouellet	112	132	129	111	86	133	107	115.7	810
61—H. Herf	89	133	134	102	157	127	125	123.8	678
62—F. X. Chatelle	91	108	7	97	98	101	111	968	678

AU PALACE

Mme Breton	76	87	93—	256
M. Raymond	139	137	113—	389
	215	224	206—	645
Mme Grandmont	108	132	123—	363
M. Boisvert	173	98	122—	393
	281	230	245—	756

FUMEZ-VOUS D'AVANTAGE QUAND LA JOIE VOUS REND UN PEU FOU?

Ça mord! la "bouche fraiche" une Spud aux lèvres

Quand vous êtes tout à la joie de votre sport favori... il est difficile de maitriser votre envie de fumer! Eh bien! prenez un paquet de Spuds et adonnez-vous librement à la joie de fumer, mais à une joie qui laisse un bon goût dans la bouche. Spud, avec sa fumée plus fraiche de 16%, conserve agréablement l'humidité de la bouche, ce qui vous permet d'apprécier pleinement la saveur du tabac... sans jamais vous lasser d'en fumer une autre. Faites comme des milliers de fumeurs chaque jour. Adoptez la cigarette Spud et adonnez-vous librement à la joie de fumer. Chez les bons marchands, 20 pour 30c.



LA CIGARETTE SPUD À FRAICHEUR DE MENTHOL

JUGEZ LA SPUD... non pas à la première bouffée, mais après un paquet. La surprise passée... la fraicheur persiste et fait mieux goûter la saveur de son tabac. En Canada, fabriquees par Rock City Tobacco Co., Ltd., Quebec.

LES METALLURGISTES PREFERENT LA VALET --- LES DERMATOLOGISTES LA PRESCRIVENT



LE depart parfait qui lance le coureur comme un éclair sur la piste avec le coup de feu peut assurer à l'athlète l'avantage de cette fraction de seconde qui lui vaudra de gagner l'épreuve. Sur la piste — comme dans toute sphère d'activité — il suffit souvent d'une infime différence de précision dans l'exécution pour modifier tout un résultat.

La nouvelle lame Valet offre un exemple frappant de précision dans l'exécution. L'acier Valetite — trempé d'après des procédés exclusifs — est inspection sévère, les brèches sont tosoumis à un aiguisage qui le rend excessivement mordant. Grâce à une talement éliminées.

C'est cette extraordinaire précision dans la fabrication qui vaut a la Valet la préférence des dermatologistes et des métallurgistes. La lame Valet — fabriquée exclusivement pour le rasoir Valet Auto Strop — est solidement maintenue à l'angle approprié pour la barbe et elle se nettoie et se repasse sur le cuir sans qu'il soit besoin de la retirer du rasoir.

Accordez-vous le plaisir d'une barbe bien faite et rafraichissante. Procurez-vous des lames Valet aujourd'hui — ainsi que le rasoir si vous n'en avez pas.

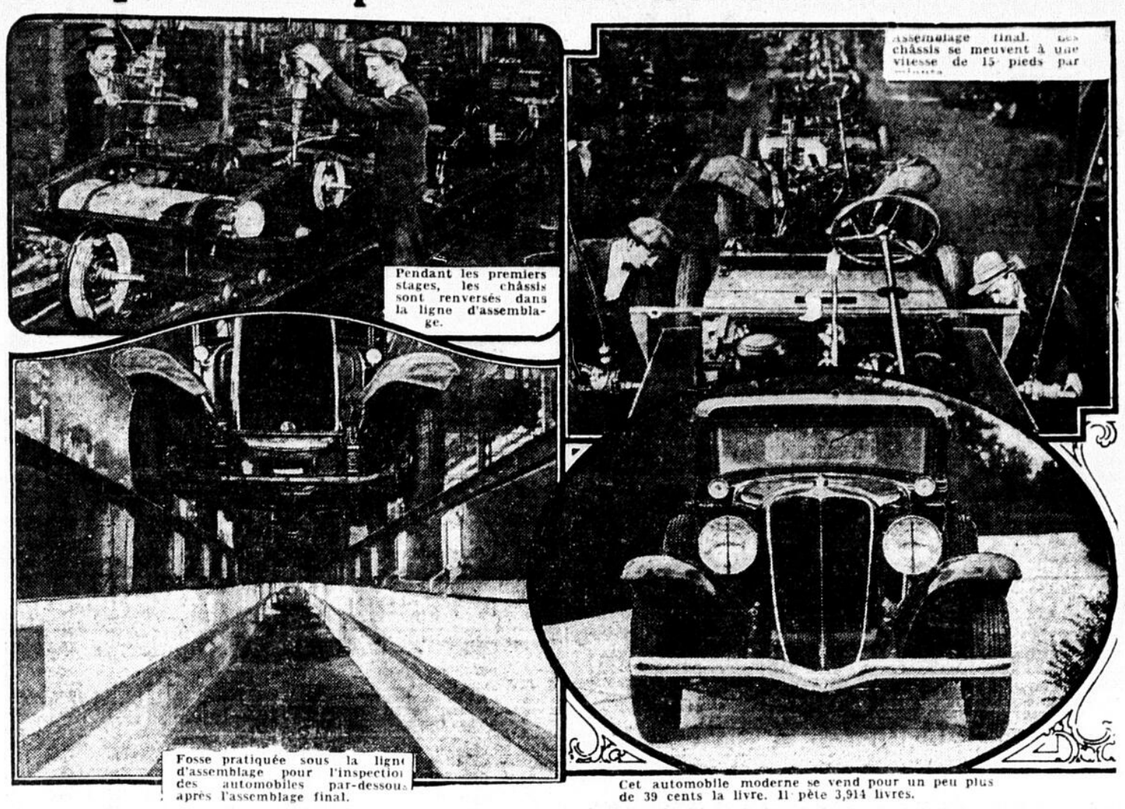
La nouvelle lame se reconnait au mot "Valet" découpé dans l'acier

VALET Auto Strop

RASOIRS ET LAMES

1085, rue St-Alexandre, Montréal, Québec.

Pourquoi vous pouvez acheter une automobile à quarante cents la livre



Pendant les premiers stages, les châssis sont renversés dans la ligne d'assemblage.

Assemblage final. Les châssis se meuvent à une vitesse de 15 pieds par minute.

Fosse pratiquée sous la ligne d'assemblage pour l'inspection des automobiles par-dessous après l'assemblage final.

Cet automobile moderne se vend pour un peu plus de 39 cents la livre. Il pèse 3,914 livres.

LA GRANDE PRODUCTION A AMENE LES BAS PRIX

Des experts déclarent que la coordination entre tous les départements de fabriques d'automobiles a amené la possibilité d'acheter des automobiles à un prix plus bas par libre de boeuf.

Par J.-EDWARD SCHIPPER, S.A.E.

Quand vous achetez une automobile pesant quatre mille livres, vous êtes peut-être trop enchanté de votre emplette pour vous arrêter à penser à ce que les méthodes modernes de fabrication ont rendu possible pour vous. Je doute que vous preniez votre crayon ou que vous faisiez un petit calcul mental pour découvrir que vous avez acheté une belle pièce d'acier fabriquée au taux peu élevé d'environ quarante cents la livre.

Vous inclurez dans votre calcul l'équipement complet, le riche capitonnage, les pneus et les divers pièces et accessoires qui constituent l'automobile. Et, à moins d'être un type extraordinaire vous ne vous arrêterez pas à considérer le travail intellectuel qui a été mis dans les plus petites parties de l'automobile pour lui donner les matériaux, la forme et les dimensions appropriées. Tout cela avec un merveilleux rendement et la durabilité, est offert au taux de quarante cents la livre. Vous me demanderez peut-être? "Comment cela peut-il se faire?"

Le secret, naturellement, ne réside pas en une seule formule. Il réside dans l'étude des métaux et celle des hommes, dans l'opportunité des opérations et une centaine d'autres détails qui tous passent par l'inspection et la surveillance du département technique de la fabrique. Un autre grand facteur est la réduction du coût de fabrication, comparé avec les méthodes mises en usage immédiatement après la guerre.

Le rassemblement des matériaux, pour certaines parties, dans de nombreuses fabriques, aujourd'hui, n'est plus qu'une question d'heures. Ces matériaux arrivent soit par fret ou par camion et sont immédiatement dirigées vers les divers départements de fabrication. Ils ne sont plus empilés dans la cour pour y être pris à mesure qu'on en a besoin. Ca c'est l'ancienne méthode. Dans les nouvelles manufactures les matériaux sont déchargés du char de fret et immédiatement placés sur des convoyeurs qui les transportent aux endroits où on en aura besoin.

En 1920, les fabriques d'automobiles étaient obligées de faire un inventaire qui durait une soixantaine de jours. Aujourd'hui, un inventaire de cinq heures et demie est suffisant. Il n'y a pas beaucoup de grandes fabriques qui ont un approvisionnement de matériaux pour plus de cinq jours à la fois.

Ces matériaux sont distribués aux divers départements. Les pièces de moteur, par exemple, sont forgées, fondues ou estampées, puis passées dans les machines et assemblée. Ces opérations se font par ordre et avec méthode, de sorte que les pièces ne s'empilent nulle part. Elle passent sur des convoyeurs aux départements d'assemblage de moteurs, et par divers procédés elles forment bientôt des moteurs entiers.

Toutes les autres parties de l'automobile sont assemblées simultanément. Puis elles sont toutes dirigées vers le département où on les réunies en un tout. Le mécanisme de direction, par exemple, est transporté, au sortir de l'extrémité de la ligne d'assemblage, au moyen de convoyeurs, est directement transporté à la ligne d'assemblage du châssis, à l'endroit où il doit être. Il en est de même des essieux de l'embrayage, de la transmission, les roues des carrosseries et de toutes les pièces de l'équipement.

Les petites pièces sont transportées en file et forment de petits ruisseaux qui rejoignent les grosses rivières des grosses pièces pour ne former finalement le grand fleuve qu'est la ligne finale d'assemblage. Les Convoyeurs sont constamment en mouvement, leur vitesse étant contrôlée par le département technique. Les lignes principales d'assemblage faisaient autrefois ordinairement trois pieds par minute. Aujourd'hui, il y en a qui font 20 pieds par minute, et les hommes peuvent faire un meilleur travail parce qu'ils ont un meilleur équipement. Toute la fabrique fonctionne à ce degré de vitesse, et les machines scientifiquement conçues ne permettent pas les erreurs humaines. A certains intervalles déterminés, les automobiles sortent à l'extrémité de la ligne complètement treminées et avec une régularité mécanique.

DANS LEVIS

(Suite de la page 24)

"Les premiers secours aux blessés" constituent une branche spéciale de la médecine et de la chirurgie pratique dont la connaissance permet aux personnes expérimentées de prêter secours habilement en cas d'accidents ou d'indispositions subites. L'instruction donnée commence avec les premiers secours et ne va pas plus loin ; ce sujet seulement est enseigné ; mais il l'est à fond et en détail.

Le devoir de l'élève ambulancier finit ou commence celui du médecin et il ne doit y avoir ni empiètement, ni conflit d'intérêt.

NOTES PERSONNELLES

Mme Edouard Fortin, de Beauceville, ainsi que M. Paul Blanchet de la Prudential Life Ins. Co., de Montréal, étaient de passage, à Lévis pour assister au mariage Belleau-Blanchet, mardi matin dernier.

M. et Mme Roméo Allie, de Victoriaville, ainsi que leur fils Robert et leurs filles Marthe et Françoise, étaient de passage à Lévis, chez M. et Mme J.-R. Faucher et chez M. et Mme Ferd. Bessant. Ils ont en même temps rendu visite à leur fille, Mlle Alice Allie, garde-malade à l'Hôpital du St-Sacrement.

Mlle Juliette Simard, de Lévis, était récemment en promenade chez sa soeur Mme Ernest Bernier, à St-Miche de Bellechasse.

SEANCE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE BIENVILLE, CE SOIR.

Une assemblée régulière des membres de la Commission Scolaire de Bienville, sera tenue ce soir, à 7 heures 30, dans une des salles de l'Ecole St-Dominique, sous la présidence de M. le Dr Jos. Leblond.

D'importantes questions seront discutées.

FUNERAILLES A LEVIS

Mercredi matin, à 10 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu en l'église Notre-Dame de Lévis, les imposantes funérailles de dame Eva Shink, épouse de M. Ernest Bolduc décédée dimanche dernier, à sa résidence, rue Guenette, à l'âge de 34 ans et 8 mois.

Les restes mortels furent inhumés dans le cimetière St-Joseph de Lauzon, dans le terrain de la famille.

Nous réitérons à cette dernière notre plus entière condoléance.

FEU M. PAUL FORTIN

Mercredi matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu en l'église Ste-Jeanne d'Arc, les funérailles de M. Paul Fortin, employé du C. N. R. et demi frère de M. le Dr Fortin, député de Lévis au gouvernement fédéral, décédé dimanche soir dernier, à l'Hôtel - Dieu de Lévis, à l'âge de 41 ans.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

Nous donnerons prochainement un compte-rendu de ces imposantes funérailles.

Nous réitérons à la famille en deuil, nos plus sincères sympathies.

DEUX JEUNES FILLES DE LA RIVE-SUD A L'HONNEUR

Les cours de chant qui se donnent chaque année au conservatoire de Mme Fafard-Drolet dont les élèves ont déjà eu plusieurs fois l'occasion de paraître devant le public et d'être chaleureusement applaudis ont remporté jeudi soir dernier un brillant succès de leur récital, à l'occasion de la fermeture des cours pour la saison d'été.

Cette soirée intime fut fort goûtée des invités qui y assistèrent en grand nombre et ne manquèrent pas d'apprécier les élèves qui se sont tous acquittés de leur tâche en rendant leurs pièces d'une manière admirable et digne d'éloges.

Mlles Marlette Maranda, de Lévis et Marguerite Sylvestre de Bienville, furent celles qui remportèrent les plus éclatants succès. Mlle Maranda qui remporta la palme du concours l'an dernier et Mlle Sylvestre qui arriva en second lieu conservèrent encore cette année leur position d'honneur.

Nous félicitons ces deux jeunes filles pour leur grand succès.

(Communiqué).

CHARBONNIER A LEVIS

Le navire "Wendover" est arrivé à Lévis, avec un chargement de charbon mou venant de Sydney pour la compagnie des chemins de fer nationaux. Ce navire, le deuxième arrivé ici cette saison, est accosté au quai à eau profonde du gouvernement.

COMMENTAIRES DE BOURSE

(Suite de la page 6)

prises avec un grain de sel. Le plaçeur qui achète un bon stock et qui aura la patience de le garder en dépit de toutes les rumeurs pessimistes fera de l'argent en temps et lieu.

On a beaucoup discuté dernièrement la question du nombre d'actions de Brazilian Traction qui ont pris la route de Londres. Le rapport à l'effet que Londres a acheté des actions a fait s'esclaffler les gens dans certains quartiers. Financial Service apprend que l'une des plus grosses maisons de courtage de Montréal a expédié 27,000 actions de Brazilian outremer durant les deux derniers mois et l'on peut supposer que plusieurs autres maisons de courtage ont également expédié du stock à Londres. Cela explique d'ou provenaient les achats lorsque la liquidation était générale sur la liste locale.

L'approbation du programme de construction des ponts dans la province de Québec qui comporte l'érection de cinq ponts au coût d'environ $8,000,000 sera reçue prochainement d'Ottawa et elle va mettre Dominion Bridge en vedette car l'on croit que cette compagnie va recevoir la part du lion dans ces travaux. Des soumissions seront demandées aussitôt que l'approbation nécessaire aura été accordée.

M. T.-B. Macaulay, président de la Sun Life Assurance Company of Canada, parlant du nouvel emprunt de conversion du Dominion de 1931, a déclaré que l'occasion de se procurer une valeur aussi sûre à des termes aussi avantageux ne sera certainement pas dédaignée par les détenteurs fortunés de ces titres. M. Macaulay croit que la demande sera considérable pour les nouvelles obligations de conversion. La compagnie Sun Life n'a pas perdu de temps pour s'assurer un montant de $15,000,000 dans le nouvel emprunt. Mercredi midi, les applications se chiffraient au ministère des Finances à plus de $200,000,000 de sorte que le montant de $250,000,000 sera plus que souscrit en quelques jours. (FINANCIAL SERVICE)

LA FAIBLESSE DE WALL STREET AFFECTE MONTREAL

(Suite de la page 6)

local. Là-dessus, 5 ont avancé, 16 ont reculé, 4 sont demeurés stationnaires et 20 se sont vendus par lots irréguliers seulement.

Nickel a enrégistré un virement de 4,895 actions pour fermer en perte de 3-4 point au cours de 13 1-2 Montreal Power est venu ensuite avec 3,637 actions. Brazilian a enregistre un virement de 3,167 actions pour fermer à 15 1-2 en perte de 1-2 point. Le total des ventes a été de 17,128 actions comparativement à 13,682 actions durant la séance précédente et à 26,025 actions durant la séance correspondante de 1930. Le total des ventes d'obligations a été de $93,800.

UN RECUL D'UNE CENT LE BOISSEAU A WINNIPEG, HIER

(Suite de la page 6)

	Ouv.		Haut	Bas	Ferm.
BLE:					
Mai	84¾		84¾	84½	84⅝
Juil	63½ à	¾	63⅞	61⅞	61⅞ 62
Sept	62⅝ à	¾	63⅛	61½	61½ ⅝
Déc	66⅛		66½	65	65 65⅛
MAIS:					
Mai	59⅛		59⅝	57¾	57¾
Juil	60¼ à	⅜	60⅝	58½	58½ ⅝
Sept	58½		58⅞	57⅜	57½
Déc	51¼ à	⅜	51½	50¼	50½ ⅝
AVOINES:					
Juil	28½		28⅝	27⅞	28¼
Sept	28¼ à	¼	28⅜	28	28⅛
Déc	30⅜		30⅝ ¾	30¼	30⅜
SEIGLE:					
Juil	39¾		40¼	38¾	39
Sept	39⅞		40¼	38¾	38⅞
Déc	43¼		43¼	42¼	42¼

MARCHES DIVERS

Montréal, 15. — Les prix du beurre ont haussé sur les marches divers de Montréal, hier. Les prix des pommes de terre ont baissé et les autres produits n'ont pas changé de prix. Le beurre pasteurisé de fabrique ainsi que le beurre reclassé ont gagne de 1-4 à 1-2 cent la livre au prix de 19 1-2 à 20 cents. Les prix du beurre pour le commerce de détail n'ont pas varié. Les arrivages ont été de 295 boites. Les pommes de terre Montagnes Vertes du Nouveau-Brunswick ont perdu 5 cents au prix de 75 cents le sac de 30 livres. Elles ont aussi baissé de 5 cents le sac pour le détail. Les pommes de terre nouvelles de Floride no 1 ont baissé de 50 cents le baril à $7.50. eLs arrivages de fromage ont été de 782 boites et les arrivages d'oeufs ont été de 3,657 caisses.

EXPORTATIONS DE BLE EN AVRIL 1931

Le Canada a exporté 4,680,769 boisseaux de blé durant avril 1931 au lieu de 3,428,406 boisseaux durant avril 1930.

LA FARINE

Ottawa, Ont., 15. — Les exportations de blé canadien se sont chiffrées durant le mois d'avril 1931 au total de 4,680,769 boisseaux représentant une valeur de $2,942,411. Durant le mois d'avril 1930, le Canada avait exporté 3,428,406 boisseaux de blé représentant une valeur de $3,803,933. Comme une diminution a été notée en avril 1931 dans les exportations de blé canadien dans le Royaume Uni par rapport au mois correspondant de 1930, il s'ensuit que les exportations ont augmenté sensiblement dans les pays étrangers. Durant la période de neuf mois finissant avec avril 1931, le Canada a exporté 166,170,668 boisseaux de blé représentant une valeur de $122,612,685, comparativement à 103,441,374 boisseaux durant la période correspondante de 1930 pour une valeur de $134,343,573. Le Canada a exporté 326,117 barils de farine durant le mois d'avril 1931 pour une valeur de $1,202,971, comparativement à 451,395 barils durant avril 1930 pour une valeur de $2,270,551. Durant la période de neuf mois finissant le 30 avril 1931, le Canada a exporté 5,263,137 barils de farine pour une valeur de $2,493,197, au lieu de 4,949,250 barils durant la même période de 1930 pour une valeur de $23,712,498.

Une forte augmentation a été enregistrée dans les exportations canadiennes d'orge durant avril 1931. Ces exportations ont atteint 755,47 boisseaux avec une valeur de $325,629, comparativement à 16,630 boisseaux pour une valeur de $13,328 durant avril 1930. Les exportations canadiennes d'orge durant la période de neuf mois finissant avec avril 1931 ont atteint 4,115,402 boisseaux pour une valeur de $1,430,561, comparativement à 2,511,698 boisseaux pour une valeur de $1,803,296, durant la même période de 1930. Le Canada a exporté 158,382 boisseaux d'avoines pour une valeur de $51,318, durant avril 1931 au lieu de 26,153 boisseaux pour une valeur de $15,199, durant avril 1930.

Durant la période de neuf mois finissant avec avril 1931, le Canada a exporté 2,625,979 boisseaux d'avoines pour une valeur de $851,908 au lieu de 1,235,530 boisseaux représentant une valeur de $823,036, durant la même période de 1930. Les exportations canadiennes de seigle ont été nulles durant avril dernier alors qu'elles avaient été de 11,157 boisseaux pour une valeur de $8,926, durant avril 1930. Le Canada a exporté 1,189,337 boisseaux de seigle pour une valeur de $448,218, durant la période de neuf mois finissant avec avril 1931 comparativement à 220,830 boisseaux pour une valeur de $239,194, durant la même période de 1930.

LOUIS ROEDERER

EN CERTAINES OCCASIONS

SEULEMENT LE CHAMPAGNE EST CONVENABLE

CHAMPAGNE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 15.— Il y avait 19 bêtes à cornes, 109 veaux, 345 porcs et 13 agneaux en vente mercredi matin sur les deux marchés locaux, y compris environ 150 porcs invendus la veille.

Le marché des bêtes à cornes est resté stationnaire.

Les veaux ont été stables entre $4 pour ceux de qualité commune et $5 pour les veaux d'une assez bonne qualité moyenne.

Les agneaux du printemps ont été stables entre 14 et 15c la livre ou $5 à $6 chacun.

Sur le marché des porcs, l'activité a langui. Deux pleins wagons furent vendus à raison de $8.75 les 100 lbs et les lots mélangés ont rapporté $8.50. Les porcs lourds ont rapporté $8.

3 RAISONS qui font qu'il est payant d'acheter des pneus Firestone HI-SPEED

Constamment, depuis dix ans, les Pneus enduits de gomme Firestone ont dépassé tous les records dans tous les domaines de l'automobilisme jusqu'à ce qu'aujourd'hui ils détiennent tous les records officiels de route et de piste pour le millage et l'endurance. Ce n'est pas par hasard que ces nouveaux records ont été établis. En voici les raisons:

1 Trempés dans la gomme pour plus de force.

En les trempant dans la gomme, on isole chaque fibre de coton avec du caoutchouc et on empêche la friction et la chaleur interne — le plus grand ennemi de la durée des pneus. Comme on l'a constaté par de sérieuses épreuves, cela augmente de 25% à 40% la durée des pneus. Seuls les Pneus Firestone sont ainsi enduits de gomme.

2 Un double briseur de corde pour plus de sécurité.

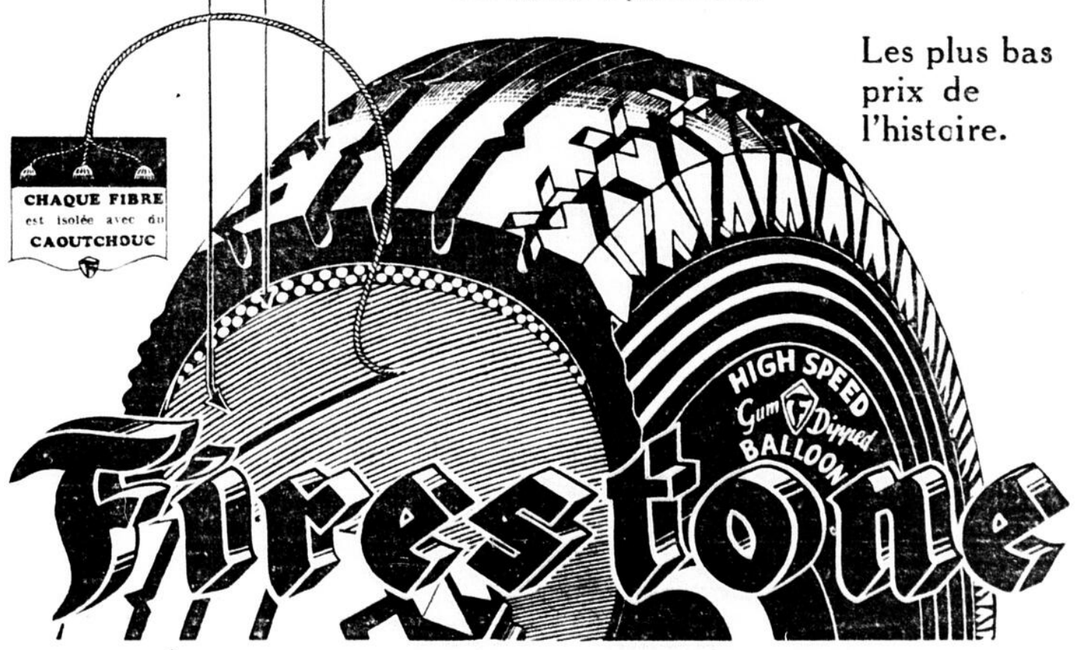
— nouvelle particularité qui donne 69% plus d'adhésion entre la semelle et le corps du pneu. Protège contre les piqures et les crevaisons, car de cette manière les chocs de la route ne peuvent atteindre le corps du pneu, et la semelle ne peut se séparer du corps — le pneu est en sécurité à toutes les vitesses!

3 Semelle anti-dérapante, pour plus de sécurité.

Faite de caoutchouc très épais et très résistant, la semelle anti-dérapante Firestone scientifiquement conçue offre la plus forte traction, la plus grande sécurité et le roulement le plus silencieux.

Les pneus Firestone enduits de gomme, avec leurs avantages exclusifs, ne coûtent pas plus cher que des pneus ordinaires. Vous ne pouvez réellement pas vous en passer. Voyez votre plus proche marchand de Firestone aujourd'hui. Il vous servira mieux et vous économisera de l'argent.

Les plus bas prix de l'histoire.



DISTRIBUTEURS

QUEBEC VULGANISING CO.

86-90, DE LA COURONNE, QUEBEC TEL. : 8593

NOS DEUX GARAGES COMPORTENT UN ASSORTIMENT COMPLET DES FAMEUX PNEUS "FIRESTONE"

LES GARAGES SAM HUOT Enr.

LUCIEN JOBIN, Propriétaire.

78, St-Augustin, (Coin St-Patrick) Tél.: 2-4374 — Propriétaire du club A. O. A. à Québec. — 34, de la Couronne. Tél.: Tél. 3-0944

Lire ces pages d'annonces ajoute le profit à un agréable passe-temps

TARIF
des Annonces Classifiées
L'EVENEMENT
TEL. : 2-7700

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND-MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire; chaque mot additionnel, 1 centin.

25 SUCCURSALES
où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne . . . Tél. 2-8288
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue. Tél. 2-5335
DONAT LANGLOIS, Monument, Giffard . Tel. 2-4113-M
EUGENE PARENT, rue St-Cleophas, Ville de Beauport. . . Tel 2-5519-M
J.-EDGAR BROUSSEAU, 766, rue St-Valier. Tél. 2-7820
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph . . . Tél. 3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue. . . . Tél. 2-7706
L.-P. GARNEAU, 470, rue St-François . . . Tél. 3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Valier . . . Tél. 7840
PHARMACIE HUGUES BERNIER, 2715, rue St-Joseph . . . Tél. 3-0809
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 1251, rue St-Valier 4-0421
JOS. COTE (Ltée) Succursale No 1, 179, rue St-Joseph . . . Tél. 2-2097
Succursale No 2, 36, rue St-Jean . . . Tél. 2-1134
Succursale No 3, 332, rue St-Jean . . . Tél. 2-3130
Succursale No 4, 17, rue Blnde . . . Tél. 2-6362
Succursale No 5, 459, rue St-Joseph . . . Tél. 2-6355
Succursale No 6, 317-A, rue St-Joseph . . . Tél. 4-0082
Succursale No 7, 436, rue St-Jean . . . Tél. 2-4117
Succursale No 8, 105, rue St-Joseph . . . Tél. 2-4327
Succursale No 9, 46, Côte de la Montagne . . . Tél. 2-4110
Succursale No 10, 95, rue St-Paul . . . Tél. 2-7904
Succursale No 11, 176, 3e Avenue. . . . . Tél. 2-7457
Succursale No 12, 27, rue St-Joseph . . . Tél. 2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy . . . Tél. 2-4603
Succursale No 14, 355, rue St-Paul. . . . Tél. 2-7933
DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT. . . . . Tél. 2-7700

PERDU

JEUNE VACHE noir et blanc tache blanche en forme de coeur sur la tête, de la ferme Gaffney, Chemin Gomin, Ste-Foy. Toute information sera reçue avec plaisir. Téléphoner à J.-E. ROBERGE, R. R. No 1, Sillery . . . 295-2 1

PERDU — Portefeuille rouge contenant une somme d'argent, des papiers de licence et une badge d'inspecteur. Urgent contenu à l'intérieur sera donné en récompense. S'adresser à 11, RUE CREMAZIE, ou par tel 4-2173. 293-4 1

DEMANDES

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français, sténographie, comptabilité. Cours commercial complet, classique, préparation pour brevets et certificats, surtout de la province. INSTITUT THOMAS, No 25, rue St-Stanislas. Tél. 2-7490 . . . 278-26—11

Mlle STURTON donnera des cours anglais. Spécialité avec des heures au goût de l'élève. Mon enseignement est garanti. Tradution faite sur demande. S'adresser au No 93, RUE CREMAZIE. Tél. 9031 . . . 293-6—16

NOUVELLE METHODE — Langlais enseigné par la poste. Succès garanti en quelques mois. 20e année. Ecrivez pour détails. Adressez à A.-F. FORTIER, Secrétaire, Cp Portneuf, P.Q.

EMPLOIS DEMANDES

PERSONNE D'EXPERIENCE sur la machine à écrire demande copie ou traduction à faire chez elle durant ses loisirs. S'adresser à Tel 3920.

FEMMES DEMANDEES

CUISINIERE avec références. S'adresser au No 55, RUE D'AUTEUIL. Tél. 2-3420 . . . 295-6—12

LES ELEVES pour culture de la beauté reçoivent des instructions appropriées artistiquement à leurs besoins. Hairdressing Academy Limited vous assure une bonne formation. Instruments gratuits avec chaque cours. Ecrire pour illustré spécial. ROBERTSON'S HAIRDRESSING ACADEMY LIMITED, 1502, rue Ste-Catherine Ouest, Montreal, P. Q. . . . 13—12

SERVANTE générale demandée. S'adresser à Mme Dr J. CAOUETTE, 79, rue Ste-Anne, Qué. . . . 293-6-12

HOMMES DEMANDES

GARCON AVEC BICYCLE demandé pour les messages. S'adresser à Joseph-Hubert DUCHESNEAU & FILS ENR., No 16, rue du Pont, Québec . . . 295-1—13

ON DEMANDE un jeune garçon. S'adresser au No 2, RUE ST-ROCH. 294-3—13

VENDEURS DE JOURNAUX demandés. S'adresser à M. CHAMBERLAND, No 163, rue Bouffard.

ON DEMANDE (DIVERS)

BAIRD TELEVISION LIMITED Stock préferentiel. Je vais acheteur des titres de Baird Television Pfd. Mentionnez quantité et prix. Ecrire à Casier No 468, l'Evénement, Québec. . . . 12—16

DEMANDES

ON DEMANDE (DIVERS)

NOUS ACHETONS les cartes Turret, payons 26c la série complète, 35c pour 100 cartes mêlées. Mailer ou s'adresser à JOS. PERRON, No 105, rue St-Paul, Québec. 293-6—16

ON DEMANDE à acheter les bouteilles vides de bière. S'adresser par téléphone à 3-4687. Nous allons à domicile. 290-26—16

ON DEMANDE à louer, Haute-Ville, maison meublée pour l'été, du 15 juin au 15 septembre. Fournirons lingeries de 8, 10, 15, 20 chambres. Ecrire à Casier No 465, L'Evenement, Québec. 293-6—16

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS de 4 à 5 chambres, aussi chambre seule, refrigérateur électrique, aux APPARTEMENTS LINCOLN, No 14, Avenue St-Denis. S'adresser au concierge. 290-26—17

APPARTEMENTS BERUBE, Limoilou, suites de deux et trois pièces, meublées, à louer, avec gaz, électricité. S'adresser au No 50, 3ème AVENUE, Tél. 4-4330. 12—17

APPARTEMENT de 2 chambres, entrée seule. Aussi chambres doubles et simples, usage du bain et téléphone, eau chaude à l'année. $12.00 par mois et plus. S'adresser au No 72 1-2, RUE STE-URSULE, Haute-Ville. 291-6—20

APPARTEMENTS MURRAY, 5 chambres plus chambre de bain en tuile, dans maison neuve, chauffé, eau chaude à l'année. Améliorations modernes. S'adresser à JOS. TURCOTTE, No 106, Avenue Murray, Tél. 5717. 296-6—17

COTE DU PALAIS, No 10, appartement moderne à louer. Pour appointement, appeler 3-0616. 283-12—27

PARLIAMENT VIEW — Appartements à louer, de 3 et 5 chambres, refaits et remeublés à neuf, chauffés, eau chaude à l'année et service du concierge. Possession immédiate. S'adresser au No 57 1-2, GRANDE-ALLEE, Tél. 2-1740-W. 286-12—17

RUE COUILLARD, petit flat de 3 chambres, meublé, chambre cuisine et boudoir. Possession immédiate. S'adresser au No 18, RUE HEBERT. 290-6—17

BUREAUX A LOUER

BUREAUX ou SALLES D'ECHANTILLONS à louer, dans l'édifice Florence, No 59, rue St-Joseph, entièrement à l'épreuve du feu, bien éclairés, extincteurs automatiques, ascenseurs pour passagers et pour marchandise. Toutes les améliorations modernes. S'adressed personnellement ou par lettre, à MAURICE POLLACK REALTY COMPANY LIMITED, No 59, rue St-Joseph, chambre 302 . . . 23—18

RUE ST-JOSEPH, No 311½, bureau à louer place des plus centrales. Possession immédiate. S'adresser à JOS. ASSELIN, Salon "La Canadienne", No 311½, rue St-Joseph, Québec. 295-6—18

RUE BUADE, No 15, magnifiques bureaux (8) à louer. S'adresser à JOS COTE LIMITEE, No 188, rue St-Paul. Tels. 2-1272 ou 7238 279-26—18

CHAMBRES A LOUER

BELLES GRANDES et petite chambres à louer, lavabo, eau courante, eau chaude, usage du bain et du téléphone. S'adresser au No 4 RUE CHRISTIE, Tel. 2-0681-W. 292-6—20

CHAMBRE A LOUER, avec usage du bain et téléphone, aussi flat à louer. S'adresser au No 84, RUE ST-LOUIS, Tel. 2-0097. 293-6—20

CHAMBRE A LOUER, meublée, avec garde-robe, ensoleillée avec balcon ombragé d'arbres, bain, téléphone et pension si desirée. Très belle localité, à proximité de tout. S'adresser à 1171½ AVENUE CARTIER, tél. 3-2942. 292-6—20

CHAMBRE A LOUER dans famille privée, usage du bain et téléphone. S'adresser au No 208, RUE ST-OLIVIER. 292-6—20

CHAMBRE bien ensoleillée, eau dans la chambre. S'adresser au No 38, RUE DAUPHINE, coin St-Eustache, Québec

JOLIES CHAMBRES propres, bien éclairées, dans maison tranquille où l'on ne prend pas de touristes. Améliorations modernes, usage du téléphone. S'adresser au No 7, RUE STE-FAMILLE. 282-26—29

RUE ST-JEAN, No 233, belle chambre

A VENDRE

FOURRURES

HENRI MOREMCY

EMMAGASINAGE de vos fourrures. Aussi confection, réparation durant l'été. Prix modéré. Spécialité Renards, Martres de Roche, Ecureuil, Kolinsky, etc. Aussi garnitures de manteaux. No 160, **COTE D'ABRAHAM**, Tél. 2-4162. 24—50

FOURRURES.— Nous achetons toutes sortes de fourrures. **LAVOIE & JOBIN**, No. 147, rue St-Joseph, Québec. 294-26—50

Storage de Fourrures à 1

NOTRE TAILLEUR est à votre disposition pour tous travaux en fourrures sur ordre, tels que garnitures sur manteaux de drap ou autres. Les cravates seront en vogue cette année. Nous les avons en stock actuellement. Aussi un choix considérable de chokers, tels que Martres du Nord, de Roche, Kolinsky, Fitch, Ecureuil, etc. Renards argentés, croisés, Platine, Beige, Brun, Cocoa. Nous transformons les manteaux à un prix intéressant. Une visite vous convaincra. **L.-P. THIBAULT ENR.**, No. 282, rue St-Jean, Québec. 275-26—50

PETIT MAGASIN - BAS PRIX

OSCAR GINGRAS, fourrures, 111, rue Notre-Dame des Anges. Tél. 2-1844. J'ai en mains un bel assortiment de chockers, renards, écureuils de toutes sortes au meilleur prix du marché. Avec toute réparations de $25.00 de fourrures, je les assurerai contre le feu et les mites. 24—50

PHILIPPE BRETON

STORAGE DE FOURRURES à l'épreuve du feu, mites, vol. Manteaux réparés et gardés gratuitement. Aussi réparation générale. Renards, Martre, Ecureuils. Plus bas prix. No. 175, **RUE ST-OLIVIER**, Tél. 8656. 277-26—50

JOS. ROBITAILLE

STORAGE DE FOURRURES à un prix intéressant. Assortiment complet de renards et martres pour le printemps. **JOS. ROBITAILLE**, Nos. 104-108, rue Richelieu, Québec, Tél. 2-3288. 277-26—50

LIVRES

A VENDRE à prix très modéré, les collections suivantes, en très bonne condition : Gros Dictionnaire Larousse, complet; l'Encyclopédie de la Jeunesse, en 12 volumes; Chateaubiant, en 18 volumes; Guizot, Histoire de France en 5 volumes; Oeuvres de Buffon, Histoire Naturelle, en 11 volumes; Gabriel Hanoteau, Histoire de la Grande Guerre 1914, en 18 volumes. Pour détails et prix, écrire à Casier Postal 5, St-Hyacinthe, Qué. 10—51

OCCASIONS

CAISSE ENREGISTREUSE, 2 tiroirs, ayant coûté $800.00, en acajou. Vendra à moitié prix. Balance "Dayton" de seconde main. Conditions de paiement faciles. S'adresser au No. 3, **RUE BAGOT**, Tél. 6525. 271-26—52

DEUX YATCHS à vendre, 17 et 18 1-2 pieds, comme neufs, avec ou sans moteur. Conditions de paiement faciles. **COUTURE MOTOR SALES**, No 12, rue de la Couronne, Tél. 7163. 291-6—52

ECHANTILLONS de manufacture, pardessus "Trench", pour hommes et dames. Aussi imperméables de satin, prix $5.00. S'adresser à, chambre No 10, Edifice Jinchereau, No 66, **RUE DE L'EGLISE**. 295-6—52

QUEBEC FURNITURE EXCH

88 RUE ST-JOSEPH, Tél. 4-1521. Nouveau magasin qui s'occupera d'échange de meubles. Meubles neufs à vendre, tels que Chesterfield, set de salle à diner. Vendra au plus bas prix. 283-26—52

A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE OU A LOUER No 103 chemin Ste-Foy, maison seule, 12 chambres plus 2 chambres de bain, chauffage à l'eau chaude, en très bonne condition. Aussi No. 5, Avenue Bougainville, maison de 11 chambres plus chambre de bain. Maison seule, très moderne. Véritable occasion. S'adresser au No. 5, **AVENUE BOUGAINVILLE**, Tél. 7949. 275-26—58

A LAUZON-OUEST, magnifique cottage d'été, 7 chambres, chambre de bain, électricité, grande véranda, 12 000 pieds de terrain en verdure, arbres fruitiers, près de la grève à proximité de la ville. Communication très facile. S'adresser à Tél. 5482, Québec. 293-6—58

MAISON NEUVE, 2 logements finis des plus moderne, près de l'Avenue des Braves, très ensoleillée, 10 chambres, plus bain, à louer, possession immédiate. S'adresser **EAST & MASSON**, Avenue Cartier. Tél. 6761. 293-26—58

35 RUE LATOURELLE, propriété en pierre, avec deux logements à louer, chauffé ou non, terrain 72 x 65, 6 garages et boutique. S'adresser sur les lieux. 293-6—58

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE. — Joli petit lac situé à moins de 15 milles de Québec. S'adresser à **JOSEPH MORASSE**, 174 1-2, rue Saint-Olivier.

BOIS-JOLI, coin chemin St-Louis et Côte de l'Eglise, Sillery, contenant 206,550, pieds carrés. Belle localité pour hôtel de touristes ou autres affaires commerciales. Pourra être divisée en deux parties. S'adresser à **J.-A. TIMMONY**, No. 50 rue Fraser, app. 7. 266-26—58

EVEREELL, près de la station, maison de 10 chambres, avec chambre de bain, grand terrain, garage, système à eau chaude, à vendre bon marche. S'adresser à **A. MOFFETT**, bureau de poste, Everell, Tél. 2-3715 s. 16.

EVERELL, 5 minutes de la station, maisonnette avec grand terrain, 252 x 100. Orbres fruitiers et d'ornement, à vendre. S'adresser par téléphone à 2-4497. 290-6—53

MAISON A VENDRE. Résidence privée de Maurice Pollack, située au No. 346, Grande-Allée. Merveilleuse maison, en face du Parc des Champs de Bataille, et contenant deux grands passages, une chambre de bain, cinq grandes chambres à coucher, deux chambres de toilette, une salle à diner, vitoir, cuisine, salle à déjeuner, trois balcons, garage pour trois autos, sous-sol en béton, petite cour. Pour entrevue, écrire ou téléphoner à **M. POLLACK** personnellement. 24—58

MAISON DE CAMPAGNE à vendre ou à louer à de très bonnes conditions, située à Beauportville. Améliorations ultra-modernes, tramways à proximité. Tél. 4-4361 et 2-6979.

RUE DU ROI, maison seule, solide en brique, 14 chambres, système de chauffage, améliorations modernes, cave et cour en ciment, plancher en bois dur, garage pour 2 autos et hangar. Vraie occasion, pour cause de départ. S'adresser à **PAUL-EMILE BEDARD**, No. 187, rue du Roi, Tél. 3-1634, rés. 4-2381. 24—58

TROIS MAISONS à vendre, une à 2 étages, avec fournaise à air chaud, succursale louée à Massey-Harris, hangar, grange, garage. A deux minutes de la station, rue St-Jean-Baptiste. Auto Dodge, piano, ménage. Le tout à bonnes conditions. Propriétaire, **Mme ALBERT PAQUETTE**, Boite 198, Rimouski, P. Q. 295-6—58

A VENDRE

FERMES A VENDRE

AVIS AUX INTERESSES. — Terre à vendre à Pont Rouge. Trois à l'Ancienne Lorette et une à St-Augustin, Co. Portneuf. Pour renseignements s'adresser à 112, **RUE ST-BENOIT**. Tél. 3-3684. 291-6—59

TERRE ET DEPENDANCES, grandeur de la terre, 22 arpents de profondeur par 2 1-2 de largeur. Terre prête à être cuittivée, située à 6 milles de Québec sur la route Québec-Montréal, à 10 minutes de la station de chemin de fer. Maison finie à neuf et des plus modernes, avec bain, eau chaude et froide l'hiver comme l'été, en un mot maison comme à la ville, grandeur 40 x 40. Aussi bâtiment neuf, construit depuis 5 ans, grandeur 75 x 40, avec lumière électrique et eau courante. Remise pour voitures et hangar, grandeur 25 x 30. Aussi arbres fruitiers, etc. Conditions de paiement des plus faciles. Vente pour cause de mortalité. Pour informations, s'adresser à **NAPOLEON LAFOREST**, No. 154 1-2 rue Fraser, Tél. 8342. 271-26—59

UNE DIZAINE de bonnes terres à vendre, situées à St-Jean de Dieu, Co. Temiscouata, bâties, dont 2 avec roulant. Pour informations, s'adresser à M. **FLORIAN RIOUX**, St-Jean de Dieu, Co. Temiscouata, P. Q. 293-6—59

TERRAINS A VENDRE

CAP-ROUGE, en face de la Ferme expérimentale, 75 x 400 pieds, magnifique bocage, vue idéale sur le fleuve. S'adresser au No. 406, **RUE ST-JEAN**, Tél. 2-1742. 290-6—59

NON CLASSIFIEES

ARGENT A PRETER

L.-E. FORTIER, N. P.,
87, Rue de l'Eglise, Québec.
Tél. : 9450. Tél.: 2-3923 s. 2
ARGENT A PRETER, 6% sur première hypothèque, dans la ville de Québec. 295-26—n.c.

VOIES URINAIRES

Dr L.-G. PERRIN, No. 24, rue du Pont, Québec, Tél. 4-4871. 24—n.c.

PRESCRIPTIONS

FAITES REMPLIR vos prescriptions au laboratoire de la Pharmacie BRUNET. Notre laboratoire est sous le contrôle de 5 pharmaciens et d'un médecin. Vos médicaments seront préparés avec soin. Si vous ne pouvez apporter vous même votre prescription, téléphonez à 8141, et on l'enverra chercher. **W. BRUNET & CIE**, No. 139, rue St-Joseph. 282-26—n.c.

COLLEGE DES BARBIERS

HOMMES, GARCONS.— Attention venez apprendre le métier de barbier, la meilleure, la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec. Conditions très avantageuses. Commission payée en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplomé et gagner un salaire de $25 à $35 par semaine. Pour votre intérêt, n'hésitez pas à écrire, ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. S'adresser au **COLLEGE DES BARBIERS DE QUEBEC ENR.**, No. 878, rue St-Valier, Tél. 2-8663. 24—n.c.

Mlles LAVOIE.— Charmantes robes du soir et d'après-midi, dans toutes les teintes, offertes à des prix très bas: $9.95 à $15.00. En jersey, trois pièces, plusieurs modèles, teintes et prix différents, très spécial, $7.50 à $13.00. Nous avons un assortiment de robes de crepe, à partir de $4.98. Un choix considérable dans les bas, gants ,sacoches et pagodes, etc. No. 344, **RUE ST-JEAN**. 273-26—n.c.

AUTOMOBILES A LOUER pour vous conduire vous-même. Aussi chevaux, voitures, harnais. S'adresser à **O. CLOUTIER**, Cour de Louage, No. 99, Boulevard Langelier, Tél. 9653. 273-26—42

HOTEL COLUMBUS

SAINTE-ANNE DE BEAUPRE. Très bon hôtel à louer, comprenant 72 chambres. S'adresser à **ELZ. FORTIER LIMITEE**, No 123, rue St-Dominique, Québec. 295-3—24

COMMIS. — On demande un commis d'expérience dans la ligne de ferronnerie et connaissant les deux langues. Inutile de se présenter sans avoir les qualifications voulues. Références exigées. S'adresser à **S.-J. Shaw & Cie**, 13 rue St-Jean, Québec.

LES COLONS SATISFAITS DE BRULER LEURS ABATIS

Les colons de bonne foi prétendent que les nouveaux règlements leur donne entière satisfaction. Ils ne reviendraient pas à l'ancien système.

Il y a encore au Canada plusieurs milliers de milles carrés de sols agricoles actuellement boisés. Comment défricher ces sols, exploiter le bois sur les surfaces à défricher et préserver en même temps la forêt qui touche au défrichement tout cela constitue au Canada un grave problème. Dans le passé, d'insoucientes méthodes de défrichement ont ajouté des milliers de milles carrés de forêt détruite à la somme des pertes annuelles attribuables aux incendies forestiers. Ce qui fait le fond de la prévention c'est un public convaincu qu'il y a profit à employer des méthodes efficaces de disposer des déchets forestiers, — des méthodes qui ne laissent au feu aucun aliment.

"Comment convaincre le public?" allez-vous demander. Par l'éducation et la démonstration peut-on répondre. En voici un exemple:

Dans deux cantons de l'ouest d'Ontario à sa voir Rowel et Britton, dans le territoire de Kenora, là ou sont en fonction l'inspecteur Ben Hay et le chef des gardes forestiers James Ruxton, les colons de bonne foi en sont venus à ce stage ou ils affirment que les procédés nouveaux employes pour disposer des déchets forestiers sont les seuls acceptables. Une seule manutention des déchets termine l'ouvrage. Les rameaux et les brindilles sont mis en place au fur et à mesure que procède l'exploitation et quand les empilements ou les rangées sont brûlées on s'est débarrassé des déchets sans faire courir à la forêt voisine aucun risque de destruction par le feu. Suivant l'ancien procédé les branches et déchets étaient manutentionnés deux fois et le risque d'incendie était beaucoup plus grand. Nous trouvons dans cette région au milieu de la forêt des colonies qui n'ont rien à craindre des feux d'abatis et des colons qui ont conservé leur terre à bois pour en retirer les bois dont ils peuvent avoir besoin, des colons qui sur leurs propres terres peuvent trouver, pendant l'hiver, de l'emploi à exploiter des bois à pulpe ou des bois de sciage. En pratiquant la sylviculture dans leurs bois et en les soumettant à un aménagement approprié, les colons sont sûrs d'obtenir un rendement qui quintuple celui qu'ils obtiennent à l'heure actuelle. Enseigner aux gens comment cultiver leurs bois est ce qu'il importe de faire immédiatement après leur avoir appris à se débarasser des déchets de la forêt. Ainsi dans deux cantons de démonstration s'offre une chance exceptionnelle d'inaugurer des leçons pratiques de sylviculture en faveur du fermier.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

No 1761-F.
Dans l'affaire de
ALPHONSE HAMEL,
Marchand général,
Ancienne Lorette, Qué.,
Cédant Autorisé.

Avis est par les présentes donné qu'en vertu d'un jugement en date du trente-unième jour de mars 1931, dans la Cour supérieure en matière de faillite, par encan public à Québec, sera vendu, Mardi, le Dix-Neuvième jour de Mai 1931, à nos bureaux, 132, rue St-Pierre, Québec, à Onze Heures de l'avant-midi (heure avancée) l'immeuble ci-après désigné:

Un lot No 182-A de figure irrégulière, borné au nord-ouest par le lot 181, au sud-est par les lots 182-C, 182-D et 182-E, au sud-ouest par les lots 181-B et 182-B et au nord-est par le chemin public, contenant 42 perches et 214 pieds en superficie du cadastre de l'Ancienne Lorette.

La dite vente sera faite en vertu de l'article 45 de la dite loi de faillite, chapitre 11 S. R. C., 1927, et celle du code de procédure civile, articles 716 et 717 et aura l'effet du décret, le tout à toutes fins que de droit et avec épens cdontre la masse.

Conditions de vente : Comptant.

Pour toutes informations, s'adresser aux syndics.

Québec, le 15 avril 1931.
PAQUET & GAUVIN,
Syndics.

Bureaux : 132, rue St-Pierre,
Québec, Qué.
Tél. 2-5486.



IMMEUBLE

MAISONS A VENDRE

ABERDEEN, 2 logements de 5 et 9 chambres, brique solide.

AVENUE BOUGAINVILLE, 2 logements de 5 et 6 chambres, coin de ruelle.

AVENUE BROWN. Maison neuve de 3 logements de 7 et 8 chambres, avec ou sans rente.

Coin BROWN et FRASER, 2 logements de 8 et 5 chambres, complètement détachée. Sans rente.

Coin DE SALABERRY et ST-CYRILLE. 2 logements de 8 et 5 chambres. Brique solide. Offre raisonnable sera acceptée.

DES FRANCISCAINS, 2 logements de 9 et 6 chambres.

RUE FRASER, 3 logements de 9 et 10 chambres plus chambre de bain. Aussi autres de 6, 7 et 8 chambres.

RUE JEANNE D'ARC, 4 logements. Revenu 13 p. c. net.

AVENUE LAURIER, 3 logements de 7 et 8 chambres.

AVENUE MURRAY, 2 logements de 9 chambres modernes, maison neuve.

RUE ST-CYRILLE, dans Belvedère, maison neuve de 6, 7, 8 et 9 chambres. Conditions faciles.

RUE CONROY, 4 logements de 5 et 8 chambres.

RUE ST-AMABLE, 3 logements de 7 et 8 chambres.

COTE STE-GENEVIEVE, 3 logements et 10 garages.

DU PONT, 2 logements. Terrain de 55 x 100 pieds.

RUE ST-FRANCOIS, 4 logements. Coin de rue.

MAISONS SEULES

CHEMIN STE-FOY, en face du Couvent de Bellevue. Cottage de 8 chambres plus chambre de bain.

AVENUE DES ERABLES, 9 chambres plus chambre de bain. Bas prix et conditions très faciles.

GRAND-ALLEE, 11 chambres plus 2 chambres de bain.

AVENUE MURRAY, 10 chambres plus chambres de bain.

ST-ROMUALD, Avenue du Collège. Maison seule de 16 chambres plus chambre de bain. Système de chauffage.

A VENDRE OU A ECHANGER

RUE DES FRANCISCAINS, 4 logements. Bon marché, à échanger pour autre maison de rapport.

RUE ST-FRANCOIS, 2 logements. Echangerais pour 2 maisons de 3 logements à Limoilou.

RUE ST-ALBERT, Limoilou, 5 logements. Echangerais pour maison seule.

A GIFFARD, Maison seule de 9 chambres. Echangerais pour maison de rapport en ville.

TERRAINS

TERRAINS dans toutes les parties de la ville à des prix et conditions avantageux.

GEO. PAQUET
IMMEUBLES EN GENERAL
Spécialité: Vente et achat à commission
Edifice Florence, 59, rue St-Joseph
Tél. Bureau 4-4221; rés. 6678
Assurance-feu

MAISONS A VENDRE

QUARTIER BELVEDERE (partie haute), cottage semi-détaché, 10 chambres. Bas prix.

QUARTIER BELVEDERE, 3 logements de 9 et 10 chambres, semi-détachés, très bien situés. Occasion avantageuse. Aussi autre maison de 3 logements de 10 et 11 chambres.

QUARTIER BELVEDERE, Maison semi-détachée, 3 logements de 7 chambres. Prix, $11,000. Terrain clair.

QUARTIER BELVEDERE, près église, école, semi-détachée, 3 logements de 7 chambres. Moderne garage. Prix $13,000. Terrain clair.

ABERDEEN, pres Cartier, 3 logements de 8 chambres.

S'adresser à **ST-GEORGES MORENCY**, No. 235, rue St-Joseph, Tél. 8311, 5680.

OCCASIONS

RUE CHATEAUGUAY. Construction solide de 5 logements, avec garage et écurie. Revenu annuel $1,200.00. Evaluation municipale, $9,500.00. Vendrait pour $8,000.00.

AVENUE JOFFRE. Cottage avec grande cour. Bonne construction. 6 pièces plus bain. Vendrait avec peu de comptant et la balance avec conditions faciles.

CHEMIN ST-LOUIS (près du Pont de Québec). Deux terrains de 50 x 100, avec maison de 2 logements de 6 pièces plus bain. Revenu annuel $408.00. Vendrait avec $1,500.00 comptant, balance par versements.

RUE RICHELIEU. Maison de 6 logements, 4 garages, 1 écurie. Revenu annuel $1,782.00. Prix spécial pour un prompt acheteur. Evaluation municipale, $2,000. Vendrait pour $1,800.00.

ECHANGES

RUE ST-CYRILLE. Cottage de 10 pièces plus bain. Chauffage à eau chaude. Cave à légumes, avec les améliorations modernes.

RUE FLEURIE. Maison avec grand terrain; aussi entrepôt, hangar, garage. Chauffage à eau chaude. Endroit idéal pour magasin.

RUE ARAGO. Maison avec cour. 2 logements de 4 et 6 pièces. Revenu annuel $576.00.

RUE DE LA NORMANDIE. Bonne construction avec grand terrain. 2 logements de 6 et 9 pièces plus bain avec garage. Chauffage à eau chaude. Revenu annuel $856.00.

MANUFACTURE DE GANTS, avec machineries, Goodwill et ameublement.

SALON DE POOL de 5 tables. Bonne clientèle.

HOTEL COMMERCIAL à Chicoutimi. Revenu net, environ $7,000.00 par année.

HOTEL, rue St-Paul et à Limoilou. Gros chiffre d'affaires.

EPICERIES situées Côte d'Abraham, rues Ste-Marguerite, Sault-au-Matelot.

SALONS DE BARBIERS avec bonne clientèle.

AMEUBLEMENTS de restaurants et de maisons de chambres.

MAISONS DE CAMPAGNE près de Québec, avec prix convenant à toutes les bourses.

LOTS A BATIR situés dans les différentes parties de la ville. Prix $75.00 et plus, avec ou sans rente.

AUSSI AUTRES PROPRIETES dans les différentes parties de la ville et de la banlieue.

H.-P. CIMON
IMMEUBLES EN GENERAL
Prêts sur hypothèque. Achat de créances
Assurance sous toutes ses formes
"EDIFICE CIMON"
6, Côte d'Abraham, près carré d'Youville, Tél. 5169

A LOUER

ANGLE DES RUES DORCHESTER et ST-VALIER, ancien Edifice Marsh pour n'importe quel genre de commerce patinoire à roulettes, golf en miniature, clubs, salles d'échantillons ,expositions d'automobiles, entrepots, etc. Le tout chauffé, avec service d'ascenseur. S'adresser à

RUE ST-JEAN, No. 236, 2ème étage, 3 pièces, $35.00 chauffé. Possesion immédiate.

10ème RUE, No. 112, 5 pièces plus bain, 2ème étage. Prix $28.00.

IMMEUBLE & EPARGNE INC
Administrateurs et Collecteurs de Loyers
EDIFICE CIMON
2, Côte d'Abraham. Tel. 5169

VIANDES FRAICHES

7 livres de BOEUF	.50
14 livres de BOEUF pour	$1.00
VEAU quartier devant la livre	.05
VEAU quartier derrière la livre	.12
LARD frais, la livre	.15

J.-E. MORENCY
223, Ste-Marguerite, près de la rue de la Couronne.
TEL. : 8227

SPECIAL ! SPECIAL !

Beurre Château et Cremo la livre	.23
Bon beurre de ferme la livre	.22
Oeufs strictement frais second pour boire, 3 doz. pr	.59
Farine Five Roses sac de 7 lbs	.25
Corn Flakes Sugar Crips 3 paq. pour	.23
Corned Beef Fray Bentos bte	.20
Fromage Canadien la livre	.20
Spaghetti préparé Hirondelle boite 1 lb	.10
Pistache fraiche rôti, 3 lbs pr	.29
Biscuits mêlés, 3 lbs pour	.25
Biscuits aux chocolats la liv.	.10
Biscuit sec Moulin à vent la livre	.09
Biscuits mêles Christie paq. 1 livre	.25
Confiture aux fraises pure jar de 4 lbs	.65
Thé Japon Naturel, avec 1 bol et 1 soucoupe, la liv.	.48
Thé noir Congon avec 1 bol et 1 soucoupe, la livre	.48
Café pur Java et Moka avec 1 bol et 1 souc. la liv.	.48
Bière et Porter quart de 5 doz. bout. et paquetage compris	$11.50
Blé-d'Inde de choix, 3 bts pr	.25
Pois vert français, 2 bts pr	.25
Belles Bananes la doz. .20 et	.25
Bananes au rébime	$1.75
Ananas frais, 2 pour	.25
Céleri, Salade, Tomates, fraises, Concombres, Echalottes, Radis, etc., Patates Blanches, extra belles.	

Arthur Thivierge
Tél.: 8194-8195 — 363, St-Joseph
Tél.: 3-0842 — Succ. 28 Hermine
ETAL DE VIANDE
Tél.: 3-4542 — — 91 de Mazenod

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles

ALAIN. — A Neuville, le 12 mai 1931, à l'âge de 55 ans et 9 mois, est décédée dame Anna Dussault, épouse de feu Sieur Ulric Alain.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures (heure solaire), en l'église paroissiale.

LAPERRIERE. — A Québec, le 12 mai 1931, à l'âge de 13 ans et 6 mois, est décédé M. Camille Laperrière, fils de M. Honoré Laperrière, machiniste, et de Mme Laperriere (née Délima Robitaille).

Les funérailles auront lieu ce matin, à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 1035, rue St-Vallier, à 7.45 heures pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles.

PETITCLERC. — A l'Ancienne Lorette, le 12 mai 1931, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Pierre Petitclerc, époux de Dame Marie Mailloux.

Les funérailles auront lieu ce matin, à 9 heures.

Départ de la maison ormtuaire à 8.15 heures pour l'église de l'Ancienne Lorette et de la au cimetière de la paroisse.

ST-PIERRE. — A Lévis, le 12 mai 1931, est décédée Mme Vve Amable St-Pierre, née Délina Méthot.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, chez M. Anselme Journault, 64 rue Wolfe, Lévis, à 7 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Lévis. L'inhumation aura lieu dans le cimetière de St-Eugène de l'Islet, après l'arrivée du train local.

REMERCIEMENTS

POULIOT. — M. et Mme Arthur Pouliot et leur famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont bienv oulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Joseph Pouliot, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

MESSE DE REQUIEM

MESSE DE REQUIEM. — Samedi le 16 mai à sept heures, à la Basilique de Québec, grand'messe de requiem pour le repos de l'âme de feu Mme Claire Côté, épouse de feu Charles-A. McCord.

Tributs Floraux

A l'occasion des inhumations qui ont lieu actuellement dans les cimetières de la ville et pour l'ornementation des lots, nous vous prions de recevoir d'Europe l'assortiment le plus complet de couronnes et articles en perles de la plus haute nouveauté, aussi inscriptions sur plaquettes en marbre naturel, autres inscriptions avec lettres en aluminium de très belle apparence faites sur demande au goût du client, à un prix minime.

LA CIE HUBERT MOISAN
297, rue St-Joseph, Tél. 3-3801

Fleuriste
F. HOUGH
41, rue St-Augustin
Tel. 2-7328 Rés. 2-0513-M
Ouvert le dimanche de 1 à 4 h.

Perrault & Frères
Tél. 3-2605
FLEURISTE
Service jour et nuit
890-892, Chemin Ste-Foy, Québec.

MESSE DE REQUIEM

NAISSANCE

BASTIEN. — M. et Mme Cyrille Bastien, de Loretteville (née Valéda Falardeau) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 10 et baptisée le même jour à l'hôpital St-François d'Assise, sous les prénoms de Marie-Eugénie-Henriette-Celine.

Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Boutet, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme François Falardeau, grand'mère de l'enfant.

HEURE MUSICALE DU C. P. R.

L'HEURE MUSICALE DU C. P. R.

La célèbre fanfare du Royal 22ème régiment canadien-français de Québec, sous la direction du capitaine Charles O'Neill, se fera entendre vendredi le 15 mai, de 10 à 11 heures durant l'Heure Musicale du Pacifique Canadien qui sera irradiée dans tout le Canada par le système de transmission radiophonique de cette compagnie. Les autres artistes à ce concert, transmis directement de Québec, seront Mlle L. Austin Wright, soprano, et Mlles Yvette Martin, Louise Leclerc et Andrée Dugal, élèves de Madame Jeanne Duquette. Ces fillettes participèrent avec succès au dernier Festival des Chansons et Danses du Terroir qui eut lieu à Québec en octobre dernier. L'accompagnatrice sera Mlle Germaine Lavigne.

Le programme, qui comporte une grande variété de compositions classiques bien connues, débutera par la "Marche Héroïque" de Saint-Saens pour se continuer avec l'ouverture "Massaniello" d'Auber. Mlle Wright chantera ensuite "Pace, pace", composition de Verdi extrait de "La force de la destinée" et Mlles Yvette Martin et Louise Leclerc, toutes deux âgées de 10 ans, interpréteront des chansons canadiennes-françaises. La fanfare du Royal 22ème régiment exécutera ensuite deux marches. "La marche des petits soldats de plomb" de Pierné et "Britain's First Line" de Williams. Mlle Wright reviendra au microphone pour interpréter deux chansons "The Cloths of Heaven" de Dunhill et "The Nightingale" de Westrup. Puis suivront "Csardas" et la "Marche Russe" de Luigini joués par la fanfare et un duo d'Andrée Dugal et Louise Leclerc "La bergère aux champs". Le concert se terminera par une marche entraînante "Old Panama" exécutée par la fanfare.

Dans la province de Québec ce concert sera irradié par les postes CHRC de Québec et CKAC de Montréal.



Deux enfants du pays du Soleil levant, Mizuko Injima (à gauche) et Chizuko Hirai, de Toronto, ont présenté des fleurs aux royaux visiteurs lors de leur arrivée dans la capitale de l'Ontario. Les deux enfants sont revêtus du costume national japonais.

Elle nous protège encore contre les ouragans, c'est elle qui conserve en été l'humidité qui servira pendant les grandes chaleurs à faire tomber sur la terre une pluie bienfaisante.

Prenons donc toutes les précautions nécessaires pour conserver notre forêt; faisons la coupe du bois avec méthode pour ne pas la déboiser, éteignons tous feux qui, par notre négligence, pourraient causer des dommages considérables et, en quelques heures, détruire des milliers d'arpents bien boisés.

Et nous, Canadiens, qui possédons une grande quantité de forets remplies des plus beaux arbres, remercions Dieu de nous avoir donné ce lieu de repos pour nos esprits fatigués et cette richesse nationale ou vont puiser toutes les classes de la société.

Jacques FLYNN, (14 ans)
Collège Ste-Anne de la Pocatière.
La Vie Forestière.

VOS DISCOURS

conférences, lettres d'affaires ou personnelles, seront composés par
MARC COLLIERES
ainsi que
vos TRADUCTIONS
Tel. 2-6115 L'Evénement

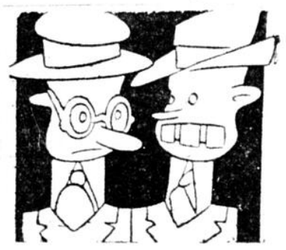
LA FORET

Parmi tous les chefs-d'oeuvres existant dans la nature, la forêt mérite particulièrement notre admiration pour sa beauté majestueuse et pour sa grande utilité. Les mystère dont elle est remplie, la profonde solitude qu'on y trouve charment ceux qui y vivent et les élèvent vers Dieu qui en est le Créateur et le Maître. Aussi, l'histoire rapporte que, dans les premiers siècles du christianisme, des moines allaient dans la solitude des forêts chercher une retraite pour y vivre plus près de Dieu et plus conformément à sa loi sainte; et, de nos jours, les citadins fatigués du bruit des villes s'enfoncent dans les grands bois et vont s'asseoir un pied d'un pin géant ou d'un chêne majestueux. Ils écoutent le joyeux gazouillis des multitudes d'oiseaux au plumage brillant et au chant clair et sonore, et suivent avec intérêt les souples et gentils écureuils sautant de branche en branche et d'arbre en arbre.

La forêt en elle-même a une beauté et une grandeur inconcevables, elle semble avoir une vie, une âme même qui nous communique ses impressions et ses élans. Il nous semble quand le vent souffle doucement entre les branches des arbres que la forêt murmure une chanson douce et mélodieuse, mais si le vent est violent, elle semble au contraire se plaindre et se tordre de douleur quand les branches s'entrechoquent et se brisent.

Outre sa beauté naturelle, la forêt est aussi d'une très grande utilité; le bois qu'elle fournit devient la maison élégante ou le château des heureux, la barque du pêcheur et la voiture de promenade. Si l'homme riche y trouve son repos, le bûcheron y gagne son pain et celui de la maisonnée. Ces grands arbres qui semblent braver les siècles, sous la main habile de l'ouvrier deviendront papier délicat, jouets enfantins et même étoffe soyeuse.

Notre forêt canadienne particulièrement est d'une très grande utilité; elle est la raison d'être de plusieurs villes et villages très prospères qui, sans elle, n'existeraient pas.



—Les médecins, pourquoi certifient-ils leurs ordonnances en latin?
—Pour accoutumer leurs malades aux langues mortes. — *Vart Hem, Stockholm*).

EPICERIE ERNEST LAPOINTE
100, RUE DE LA COURONNE
Tels 6108 -- 6109
LICENCIE POUR LA VENTE DES BIERES

HEINZ
CHILI SAUCE



Grande Vente et Démonstration des Produits "HEINZ"
du 15 au 23 Mai
Un Panier Gratis
Contenant un choix des variétés "HEINZ" sera donné à la famille qui achètera le plus grand nombre de paquets 'HEINTZ' durant cette vente.

FEVES AU LARD, avec sauce tomate.		MAYONNAISE delicieuse, 2 pour	.45
Petites boites 3 pour	.25	VINAIGRES, PUR MALT, cidre, blanc. Bouteille de 16 onces, 2 pour	.33
Moyennes, 2 pour	.25	Bouteille de 32 onces, 2 pour	.59
grosses, 2 pour	.37	AUTRES VARIETES :	
KETCHUP AUX TOMATES		MOUTARDES preparées, 2 pour	.29
Petites bouteilles, 2 pour	.29	SAUCE à la moutarde, préparee, 2 pour	.29
grosses, 2 pour	.38	MARINADES HEINZ de toutes sortes, 2 pour	.55
SPAGHETTI CUIT		SOUPES — crème d'asperbe — celeri — pois verts — ble-d'Inde. Boite de 16 onces, 2 pour	.29
Petites boites, 3 pour	.25	NOUVELLES VARIETES	
Moyennes, 2 pour	.25	SOUPE AUX LEGUMES Boite de 10 onces, 3 pour	.25
grosses, 2 pour	.37	Boite de 16 onces, 2 pour	.25
BEURRE D'ARACHIDE (peanut)			
Verres moyens 2 pour	.45		
gros verres 2 pour	.63		
SAUCE CHILI ou Chutney Heinz, 2 pour	.53		

SPECIAL !

BEURRE Château, Cremo, Laval, la livre	.23
SAINDOUX pur, pain d'une livre, 2 pour	.25
CORN BEEF Fray-Bentos, la canistre	.19

SPECIAL !

BISCUITS frais, 6 sortes, la livre	.10
BISCUITS assortis, 2 livres pour	.25

Au Comptant

MARCHE DUROCHER Enq.
102 Durocher -:- Tél. : 3-1179
VENDREDI et SAMEDI
COMPTANT SEULEMENT
--12 livres de BOEUF pour $1.00--

LARD frais, la livre	.14 à .16	devant, la livre	.06 à .08
BOEUF à soupe,	.06 à .10	VEAU de lait, quartier de derriere, la livre	.14 à .16
ROASTBEEF dans l'epaule, la livre	.14	TETE Fromagée la livre	.10
JAMBON cuit, la livre	.40	ou 3 livres pour	.25
STEAK haché, 2 livres pour	.25	CRETONS français la livre	.20
GRAISSE pur lard,	.40	ou 3 livres pour	.50
VEAU de lait, quartier de			

Tout achat de $1.00 donne droit à 3 douzaines d'oeufs frais seconds, garantis pour boire .58

LIVRAISON DANS TOUTE LA VILLE

F.-X. LACHANCE
EPICIER LICENCIE — BOUCHER
183 - 185 rue Bayard — Tél.. 6380

SPECIAL : STEAK 22c

Beans Clark, grosse boite	.17	Sucre, 10 livres	.49
Pois verts, 3 boites	.25	Boeuf, de soupe	.08
Blé-d'Inde, boite	.10	Haut de côte	.12
Tomates, boite	.10	Lard frais	.14 et .16
Saumon, grosse boite	.13	Oeufs strictement frais, la doz.	.25
Confitures pures fraises, 4 livres	.63	Steak haché, 2 livres	.25
Marinades Raymond	.29	Saucisse, 2 livres	.25
Café frais moulu	.45	Patates, la poche	.65

DANS LEVIS

UNE NOUVELLE SEANCE DU CONSEIL DE VILLE DE LEVIS MERCREDI SOIR

M. le maire Leblond préside. — Débat sur l'envoi de la brigade en dehors de la cité. — On consultera un aviseur légal sur l'article qui concerne les licences de taxi. — Un emprunt temporaire à la Banque soulève un incident. — Une innovation à Lévis.

COURS DE PREMIERS SOINS AUX BLESSES

Mercredi soir dernier, à 7 heures, 30, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Lévis, a été tenue une séance régulière du Conseil de Ville de Lévis, sous la présidence de Son Honneur le maire, M. le Dr Jos. Leblond. Etaient présents: MM. les échevins Larochelle, Michaud, Pelletier, Brochu et Durand.

Après la lecture du procès-verbal qui fut adopté, M. le greffier donna en deuxième lecture, le reglement No 300 pourvoyant à l'envoi de la brigade du feu en dehors des limites de la cité. La seconde lecture proposée par M. l'échevin Larochelle et secondée par M. l'échevin Pelletier fut adoptée. Cependant, un changement fut apporté dans l'une des clauses du dit reglement disant que: le maire et, en son absence, le pro-maire sont les seuls autorisés à permettre une sortie de la brigade en dehors des limites de la ville.

M. l'échevin Larochelle proposa qu'un amendement soit fait à cette clause, permettant à une tierce personne d'avoir le droit de donner les ordres en conséquence, vu l'absence du maire et du pro-maire qui prochainement seront en dehors de la ville, devant assister à la convention des Municipalités qui sera tenue à Détroit.

Il fut alors proposé que M. l'échevin Adélard Couture, président du département de police et feu, soit autorisé à permettre les sorties extérieures de la brigade. Ce changement sera opéré sur le présent reglement qui sera adopté à la prochaine séance du conseil.

Le Conseil prend connaissance d'une lettre de M. Jos. Gagné, constable, qui a été chargé de faire l'inspection des cours et propriétés de Lévis. Ce dernier dit qu'après inspection complète, il a trouvé onze cours en mauvais ordre, où la propriété n'avait pas sa place. M. le greffier fut alors charge d'avertir charitablement ces contribuables de voir à y apporter des améliorations.

Une seconde liste de mauvais trottoirs dans la cité de Lévis fut soumise au Conseil par M. l'échevin L.-B. Pelletier, président du département des chemins. Les propriétaires interessés seront donc avisés d'y faire les réparations nécessaires.

M. le maire donne lecture d'une lettre du gouvernement demandant à la ville de Lévis de fournir une déclaration certifiée par M. le maire et par le greffier, que les ouvriers qui ont été engagés par le Département du Chômage ont travaillé au moins 8 heures par jour, à raison de 0.30 ou plus de l'heure.

Pour la seconde fois, la question d'accorder une licence de taxi à M. Henri Laliberté, revint sur le tapis. M. le maire donna lecture d'une lettre du demandeur et d'un rapport du chef de police de Lévis, ce dernier certifiant qu'aucune demande soit orale ou écrite, ne lui avait été faite au sujet de l'octroi de cette licence.

M. l'échevin Durand dit que M. Laliberté était propriétaire à Lévis depuis plusieurs années, et que depuis 22 ans il était charretier. En ne lui accordant pas la licence demandée, dit-il ,on prive M. Laliberté de son gagne-pain quotidien et la ville de ses revenus.

M. l'échevin Larochelle répondit à ces paroles en disant qu'un réglement avait été fait, il y a deux ans, et ce à la demande des conducteurs de taxis eux-mêmes. Ce rapport détermine à 20 le nombre de permis qui peuvent être accordés. Actuellement, les cadres sont remplis et le conseil ne peut absolument pas passer outre au réglement. Ce serait, dit-il, ouvrir la porte à bien d'autres qui ont fait la même demande que M. Laliberté. Qu'il prenne une licence privée, ce qui lui permettra de conduire dans la ville, moins l'avantage de se tenir au "stand" des charretiers, sur l'avenue Laurier.

M. l'échevin Brochu releva deux articles du réglement concernant les licences de taxis. Dans l'article No 8, il est dit que pas plus de deux licences devront être accordées à un seul propriétaire. L'article 39 détermine que 20 licences ou permis peuvent être accordés. M. l'échevin Brochu demande qu'une consultation légale soit prise à ce sujet. Les services de M. l'avocat Prévost, spécialiste en matière municipale, seront requis.

Son Honneur le maire Leblond suggère ensuite aux membres du conseil de se rendre examiner le terrain adjacent au poste central de police, lequel appartient à la succession Jos. Gosselin et est actuellement à vendre. Il propose d'en faire l'acquisition pour le service du département du feu.

Il est proposé par M. l'échevin Pelletier, secondé par M. l'échevin Michaud, que M. Adélard Audet soit engagé assistant-estimateur pour le temps de la confection du rôle d'évaluation pour l'année 1931-32.

Une vive discussion s'engage au conseil, au sujet de la motion, autorisant la Banque Canadienne Nationale, de débiter le compte de la ville, afin de rencontrer les obligations et intérêts échus au 30 mai 1931. M. l'échevin Brochu, président des finances, a qui revenait le droit de proposer cette motion, s'en abstient, disant que point n'était besoin pour le conseil de débiter le compte de la ville, mais qu'il s'agissait de forcer la collection des taxes, afin de rencontrer ces montants.

M. le maire Leblond dit que c'est là une coutume d'autoriser la Banque à prêter un certain montant. "Cependant je ne veux pas", ajoute-t-il, "intervenir dans votre manière de proceder comme président du comité de finances.

—"Il sera toujours temps", reprend M. l'échevin Brochu, "de proposer cette motion ; nous ne sommes qu'au 13 mai et ces obligations et intérêts viennent dus à la fin du mois".

M. l'échevin Michaud, se levant, dit : "Ne croyez pas, M. l'échevin Brochu, que nous allons nous réunir deux fois par semaine pour adopter les motions qu'il vous sera bon de retarder".

M. l'échevin Larochelle demande que la motion soit déposée sur la table. Il propose alors, secondé par M. l'échevin Michaud, qu'un billet à ordre soit fait en faveur de la Banque Canadienne Nationale au montant de $5,705, devant couvrir les montants échus en obligations de $3,500 et en intérêts de $2,205. Cette motion est adoptée.

Avant que la séance soit levée, M. l'échevin Michaud demande au conseil qu'une inspection soit faite de toutes les maisons, disant que depuis quelque temps il se fait un gaspillage outré de l'eau. "Il est bon", dit-il, "de s'en servir, mais non pas la gaspiller comme plusieurs le font."

Cette inspection sera faite prochainement et ceux qui ne se conformeront pas aux dictées de l'inspecteur, se verront fermer l'entrée de l'eau.

La séance est ensuite levée à 9 heures 15, et ajournée sine die.

E. L.

INAUGURATION D'UN COURS DES PREMIERS SOINS A DONNER AUX BLESSES, A LEVIS

Il nous fait plaisir d'annoncer au public lévisien qu'après de nombreuses démarches faites par Son Honneur le Maire Leblond, sur le projet



M. P.-A. Atkinson, qui donnera une série de cours sur les premiers soins à donner aux blessés

d'avoir un conférencier en mesure de faire suivre des cours de premiers secours aux blessés, aux constables et pompiers de la cité de Lévis, que M. P.-A. Atkinson a accepté la demande qui lui a été faite à ce sujet. Ce dernier s'est engagé à donner gratuitement ces conférences, et cette proposition a reçu l'approbation générale du conseil de ville.

L'inauguration des cours de "premiers secours aux blessés" dans la ville de Levis, est une preuve que Levis veut se tenir au premier rang avec les autres grands centres ; et d'après les explications données à M. le maire Leblond, il n'y a aucun doute que notre force constabulaire et la population levisienne en général bénéficieront de ces cours.

M. Atkinson a suivi pendant plusieurs années les cours de l'Association Ambulancière St-Jean, sous le contrôle du réseau Canadien National et il a gradué avec grande distinction.

C'est donc grâce au président du Canadien National, Sir Henry Thornton, que les membres de cette compagnie ont été instruits dans cette matière et sont aujourd'hui en mesure de donner des conseils indispensables à un corps de polices et de pompiers comme le nôtre.

(Suite à la page 21)

GLORIA Swanson dans Indiscreet VICTORIA AUJOURD'HUI



VICTORIA Commençant DEMAIN

LE ROI DES FILMS d'Animaux Sauvages

INGAGI



ENTENDEZ ET VOYEZ CES EXCITANTES AVENTURES SURVENUES AU PAYS DES GORILLES.

WILD ADVENTURE

CARTIER

Programme Double



BUSTER KEATON
SALLY EILERS dans
"FORWARD MARCH"
et
"HEADS UP"
AVEC
Charles Rogers
Helen Kane
Victor Moore
A Paramount Picture

PROGRAMME DOUBLE
Conrad Nagel,
Genevieve Tobin
— dans —
"MODERN WIFE"
— aussi —
Richard Arlen, Fay Wray
— dans —
"BORDER LEGION"
CARTIER

CLASSIC
LE THEATRE PAR EXCELLENCE
Aujourd'hui et Demain
William Boyd et Lupe Velez
— dans —
"THE STORM"
— aussi —
Mary Philbin et Conrad Veidt
— dans —
"The LAST PERFORMANCE"
Nouvelles et Comédie

AGENTS DEMANDES
Pour hommes désirant travailler et se faire un bon salaire à des conditions très avantageuses.
Pour renseignements, s'adresser à
74, Rue ST-JOSEPH,
Chambre 4

CANADIEN
AUJOURD'HUI
ANDRE BAUGE
— dans —
LA RONDES DES HEURES
Merveilleux film chanté
Matinée, 25c - Soirée, 30c et 40c

Dr DONAT ROY
Chirurgien-Dentiste
173, 3e Avenue Tél. 4-1252
Au-dessus Pharmacie Marquis
Extraction, dentiers, tous genres de travaux dentaires. Travail soigné et de première qualité.
9 heures a.m. à midi
2 à 5 hrs p.m. 7 à 9 hrs p.m.
Bureau du soir : lundi, mercredi et vendredi

ON DEMANDE un représentant pour la vente des brûleurs à l'huile pour POELE et Fournaise, pour Lévis et Lauzon.
Rouillard & Fortier Ltée
377, Rue ST-JEAN, QUEBEC.
Tél. : 2-6506

"MATELAS"
après le déménagement faites réparer vos matelas et sommiers par la plus vieille maison à Québec.
THE CANADIAN MATTRESS & SPRINGS
26-28 rue Bayard.
Tel- 9508

THEATRE PRINCESS
AUJOURD'HUI
"WOMAN WHO WAS FORGOTTEN"
Toute la semaine
Oscar Valade présente
"ZLING UNE BARBUE"
et
"GARDE-TOI"
Par Paul Lefrançois
Vendredi soir, cadeaux en argent.

THEATRE IMPERIAL
AUJOURD'HUI
La troupe
BARRY-DUQUESNE
— dans —
Ma SOEUR et MOI"
Pièce en 3 actes de
Georges Beer et
Louis Verneuil
Matinée Samedi
ADMISSION
Matinées. . . . .35 — .50
Soirée. . . . . .35 — .50 — .75

HOTEL ST-ROCH
QUEBEC
Quand vous magasinez à St-Roch, prenez notre lunch spécial à 75c
Hôtel de 250 chambres strictement à l'épreuve du feu.

J.B. Baillargeon Express
Sécurité Service
EMBALLAGE — EXPEDITION — ENTREPOSAGE
DEMENAGEMENT
LOCAL ET A LONGUE DISTANCE
DEMANDEZ NOS COTATIONS
425 RUE ST-JOSEPH PRES DU BOULEVARD

AUJOURD'HUI ET DEMAIN
Capitol THEATRE



Behind OFFICE DOORS

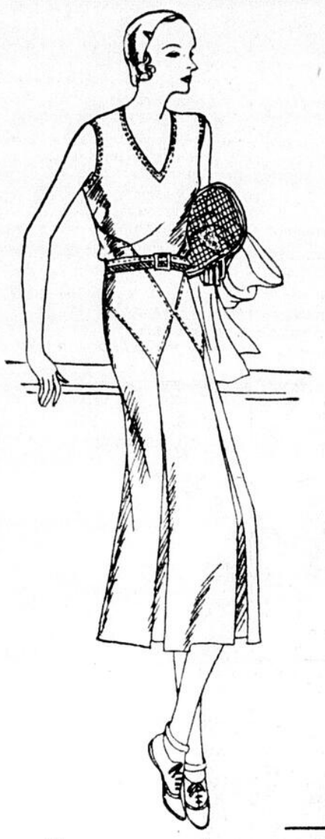
Représentations complètes à 1.30 et 2.45; Soirs : 7 et 8.45. Dernier Feature à 9.30 p.m.

— aussi —
CHARLIE CHASE
— dans —
ONE of the SMITHS
Variété française, caricature, actualités.

MARY ASTOR
ROBERT AMES
Ricardo Cortez
Catherine Dale Owen

HEURES D'AFFAIRES: 9 Hrs A.M. à 5.30 Hrs P. M.
OUVERTS JUSQU'A 10 HEURES LE SAMEDI

Nouvelles de PAQUET
POUR AUJOURD'HUI



AU RAYON DE
CONFECTIONS
POUR DAMES

ROBES pour jeunes filles, en crêpe "tubbing"— robes sans manches, et d'autres qui sont aussi sans manches, pour porter avec jaquette, de manière à constituer un costume ; et d'autres encore avec quart de manches ou manches longues, très élégantes pour le Golf, le Tennis, sur la rue, au bureau ou pour vos vacances. Plissées ou simples, elles sont d'un chic indiscutable, avec cela qu'elles peuvent se laver facilement. Elles se montrent sous leurs délicates nuances pastelles, ainsi qu'en blanc, ce qui leur donne un charme estival réellement captivant.

Nous les avons dans toutes les tailles, et nous vous invitons à venir faire l'inspection de notre merveilleuse collection. PRIX SPECIAUX DE MAI .....

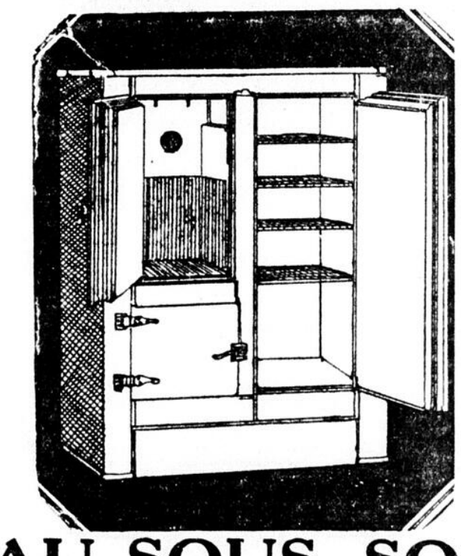
$12.50, $13.50, $16.50 et $19.50

Nous sommes heureux, aussi, de vous informer que tous les jours il nous arrive de nouveaux imprimés, tels que : Crêpe, chiffon et georgette. Ces robes sont du tout dernier cri.

Ne sentez-vous pas, aussi, l'utilité d'avoir un costume un peu plus pesant pour porter à la fin d'une journée dépensée à faire du sport, alors que vous éprouverez le besoin d'être confortable ? Faites-vous donc montrer un de nos costumes en fin tissu de laine, ou encore en tricot ou à effet de tweed léger.

Nous avons reçu, spécialement pour cette vente, différents groupes, dans les marques réputées : Knit-To-Fit ou Lucerne, ce que vous pouvez obtenir de mieux ; aussi des groupes importés de costumes en tricot français dans les styles cinq pièces, et dans des teintes superbes. PRIX .....

$19.50 à $41.50



AU SOUS-SOL
GLACIERES

Notre assortiment dans cette ligne est maintenant complet, et il est ainsi agencé qu'il vous offre le choix parmi trente-et-un numéros différents.

Comme toujours, nos glacières sont dans les meilleures marques, savoir : La RUDDY, dans les glacières en bois, la MONARCH et la S.M.P. dans les constructions d'acier.

Ces glacières sont les meilleures qui puissent s'acheter, et elles soutiendront avec avantage la comparaison avec n'importe quelle autre marque sur le marché.

C'est un fait bien connu qu'une glacière ne consiste pas en un meuble quelconque, qu'il est de bon goût d'avoir dans chaque maison, mais qu'elle est, par-dessus tout, une nécessité absolue, en tant que l'hygiène et l'économie sont concernées.

Les mamans ne doivent pas oublier que nous sommes entourés par des milliers de microbes, et que les aliments et le lait sont des victimes toutes trouvées pour recevoir leurs dépôts infects, et par la suite répandre des maladies de toutes sortes.

Notre assortiment est à ce point complet qu'il peut satisfaire à tous les besoins et à toutes les bourses, depuis la petite glacière convenant à deux personnes, jusqu'aux plus grands formats pour communautés, restaurants et maisons de pension.

Nous les avons en bois ou en acier, avec intérieur en galvanisé, émail ou porcelaine, dans les finis extérieurs, gris, blanc et craqueté— laque pour celles en acier, et chêne doré pour celles en bois.

Les glacières S.M.P. sont du type convertible, c'est-à-dire qu'en tout temps vous pouvez installer un appareil électrique.

Les prix varient de .....

$12.99 à $87.00

Sur paiement d'un léger acompte, nous garderons en entrepôt la glacière de votre choix, pour vous la livrer sur demande.

Tél. : 8131

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

Tél. : 8131